CAHIER SPÉCIAL
■ Les figures de 1997
■ L'année Plantu



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16461 – 7,50 F
MARDI 30 DÉCEMBRE 1997
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Alerte à la grippe du poulet

Hongkong ordonne l'abattage immédiat de plus d'un million de volailles pour enrayer toute possibilité de contagion. p. 3

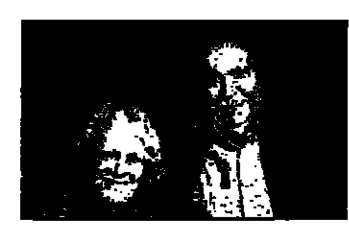
■ Chômeurs en lutte

Plusieurs actions sont envisagées dans toute la France par les militants des associations de défense des chômeurs, avant une grande journée de manifestations le 16 janvier 1998. p. 22

■ Les flambées de Strasbourg

Près de 500 véhicules ont été incendiés dans l'agglomération strasbourgeoise en 1997. p. 6

■ Un couple amoureux des mots



Alain Rey et Josette Rey-Debove traquent depuis trente ans les tournures de langage et les mots nouveaux accumulés pour le Petit Robert. p. 9

■ Exode au Chiapas

Membre du PRI, le parti au pouvoir, le maire de la commune où a eu lieu le massacre du 22 décembre a été arrêté. Les événements ont provoqué l'exode de centaines de familles pro et anti-zapatistes. p. 3

■ Sauver la paix en Irlande du Nord

Après l'attentat de samedi en Ulster, en représailles à l'assassinat d'un dirigeant protestant, Londres ne veut pas laisser la violence mettre en péril les pourparlers de paix. p. 2

■ Egypte : l'excision interdite

Cassant un arrêt du tribunal administratif du Caire, le Conseil d'Etat a réaffirmé l'interdiction de cette pratique, courant courante dans le pays. p. 4

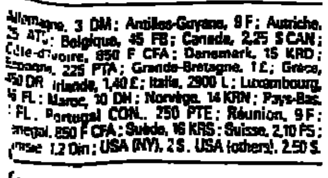
■ Camaret en deuil

Le village breton s'interroge sur la disparition du chalutier *Toul-an Trez*. p. 6

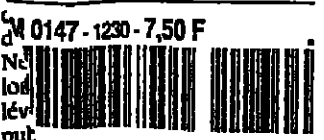
■ Le Val-Fourré fait son cinéma

Pendant six mois, treize jeunes chômeurs de la ZUP du Val-Fourré ont filmé leur ville, Mantes-la-Jolie. Résultat : *Devant la gare*. p. 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 1230 - 7,50 F



Les grands rendez-vous de 1998

● Notre cahier spécial revisite 1997 et trace les perspectives de 1998 ● De l'Europe au Mondial, en passant par les télécoms, la Nouvelle-Calédonie, Delacroix et le vidéodisque numérique : quatorze événements ● Une sélection des meilleurs « Plantu » de l'année

D'UNE ANNÉE à l'autre : dans un cahier spécial, *Le Monde* revisite l'année qui s'achève et feuillète l'agenda de celle qui s'annonce. Avec, en prime, une sélection par Plantu lui-même de ses meilleurs dessins de 1997.

Dans l'agenda de 1998, quatorze rendez-vous ont retenu notre attention. Dans l'actualité internationale, le lancement de l'euro, les élections législatives allemandes et la visite du Pape à Cuba ; en France, les élections régionales, les réformes judiciaires, la loi contre l'exclusion et l'échéance référendaire en Nouvelle-Calédonie ; pour les entreprises, l'avènement du marché libre des télécommunications ; en sports, la coupe du monde de football ; dans les régions, la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire ; en sciences, la lutte contre les gaz à effet de serre, l'heure de vérité pour Ariane 5 et l'arrivée du DVD, le vidéodisque numérique ; enfin, en culture, la commémoration au Grand Palais du bicentenaire de la naissance de Delacroix. Quinze figures marquantes permettent de revivre en images 1997, de la nouvelle cohabitation au procès de Maurice Papon, de la mort accidentelle de Lady Diana à la prise de pouvoir de Laurent Désiré Kabila à Kinshasa, de la victoire de Tony Blair au krach financier en Asie, etc.



L'année qui s'annonce sera décisive pour la contruction européenne, avec le choix, le 3 mai 1998, des premiers pays qui participeront à l'euro à partir du 1er janvier 1999. C'est dans ce contexte que la Grande-Bretagne prend pour six mois la présidence de l'Union, le 1er janvier, alors même que Londres ne participera pas à la première phase de la monnaie unique.

Année décisive également pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Selon la loi adoptée en 1988 à l'issue des accords de Matignon, 1998 devait être l'année d'un référendum sur l'autodétermination du territoire. Cependant le gouvernement, tout comme la plupart des dirigeants locaux, tentent de trouver un accord permettant d'éviter une solution trop tranchée.

Lire nos informations pages 2 et 5 et notre cahier spécial

M. Naouri a le champ libre pour prendre le contrôle de Casino

PROMODÈS et Rallye, la société de Jean-Charles Naouri, ont annoncé, lundi 29 décembre, un accord visant à *« mettre fin au différend qui les opposait »* à propos de Casino. Les deux entreprises se disputaient en Bourse le contrôle du groupe stéphanois depuis quatre mois. Promodès et Rallye renoncent aux plaintes qu'ils avaient déposées l'un contre l'autre en justice. Le groupe normand ne donnera pas suite à son OPA sur Casino, laissant le champ libre à M. Naouri pour en prendre le contrôle majoritaire. Casino et Promodès ont convenu de coopérer à l'international au travers d'une centrale d'achats et de participations croisées dans des filiales en développement, notamment en Pologne. Désormais affranchi de la famille Guichard, M. Naouri déclare au *Monde* : *« Je prends le contrôle de Casino et c'est pour le long terme. »*

Lire page 11

Les eaux d'« Octobre » à l'assaut de la vallée de l'Euphrate

DAMAS
de notre envoyé spécial

C'est un barrage comme il en existe déjà tant et comme on en prépare encore. Il n'a pas le gigantisme de celui des Trois-Gorges, sur le fleuve Yangzi, en Chine, ou d'autres en Amazonie, mais il va barrer l'Euphrate, où l'on fouille depuis des décennies à la recherche de nos souvenirs. Décidé et réalisé aux trois quarts, il s'apprête à noyer sur une cinquantaine de kilomètres une vallée fertile, dont la terre raconte une bonne partie de l'histoire connue des débuts de l'homme.

Le projet « Octobre » a été décidé dans la foulée de « Victoire », en eau depuis longtemps déjà, au nom de l'électricité et de la bonification de terres jusque-là arides. Mais un barrage peut avoir des conséquences inattendues. Le directeur de l'Institut français d'archéologie du Proche-Orient (Ifapo), Jean-Marie Dentzer, admet bien volontiers que ce projet a donné un coup de fouet aux fouilles soumises au couperet de la montée des eaux. *« Cela a été assez bien planifié ; des sites ont été définis, attribués, travaillés et les résultats ont apporté beaucoup d'éléments nouveaux en ce qui concerne le néolithique »*, explique-t-il. *« Les catastrophes archéologiques ne sont pas toujours celles que l'on croit. Au sud de la vallée de l'Euphrate,* raconte le directeur de l'Institut, *j'ai vu disparaître en quatre ans tout un ensemble de villages et de parcelles dont les frontières n'avaient pas été modifiées au cours des siècles, du simple fait du retour de travailleurs émigrés du Golfe qui ont fait littéralement table rase du cadastre, au bulldozer. »*

Dans la vallée de Manbiga, la chose est sûre, une partie importante de notre histoire va disparaître. Philosophe, M. Dentzer se défie cependant de la *« religion »* du patrimoine, *« une notion occidentale ». « Il faut voir les choses de manière paisible et ne pas opposer deux logiques : conserver pour étudier et gérer pour prévoir l'avenir. » « Ce qui compte le plus, c'est la vie des gens qui sont là-bas et qui est menacée »*, conclut-il.

C'est précisément le bouleversement prévisible du mode de vie des paysans, installés depuis des siècles dans le sillon vert de l'Euphrate, qui a frappé le photographe Hughes Fontaine, qui parcourait en 1995 le bassin méditerranéen pour le compte du ministère des affaires étrangères et dont le travail est actuellement exposé à l'Institut du monde arabe (IMA), à Paris. *« Je me suis intéressé dans le passé à la Nubie, en Egypte,* explique-t-il, *et j'ai constaté que, si l'on avait sauvé les pierres, Abou Simbel, on avait en revanche laissé disparaître toutes les traces de la société qui occupait la vallée avant la mise en eau du barrage d'Assouan. »*

A l'occasion d'un atelier de photographie organisé à Alep (Syrie) en mai 1997, Hughes Fontaine est revenu arpenter la vallée qui sera bientôt perdue. Le fruit de cette première étude, la vie en été, au moment de la moisson, a été exposé au Centre culturel français de Damas, où il a suscité un grand intérêt. Le photographe, qui vient de fixer sur sa pellicule la saison d'hiver, compte par la suite être là au moment du départ des villageois, pour la montée des eaux, et rassembler le tout en chronique. Familier de la longue période, Jean-Marie Dentzer se montre optimiste. *« Avec les eaux,* assure-t-il, *la sédimentation va reprendre et dans cinquante ans, cent ans, mille ans, une fois le barrage asséché, il y aura encore de beaux sites à découvrir. »*

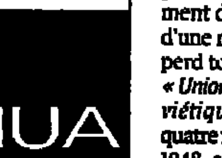
Gilles Paris

La nécessaire lutte antidopage

LE CONTRÔLE antidopage inopiné qui a eu lieu, vendredi 26 décembre, à Tignes, où l'équipe de France de football se trouvait en stage d'oxygénation avant le Mondial 1998, a provoqué une vague d'indignation. Les autorités sportives concernées par les tests positifs aux anabolisants (nandrolone) réalisés durant l'automne font marche arrière et semblent céder aux pressions en repoussant les sanctions. Elles utilisent tous les délais légaux et évoquent des zones d'ombre scientifiques parmi lesquelles l'éventuelle fabrication naturelle de nandrolone par l'homme, une hypothèse que les études et les statistiques n'ont jamais validé.

Lire page 13 et notre éditorial page 10





TÉMOIGNAGE

Castoriadis, un titan de l'esprit *par Edgar Morin*

APRÈS la guerre gréco-turque de 1921, les Grecs implantés en Asie Mineure depuis l'Antiquité et les Turcs implantés en Macédoine depuis plusieurs siècles avaient dû quitter leur terre natale, les uns et les autres subissant les premières épurations ethniques de ce siècle. Ainsi la famille Castoriadis avait dû quitter Istanbul pour Athènes peu après la naissance de Cornelius. La seconde guerre mondiale allait orienter son destin.

L'adolescent Castoriadis rallie à Athènes, en 1944, le parti trotskiste, qui subissait la répression gouvernementale et la décision du comité central communiste d'opérer sa liquidation physique. Il se réfugie en France en 1945 et, avec Claude Lefort, il anime une hérésie radicale au sein de l'hérésie trotskiste : l'URSS, considérée non plus comme un Etat ouvrier seulement dégénéré, mais comme l'Etat d'une nouvelle oppression de classe, perd tout privilège révolutionnaire. *« Union des Républiques socialistes soviétiques »*, URSS, quatre lettres, quatre mensonges, écrit-il. Il fonde en 1948, avec Claude Lefort, le groupe Socialisme ou Barbarie, qui, sans cesser la critique du monde capitaliste, dénonce inlassablement *« le présent d'une illusion »*, ce qui lui vaut le rejet durable de « la » gauche officielle.

Nous nous étions rencontrés pour soutenir la révolution hongroise, au cours de la tumultueuse année 1956. Puis, chacun à sa façon, nous avons cheminé vers un dépassement intégrateur du meilleur de Marx dans une conception plus complexe. Comme dit Castoriadis, la continuation de Marx exige la destruction du marxisme, devenu dans son triomphe une idéologie réactionnaire.

C'est dans un cercle d'abord nommé péremptoirement Saint-Just, ensuite plus modestement Cercle de recherche et de réflexion sociale et politique (Cresp), que s'effectue une grande ré-élaboration, chez Lefort et Castoriadis, et où l'un et l'autre vont repenser, par des voies différentes, le problème de la démocratie.

Lire la suite page 10

Edgar Morin *est directeur de recherche au CNRS.*

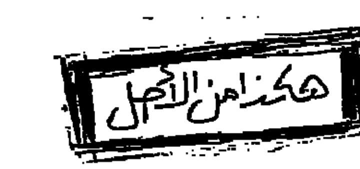
Le Tibet au Soleil



HÉLÈNE CIXOUS

SUR L'AFFICHE, il est écrit : *« En harmonie avec Hélène Cixous. »* C'est dire que *Et soudain, des nuits d'éveil* n'est pas une pièce comme une autre. Le Théâtre du Soleil et Ariane Mnouchkine ouvrent leurs portes aux Tibétains, victimes de l'impérialisme chinois, pour une création collective fondée sur un exercice d'improvisation que l'écrivain a mis en forme.

Lire page 18



DIPLOMATIE La Grande-Bretagne prend le 1er janvier la présidence de l'Union européenne (UE), à un moment crucial pour l'Europe, qui devra au printemps guider les premiers pas de la monnaie unique, à laquelle Londres ne participera d'ailleurs pas encore. ● LE PREMIER MINISTRE, Tony Blair, qui a donné à la politique britannique un tour nettement plus pro-européen que ses prédécesseurs conservateurs, a répété à plusieurs reprises qu'il ferait tout pour que le rendez-vous du 2 mai se passe le mieux possible. ● LES PREMIERS PAYS qui participeront à l'euro à compter du 1er janvier 1999 seront désignés le 2 mai. Auparavant, la présidence britannique aura à gérer les premières négociations sur l'élargissement à l'est – et à Chypre – de l'UE, avant de conclure ce mandat, en juin à Cardiff, avec un sommet consacré à l'emploi.

Londres prend la présidence de l'Union à un moment crucial pour l'Europe

Le mandat de la Grande-Bretagne va couvrir à la fois la sélection des premiers participants à l'euro et les premières négociations sur l'élargissement. Tony Blair aborde ces échéances avec détermination et dans un esprit plus pro-européen que ses prédécesseurs britanniques

LONDRES
de notre correspondant

Le 5 décembre, un train Eurostar arrivait en gare de Waterloo, à Londres, décoré aux couleurs européennes. Tony Blair lançait ainsi sa présidence de l'Union européenne, qui débute le 1er janvier à minuit. Comme symbole, il avait choisi des dessins d'enfants venus des quinze membres de l'UE, chacun symbolisant son pays sous la forme d'une étoile coloriée, de l'Union Jack pour le Royaume-Uni, d'une mosaïque de drapeaux tricolores pour la France ou d'une pizza pour l'Italie. Loin de rappeler la défaite cuisante de Napoléon, la nouvelle Waterloo Station symbolisait, pour le premier ministre britannique, le nouveau lien qui unit Londres à un continent longtemps considéré comme étranger, voire hostile par le précédent gouvernement, conservateur. Un lien qui, comme la voie ferrée, est lent et tortueux du côté anglais, plus moderne et rapide de l'autre côté du Channel.

ANALYSE

C'est sur l'Europe que sont tombés M. Major et Mme Thatcher. M. Blair l'a très bien compris

Le symbolisme de la *« people's Europe »* souhaitée par M. Blair – dont on ne sait pas très bien si on doit la traduire par *« Europe populaire »* ou *« Europe des peuples »* – peut paraître un peu puéril. Mais il ne faut pas s'y tromper, M. Blair entend tout faire pour que « sa » présidence soit un succès. Il veut exorciser cette malédiction européenne qui, depuis la guerre, s'est acharnée sur la Grande-Bretagne, souvent, il faut le reconnaître, par sa propre faute. Restée de son plein gré au bord de la route lors de la création de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) et du Marché commun – auxquels elle ne croyait pas plus que, jusque tout récemment, à la monnaie unique –, elle a, depuis son accession à la Communauté européenne, il y a un quart de siècle, vu ses gouvernements se déchirer à propos de l'Europe.

C'est sur l'Europe que Margaret Thatcher est tombée en 1989, après avoir marqué les années 80 de son obstination souvent négative, mais pas toujours, comme le montre son initiative en faveur du marché unique ou du tunnel sous la Manche. Après le désastre financier du « mercredi noir » de septembre 1992, qui vit la livre sterling piteusement décrocher du SME, le gouvernement de son successeur John Major est mort, le 1er mai, d'une hémorragie de popularité et de confiance causée par la guérilla permanente menée jusqu'au sein même du cabinet par les eurosceptiques. Les tories ne s'en sont pas remis, et ne semblent pas près de le faire.

M. Blair, qui l'a parfaitement compris, a verrouillé son parti, laissant peu de place au petit groupe d'eurosceptiques de son aile gauche. Pour réaliser son ambition d'*« être à nouveau un leader en Europe* (...), *la nation modèle du XXe siècle, un phare pour le monde »*, il lui fallait tout d'abord devenir le chef sans conteste de son parti. C'est fait. Son arrivée au pouvoir lui a permis de remettre les pendules britanniques à l'heure européenne. Il a ainsi réaffirmé ses convictions européennes, mais aussi sa vision du Vieux Continent et sa détermination à ne pas être moins acharné à défendre les intérêts britanniques que la Dame de fer, qu'il admire tant.

SIX PRIORITÉS

Ainsi avait-il défini dans un entretien avec *Le Monde* la philosophie qui sous-tendra sa présidence : *« Je fais partie de ma génération. J'ai vécu et travaillé un peu en France. Je me sens chez moi en Europe. Je l'aime, l'Europe. Je veux que la Grande-Bretagne en fasse partie. Je pense que cela fait partie de notre destin. »* Mais *« l'Europe doit changer* (...) *»*, ajoutait-il. *« Je crois passionnément en une réforme de L'Europe. Celle-ci ne fonctionne pas actuellement au bénéfice des gens. Ses institutions perdent beaucoup de temps ; son taux de chômage est trop élevé. »*

Les premiers huit mois de son gouvernement ont vu simultanément l'adhésion britannique à la Charte sociale, son rôle actif lors du sommet de l'emploi, en novembre, l'extension de sa popularité personnelle ; mais aussi une lutte acharnée pour défendre le bœuf anglais contre le cordon sanitaire établi par Bruxelles ; ou la vaine empoignade de Luxembourg, en décembre, pour être associé au Conseil de l'euro, qui coordonnera les politiques économiques des pays membres de la future Union monétaire.

Concernant l'euro, le gouvernement Labour a maintenu cette attitude ambivalente si caractéristique de la diplomatie de Londres. Certes, Londres est désormais en faveur de la monnaie unique, mais les conditions ne sont pas encore propices à sa participation et la décision ne sera pas prise avant les prochaines élections, prévues en 2002. C'est pourtant le Royaume-Uni qui va être au gouvernail de l'Union dans cette phase décisive où sera annoncée, le 2 mai 1998, la liste des pays qui lanceront l'euro le 1er janvier 1999 et où sera mise en place la nouvelle Banque centrale européenne.

Paradoxe que celui d'un gouvernement mettant en marche un processus envers lequel il reste réticent : Tony Blair comme son secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, ont promis de s'y atteler en toute impartialité. M. Cook va répétant que le succès de l'opération serait une bonne chose pour le royaume lui-même. Dans son discours de Waterloo, le chef du gouvernement britannique avait énoncé les six priorités de la présidence britannique : la réussite de l'UEM ; la recherche d'une *« troisième voie pour l'Europe »* entre le libéralisme et l'interventionnisme étatique, d'*« un modèle social basé sur une amélioration de l'employabilité de la main-d'œuvre européenne »* ; les négociations d'élargissement ; la lutte contre la criminalité et la drogue ; l'environnement ; enfin, *« faire la preuve que l'Europe peut œuvrer ensemble avec succès comme une force positive dans ses relations avec le reste du monde »*.

Ce sont des objectifs ambitieux et multiples. M. Blair va devoir se concentrer sur trois grands rendez-vous : celui de l'euro ; celui de l'élargissement, dont le processus doit être concrètement lancé le 30 mars à Londres avec l'ensemble des onze candidats d'Europe centrale et de l'Est, plus Chypre. Les négociations d'adhésion proprement dite commenceront en avril avec un premier groupe de six pays (Estonie, Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovénie plus Chypre). Il va falloir également commencer, en parallèle, les discussions sur le nouveau cadre financier de l'Union pour les années 2000-2006. L'élargissement aura des conséquences non négligeables pour le budget et les grandes politiques communes. On peut s'attendre que les Britanniques en profitent pour défendre leur volonté, ancienne, de réformer en profondeur une politique agricole commune (PAC) qu'ils n'ont jamais vraiment appréciée et qu'ils jugent trop dispendieuse, absorbant à elle seule plus de la moitié du budget de l'UE.

Enfin le troisième grand rendez-vous de M. Blair est celui de l'emploi, clé de voûte du discours blairiste sur la *« people's Europe »*. Les gouvernements européens se sont engagés en novembre, à Luxembourg, à présenter au sommet de Cardiff, en juin, leurs plans nationaux de lutte contre le chômage, qui feront l'objet à la fin de l'année d'une évaluation par les instances communautaires.

CONVAINCRE LES EUROSCEPTIQUES

Tony Blair veut profiter de sa présidence pour tenter de faire comprendre à ses concitoyens les avantages d'une Union à l'égard de laquelle ils sont encore en majorité réticents. Si les sondages laissent apparaître une timide amélioration, M. Blair pense qu'il faudra encore du temps pour convaincre l'opinion de voter en faveur de l'euro lors du référendum qu'il a promis d'organiser... pendant la prochaine législature.

C'est dans l'articulation entre ses ambitions européennes et ses objectifs intérieurs qu'apparaissent les ambiguïtés et les difficultés de la politique de Tony Blair. Il lui faut faire coïncider sa tactique électorale et sa stratégie européenne ; rassurer ses partenaires sur ses convictions communautaires et ses compatriotes sur sa fermeté sans faille quand les intérêts nationaux sont en cause ; assouvir son ambition de jouer les premiers rôles en Europe sans s'aliéner le soutien d'une presse populaire – en premier lieu du *Sun* – profondément eurosceptique.

Patrice de Beer

La polémique de la future banque centrale

Le chancelier Helmut Kohl a proposé à Paris un compromis sur la future Banque centrale européenne aux termes duquel le Néerlandais Wim Duisenberg présiderait la BCE avant Jean-Claude Trichet, qui lui succéderait au bout de quatre ans, écrit *Der Spiegel*. Un porte-parole du ministère allemand des finances a qualifié ces propos de *« spéculations »*. M. Trichet, actuel gouverneur de la Banque de France, dont Paris a présenté en octobre la candidature à la présidence de la BCE au grand dam des Allemands, pourrait dans l'intervalle succéder en janvier à Jacques de Larosière à la tête de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), d'après l'hebdomadaire, qui cite des informations du ministre allemand des finances, Theo Waigel. Dans la proposition de M. Kohl, la BCE, qui conduira la politique monétaire de la zone euro à partir du 1er janvier 1999, serait dirigée à son lancement par Wim Duisenberg, président de l'Institut monétaire européen (IME), précurseur de la BCE, poursuit *Der Spiegel*. Puis, Wim Duisenberg, qui a les faveurs de Theo Waigel et de la Bundesbank, céderait la place quatre ans plus tard, *« quand il en aura assez »*, selon Theo Waigel, cité par le magazine. Le président de la BCE est nommé pour huit ans. – *(AFP.)*

Trois grands rendez-vous

Au cours des six mois qui viennent, l'Union européenne, présidée par la Grande-Bretagne, devra affronter un programme chargé : les dernières décisions pour le lancement de l'euro, le coup d'envoi des négociations pour l'élargissement, la résolution de la question turque, et une première évaluation des engagements pris en matière d'emploi.

● **L'euro dans un an** : le 2 mai 1998, les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays de l'Union sélectionneront les pays aptes à participer à la monnaie unique. Le 3 mai, les ministres des finances désigneront le président de la Banque centrale européenne et fixeront les parités définitives entre les monnaies. Onze pays sur quinze devraient participer au lancement de la monnaie unique. La Grande-Bretagne, la Suède, le Danemark, parce qu'ils ne le souhaitent pas, ne seront pas dans la première vague. La Grèce non plus, parce que sa situation économique n'est pas conforme aux critères exigés.

● **Le 30 mars : vers l'Europe à vingt-six.** L'UE ouvrira officiellement, fin mars à Londres, le processus de négociations d'adhésion avec dix pays d'Europe de l'Est et Chypre. L'objectif est d'élargir l'Union, lors de la prochaine décennie, aux pays d'Europe centrale et à Chypre. Le chemin est semé d'embûches, car aucun de ces pays n'est prêt et les négociations risquent d'être longues et difficiles. D'autre part, tout élargissement suppose au préalable une réforme des institutions européennes, de la politique agricole commune, des politiques d'aides structurelles et la définition d'un cadre financier.

Concrètement, l'Union va ouvrir des négociations poussées avec six pays candidats seulement en avril : la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovénie, l'Estonie et Chypre. Les cinq autres pays – Slovaquie, Lituanie, Lettonie, Roumanie et Bulgarie – resteront provisoirement dans une salle d'attente, faute d'avoir atteint le niveau requis.

En ce qui concerne la question turque, l'avenir de la Conférence européenne, qui doit fournir un cadre politique général aux relations entre l'UE et les pays candidats, y compris la Turquie, est compromis. La Turquie, furieuse de ne pas avoir été retenue parmi les candidats officiels à l'adhésion, a annoncé sa décision de rompre le dialogue politique avec l'UE. La Grande-Bretagne devra donc convaincre Ankara de venir s'asseoir à la table de la Conférence européenne.

● **Juin : penser à l'emploi.** Au sommet européen de Cardiff en juin 1998, Tony Blair demandera à ses collègues de présenter leurs plans nationaux de lutte contre le chômage. Ces plans sont supposés tenir compte des objectifs définis en novembre 1997 à Luxembourg : offrir une formation à tout jeune chômeur de six mois et une activité aux chômeurs de longue durée au bout de douze mois. – *(AFP.)*

La violence en Irlande du Nord menace les pourparlers de paix

LA SECRÉTAIRE BRITANNIQUE à l'Irlande du Nord, Mo Mowlam, a affirmé, dimanche 28 décembre, que Londres ne laisserait pas la violence mettre en péril les pourparlers de paix sur l'Irlande du Nord, après la tuerie perpétrée samedi en Ulster en représailles à l'assassinat, quelques heures plus tôt, d'un dirigeant protestant.

« C'est un week-end sinistre – personne ne le nie – mais je pense que nous allons surmonter cela, car d'autres moments difficiles nous attendent dans les mois qui viennent », a déclaré Mo Mowlam sur Sky Television. *« Cela ne sera pas facile, et ce que je veux, c'est que nous travaillions ensemble pour montrer que nous pouvons surmonter* [cette crise] *et que nous ne laisserons pas détruire le processus de paix »*, a-t-elle ajouté.

L'organisation protestante interdite de la LVF (Force de volontaires loyalistes) a revendiqué, dimanche, l'attentat de Dungannon, en Ulster, au cours duquel un homme a été tué par balles et trois autres ont été blessés devant un hôtel tenu par des catholiques. Selon des témoins, un homme a ouvert le feu devant l'Hôtel Glengannon, tuant sur le coup Seamus Dillon, 45 ans, un militant républicain qui avait purgé quatorze ans de prison pour un meurtre commis en 1980.

Cette fusillade, perpétrée par la LVF samedi soir, est survenue douze heures après l'assassinat, à la prison de haute sécurité de Maze, près de Belfast, de Billy Wright, dit le « Roi Rat », chef de la LVF. Wright a été tué par des détenus membres de l'Armée nationale de libération irlandaise (INLA, une dissidence de l'IRA), au moment où il était escorté dans la salle des visites de la prison où il purgeait une peine de huit ans.

Trois membres de l'INLA ont été inculpés de *« meurtre et possession d'arme »*, et devaient être présentés, lundi, à un magistrat. Ignorant les appels au calme de Londres et des partis nord-irlandais, la LVF menace de perpétrer d'autres attentats pour venger la mort de son dirigeant. *« Cette attaque ainsi que les attaques à venir sont entièrement suscitées par l'attitude des républicains. Cela fait trop longtemps que les protestants voient leur foi, leur culture et leur identité lentement bafouées »*, affirme un communiqué de la LVF.

Le meurtre de Billy Wright, même si sa personnalité était très controversée dans les rangs du loyalisme en raison de son opposition active et meurtrière au cessez-le-feu protestant, a attisé la colère de cette communauté. Les loyalistes, et à leur suite les unionistes, partisans non armés du maintien de l'Ulster dans le Royaume-Uni, accusaient déjà depuis plusieurs semaines les gouvernements de Londres et Dublin d'accorder aux catholiques républicains un régime de faveur en échange de leur trêve, notamment via des mesures de clémence envers leurs prisonniers.

HÉROS DES UNIONISTES

A tel point que les petits partis proches des milices protestantes, composante numériquement faible mais stratégique des pourparlers de paix, ont menacé d'abandonner la table des négociations. Leur boycottage viderait de leur substance les pourparlers censés trouver d'ici à mai 1998 un compromis institutionnel entre partisans et adversaires – majoritaires – de l'unification de l'Irlande. L'absence des représentants des paramilitaires protestants condamnerait en particulier les tentatives de désarmement des milices, de loin l'élément le plus épineux du processus.

L'INLA et la LVF – cette dernière estime que ces discussions conduiront l'Ulster à être absorbée dans la République d'Irlande – ont rejeté la trêve et tentent de faire échouer les négociations. Billy Wright avait survécu à six tentatives de meurtre par l'IRA et aux menaces de mort de la hiérarchie paramilitaire protestante loyaliste, contre laquelle il était entré en rébellion en 1996.

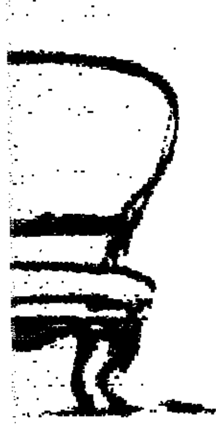
« King Rat », trente-sept ans, sec, musclé, le regard glacial, la moustache en croc et le cheveu ras, était un héros pour les irréductibles de l'unionisme armé dans son fief de Portadown (centre), mais un *« dangereux imbécile »* pour les défenseurs du cessez-le-feu protestant et un assassin sectaire redouté qui cristallisait la haine des catholiques. Ce père de quatre enfants, ancien marchand de primeurs que l'IRA avait contraint à fermer boutique, était devenu ces dernières années l'homme à abattre pour tant de gens qu'il ne passait plus jamais deux nuits au même endroit et vivait entouré de gardes du corps.

Deux ans après le cessez-le-feu loyaliste d'octobre 1994, Billy Wright était devenu un traître dans les rangs de l'une des deux grandes milices protestantes. Refusant la trêve, il avait entraîné avec lui au sein de la Force des volontaires loyalistes (LVF) une centaine de membres de la brigade de mid-Ulster de l'UVF, la plus redoutée des bandes terroristes loyalistes. Quatre meurtres de catholiques ont été attribués à la LVF, mais bien d'autres à Billy Wright en particulier, depuis son entrée dans la carrière terroriste à l'âge de dix-huit ans. Il avait passé au total plus de six ans en prison pour hold-up et détention d'armes, sa dernière incarcération, en ma[illegible] faisait suite à une condamnatio[illegible] huit ans de prison pour mena[illegible] de meurtre. – *(AFP, Reuters.)*

LES PREMIERS ... l'euro à ... 1999 seront ... Auparavant, la ... aura à gé- rer les premières négociations sur l'élargissement à l'est – et à Chypre – de l'UE, avant de conclure ce mandat, en juin à Cardiff, avec un sommet consacré à l'emploi.

... crucial pour l'Europe

...remières négociations sur l'élargissement ...es prédécesseurs britanniques



...ide du Nord
...lers de paix

Pour prévenir une épidémie, Hongkong ordonne l'abattage de plus d'un million de poulets

Cette nouvelle infection grippale a déjà entraîné la mort de quatre personnes

Après la découverte d'un cas de transmission interhumaine et celle de la présence du virus H5N1 dans un élevage du territoire, les autorités sanitaires de Honkong ont ordonné l'abattage d'environ 1,3 million de poulets et autres volailles. Les épidémiologistes ne redoutent pas, pour leur part, une large extension géographique de la diffusion de ce virus qui, jusqu'à présent, n'avait jamais atteint l'homme.

LES AUTORITÉS sanitaires de Hongkong ont décidé un abattage massif de la totalité des poulets et autres volailles domestiques du territoire – soit environ 1,3 million d'oiseaux – dans le but de prévenir l'extension du foyer grippal qui s'est déclaré ces derniers jours et a déjà fait quatre morts. Cet abattage a commencé dans la matinée du 29 décembre après que les commerçants ont reçu une lettre leur donnant l'ordre de cesser leur activité et de tuer tous les poulets, canards, oies, pigeons, cailles et faisans qu'ils pouvaient posséder. Par mesure de précaution, le commerce des oiseaux ne sera autorisé que lorsque les autorités auront ramassé les cadavres et procédé à la désinfection des locaux. Les autorités de Hongkong espèrent mener à bien cette opération en moins de vingt-quatre heures. Son coût est estimé à 5,17 millions de dollars américains, sans compter le dédommagement des propriétaires.

Cette décision spectaculaire a été prise après la découverte d'un nouveau cas plaidant en faveur d'une possible transmission interhumaine de la « grippe du poulet », maladie virale qui, pensait-on jusqu'à présent, ne pouvait affecter que les volatiles (*Le Monde* du 20 décembre). Après un premier cas de transmission du poulet à l'homme, diagnostiqué en mai dernier, près d'une vingtaine de personnes ont, ces derniers jours, été infectées par la maladie. Alors qu'aucune trace du virus H5N1 n'avait été retrouvée dans les 200 élevages de poulets et d'autres volatiles du territoire, un foyer infectieux a été découvert dans l'un d'entre eux, des volailles ayant par ailleurs succombé dans des conditions suspectes sur le marché de Cheung Sha Wan.

TRANSMISSION INTERHUMAINE

Selon le gouvernement du territoire, l'apparition de cette « grippe du poulet » peut avoir été provoquée par des volatiles contaminés importés de Chine continentale. Jusqu'à présent les épidémiologistes dépêchés à Hongkong par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les centers for disease control (CDC) d'Atlanta se voulaient rassurants. Ils expliquaient notamment que la détection de nouveaux cas était, selon toute vraisemblance, plus le fruit du renforcement de la surveillance sanitaire que le signe d'un accroissement de la transmission du virus H5N1 des oiseaux à l'homme.

Ces mêmes épidémiologistes estimaient que seule la démonstration de l'existence d'une transmission interhumaine imposerait des mesures préventives drastiques. Or on sait aujourd'hui qu'un médecin de Hongkong qui avait soigné l'enfant infecté – et décédé – en mai dernier est à son tour atteint sans avoir, pense-t-il, été en contact avec des volatiles. Pour le docteur Daniel Lavanchy, responsable du laboratoire de virologie de l'OMS, si l'existence d'une transmission interhumaine du virus est prouvée, *« le risque en apparaît peu élevé ». « Le virus ne possède pas les caractéristiques nécessaires pour se répandre parmi les populations »*, ajoute le docteur Lavanchy. C'est également l'opinion de Keiji Fukuda (CDC), qui estime que *« les risques de contamination entre humains sont faibles »*.

Les autorités de Hongkong avaient, dans un premier temps, décidé l'interdiction des importations de poulets en provenance de Chine continentale, interdiction qui restera en vigueur jusqu'à ce que les analyses confirment l'innocuité de ces volailles. En décidant cet abattage massif, les autorités espèrent éradiquer de manière définitive la source infectieuse. Les épidémiologistes enquêtent pour leur part afin de savoir si d'autres animaux ne pourraient pas être porteurs de ce virus. Si la situation actuelle n'est pas, selon les spécialistes de la grippe, *a priori* inquiétante, Il faut toutefois tenir compte de la propriété qu'ont les virus grippaux de muter aisément, la modification de leur patrimoine génétique pouvant leur conférer une très grande virulence vis-à-vis de l'espèce humaine. Il faut aussi savoir que Hongkong n'est pas actuellement dans une période saisonnière d'épidémie grippale, et qu'à ce titre, nul ne peut prévoir comment la situation va évoluer.

Jean-Yves Nau

« Nous ne pouvons pas faire autrement »

Tôt dans la matinée du 29 décembre, les commerçants du marché de Hung Hom – un immeuble de trois étages dans le district de Kowloon – avaient déjà procédé à l'abattage de leurs poulets. Des responsables de la santé, en blouse blanche, masque blanc et bottes noires, ont supervisé l'opération, les commerçants égorgeant les volailles avant de les jeter dans des bidons en acier et de les saupoudrer d'un puissant désinfectant. Les carcasses devaient être transportées dans des sacs en plastique pour des décharges disséminées dans le territoire, tandis que les sols des marchés souillés du sang des volatiles étaient lavés avec de puissants détergents. Selon un porte-parole du ministère de la santé, dans les fermes éleveuses, les volailles doivent être ramassées, mises dans des conteneurs en plastique et gazées au dioxyde de carbone. *« Nous avons pitié de ces volatiles exterminés. Mais nous ne pouvons pas faire autrement »*, a déclaré K. K. Lui, secrétaire adjoint à l'agriculture et à la pêche.

Le massacre d'Acteal provoque l'exode de milliers d'Indiens du Chiapas

Le maire PRI de Chenalho a été arrêté

MEXICO
de notre correspondant

L'arrestation et l'inculpation, samedi 27 décembre, de Jacinto Arias, maire de la commune chiapanèque où, lundi 22 décembre, quarante-cinq Indiens Tzotzils ont été massacrés, n'a surpris personne. Le nom du maire de Chenalho, soupçonné d'avoir fourni des armes et des véhicules aux assassins, avait en effet été cité à plusieurs reprises par les familles des victimes et par le prêtre français de ce village, Michel Chanteau, qui avait lui-même été menacé de mort par M. Arias, le mois dernier (*Le Monde* daté des 28-29 décembre).

Aux dires des responsables de l'enquête, qui font état de cinq témoignages concordants, le maire serait l'instigateur de la tuerie qui a également fait trente et un blessés parmi la population d'Acteal, un hameau situé dans la commune de Chenalho, à une cinquantaine de kilomètres de San Cristobal de Las Casas. M. Arias est un des caciques tzotzils de la région des hautes terres, désigné à la tête de la commune par le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), qui dirige le Mexique depuis soixante-huit ans. La guérilla zapatiste et le diocèse de San Cristobal l'accusent d'être à la tête d'un groupe *« paramilitaire »* lié au PRI, Mascara Roja (masque rouge).

Outre M. Arias, qui au cours de l'interrogatoire mené durant sa garde à vue, le 27 décembre, a nié toute participation au massacre, quarante-deux autres personnes, dont trois mineurs, ont été mis à la disposition des tribunaux. *« Nous irons jusqu'au fond des choses et nous ne céderons à aucune pression, quelles que soient les personnes impliquées »*, a tenu à affirmer le responsable de l'enquête, José Luis Ramos.

CONFLIT IDÉOLOGIQUE

Pour l'instant, les autorités judiciaires privilégient l'hypothèse selon laquelle la tuerie d'Acteal serait la conséquence de vieilles querelles familiales, aggravées par le conflit idéologique entre partisans et adversaires de la guérilla zapatiste. Les victimes, pour la plupart des femmes et des enfants, appartenaient en effet à l'organisation zapatiste Las Abejas (les abeilles).

Le chef de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), le « sous-commandant Marcos », a réfuté la version officielle. Dans un long communiqué, il reprend les accusations lancées quelques jours plus tôt contre le président Ernesto Zedillo, dont, cette fois, il ne cite pas le nom. *« Le gouvernement du Chiapas*, affirme-t-il, *a dirigé le crime d'Acteal, avec la complicité des autorités fédérales, en particulier des ministères de l'intérieur, de la défense et du développement social. (...) L'objectif était d'anéantir la base sociale de l'EZLN, constituée par les indigènes. (...) L'ordre d'en finir avec les rebelles est venu de très haut. »* Citant les informations recueillies par *« les services de renseignement de l'EZLN »*, Marcos assure que les assassins appartiennent à un groupe *« paramilitaire »* créé par le gouvernement et équipé par l'armée pour que *« les indigènes se fassent la guerre »*.

NÉGOCIATIONS INTERROMPUES

Le gouvernement a catégoriquement rejeté ces affirmations, accusant Marcos de *« se servir de la tragédie pour inciter à la haine »*. Quant au président Zedillo, il s'est à nouveau engagé, à l'issue d'une réunion avec les ministres de la défense, de l'intérieur et de la justice, à *« appliquer toute la rigueur de la loi »* aux responsables de la tuerie.

Alors que les négociations sont interrompues depuis seize mois à la suite d'un désaccord sur la portée de l'autonomie indigène, le président mexicain a réexprimé son souhait de parvenir à la paix au Chiapas par la voie du dialogue. Peu auparavant, plusieurs centaines de manifestants avaient protesté devant la résidence officielle du chef de l'Etat pour exiger la démission du ministre de l'intérieur et du gouverneur du Chiapas.

Les membres de la commission parlementaire, formée de représentants de tous les partis élus au Congrès, se sont rendus sur les lieux de la tragédie ainsi que dans les villages voisins, où ils ont pu assister à l'exode suscité par les récents événements. Zapatistes et antizapatistes ne voulant plus vivre ensemble dans les mêmes villages, chaque groupe fuit vers des lieux plus sûrs, à l'abri de possibles représailles du groupe adverse.

Déjà, en janvier 1994, quelque trente mille petits paysans terrorisés s'étaient lancés massivement sur les chemins de l'exode, fuyant les combats provoqués par l'insurrection zapatiste dans la forêt lacandone.

Bertrand de la Grange

Les Serbes radicaux de Bosnie paralysent une réunion du Parlement

SARAJEVO
de notre correspondant

Les ultra-nationalistes serbes se sont employés, samedi 27 décembre, à bloquer le fonctionnement du nouveau Parlement de la République serbe de Bosnie (l'une des deux entités formant, avec la Fédération croato-musulmane, la Bosnie-Herzégovine), obligeant le représentant de la communauté internationale à les menacer de sanctions.

Après dix heures de querelles de procédure sur l'ordre du jour, la nouvelle Chambre issue des élections législatives anticipées des 22 et 23 novembre derniers a en effet ajourné sa séance, au 12 janvier, sans parvenir à élire son président et ses deux vice-présidents, ni à établir un calendrier pour la formation du futur gouvernement. Les ultra-nationalistes du SDS (Parti démocratique serbe) – premier parti au Parlement mais qui n'y dispose plus de la majorité absolue – sont les principaux responsables du blocage de cette première séance. Dans un premier temps, ils en ont interdit la retransmission télévisée souhaitée, *« au nom de la transparence »*, par Biljana Plavsic, la présidente de la République serbe (RS), soutenue par la communauté internationale et dont le parti, l'Alliance populaire serbe, détient quinze sièges. Ils ont ensuite refusé tout partage du pouvoir. Exigeant la présidence du Parlement, ils ont également demandé les deux vice-présidences, pour eux et leurs alliés du Parti radical (extrême droite). Enfin, les ultra-nationalistes ont réfuté la candidature de Mladen Ivanic comme premier ministre du futur gouvernement. Cet économiste de 39 ans, jugé comme modéré, avait été proposé par Biljana Plavsic, l'ennemie du SDS. Or ce parti estime que ce poste lui revient de plein droit.

L'OMBRE DE RADOVAN KARADZIC

Supervisé par l'Allemand Hanns Schumacher, adjoint au haut représentant civil en Bosnie, la séance a tourné court et a creusé un fossé entre les ultra-nationalistes, hostiles aux accords de paix de Dayton, et les « modérés » de Mme Plavsic qui y sont favorables. Une nouvelle fois, l'ombre de Radovan Karadzic a pesé sur les débats. Inculpé pour crimes de guerre, l'ancien chef des Serbes de Bosnie a ordonné aux députés du SDS de *« tout faire pour empêcher la formation d'un gouvernement et de ne pas coopérer avec Mme Plavsic, une personne inféodée à l'Occident »*.

La communauté internationale misait sur cette nouvelle Assemblée pour faire redémarrer les institutions de la RS, en panne depuis que le conflit est ouvert entre « modérés » et ultra-nationalistes. Hanns Schumacher a rappelé aux députés que la conférence de Bonn sur le suivi des accords de paix avait élargi, début décembre, les pouvoirs de Carlos Westendorp. Le haut représentant est autorisé à prendre des mesures contraignantes. Usant de ce nouveau droit, Hanns Schumacher a énuméré une série de dix mesures que le Parlement serbe doit prendre dans un délai d'un mois. La livraison des criminels de guerre figure en bonne place, de même que le retour des réfugiés chez eux, et la libre circulation des individus et des biens. L'adjoint au haut représentant a menacé les élus serbes de sanctions si cette échéance n'était pas respectée, sans toutefois en dévoiler la nature.

Christian Lecomte

Un général conservateur prend la tête du Parti communiste vietnamien

Hanoï devrait subir en 1998 les effets de la crise économique

Le général Le Kha Phieu, 66 ans, a été nommé, vendredi 26 décembre, secrétaire général du Parti communiste vietnamien en remplacement de Do Muoi, âgé de 80 ans. Ce militaire conservateur serait plutôt en faveur d'un ralentissement du rythme des réformes économiques, à la différence du premier ministre et du président, tous deux partisans de la libéralisation à l'heure où le Vietnam risque d'être touché par la crise.

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les réorganisations de la direction du Parti communiste vietnamien sont toujours l'affaire de savants dosages entre des clans aux contours mal définis. L'élection, vendredi, du successeur de l'actuel secrétaire général Do Muoi, n'a pas échappé à la règle : le nouveau numéro un, Le Kha Phieu, dont la nomination devait être officiellement annoncé, lundi 29 décembre, est un militaire originaire du Nord, alors qu'une Assemblée nationale fraîchement élue avait porté, en septembre, à la présidence du pays un civil du centre, Tran Duc Luong, et à la tête du gouvernement un autre civil, le « Sudiste » Phan Van Khai.

Qu'un plénum du comité central réuni pour faire le point des questions économiques – et non un congrès du PC – ait procédé au remplacement de Do Muoi, âgé de quatre-vingts ans et fatigué, a constitué la principale surprise. Mais la promotion de Le Kha Phieu, un général de division de soixante-six ans qui dirigeait l'influent département des affaires politiques de l'armée populaire, préserve les intérêts des militaires et offre apparemment une garantie aux conservateurs, le président Luong et surtout le premier ministre Khai passant pour être favorables à une libéralisation économique susceptible de relancer une expansion qui s'essouffle.

Au terme de deux ans de difficiles négociations, la troïka qui a géré le Vietnam depuis 1991 (Do Muoi, Le Duc Anh et Vo Van Kiet ; moyenne d'âge : soixante-dix-sept ans) a donc cédé à une équipe plus jeune la charge de faire plonger le Vietnam dans le XXIe siècle. Mais il s'agit d'une transition sous surveillance : les trois anciens se retrouvent conseillers spéciaux du comité central du PC, dont l'âge moyen des dirigeants tourne désormais autour de soixante-trois ans. D'une troïka à la suivante, la direction communiste en reste donc à la méthode de la prise de décision par consensus.

Cette manière de procéder confirme que, même s'il est partagé, le mouvement communiste, qui avait amorcé l'ouverture du pays en 1986, est toujours tenté par une pause. « *Quand votre estomac est plein, vous devez vous arrêter de manger* », avait déjà résumé, le 20 novembre, Do Muoi, secrétaire général du PC, à des journalistes qui l'interrogeaient sur le rythme de la libéralisation. Les communistes devraient donc continuer d'afficher leur scepticisme à l'encontre des partisans de nouvelles réformes.

INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Si les donateurs du Vietnam se sont engagés, le 12 décembre à Tokyo, à accorder à Hanoï en 1998 une aide globale de 2,4 milliards de dollars, soit l'équivalent de l'enveloppe de 1997, cette décision s'est cependant accompagnée de fermes mises en garde. Selon la Banque mondiale, le taux de croissance s'est situé, en 1997, dans une fourchette de 7,5 % à 8,5 % (contre les 9,5 % prévus) et, faute de mesures de soutien, il pourrait n'être que de 5 % en 1998. Depuis deux ans, les investissements étrangers déclinent (5 milliards de dollars approuvés en 1997, contre 8,7 milliards en 1996).

Ce qui a fait dire à Lee Kuan Yew, le patriarche de Singapour, invité début décembre au Vietnam, que les investisseurs étrangers n'étaient pas venus pour « *reconstruire le Vietnam* » mais prenaient le risque d'y perdre « *leur capital en attendant que le gouvernement vietnamien leur offre des conditions leur permettant d'obtenir des retours équitables* ».

DÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE

La crise asiatique a eu, jusqu'à présent, des effets limités car le dong est une monnaie non convertible et n'a été, de facto, dévalué que de 10 %. Mais le Vietnam pourrait en subir les conséquences dès la nouvelle année. A eux seuls, la Corée du Sud, le Japon et Taïwan représentent le tiers des quelque 30 milliards de dollars d'investissements étrangers agréés depuis 1990. De son côté, Singapour est le premier investisseur, avec 5 milliards de dollars approuvés. Et tous ces pays se retrouvent au cœur de la crise ou à sa périphérie.

Les exportations vietnamiennes commencent, en outre, à se heurter à la concurrence de celles des pays voisins, désormais plus compétitifs à la suite de l'effondrement de leurs monnaies. La chute du baht (plus de 40 % par rapport au dollar depuis juillet) rend le riz thaïlandais, de meilleure qualité, très concurrentiel (Le Vietnam et la Thaïlande sont les deux premiers exportateurs mondiaux de riz). Le dong vietnamien est donc soumis à des pressions en faveur d'une dévaluation supplémentaire.

Enfin, l'aide internationale reconduite à Tokyo joue un rôle crucial dans le financement d'infrastructures indispensables. Or, si la crise régionale se prolonge, cette aide aura plutôt tendance à diminuer : tout en maintenant le montant attribué au Vietnam, le Japon vient de réduire de 10 % son aide globale à l'étranger. La Banque mondiale et le FMI font par ailleurs pression sur Hanoï pour forcer le Vietnam à réduire un secteur public dominant, déficitaire et subventionné. Ils veulent également que soient encouragés les investissements étrangers qui ont contribué à la prospérité de ces dernières années.

La réorganisation de la direction du PC semble toutefois refléter une volonté de préserver avant tout les équilibres à l'intérieur du parti. « *Si le FMI et la Banque mondiale émettent des demandes excessives,* avait encore dit Do Muoi fin novembre, *le Vietnam ne peut se permettre d'y répondre* », soulignant la primauté des questions liées à « *la souveraineté, l'indépendance et l'expansion des relations internationales* ». Les précédents laissent donc plutôt penser que le conservateur Le Kha Phieu ne se démarquera que progressivement de ce langage.

Jean-Claude Pomonti

Le Conseil d'Etat égyptien interdit l'excision

L'application de cet arrêté devrait toutefois se heurter à de sérieuses difficultés

LE CAIRE
de notre correspondant

L'excision est désormais interdite en Egypte. Le Conseil d'Etat a décidé, dimanche 28 décembre, qu'il était « *désormais interdit de pratiquer l'excision même en cas de consentement de la fille et des parents* ». Le Conseil d'Etat a assimilé l'excision à la mutilation corporelle, interdite par le code pénal, qui punit de trois ans de prison « *quiconque porte atteinte au corps humain sans nécessité médicale* ». « *Il n'y a donc pas lieu de voter une loi spéciale pour interdire l'excision* », a conclu la plus haute autorité juridique égyptienne.

Le 24 juin, des islamistes conduits par cheikh Youssef El Badri étaient parvenus à faire casser par un tribunal administratif du Caire un arrêté adopté le 17 juillet 1996 par le ministre de la santé, Ismaïl Sallam, interdisant l'excision dans tous les hôpitaux et dispensaires publics, ainsi que sa pratique par tout le personnel médical étatique. Cette pratique, selon les islamistes, était non seulement licite, mais recommandée par la *Sunna* (dires et actes du Prophète Mahomet). Mais le Conseil d'Etat en a jugé autrement et a donné raison au ministre de la santé qui avait interjeté appel.

JURISPRUDENCE ISLAMIQUE

« *L'excision n'est pas prévue par la jurisprudence islamique, car il n'y a rien dans le Coran qui l'autorise* », affirme le Conseil d'Etat dans un communiqué. La *sunna*, ajoute-t-il, ne prévoit non plus « *aucune sentence ou appréciation catégorique en faveur de l'excision* », laquelle n'a rien à voir avec la religion, puisque, fait valoir le Conseil d'Etat, « *c'est une coutume qui s'est enracinée bien avant l'apparition du judaïsme, du christianisme et de l'islam* ». Les adversaires de l'excision affirment que les islamistes se basent sur des *hadith* (dires du Prophète) apocryphes. Une seule exception est tolérée par la décision sans appel du Conseil : « *la nécessité médicale* », certifiée par un rapport du chef du service de gynécologie d'un hôpital.

Cette défaite des islamistes est naturellement interprétée comme une victoire par les partisans de l'interdiction de la mutilation sexuelle, dont l'Organisation égyptienne des droits de l'homme (OEDH). Cette dernière avait intenté un procès à l'ancien cheikh d'El Azhar, la plus haute autorité de l'islam sunnite, qui avait émis en octobre 1994 une *fatwa* (décret religieux) autorisant l'excision.

La décision du Conseil d'Etat met un terme à une longue polémique juridico-politique, qui avait commencé en 1959 avec l'arrêté ministériel N 74, interdisant aux non médecins de pratiquer l'excision. L'actuel grand imam d'El Azhar, cheikh Mohamad Sayyed Tantaoui, avait relancé le débat en affirmant que rien en islam n'empêchait l'interdiction de l'excision, si les médecins jugeaient la pratique « *nocive à la santé* ».

L'arrêté du Conseil d'Etat sera toutefois très difficile à appliquer. La coutume de l'excision est profondément ancrée chez la majorité des Egyptiens, qu'ils soient musulmans ou chrétiens : 97 % d'après une étude gouvernementale, dont le sérieux est mis en doute par ceux qui s'opposent à l'excision. Autre problème : 60 % des excisions sont pratiquées dans l'intimité du domicile par des barbiers. Les filles n'ayant généralement pas leur mot à dire, on voit mal qui irait dénoncer l'opération à la police.

Même la campagne anti-excision que se propose de lancer le ministère de la santé après la décision du Conseil d'Etat risque d'avoir peu d'effet. Une étude a en effet démontré que l'éducation ne réduisait pas vraiment la pratique de l'excision. En fait, les riches, quel que soit leur niveau d'éducation, sont la catégorie sociale qui pratique le moins l'excision, dans la mesure où ils sont peu sensibles aux pressions sociales. Or le tiers des Egyptiens vit en dessous du seuil de pauvreté. Il faudra peut-être attendre une amélioration des conditions de vie pour voir l'excision sérieusement reculer.

Alexandre Buccianti

Youssef Chahine à Bagdad

Une délégation égyptienne, comprenant plusieurs artistes, dont le réalisateur Youssef Chahine, est arrivée dimanche 28 décembre à Bagdad, pour manifester sa solidarité avec les Irakiens, victimes des sanctions imposées par l'ONU. « Nous apportons les signatures d'un million d'Egyptiens qui expriment leur soutien à l'Irak », a dit Youssef Chahine, qui a été récompensé cette année au Festival de Cannes pour l'ensemble de son œuvre. « Nous sommes là pour les enfants irakiens. (...) Nous voulons voir ce qui se passe ici », a déclaré l'actrice Raghda.

La délégation, qui comprend entre autres le secrétaire général de l'Organisation égyptienne des droits de l'homme, Mohamad Moumib, et l'écrivain Naoual El Saadaoui, présidente de l'Association des femmes égyptiennes, a acheminé 2,5 tonnes de médicaments et de cadeaux pour les enfants irakiens. Elle prévoit de se rendre dans les hôpitaux et sur les sites civils qui ont été bombardés lors de la guerre du Golfe en 1991.

Trois extrémistes islamistes condamnés à mort au Caire

LE CAIRE
de notre correspondant

La Haute Cour de sécurité de l'Etat du Caire a condamné à mort, samedi 27 décembre, trois membres de l'organisation extrémiste musulmane Djamaa islamiya, dont deux par contumace. Le verdict est sans appel. Ce sont les premières peines capitales prononcées à l'encontre d'extrémistes musulmans depuis le massacre de Louxor perpétré par la Djamaa islamiya, qui avait coûté la vie, le 17 novembre, à 58 touristes, 2 policiers et 2 civils. Un des membres du commando extrémiste qui a exécuté la tuerie a, par ailleurs, été identifié par la police. Il s'agit d'un étudiant d'une annexe à Assiout de l'université El Azhar, la grande université de l'islam sunnite. C'est le cinquième membre du commando identifié.

La sentence de la Haute Cour de sécurité de l'Etat est d'autant plus symbolique qu'elle jugeait 33 islamistes pour une série d'attentats perpétrés il y a cinq ans. Les opérations avaient fait 26 morts, dont trois généraux de police, et 35 blessés, dont cinq experts roumains travaillant dans une cimenterie d'Assiout, l'un des fiefs islamistes de Haute-Egypte. La Haute Cour de sécurité de l'Etat a rarement prononcé, jusqu'à présent, des condamnations à mort. Sur les 101 peines capitales infligées aux extrémistes musulmans depuis six ans, 96 ont été le fait de tribunaux militaires.

GUERRE SANS MERCI

Le verdict de samedi reflète la détermination du gouvernement égyptien, réaffirmée par le président Moubarak, de mener une guerre sans merci aux extrémistes musulmans quel qu'en soit le prix. En effet, la Djamaa islamiya avait menacé de se venger si le gouvernement ne suspendait pas sa répression. La réponse du Caire aux menaces a été un durcissement des mesures policières et judiciaires. Jeudi 25 décembre, le premier ministre, Kamal El Ganzouri, en sa qualité de commandant militaire délégué, a ratifié 5 peines de mort contre 3 membres de la Djamaa et 2 apparentés. Ces derniers sont les deux frères coupables de l'attentat contre un car touristique devant le musée archéologique du Caire, qui avait coûté la vie à 9 touristes allemands le 18 septembre.

Par ailleurs, la chasse à l'extrémiste qui se déroulait jusqu'à présent en Haute-Egypte s'est étendue au delta. 42 personnes soupçonnées d'appartenir à la Djamaa islamiya ont été appréhendées au nord de l'Egypte. Selon la police, il s'agirait de « *terroristes qui ont fui l'étau des forces de sécurité au sud du pays* ». Enfin, 11 autres islamistes accusés d'appartenir à la Djamaa islamiya, arrêtés eux aussi dans le delta, ont été déférés devant le parquet de la sécurité de l'Etat.

A. B.

Les clandestins kurdes de l'« Ararat » accueillis dans des centres de Calabre

CATANZARO. 835 immigrés clandestins kurdes, dont 73 femmes et 104 mineurs, ont été hébergés dans quatre centres d'accueil de la région de Catanzaro, en Calabre, après que le navire qui les transportait, l'*Ararat*, se fut échoué sur la côte adriatique dans la nuit du 26 au 27 décembre. Tous les clandestins sont des Kurdes, de nationalité turque ou irakienne. La police a indiqué qu'aucun d'entre eux n'a présenté de demande pour bénéficier du statut de réfugié.

En mai, quand 300 Kurdes avaient débarqué en Calabre, plus de 100 avaient demandé à bénéficier de ce statut, mais seulement 8 avaient reçu une réponse positive. La loi italienne accorde quinze jours aux clandestins pour quitter le territoire. Beaucoup cherchent alors à gagner la France ou l'Allemagne. Près de 3 000 Kurdes ont été interpellés en Italie depuis le début de l'année. Selon les autorités italiennes, la mafia gère ce lucratif trafic humain. Les clandestins de l'*Ararat* ont ainsi indiqué qu'ils avaient payé entre 3 000 et 3 500 dollars chacun pour embarquer sur le navire. – *(AFP.)*

La Cour constitutionnelle turque doit statuer sur le parti islamiste

ANKARA. L'ancien premier ministre Necmettin Erbakan a vigoureusement critiqué, dimanche 28 décembre, la procédure judiciaire engagée contre le Parti de la prospérité (Refah, islamiste), affirmant qu'une dissolution éventuelle de sa formation constituerait « *une honte pour la Turquie* ». Une décision de la Cour constitutionnelle, dont les débats se sont ouverts au mois de mai, est attendue dans les jours prochains.

L'accusation reproche au Parti de la prospérité d'avoir tenté d'en finir avec le caractère laïque de la Turquie. « *Si les normes judiciaires habituelles sont respectées, le Refah ne peut pas être dissous,* a déclaré M. Erbakan. *Mais en tout état de cause, le procès du Refah constitue une honte pour la Turquie.* » Necmettin Erbakan était devenu en juin 1996 le premier premier ministre islamiste depuis la fondation de la République, en 1923. Son mandat a été marqué par une lutte sourde avec l'armée, qui l'accusait de favoriser la montée du fondamentalisme. Il avait démissionné en juin 1997. – *(AFP.)*

Un dissident chinois meurt dans des circonstances « suspectes »

HONGKONG. Un dissident chinois est mort dans « *des circonstances très suspectes* » après avoir disparu le 19 décembre, a affirmé dimanche 28 décembre une association de défense des droits de l'homme. Yu Zou, trente-deux ans, un étudiant actif dans le mouvement pour la démocratie en 1989, est, selon la version officielle, mort dans un accident de voiture dans le sud de la Chine. Mais un communiqué publié par le bureau hongkongais du Centre d'information pour les droits de l'homme précise qu'un policier se trouvait dans la voiture que M. Yu conduisait. « *Nous trouvons ces circonstances très suspectes. Pourquoi les autorirtés n'ont-elles pas informé tout de suite sa famille ou la société pour laquelle il travaillait ?* », a déclaré Frank Lu, porte-parole de l'association dans l'ancien territoire britannique. M. Yu avait passé deux ans en prison pour avoir collé des affiches demandant un réexamen de la version officielle du massacre de la place Tiananmen, avant d'être libéré en 1994. Juste après la répression du mouvement pro-démocratie des étudiants, Yu Zou avait été arrêté puis relâché, mais chassé de l'université. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **KENYA : les bureaux de vote** ont ouvert leurs portes, lundi 29 décembre, pour les deuxièmes élections pluralistes organisées depuis l'accession du pays à l'indépendance en 1963. Les électeurs sont appelés à désigner un président et à renouveler le Parlement et les conseils locaux. Daniel arap Moi, au pouvoir depuis dix-neuf ans et âgé de soixante-treize ans, devrait obtenir un nouveau mandat présidentiel de cinq ans. Les élections ont été précédées de violences politico-ethniques cet été dans la région de Mombasa, la deuxième ville du pays. – *(Reuters.)*

■ **DJIBOUTI : le gouvernement** a été remanié, dimanche 28 décembre, par le président Hassan Gouled Aptidon, à la suite du scrutin législatif du 19 décembre remporté par la coalition au pouvoir. Le premier ministre Barkat Gourad Amadou conserve ses fonctions. Trois nouveaux ministres font leur entrée au gouvernement (intérieur, économie et finances, transports et télécommunications). – *(AFP.)*

■ **ZAMBIE : l'ancien président Kenneth Kaunda**, soixante-treize ans, qui entamait lundi 29 décembre son cinquième jour de grève de la faim pour protester contre son arrestation, serait très affaibli, selon l'opposition zambienne. Lusaka n'a toujours pas donné les motifs de la détention du « *père de la Nation* » zambienne. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne réclament sa libération, tandis que des initiatives ont également été prises par la Libye, l'Afrique du Sud, la Tanzanie et le Zimbabwe. – *(Reuters.)*

■ **ALGÉRIE : trente-sept villageois** ont été égorgés dans la nuit de samedi à dimanche, notamment près de Mascara (400 km au sud-ouest d'Alger) et près de Chlef (200 km au sud-ouest d'Alger), dans des massacres attribués à des groupes islamistes armés, rapporte lundi 29 décembre la presse algérienne. Par ailleurs, vingt et une personnes appartenant à trois familles ont été assassinées à coup de hache dans la nuit de vendredi à samedi dans un village près de Médéa (80 km au sud d'Alger), où les attaquants ont incendié les maisons des victimes, selon la presse. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : les autorités** ont annoncé, dimanche 28 décembre, que les quantités de lait distribuées aux enfants seront réduites le mois prochain à cause de retards dans l'application de l'accord « *pétrole contre nourriture* ». Cet accord reconduit en décembre permet théoriquement à l'Irak, frappé par un embargo pétrolier, de vendre du brut pour 2 milliards de dollars par semestre. – *(AFP.)*

■ **IRAN : le président Mohamad Khatami** a commencé, dimanche 28 décembre, une visite officielle au Turkménistan. Il s'agit de sa première visite à l'étranger depuis son élection, en mai. Parallèlement à ce voyage, l'Iran, la Turquie et le Turkménistan ont engagé samedi « *d'ultimes discussions* » sur un projet de transfert de gaz turkmène vers l'Europe, via l'Iran et la Turquie. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : le Parti travailliste** a désigné un nouveau secrétaire général, Raanan Cohen, en remplacement de Nessim Zvilli. M. Cohen aura cependant peu d'influence sur le parti que contrôle étroitement le chef travailliste Ehud Barak. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : l'ancien président** afghan Burhanuddin Rabbani a proposé, samedi 27 décembre, aux talibans au pouvoir à Kaboul, un cessez-le-feu pendant le mois saint du Ramadan ainsi que la création d'une commission de dignitaires religieux de haut rang. M. Rabbani, chassé du pouvoir en septembre 1996, s'est entretenu pendant trois jours avec les autorités pakistanaises et a estimé que le Pakistan devrait persuader les talibans de choisir la voie de la négociation, « *car il ne peut y avoir de solution militaire* ». – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

OUTRE-MER 1998 devrait être l'année d'un référendum sur l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie. C'est ce que prévoient les accords de Matignon, négociés en 1988, sous l'égide de Michel Rocard, après le drame de la grotte d'Ouvéa. Mais le gouvernement, comme la plupart des dirigeants locaux, espère qu'un accord sera trouvé, permettant d'éviter une solution trop tranchée. ● LA DIVISION du FLNKS ne fait que s'accentuer de jour en jour, une partie de ses animateurs refusant de s'enfermer dans le *« préalable minier »* mis en avant par les responsables actuels du mouvement indépendantiste, qui refusent toute négociation tant qu'ils n'auront pas obtenu entière satisfaction de la part d'Eramet. ● UNE PREMIÈRE réunion a eu lieu, lundi 29 décembre, à Nouméa, entre le RPCR, le mouvement anti-indépendantiste, et des dissidents du FLNKS, pour arrêter un calendrier de négociation.

Des dissidents du FLNKS commencent à discuter avec les anti-indépendantistes

Le Front de libération nationale kanak socialiste de Nouvelle-Calédonie est de plus en plus divisé. Les plus modérés de ses dirigeants récusent le « préalable minier » maintenu par les responsables officiels. Le député RPR Jacques Lafleur profite de ces désaccords

LE RÉFÉRENDUM prévu, en 1998, par les accords de Matignon sur la Nouvelle-Calédonie aura-t-il lieu ? A deux jours de l'année explicitement fixée, par la loi référendaire du 9 novembre 1988, pour l'organisation de ce scrutin d'autodétermination, tous les scénarios sont possibles.

Suspendues depuis avril 1996 au règlement du *« préalable minier »* présenté par le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), les négociations politiques sur l'avenir institutionnel du territoire demeurent toujours incertaines. Bien que le conseil d'administration du groupe Eramet – dont l'Etat détient 55 % du capital – ait approuvé, le 16 décembre, *« les grandes lignes »* du protocole d'accord, élaboré sous l'autorité du gouvernement, sur le partage des gisements de nickel, la direction du FLNKS a considéré, contre toute attente, que toutes les conditions n'étaient pas encore réunies pour lever le *« préalable minier »* (*Le Monde* daté 21-22 décembre). Elle en a profité pour repousser, une nouvelle fois, la réunion du congrès du mouvement indépendantiste, qui devait procéder à de nécessaires clarifications internes avant la reprise des négociations politiques à Paris. Depuis, chacun s'enferme dans ses positions.

Dans un communiqué en date du 23 décembre, le porte-parole du bureau politique du FLNKS, Victor Tutugoro, mettait ainsi en parallèle les *« quatre jours »* qui avaient été nécessaires pour parvenir à la signature des accords de Matignon, le 26 juin 1988, et les *« deux ans de tergiversations »* qui viennent de s'écouler. *« Comment faire croire aux Calédoniens que l'on peut engager les discussions sur l'avenir institutionnel alors qu'on est incapable de régler une simple opération de rééquilibrage ? »*, s'interrogeait-il. La Société minière du Sud-Pacifique, contrôlée par la province Nord (à majorité indépendantiste), et son associé canadien, Falconbridge, pour le projet d'une nouvelle usine de traitement du nickel, *« ont entériné dans leur globalité les documents proposés par le gouvernement, ce que refuse Eramet, l'opérateur de l'Etat »*, expliquait encore le responsable indépendantiste.

En fait, Eramet attend surtout, pour contresigner le protocole, de connaître le montant de la soulte qui doit lui être versée par l'Etat en compensation de l'échange des massifs de Poum et de Koniambo. Or l'évaluation de cette indemnité demandera plusieurs mois, alors que l'intention du médiateur nommé par le gouvernement, Philippe Essig, était de mettre en œuvre le protocole d'accord dès le 1er janvier.

Considérant que l'accord donné par le conseil d'administration d'Eramet était suffisant, plusieurs dirigeants indépendantistes ont, au contraire, décidé de se constituer en *« comité de coordination »* et d'engager, sans plus tarder, des discussions avec le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, anti-indépendantiste). Cette initiative, prise avec l'assentiment du président du RPRC, le député (RPR) Jacques Lafleur, pose ouvertement la question de l'unité du FLNKS et de sa représentativité. Elle ne peut qu'embarrasser le gouvernement.

Déjà, en 1996, la publication dans *Le Figaro*, sous la signature d'Alain Peyrefitte, d'un document de travail reconnaissant à la Nouvelle-Calédonie *« une identité propre au sein de l'ensemble français »* avait provoqué l'éclatement de l'équipe de négociation du FLNKS. Deux des signataires de ce document, François Burck, alors président de l'Union calédonienne (UC), et Léopold Jorédié, président de la province Nord, avaient, peu après, été écartés de la direction du mouvement indépendantiste. Ils réapparaissent aujourd'hui, dans le *« comité de coordination »*, aux côtés de Raphaël Mapou, considéré comme le numéro deux du Parti de libération kanak (PALIKA), et de deux dirigeants de petites formations non membres du Front. *« Le FLNKS n'est plus un outil de combat politique. Il est devenu un industriel qui discute d'affaires minières. Il doit reprendre la place et le rôle qui lui reviennent. En attendant, et face à sa carence, nous nous substituons à lui »*, a expliqué M. Jorédié.



MINI-COUP D'ÉTAT INTERNE

Devant ce qui s'apparente à un mini-coup d'Etat interne au FLNKS, la première réaction des élus indépendantistes a été empreinte de beaucoup de prudence. Interrogé par *Le Monde*, Richard Kaloï, président du groupe du FLNKS au congrès du territoire et premier vice-président de l'UC, a dénoncé *« une nouvelle opération menée par Jacques Lafleur, qui dit vouloir en face de lui un FLNKS fort, mais qui ne cesse de tenter de le déstabiliser »*. *« L'opération ressemble à une nouvelle "opération* Figaro*" visant à faire émerger une fois encore les mêmes interlocuteurs. »* Pour sa part, le successeur immédiat de Jean-Marie Tjibaou à la présidence du FLNKS, Paul Néaoutyine, s'est contenté de réclamer, lundi à Nouméa sur Radio-Djido, la réunion d'un congrès du front indépendantiste et la reprise de négociations politiques, en précisant qu'il ne voulait *« pas ajouter à la cacophonie actuelle »*. Deux réunions étaient prévues, lundi 29 et mardi 30, au niveau de l'Union calédonienne puis du FLNKS, pour répondre à l'appel des dissidents du *« comité de coordination »*.

La stratégie de contournement de la nouvelle équipe de direction de l'UC entreprise par M. Lafleur se fonde sur la lassitude de nombreux Calédoniens, qui déplorent que trop de temps ait été perdu dans la recherche d'une *« solution consensuelle »*. Le « patron » de la communauté d'origine européenne a aussi enregistré avec satisfaction l'invitation lancée par Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, aux partenaires des accords de Matignon, pour organiser une rencontre à Paris *« dans la deuxième quinzaine de janvier »*. Pour autant, le gouvernement n'est pas dupe : le conseiller technique pour l'outre-mer du premier ministre, Alain Christnacht, et le directeur du cabinet de M. Queyranne, Thierry Lataste, qui ont, l'un et l'autre, été en poste à Nouméa, savent à quel point il serait dangereux de jouer avec les divisions des indépendantistes.

Les plus radicaux d'entre eux redoutent toutefois que la finalisation de l'accord intervenu à la mi-décembre ne permette au gouvernement d'utiliser cet ultime moyen de pression pour privilégier, sur le plan politique, une solution institutionnelle voisine d'un simple statut d'autonomie interne.

Franck Madœuf (à Nouméa) et Jean-Louis Saux

Les composantes du FLNKS

Le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) est composé de quatre formations, de taille très inégale.

● **L'Union calédonienne (UC)** : c'est la composante la plus importante et la plus ancienne. Elle s'est radicalisée depuis l'élection, en novembre 1996, de Bernard Lepeu à la présidence, en remplacement de François Burck, qui avait lui-même succédé à Jean-Marie Tjibaou, assassiné le 5 mai 1989.

● **Le Parti de libération kanak (Palika)** : il est animé principalement par Paul Néaoutyine, maire de Poindimié et ancien président du FLNKS, et par Raphaël Mapou.

● **L'Union progressiste mélanésienne (UPM)** : elle est animée par Victor Tutugoro, actuel porte-parole du FLNKS.

● **Le Parti socialiste de Kanaky (PSK)** : il est très minoritaire. Plusieurs de ses animateurs, d'origine métropolitaine, sont très proches de Bernard Lepeu.

● **Le Rassemblement démocratique océanien (RDO)** : cette cinquième composante, qui représente les intérêts de la communauté wallisienne, est simplement considérée comme associé.

Le FLNKS est présidé par Roch Wamytan, lui-même membre de l'UC. Il est dirigé par un bureau politique de douze membres. La représentation des petites formations y est d'autant plus forte que le Palika, en désaccord avec le maintien du *« préalable minier »*, n'y siège plus depuis cet été. Il compte au total dix-sept élus au congrès du territoire sur un total de cinquante-quatre. Il gère une des trois provinces, celle du Nord, présidée par Léopold Jorédié (UC).

Bien que non membre du FLNKS, Libération kanak socialiste (LKS) avait été associé en la personne de Nidoish Naisseline, actuel président de la province des Iles, à la signature des accords de Matignon, le 26 juin 1988, sur la demande expresse de Jean-Marie Tjibaou. La troisième province, celle du Sud, est présidée par Jacques Lafleur, député RPR.

Les Calédoniens refusent l'installation de boat people chinois

NOUMÉA
de notre correspondant

Le haut-commissaire de la République, Dominique Bur, a été clair et net. Le 20 décembre, à son retour de Paris, il a déclaré : *« La décision de principe a été prise de reconduire hors du territoire national »* les 110 boat people chinois arrivés sur l'île il y a six semaines. Le Collectif d'urgence humanitaire (CDUH) du territoire, qui regroupe dix-huit associations humanitaires, dont la Croix-Rouge et le Secours catholique, a dénoncé une *« décision accablante »* et rappelé que la France est signataire de la convention des Nations unies sur le droit d'asile. Il a écrit immédiatement au chef de l'Etat, lui demandant *« de donner sans délai les instructions »* pour surseoir à toute décision administrative *« tant que ne seront pas déposées et examinées, dans le cadre précis de la loi, les requêtes individuelles »*. Dans un communiqué commun, les trois loges maçonniques représentées en Nouvelle-Calédonie (le Grand Orient de France, le Droit humain et la Grande Loge de France) emboîtent le pas à ce comité.

Ces 110 personnes – 69 hommes, 21 femmes, 19 enfants et un nouveau-né – étaient arrivées en Nouvelle-Calédonie sur deux bateaux de pêche, les 5 et 13 novembre, après deux mois de navigation le long de l'Indonésie et des côtes australiennes ; dépourvues de papiers d'identité, elles sont, semble-t-il, originaires de la province de Hainan, dans le sud de la Chine. Nourris et soignés par les pouvoirs publics, en collaboration avec le CDUH, les clandestins, placés en rétention administrative dans une ancienne caserne de gendarmes mobiles près de l'aéroport international à cinquante kilomètres de Nouméa, posent un problème jusque-là inédit puisque la législation française sur le droit d'asile n'a pas été étendue à la Nouvelle-Calédonie.

Leur débarquement avait déclenché de très nombreuses réactions hostiles (*Le Monde* du 19 novembre), d'autant que les autorités avaient indiqué, alors que le second bateau n'avait pas encore touché terre, que différents éléments laissaient à penser qu'*« il s'agit d'une même expédition préparée de longue date »*, et qu'*« une filière d'immigration clandestine tente de se mettre en place »*.

TÉMOIGNAGES DE VIOLENCES

Il n'en fallait pas plus, en cette période ultrasensible, pour cristalliser bien des craintes. Dans un premier temps, tous les partis et syndicats locaux – de la droite aux indépendantistes – demandèrent le rapatriement des boat people chez eux et réclamèrent que l'immigration passe sous la compétence du territoire. *« La Nouvelle-Calédonie,* déclara le FLNKS, *ne peut et ne veut être la base avancée de la politique humanitaire de la France dans le Pacifique. »*

Très rapidement, le *« non aux boat people »* évolua vers une dénonciation par les organisations indépendantistes de l'*« immigration »* de métropolitains en Calédonie *« de nature à troubler un équilibre politique, économique et social délicat »*. Un collectif *« contre l'immigration et pour la défense de l'emploi local »*, regroupant notamment deux des quatre composantes du FLNKS, a depuis organisé deux marches de protestation à Nouméa.

Le CDUH continue de collecter et de traduire les récits des clandestins, destinés à accompagner leur demande d'asile. C'est une longue liste détaillée de persécutions religieuses et politiques, de violences, viols, arrestations abusives, tortures systématiques, corruption et avortements forcés, parfois à sept mois de grossesse pour les femmes qui ne respectent pas la politique de l'enfant unique. Le soir de Noël, vingt-sept de ces boat people ont été examinés par un groupe de Médecins du monde et d'experts auprès des tribunaux. Quinze d'entre eux présentaient des lésions qui peuvent correspondre aux témoignages de violences recueillis.

« Pas d'amalgame !, tonne André Carlier, l'un des responsables du CDUH, *il faut dissocier l'appel au secours de gens en danger de mort des problèmes de compétence en matière d'immigration et d'emploi, dont nous comprenons qu'ils inquiètent les Calédoniens. Porter secours à ces gens qui ne sont pas des réfugiés économiques, mais qui risquent leur vie, doit être notre réflexe, dans la tradition d'accueil mélanésienne, polynésienne et européenne. »*

F. Ma.

Jacques Lafleur annonce une visite de Jacques Chirac

Le député (RPR) et président du RPCR, Jacques Lafleur, a cru pouvoir annoncer, lundi 29 décembre sur RFO, une visite officielle du président de la République, en juillet prochain, en Nouvelle-Calédonie. Voilà longtemps que Jacques Chirac espère se rendre sur le territoire, où il n'a pas séjourné depuis août 1986, dans les premiers mois de sa cohabitation avec François Mitterrand ; il y avait prêché la conciliation entre les communautés calédoniennes.

Avant la dissolution de l'Assemblée nationale au printemps, il était entendu que le président de la République pourrait se rendre en Nouvelle-Calédonie en mai 1998, pour l'inauguration de l'important centre culturel Jean-Marie-Tjibaou, en cours de construction à Nouméa. La venue de Jacques Chirac est toutefois conditionnée par l'avancée du dialogue sur l'avenir institutionnel du territoire.

Une première réunion d'une heure et demie

NOUMÉA
de notre correspondant

Dans la pleine chaleur de l'été austral, une première réunion de plus d'une heure et demie entre le RPCR et le « Comité de coordination des indépendantistes pour les négociations », en rupture avec le FLNKS, a eu lieu, lundi 29 décembre, au siège du Congrès du territoire. La présence de Jacques Lafleur à la tête de la forte délégation du RPCR indiquait toute l'importance que le député RPR souhaite donner à cette première prise de contact officielle, qui avait pour but de fixer une méthode de travail et un calendrier de discussions.

A la sortie, au nom du Comité, Raphaël Mapou, du Palika, a indiqué que les deux partenaires *« rendraient leur copie »* en mars prochain à la population calédonienne. *« Il s'agit de lancer une dynamique de discussions,* a-t-il expliqué, *car nous avons perdu trop de temps. Il faut fixer ce que doit être l'avenir du pays. On ne peut pas tous les ans, tous les cinq ans ou tous les dix ans mettre en cause ce que l'on a construit. »* Le Comité indépendantiste souhaite, par ailleurs, la venue à Nouméa, d'ici à la fin du mois de janvier, du secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, *« pour que tous les partenaires de ce travail de longue haleine se voient sur le territoire »*.

« MATURITÉ POLITIQUE »

Le député Pierre Frogier, au nom du RPCR, a jugé la réunion *« intense »* et exprimé sa *« grande satisfaction »* d'avoir *« un partenaire crédible et représentatif »*. Il a rappelé que son mouvement était demandeur de telles discussions *« depuis des années »*. *« Ce n'est pas une union de circonstance,* a-t-il indiqué, *car chacun est décidé à aller jusqu'au bout de cette démarche »*. M. Frogier a annoncé qu'une première réunion de travail aurait lieu le 13 janvier au congrès du territoire entre les deux partenaires.

Pour sa part, Nidoish Naisseline, président de la province des Iles, notait avec satisfaction, à l'issue de la réunion, qu'*« à la différence des accords de Matignon, dont le processus avait été enclenché depuis la métropole, cette fois-ci, c'est nous qui prenons l'initiative »*. Ce cosignataire des accords de Matignon de 1988 y voit *« un signe de maturité politique des élus calédoniens »*.

Pour sa part, RRB, la radio de Jacques Lafleur, qui présentait, dès le 24 décembre, cette reprise des discussions comme *« un merveilleux cadeau de Noël »*, rend compte fidèlement de tous les messages de soutien de *« comités locaux »* indépendantistes de la brousse et des îles.

F. Ma.

L'élection de conseillers prud'homaux proches du FN est invalidée à Nice

LE TRIBUNAL d'instance de Nice a, vendredi 26 décembre, annulé les résultats des sections commerce et activités diverses du conseil des prud'hommes de Nice, que la CGT avait contestés. Le jugement fait état de l'illégalité de la liste CFNT qui avait, le 10 décembre, obtenu trois élus. Le juge a estimé qu'il y a *« une implication trop évidente du FN dans le logo CFNT »*. *« De plus, la CFNT met en avant la défense du monde du travail français (...). On peut y voir la préférence nationale, ce qui est contraire à l'article 6 de la convention européenne des droits de l'homme »*, a-t-il ajouté. Estimant que *« la CGT* [est] *la courroie de transmission du PCF »*, Me Frédéric Hentz, avocat de la CFNT, a déclaré qu'*« on ne voit pas pourquoi ce qui n'est pas légal pour le FN le serait pour le PCF »*, et il se serait pourvu en cassation. – *(AFP.)*

■ **PARLEMENT : Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, soupçonne l'opposition de se** *« refaire du muscle »* sur le dossier de l'immigration et critique sa pratique de l'*« obstruction »*, dans un entretien accordé au *Journal du dimanche* du 28 décembre. *« Cela cache certaines connivences avec le FN »*, affirme-t-il. Interrogé sur une éventuelle réforme du mode d'élection des sénateurs, il répond que cette question *« n'est pas à l'ordre du jour »*, tout en ajoutant qu'il est *« légitime »* de se poser la question de la représentativité du Sénat.

هكذا من الاهل

BANLIEUES Huit voitures ont été brûlées, dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 décembre, dans l'agglomération de Strasbourg. Quatre véhicules avaient déjà été incendiés pendant la nuit de Noël. ● DEPUIS le début des années 90, ce phénomène est devenu une spécialité de l'agglomération strasbourgeoise. En 1996, quatre cents voitures ont été incendiées et le nombre devrait s'élever à cinq cents en 1997. ● ALORS que le chômage touche 9 % de la population active dans le centre de la ville, il atteint 15 %, voire 30 % dans les faubourgs, et 33 % à Neuhof. Dans ce quartier, 60 % des comptes bancaires ne remplissent pas les critères de solvabilité. ● DES JEUNES des cités défavorisées ont passé une journée au tribunal de Bobigny *lors de leurs vacances de Noël.* Ils ont « joué » des procès en compagnie d'avocats et de magistrats pour mieux comprendre le fonctionnement de la justice.

Le rituel des voitures incendiées s'étend dans les quartiers de Strasbourg

En 1997, près de cinq cents véhicules ont été brûlés dans les quartiers difficiles de l'agglomération alsacienne, où le chômage touche 15 %, voire 30 % de la population active. Quatre cents policiers et deux cents sapeurs-pompiers ont été mobilisés pour la nuit de la Saint-Sylvestre

STRASBOURG
de notre correspondant régional

En quelques années, Strasbourg a acquis l'image d'une ville dont le sport favori, parmi les jeunes, est d'incendier les voitures. Au cours de l'année 1995, quatre cent cinquante-deux véhicules ont été brûlés ; en 1996, le chiffre s'est élevé à quatre cents. Les autorités, qui s'attendent à un record proche de cinq cents véhicules en 1997, s'apprêtent à mobiliser quatre cents policiers et deux cents sapeurs-pompiers pour la soirée du 31 décembre dans la capitale alsacienne et sa proche banlieue.

Le phénomène est apparu au début des années 90. Le scénario classique commence par le vol d'une voiture par plusieurs jeunes, le plus souvent mineurs, suivi d'un « rodéo » dans le quartier et d'un incendie au centre de la cité HLM. Au Neuhof, l'un des quartiers difficiles de Strasbourg, il y a même un emplacement appelé l' « auto-grill ». La phase rituelle de l'opération et l'intervention des pompiers et des policiers sont suivis par les parents à leur fenêtre. *« Comme s'ils étaient heureux que leurs fils fassent venir les autorités pour qu'elles constatent leur situation, leur misère, et qu'elles entreprennent quelque chose »*, commente un policier.



La plupart des jeunes « caïds » finissent par être appréhendés. Quarante-cinq jeunes ont été arrêtés en 1995 et trente et un en 1996. Ils sont parfois écroués, mais les durées d'incarcération sont très courtes en raison de leur jeune âge. Derrière la folle errance de ces jeunes de quartiers défavorisés – *« C'est désespéré pour 95 % d'entre eux »*, estime Claude Siron, colonel des pompiers de Strasbourg –, se cachent parfois des trafics lucratifs. Avant de brûler les véhicules, certains jeunes s'installent désormais dans un coin discret de la cité pour prélever des pièces sur les véhicules dérobés. *« C'est la première fois qu'il manque un capot à une voiture incendiée »*, constatait un policier lors d'un récent week-end chaud.

La moitié des voitures incendiées sont des véhicules volés, souvent dans l'Allemagne voisine. Le reste est constitué d'épaves qui ne peuvent pas être enlevées par la puissance publique sans l'autorisation des propriétaires parce qu'elles sont garées sur des parkings privés. Il y a aussi des escroqueries à l'assurance. Ce volet du dossier inquiète la police nationale, qui a demandé aux compagnies d'éviter de dédommager *« sans sourciller »* les sinistres dus aux incendies. Jean-Marie Feltz, directeur de la police municipale, se dit préoccupé. *« Il est curieux que rien n'ait changé sur le plan de l'assurance »*, affirme-t-il.

Pour les autorités locales, qui soulignent l'ampleur du phénomène dans les autres grands centres urbains, l'incendie de voitures n'est pas une spécialité strasbourgeoise. A l'hôtel de police, on indique que plus de sept cents véhicules ont été brûlés dans le département du Rhône. Les chiffres de Strasbourg correspondent cependant à une ville de 352 000 habitants, c'est-à-dire largement inférieure à l'agglomération lyonnaise. Depuis quelques années et contrairement à des villes de taille comparable, la capitale alsacienne tient, il est vrai, une comptabilité précise des voitures brûlées, mais l'explication paraît un peu courte. Dans une ville comme Mulhouse, où la délinquance urbaine est forte, le phénomène des voitures brûlées a, par exemple, pris moins d'ampleur.

Il faut sans doute chercher des explications dans les spécificités de la ville. Les statistiques montrent que le nombre de véhicules incendiés est en augmentation lors des soirées de rencontres européennes de football. Les forces de police sont mobilisées pour la venue, par exemple, de Liverpool ou de Milan alors que les jeunes ne peuvent assister aux matches en raison du prix élevé des billets. La médiatisation des incidents de Strasbourg semble en outre avoir un effet multiplicateur. *« A chaque fois que la télé en parle, ils en remettent une couche, et du coup ils se prennent pour des vedettes »*, déplore le colonel Siron. Sans compter la concurrence que tentent d'exercer sur le Neuhof les jeunes des autres quartiers difficiles (Haute-Pierre, la Meinau, Cronenbourg, Schiltigheim, Illkirch-Graffenstaden) afin que l'on parle aussi d'eux quand ils *« crament des caisses »*.

ALCOOLISME ET TOXICOMANIE

Mais il y a, surtout, des causes plus structurelles. Malgré sa réussite en matière de transports publics, la construction du tramway a eu des effets pervers. *« Ici comme ailleurs, on avait développé des logiques de territoire où chacun restait dans son périmètre,* explique Driss Ajbali, chargé de mission à la mairie pour la prévention des violences urbaines. *L'entrée en service du tramway a fait venir les jeunes défavorisés au centre-ville pour y découvrir sa richesse, d'où un sentiment de rejet fortement ressenti. »*

Car dans les banlieues strasbourgeoises la situation sociale est désespérante. Alors que le chômage touche 9 % de la population active dans le centre, il atteint 15 %, voire 30 % dans les faubourgs et même 33 % au Neuhof. Dans l'établissement financier installé dans le quartier, 60 % des comptes des clients ne remplissent pas les critères bancaires de solvabilité. Autre illustration de l'état de dégradation du quartier : « encouragée » par la municipalité, une chaîne de distribution de produits alimentaires a implanté un supermarché, mais elle n'a pas osé afficher son enseigne commerciale – Atac –, préférant l'appellation Alliance.

Dans ces quartiers, les familles destructurées sont la règle, l'alcoolisme et la toxicomanie font bon ménage et les *« Alsaciens et les beurs sont parfaitement intégrés dans des espaces d'exclusion et reproduisent les mêmes schémas d'exclusion »*, souligne M. Ajbali. Confrontés uniquement aux policiers et aux éducateurs sociaux, explique-t-il, les jeunes ont pour modèle l'éducateur, du moins pour ceux qui croient à l'ascenseur social. *« Il faut réfléchir à la réussite scolaire et donner un vrai emploi à ceux qui ont eu le courage de faire des études. Sinon, les adolescents qui croient urgent de se faire leur première voiture comme on se fait sa première fille seront toujours les modèles. »*

Pourtant, Strasbourg est une ville suffisamment riche pour nourrir un maillage associatif dense qui pourrait théoriquement contribuer à la réduction de la fracture sociale. La ville a tout mis en œuvre, souvent avant les autres, pour appliquer la panoplie des mesures sociales existantes : conseil pour la prévention de la délinquance, zone d'éducation prioritaire, TUC, emplois-ville, etc. Elle a même obtenu le statut de zone franche pour le Neuhof, dont la rénovation est sur le point d'être achevée. Avec la mise en place du plan Eté-jeunes a coïncidé une baisse du nombre des voitures brûlées en juillet et août, constate Jean-Charles Quintiliani, adjoint au maire, responsable de la sécurité. Pour le 31 décembre, il sera organisé un réveillon de la Saint-Sylvestre pour trois mille jeunes dans le hall Rhénus, situé dans le parc des expositions.

Marcel Scotto

Multiplication des incidents depuis Noël

Les incidents se sont multipliés à Strasbourg durant la période des fêtes. Huit voitures ont été incendiées dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 décembre dans l'agglomération, tandis que treize autres ont été endommagées dans l'un des quartiers dits *« sensibles »* de la capitale alsacienne. Les vitres de deux autobus d'une société privée ont été brisées et les pompiers ont dû intervenir sur deux feux de bennes à ordure. Deux personnes ont été interpellées pour outrage à agents après qu'elles eurent invectivé des policiers venus enquêter sur les incendies de voitures. Ces incidents se répètent depuis la nuit de Noël. Au moins quatre véhicules ont été incendiés dans la nuit de mercredi 24 au jeudi 25 décembre dans l'agglomération, suivis de deux autres jeudi matin et de quatre autres dans la nuit de jeudi à vendredi. Lors de leurs interventions, les pompiers et les services de police ont essuyé des jets de pierres. Il n'y a pas eu d'interpellations.

Jeu de rôle au tribunal de grande instance de Bobigny

L'AVOCATE pâlit avant de se lancer dans sa plaidoirie. Sa robe est un peu grande et ses mains disparaissent, perdues dans les manches trop longues. C'est la première fois que Sabrina plaide. Cette lycéenne de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), âgée de dix-huit ans, s'est métamorphosée, ce lundi 22 décembre, en défenseur des parties civiles dans une affaire de recel.

L'accusée est très décontractée. Elle a acheté un autoradio volé *« à 100 francs, monsieur le président, c'était pas cher, il vaut au moins 1 200 francs dans le commerce »*, explique cette élève d'une école professionnelle de secrétariat. *« Moi, je vole parce que je n'ai pas les moyens. Cet autoradio, je voulais l'offrir à ma sœur qui vient d'avoir dix-huit ans »*, raconte Anta à la barre. L'argument fait apparemment mouche. Anta se voit infliger une simple mesure de liberté surveillée jusqu'à sa majorité.

Sabrina et Anta jouent. Comme neuf cents autres jeunes de Seine-Saint-Denis, elles se sont portées volontaires pour découvrir le fonctionnement de la justice au tribunal de grande instance de Bobigny durant une journée de leurs vacances de Noël. Plutôt qu'un cours magistral sur l'organisation de leur juridiction, les magistrats et les avocats du tribunal pour enfants ont choisi de reconstituer des procès. Un juge préside la séance mais les autres acteurs du procès ne sont pas des professionnels : les jeunes se seront réparti les rôles.

Et ça marche. Le prétoire de la cour d'assises est bondé, même si le public n'est pas très discipliné. Certains applaudissent les reparties des accusés, d'autres se prennent la tête dans les mains après les déclarations d'un témoin. Vol, recel, racket : les trois affaires traitées les touchent de près. Quelques libertés ont été prises avec la procédure pour permettre à un maximum de jeunes de participer.

« Les adolescents sont très sensibles aux décisions rendues par les tribunaux, explique Jean-Pierre Rosenczeig, président du tribunal pour enfants de Bobigny, qui est à l'origine de cette opération. *Mais ils en ignorent complètement les règles de fonctionnement. L'objectif est donc de leur permettre de rencontrer des professionnels de la justice et de se familiariser avec des notions comme la loi, les droits et des devoirs. »*

L'idée a séduit les jeunes contactés par les établissements scolaires et les services municipaux de la jeunesse. *« Nous avons dû limiter les participants à deux cents par jour,* souligne Philippe Maghérini, un appelé du contingent qui effectue son service civil au tribunal. *Une partie d'entre eux viennent le matin et étudient le dossier avec des professionnels, les autres viennent assister au procès l'après-midi. »*

VOL D'AUTORADIO

La grande majorité d'entre eux ignorent totalement comment fonctionne un tribunal. *« Moi, la justice, je n'y comprends rien, mais rien du tout,* raconte ainsi Esmahen, lycéenne en établissement professionnel. *J'ai bien regardé une cassette du procès Barbie avec mon prof de français l'an dernier, mais la justice de tous les jours, je ne sais pas ce que c'est. »* Son frère de quinze ans vient de passer en jugement pour un vol d'autoradio et l' *« emprunt »* d'une voiture. *« Ma mère s'est saignée pour rembourser le propriétaire. Je crois qu'on attend quand même le jugement. En fait, je n'en sais rien, et mon frère non plus d'ailleurs. »*

« La majorité de ces jeunes n'a qu'une vision de la justice, celle retransmise par les téléfilms américains, estime Marie-Françoise Trawalé-Beauté, l'une des avocates qui encadrent les « acteurs ». *Ils fantasment sur des procès à rebondissement, avec des témoins-surprise qui renverseraient les situations. »* Anta a décidé qu'elle ferait des études de droit pour devenir avocate. *« Mais est-ce que je pourrais défendre uniquement les prévenus ? »*, demande-t-elle à l'issue de la journée.

Michèle Aulagnon

Le deuil silencieux de Camaret, port d'attache du « Toul-an-Trez »

CAMARET
de notre envoyé spécial

Le Breton est d'une extrême pudeur dans l'expression de ses sentiments. Lorsqu'il a du chagrin ou porte le deuil, il devient quasi muet. En tout cas au-dehors, face aux étrangers. Et Dieu sait si l'étranger commence près pour un Breton. A Camaret, on n'est pas heureux de voir ces caméras, ces journalistes qui viennent s'intéresser au sort du *Toul-an-Trez* et de ses cinq disparus.

REPORTAGE

« Des journaux ont demandé aux familles des photos des marins. Ça ne se fait pas »

A la messe de 10 h 45, dimanche 28 décembre, en l'église Saint-Rémy, le curé a dit très simplement que ce Noël, qui devait être un moment d'espérance, était devenu un temps d'affliction et de solidarité avec les familles. Pas un mot de plus, pas un trémolo. Plus discret, on ne voit pas. En ville, dans les restaurants, on parle d'autre chose, comme si ça n'avait pas eu lieu. Dans les cafés du port, comme le Vauban, on ne se livre pas aux curieux. Ou alors, lentement, quand on est en confiance.

Mme le maire, Nadine Servant, a salué la solidarité des gens de mer en des termes qui ont touché tout le monde. Depuis cette funeste veille de Noël, après avoir beaucoup payé de sa personne pour faire face à ce premier coup dur de son mandat, elle a pris quelques jours de repos. Restent les adjoints, Michel Thomas, un des trois propriétaires du bateau naufragé avec le patron, Michel Menesguen, et l'armateur brestois Jacques Kuhn. Et Louis Bargain, ancien officier de la marine marchande, en retraite : *« On n'a retrouvé que quelques casiers, des bidons d'huile. Il y a des journaux qui ont demandé aux familles des photos des marins disparus. Ça ne se fait pas. Il ne faut pas oublier que les parents gardent toujours, quoi qu'on fasse, un peu d'espoir. »* Même si les autorités britanniques ont annoncé, samedi 27 dans l'après-midi, l'arrêt définitif des recherches. *« Les filles du patron, quand le téléphone sonne, elles espèrent toujours que c'est leur père. »* Avec le patron, Michel Ménesguen, quarante-huit ans, ont disparu : le mécanicien Jean Yves Sevellec, trente ans, et trois matelots, Gérard Henrio, trente ans, Jean-Pierre Keraudren, et Louis Quéré, cinquante ans.

Selon Louis Bargain, c'était un très bon équipage, des marins confirmés qui se connaissaient bien, pour certains depuis l'époque de la pêche à la langouste, du temps où la mer donnait de l'or. Camaret est si singulière en Bretagne que beaucoup la considèrent comme une ville d'hommes rudes et courageux, mais prétentieux. Le dicton affirme qu'*« à Crozon on parle breton, à Camaret on parle français »*. Tout cela à cause des marées. Parce qu'autrefois les flottes ennemies, anglaise ou batave, ne pouvaient approcher de Brest en une seule fois, la marée descendante les faisait reculer. Sauf si elles faisaient halte à Camaret, à mi-course, en attendant la nouvelle marée montante. Maintes batailles s'ensuivirent, et le clocher de l'église se vit rompu par un boulet batave que les Camarétois se gardèrent bien de retirer, par fierté.

LES « SEIGNEURS DE LA MER »

Les Camarétois pêchaient la langouste dans des casiers, au large de la Mauritanie et du Maroc. La langouste assurait des revenus considérables depuis la fin du XIXe siècle. On appelait les Camarétois les « seigneurs de la mer ». Mais ceux-ci ne virent pas venir l'indépendance de la Mauritanie et du Maroc. Ils ne surent pas se reconvertir vers d'autres pêches. Quand les eaux territoriales furent élargies à la fin des années 80, les Portugais, mieux placés, moins payés, se taillèrent la part du lion. Le port de Camaret comptait en 1937 quelque 385 bateaux inscrits, dont 209 langoustiers. Il ne compte plus aujourd'hui que deux chalutiers hauturiers. C'est, du point de vue de la pêche, un port moribond. Si l'on ajoute à cela les réductions d'effectifs de la Royale, qui dispose de cinq mille hommes dans la presqu'île de Crozon, où est située Camaret, il y a de quoi se faire du souci.

On en parlera sûrement à Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche, et à Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, qui sont attendus dans les jours qui viennent. En attendant, les enfants de l'école qui suivaient les déplacements du *Toul-an-Trez* sur des cartes marines n'enverront plus de fax au capitaine. Il ne leur reste plus que la maquette du chalutier pour se souvenir. Les badauds, eux, sont perplexes et circonspects sur le déroulement du drame. L'issue maintenant ne fait aucun doute, mais que s'est-il passé ? Le bateau en bois de 18 mètres, construit en 1968, était bien entretenu, avait un moteur neuf depuis un an. Louis Bargain pense qu'il a dû couler très vite, le mercredi 24 décembre entre 16 heures et 18 heures. Sur le toit de la cabine était installée une balise de détresse qui se libère sous la pression de l'eau à 30 mètres de profondeur, remonte à la surface, émet des signaux. Encore faut-il que le satellite soit dans les parages, ce qui donne une demi-heure de marge d'erreur. Le premier signal fut reçu à 20 h 15. Mais pour localiser le bateau il fallait savoir de combien avait dérivé la balise sous des vents de 120 km/h et dans des creux de 10 mètres.

Les uns pensent qu'une déferlante s'est engouffrée dans le bateau par l'arrière, qui est ouvert. Les autres, qu'il a été pris par le travers. Ou même face au vent, « à la cape ». Certains ajoutent à voix basse que le bateau n'était pas si sûr que ça, qu'il n'aurait pas dû aller plus loin que Ouessant. On font remarquer que la météo n'avait annoncé que des vents force 6 alors qu'ils ont dû dépasser force 12 dans la zone où naviguait le *Toul-an-Trez*. Fait surprenant, on n'incrimine pas le gouvernement. Ni la mondialisation. Peut-être un peu l'Europe. Parce que le *Toul-an-Trez* avait fait précédemment de mauvaises pêches et qu'il voulait se rattraper en une période de fêtes où la langoustine se vend bien face à une concurrence redoutable. Mais on sait bien à Camaret que la mer est dangereuse et on n'a pas l'habitude de s'en plaindre.

Michel Braudeau

هكذا من الاهمال

Un incendie touche l'un des plus grands taudis de Paris, rue Louvel-Tessier

Le sinistre dans cet immeuble du 10e arrondissement a causé la mort d'un homme

Un homme, de nationalité marocaine, est mort, dimanche 28 décembre au matin, dans un incendie au 5-7, rue Louvel-Tessier, dans le 10e arrondissement de Paris. Cet immeuble vétuste est occupé par environ trois cent cinquante personnes, dont cent cinquante enfants. Dans l'attente d'un relogement définif, les familles ont refusé les solutions transitoires proposées par la Mairie de Paris.

DEPUIS l'incendie, les habitants du 5-7, rue Jacques-Louvel-Tessier, dans le 10e arrondissement de Paris, vont et viennent entre leur immeuble et les tentes plantées juste en face. Les appartements du n° 7 ne sont pas accessibles. C'est là, au sixième étage, que s'est déclaré, le matin du dimanche 28 décembre, l'incendie qui a très vite embrasé l'étage supérieur. Il était environ 5 heures. Un Marocain âgé d'une cinquantaine d'années venait de rejoindre sa chambre, après avoir passé une partie de la soirée dans l'une des tentes à discuter avec d'autres locataires. Depuis le mois d'octobre et l'effondrement du plafond d'un appartement, les familles occupent ces tentes à tour de rôle, *« pour faire pression sur la mairie »*. L'origine du sinistre n'est pas encore déterminée, mais il pourrait s'agir d'un incendie provoqué par une bougie.

REPORTAGE

« On refuse d'être séparés », déclare une habitante

« On est monté ensemble au sixième, j'habite juste en face de chez lui, raconte Rockia Konté, une Africaine de trente-cinq ans, mère de six enfants. *Maintenant je ne sais pas ce qu'on va faire, où on va aller. Il n'est pas question qu'on accepte la proposition de la mairie qui veut nous loger dans un foyer du 13e arrondissement. » « On refuse d'être séparés,* lance une autre habitante, *soit la Ville de Paris accepte d'ouvrir les portes du gymnase voisin comme le proposent les élus de la majorité du 10e arrondissement, soit on dormira sous la tente. »*

Dans le mini-bus municipal qui s'apprête à emmener ceux qui le désirent vers le foyer Baudricourt, dans le 13e arrondissement, seules quelques personnes ont pris place. Les autres, la grande majorité des habitants de l'immeuble, préfèrent rester ici, en attendant une solution qui leur convienne mieux. *« La proposition des élus de la majorité municipale du 10e arrondissement a notre préférence parce qu'elle nous permet de rester dans le quartier et parce qu'elle va forcer la mairie centrale à prendre une décision de relogement en urgence »*, explique une jeune femme, membre de 5-7 Autrement, une association de soutien aux habitants. En effet, début janvier, à la fin des vacances scolaires d'hiver, le gymnase devra être libéré. Il faudra bien alors trouver une solution.

« Les foyers, les hôtels, je sais ce que c'est, raconte Mohammed Saïdi, cinquante-cinq ans. *J'ai accepté, il y a trois mois de prendre une chambre d'hôtel, depuis j'attends toujours d'être relogé. Il y a plus de quinze ans que j'ai fait une demande de logement et on me dit que je suis prioritaire... ».* Comme Mohammed, la plupart des habitants de l'immeuble – trois cent soixante-cinq personnes dont environ cent cinquante enfants –, regroupés dans l'association SOS 5-7, ne veulent pas entendre parler de relogement provisoire. Ils veulent un vrai logement, *« pas un taudis où régulièrement les plafonds s'écroulent, où à tout moment un enfant risque de se blesser en descendant les escaliers soutenus par des étais »*.

En attendant, les mères s'affairent dans les tentes, préparent les biberons pour les plus petits de leurs enfants emmitouflés, faute de mieux, dans quelques couvertures. Même si elles le souhaitaient, elles ne pourraient rejoindre leurs appartements. Les uns ont été inondés par les lances à incendie des pompiers, les autres ne sont de toute façon pas habitables puisque l'électricité ne fonctionne plus.

ENTRÉES FILTRÉES

A l'extérieur des tentes, des habitants et des voisins préparent des sandwichs, proposent de l'aide. Devant l'entrée du 5-7, un policier en faction filtre les entrées. Impossible d'accéder à ce qu'il est convenu d'appeler *« le plus grand taudis de Paris ». « Il faut de toute urgence que le gouvernement demande au préfet de police de réquisitionner des immeubles de bureau pour y loger ces familles,* lance Jean-Baptiste Eyraud, président de Droit au logement. *Le 10e arrondissement n'en manque pas. »*

Aux petites heures du matin, lundi 29 décembre, ceux qui ont refusé d'être relogés dans un foyer dorment dans l'une des grandes tentes de la rue Jacques-Louvel-Tessier. Plusieurs dizaines de personnes, dont des enfants en bas âge, se serrent sous quelques couvertures de fortune, avec la chaleur humaine pour seul chauffage. A l'extérieur, la température est à peine de 4 degrés.

Acacio Pereira

Des familles en attente de relogement depuis des années

L'IMMEUBLE de sept étages, composé de deux corps de bâtiments, du 5-7 rue Louvel-Tessier est sans doute l'un des plus grands taudis de la capitale (*Le Monde* du 18 octobre). Il abrite environ trois cent cinquante personnes dont cent cinquante enfants, pour la quasi-totalité d'origine maghrébine et africaine, dans des conditions de sécurité, d'hygiène et de promiscuité épouvantables. Enclave de misère, située derrière l'hôpital Saint Louis à deux pas des berges fleuries du Canal Saint-Martin, le « 5-7 » est, depuis une dizaine d'années, laissé à l'abandon par son propriétaire.

Les coupures d'eau qui obligent les femmes de l'immeuble à s'approvisionner sur le trottoir, les courts circuits et les débuts d'incendie ponctuent la vie du « 5-7 » où il n'y a plus ni gardien, ni distribution de courrier. Depuis 1990, l'immeuble fait l'objet d'interventions régulières de la préfecture de Paris qui vient étayer une cage d'escalier ou réparer une descente d'eau. En 1996, par exemple, le préfet de Paris avait ordonné la réfection de plusieurs WC communs de l'immeuble, devenus inutilisables ainsi que la « dépose » des fenêtres dégradées et des vitrages dans les parties communes. Depuis, les cages d'escalier sont ouvertes à tous vents.

« INTERDICTION D'HABITER »

Après un rapport de la commission des logements insalubres de la Ville de Paris, la préfecture a pris un premier arrêté « d'interdiction d'habiter » le 8 juillet. Mais, contrairement à ce que ce nom indique, cette procédure signifie seulement que les logements ne peuvent pas être reloués après le départ de leurs occupants. Or, on déménage bien peu au « 5-7 ». La majorité des habitants vivent là depuis dix ou quinze ans.

Pendant des années, ni la Ville de Paris ni les services de l'Etat ne voulaient entendre parler de cet immeuble. Mais le 30 septembre, un nouvel incident a un peu accéléré les choses. Après l'effondrement d'un plafond sur une jeune femme, dans sa cuisine, les habitants, soutenus par plusieurs associations de quartier, ont décidé de faire connaître leurs conditions de vie au « 5-7 ». Avec l'aide de la municipalité (PS) du 10e arrondissement, des tentes ont été installées dans la rue, face à l'immeuble. Depuis, les habitants y campent, à tour de rôle.

Les élus du 10e et les associations du quartier ont alors réclamé au maire de Paris, Jean Tiberi, que soit appliquée à l'immeuble, la loi Vivien sur la suppression de l'habitat insalubre. Le 20 octobre, une délibération devait être présentée dans ce sens au Conseil de Paris. Elle sera votée à l'unanimité du Conseil alors qu'un deuxième plafond s'est effondré, le jour même.

LA PLUPART SONT SOLVABLES

Le maire est donc autorisé à lancer la procédure prévue par la loi Vivien. Celle-ci revient à exproprier l'immeuble qui est alors racheté par la Ville. La loi prévoit une indemnisation du propriétaire mais sur la seule valeur du terrain nu, moins le coût des travaux déjà effectués ou de la démolition de l'immeuble. Elle prévoit aussi explicitement le relogement des habitants. Michel Bulté, adjoint (RPR) au logement de la mairie de Paris, assure depuis deux mois que tous les habitants du « 5-7 » seront relogés, pour moitié sur le contingent municipal de logements, pour moitié sur celui de la préfecture.

« Dès que la préfecture aura pris sa déclaration d'utilité publique, nous pourrons procéder au rachat de l'immeuble », souligne M. Bulté. Depuis deux mois, en fait, le dossier n'a guère avancé. Alors que la plupart sont solvables et que plusieurs chefs de famille sont salariés de la Ville de Paris, aucune proposition de relogement n'a été adressées aux habitants du « 5-7 ».

Après l'incendie du 28 décembre qui a entièrement dévasté sept logements, les habitants, choqués, étaient plus déterminés que jamais à faire valoir leurs droits. Quinze familles seulement ont accepté les solutions d'hébergement provisoire proposées par la Ville, en foyer ou en hôtels.

Christine Garin

Un homme maîtrisé par le GIGN après avoir tué deux personnes

UN HOMME ÂGÉ DE TRENTE ET UN ANS, qui avait tué deux personnes d'une même famille et en a blessé deux autres, samedi 27 décembre, avant de se retrancher durant cinq heures dans une maison de Charray (Eure-et-Loir), a été maîtrisé, dimanche 28 décembre au matin, par les hommes du GIGN. Eric Favre, ouvrier de Charray, qui a été placé en garde à vue dans les locaux de la compagnie de gendarmerie de Châteaudun, devait être transféré, lundi 29 décembre, au parquet du tribunal de Chartres. Le substitut du procureur, François Capin-Dulhoste, a indiqué que l'origine du drame pourrait être *« passionnelle »*. Samedi en fin d'après-midi, Eric Favre a ouvert le feu avec un fusil de chasse sur la mère, le père, puis la soeur aînée de sa petite amie, Isabelle, âgée de dix-sept ans, qui a été légèrement blessée à la main. La mère et la soeur d'Isabelle ont succombé à leurs blessures. Dès que les secours ont été alertés, le village a été bouclé par une cinquantaine de gendarmes et un périmètre de sécurité établi autour du groupe de dix-sept gendarmes d'élite du GIGN. Retranché au premier étage de la maison de sa mère, âgée de soixante et onze ans, Eric Favre a accepté de parlementer par l'intermédiaire de son frère, Alain, qui l'a convaincu de livrer son arme aux gendarmes avant de se rendre, dimanche, au GIGN, qui a pu le maîtriser *« sans effusion de sang »*. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ATTENTAT** : un attentat, qui n'a causé que de *« légers dégâts matériels »*, a été commis, lundi 29 décembre, devant le restaurant d'une entreprise de la zone industrielle de Vitrolles (Bouches-du-Rhône). Il survient moins d'une semaine après ceux, plus importants, qui avaient touché une agence bancaire et un bureau de poste de la zone industrielle des Milles, près d'Aix-en-Provence.

■ **CONTREBANDE** : 12 tonnes de cigarettes de contrebande transportées dans un poids lourd immatriculé en Espagne à destination de la Belgique ont été saisies, lundi 22 décembre, sur l'A1 Paris-Lille à hauteur de Chennevières (Val-d'Oise). 43 297 cartouches de cigarettes, représentant un prix de revente de 8 millions de francs, ont été découvertes lors d'un contrôle routier.

artiers de Strasbourg

sacienne, où le chômage touche 15 %, bilisés pour la nuit de la Saint-Sylvestre

d'attache du « Toul-an-Trez »

هكذا من الاصل

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Jacques Rummelhardt a été nommé ambassadeur en Belgique, en remplacement de Jacques Bernière, par décret publié au *Journal officiel* daté lundi 22-mardi 23 décembre.

[Né le 9 juillet 1941 à Troyes (Aube), Jacques Rummelhardt est licencié ès lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1971-1973). Il a été notamment en poste à Ottawa (1966-1968), à Lagos (1968-1970), à Madrid (1975-1979), à La Haye (1979-1982) et à l'administration centrale, avant d'être ambassadeur à Panama (1987-1990), puis en Bulgarie (1990-1993) et en Thaïlande (1993-1995). Depuis août 1995, Jacques Rummelhardt était porte-parole, directeur de l'information, de la presse et de la communication du ministère des affaires étrangères.]

AGRICULTURE

Jeannette Gros, exploitante agricole dans le Doubs, a été élue présidente de la Caisse centrale de mutualité sociale agricole (MSA). Elle remplace Claude Amis, qui avait remis sa démission le 25 juin, au moment où avaient été découvertes par la Cour des comptes des malversations à la MSA.

[*Née le 11 février 1943 à Boujailles (Doubs)*, Jeannette Gros est exploitante dans le cadre d'un Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) dans le Doubs. Après avoir enseigné le français dans un lycée privé de Besançon, elle reprend en 1967 la ferme de ses parents. Elle élève des vaches laitières. Mariée et mère de quatre enfants, elle préside la Mutualité sociale agricole du Doubs depuis 1989. Elle est membre de la chambre d'agriculture de ce département et membre de l'association de formation des agriculteurs.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 22-mardi 23 *décembre sont publiés :*

● **Sécurité sociale** : la loi de financement de la Sécurité sociale pour 1998 et la décision du Conseil constitutionnel à propos de cette loi.

● **Privatisation** : un décret transférant du secteur public au secteur privé la participation majoritaire détenue indirectement par l'Etat dans le GAN (Groupe des assurances nationales) (*Le Monde* du 24 décembre).

Au *Journal officiel* du mercredi 24 décembre sont publiés :

● **Pollution** : une circulaire et une instruction du premier ministre relative à la lutte contre la pollution du milieu marin et aux plans de secours spécialisés Polmar.

● **Elections** : un décret portant majoration du plafond des dépenses électorales ; un décret portant convocation des électeurs pour l'élection de députés à l'Assemblée nationale dans la 3[e] circonscription des Landes et dans la 3[e] circonscription de la Moselle.

● **Tabac** : un arrêté portant homologation du prix de vente en France continentale de certaines catégories de tabacs fabriqués (*Le Monde* du 25 décembre).

Au *Journal officiel* daté jeudi 25-vendredi 26 décembre sont publiés :

● **Justice** : un décret relatif à la procédure d'admission des pourvois en cassation devant le Conseil d'Etat.

● **Hôpitaux** : un décret modificatif sur le statut des praticiens hospitaliers.

● **Douanes** : un décret portant statut de la masse des douanes.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Paraguay relatif à la suppression de l'obligation de visa de court séjour, signé à Paris le 10 avril 1997 ;
un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Paraguay relatif à la réadmission des personnes en situation irrégulière, signé à Paris le 10 avril 1997.

Au *Journal officiel* du samedi 27 décembre sont publiés :

● **Administration** : une circulaire du premier ministre relative à la mise en œuvre de la déconcentration des décisions administratives individuelles et plusieurs décrets pris pour l'application aux principaux ministères du décret du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles.

● **Rallye** : un arrêté portant autorisation du Rallye Paris-Dakar 1998.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– M. et M[me] Jean Arnaud,
Louis et Christine Arnaud
Et leurs enfants,
Olivier et Françoise Vidal
Et leurs enfants,
font part avec tristesse du décès,
le 17 décembre 1997, de

Margot ABOUDARAM,
née **LAIK.**

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

57, quai De Dion-Bouton,
92800 Puteaux.

– M. et M[me] Roger Camatte,
M. et M[me] Gérard Porcell,
M. et M[me] Gérard Dailly,
M[me] Simone Diana,
Sylvie, Laurent, Gilles, Fabrice, Pierre, Olivier, Alexandre et Julien,
ses enfants, sa sœur et ses petits-enfants,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Charlotte ALBANO,
née **MARMONIER,**

survenu le 24 décembre 1997, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu à La Bouilladisse, dans l'intimité familiale.

– M[me] Josette Astaud,
son épouse,
Alberte et Alain,
ses enfants,
Robert, son frère,
Julia, Stéphanie et Aurélien,
ses petits-enfants,
Véronique,
sa belle-fille,
Gérard,
son gendre,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques ASTAUD,
(1927-1997).

Ni fleurs ni couronnes.

Ses cendres iront rejoindre cette terre du Ventoux qui l'a vu naître.

Pertuis (Vaucluse).

– Le directeur et le personnel du Laboratoire de recherche des monuments historiques
ont la tristesse de faire part du décès de leur ami

Jean-Marie BETTEMBOURG,
ingénieur ENSCP,

survenu le 24 décembre 1997.

– Madeleine et François Wohlgemuth,
Françoise Brisset-Vigneau,
Claire Brisset,
Marc Brisset,
Véronique et Sudish Khanna,
ses enfants,
Sarah et Thomas, Vincent et Cécile, Benoît et Delphine, Martin et Axelle, Cécile, Marina, Florence, David, Emmanuel, Mohini, Sonia et Sheena,
ses petits-enfants,
Mathilde, Jean-Baptiste, Marion,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Charles BRISSET,
née **Gisèle BROUWET,**
survenu à Rabastens (Tarn) le 27 décembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-deux ans,

et rappellent le souvenir de son époux, le

docteur Charles BRISSET,

disparu le 9 mai 1989.

Les obsèques auront lieu le 31 décembre, en l'église Saint-Nicolas de Ville-d'Avray, suivies de l'inhumation, au cimetière Montparnasse.

La famille remercie l'ensemble du personnel de la maison de retraite L'Hermitage, à Rabastens, pour le dévouement et la gentillesse dont il a fait preuve au cours de ces derniers mois.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Son fils, Jean Caron, et M[me],
leurs enfants et petits-enfants,
Son petit-fils, Laurent Buhler, et M[me],
ont la douleur de faire part du décès de

Louise CLAEYSEN,
artiste-peintre à Olivet (Orléans),

survenu le 13 décembre 1997, à Evreux, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Suivant son désir, elle a été inhumée à côté de ses parents, à Bois-Guillaume (Seine-Maritime).

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité, le 18 décembre.

J. Caron,
35, rue de l'Yser,
27000 Evreux.
L. Buhler,
17 *bis*, rue Marc-Sangnier,
92290 Châtenay-Malabry.

– Béziers, Neuilly-sur-Seine.

M[me] et M. Raoul Weil-Vidal,
M[me] et M. Jean Lehman,
M[me] Alice Vidal,
M[me] et M. Joseph Vidal
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Elie CARIO,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre,

survenu à Béziers, le 26 décembre 1997, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le lundi 29 décembre, à 14 h 30, au cimetière Vieux de Béziers.

La famille ne reçoit pas.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue du 4-Septembre,
34500 Béziers.
8, rue Ernest-Deloison,
92000 Neuilly-sur-Seine.

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96

– Orléans.

M. Bernard Haudeville,
son époux,
Alexandre, Caroline et Virginie,
ses enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Martine HAUDEVILLE,

survenu le vendredi 26 décembre 1997, à *Orléans*.

Les obsèques auront lieu le mardi 30 décembre, à 15 heures, en l'église Saint-Martin d'Olivet (Loiret).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. François Koenig
et le docteur Marie-Agnès Koenig-Loiseau,
M. Guy Beurnier et M[me],
née Anne Loiseau,
Brigitte Loiseau-Perrin,
M. et M[me] François Loiseau-Guignard,
Le docteur Didier Loiseau
et le docteur Pascale Loiseau-Mégret,
M. et M[me] Pierre Loiseau-Reynier,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petit-fils,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. Jean LOISEAU,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
ingénieur honoraire de la SNCF,

le 26 décembre 1997, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 31 décembre, à 11 heures, en *l'église Saint-Martin de Langres* (Haute-Marne), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Ils associent dans leur peine le souvenir de son épouse,

M[me] Jean LOISEAU,
née **Odette PERRIN,**

décédée le 27 mars 1994.

Une messe à leur mémoire sera célébrée le mercredi 7 janvier 1998, à 19 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7[e].

Le défunt aurait souhaité que fleurs et couronnes soient remplacées par des offrandes à la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, CCP Paris 6199-21H.

La famille remercie tout particulièrement le docteur J.-M. Gomas et l'équipe soignante de l'unité de soins palliatifs Jane-Gatineau.

– Le 20 décembre 1997,

Marc VALENCE,

est parti, emporté par une avalanche.

Selon sa volonté, son corps a été incinéré.

Tous ses amis sont invités à se rassembler autour de sa famille, pour une messe qui sera célébrée samedi 3 janvier 1998, à 10 heures, en l'église de Saint-Vincent de Mercuze.

De la part de :
Bernadette Valence,
Claire,
Marion et Bertrand,
Gaston et Denise Valence,
ses parents,
Geneviève Baclé-Deligne,
sa belle-mère,
Robert Lefèvre,
son parrain,
Vincent et Annick Valence,
Thibaut, Marie-Odile et Gaétan,
Etienne et Annie Valence,
Gwenaelle et Corentin,
François et Corinne Valence,
Améthyste, Olivier, Cairn et Eole,
Emmanuel Valence et Katiha,
Timothée,
ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

Œ Le ciel était clouté d'étoiles... »

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à Villages d'Enfants SOS, 6, cité Monthiers, 75009 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Rotys,
38660 Saint-Vincent-de-Mercuze.

– Jean Margat,
Claire Margat,
Anne-Lise Corrotte,
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierrette MARGAT,
née DEROCHE.

403, rue de la Gare,
45590 Saint-Cyr-en-Val.

Remerciements

– Le général Georges Buis,
Et sa famille,
remercient tous ceux, si nombreux, qui ont partagé leur grande peine lors du décès de

Huguette BUIS.

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans mourait

Suzanne PROU,
écrivain,

pour qui « altruisme » et « fraternité » *n'étaient pas* des mots vides.

Anne-Françoise, sa fille, demande qu'on s'en souvienne.

Colloques

Dérives et mutations du lien, passages, situations du sujet et modernités

Colloque international transdisciplinaire, organisé par l'ARAPS et la revue *PTAH*, à Paris, Palais du Luxembourg, du 14 au 17 janvier 1998.

Le 14 janvier : Déplacements et passages ; Procès généalogiques.
Le 15 janvier : Corps entre violence et fiction ; Le sujet à l'épreuve du social.
Le 16 janvier : Effets d'histoire ; L'autre dans la production du politique ; *Devenirs des champs idéologiques* ; Retours, en perspective.
Le 17 janvier : Anthropologie - psychanalyse, en-jeux.

Renseignements, inscriptions (avant le 10 janvier 1998) : ARAPS, 8, rue de Bièvre, 75005 Paris. Tél. : 01-43-25-28-90 ; Fax : 01-56-24-07-57.

Conférences

Conférences de l'Etoile :
La Bible, la vie et les bons choix

Six mardis de suite, à 12 h 30 précises. Prélude à l'orgue à 12 h 15. Temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris : libre participation aux frais.

– La désobéissance d'Adam et Eve, le 6 janvier.
Les tentations de Jésus, le 13 janvier.
David et Bethsabée, le 20 janvier.
Les dix commandements, le 27 janvier.
Les béatitudes, le 3 février.
Le fils prodigue, le 10 février.

Avec Xavier de Chalendar, prêtre, Daniel Farhi, rabbin, et Alain Houziaux, pasteur.

Rectificatifs

– Dans l'avis de naissance daté 27 décembre 1997, il fallait lire :

Seule, désormais, dans la vie,

Nicole Georges ROSTAND,

annonce la naissance de ses trente-neuvième, quarantième et quarante et unième arrière-petits-enfants,

et

Barbara Pelissie du Rausas,

petite sœur de Romain, Muriel, Rémi et Myriam.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

هكذا من الاصل

HORIZONS

PORTRAIT

Alain Rey s'intéresse surtout à l'étymologie. Josette Rey-Debove, son épouse, à la description fonctionnelle des mots et aux lois du langage. Artisans d'une œuvre qui ne porte pas leurs noms, ils sont, depuis trente ans, à l'affût des mots nouveaux, des tournures inédites, des citations accumulées par milliers pour le Petit Robert



L'amour immodéré des mots

S'IL fallait les dessiner, ce serait en entomologistes, la boîte à insectes dans une main et le filet à papillons dans l'autre. Toute leur vie d'adultes, Alain Rey et Josette Rey-Debove, mari et femme, ont arpenté de long en large les sous-bois de la langue française. Artisans d'une œuvre qui ne porte pas leur nom, les auteurs du Petit Robert ont passé leur existence à collecter des mots, traquer des demi-mots, épingler des irrégularités ou débroussailler les chemins qui mènent à la grammaire. La langue, ce labyrinthe plein de merveilles et de chausse-trappes, ils l'ont tournée dans tous les sens, agitée, disséquée, remise en ordre et admirée comme une matière vivante que l'on observe au microscope. Avec, au bout du compte, un même amour immodéré de ces mots qui les séduisent pourtant chacun d'une manière très différente.

Leur aventure commune a commencé au début des années 50, à Alger. Paul Robert, fils d'un riche exploitant agricole de la Mitidja, s'était mis en tête de reprendre le flambeau de Littré en créant un nouveau dictionnaire. Non qu'il fût spécialiste de linguistique ou de lexicologie, lui qui venait de soutenir une thèse d'économie politique, mais ses études l'avaient mis sur la piste d'une faille qu'il se plaisait à vouloir combler. Précurseur de l'hypertexte, il rêvait d'un ouvrage analogique – le futur Grand Robert en six, puis neuf volumes – dont les ramifications permettraient de retrouver un mot à partir d'une idée. Fort d'un patrimoine familial qui n'avait pourtant pas prévu de finir entre les pages d'un dictionnaire, il commença le travail en solitaire, s'entourant de collaborateurs occasionnels et bénévoles.

Un jour vint cependant où la tâche se fit trop considérable pour un seul homme. Réaliste, sinon modeste, Paul Robert entreprit donc de recruter quelques *« émules »*, selon sa propre expression (in *Au fil des ans et des mots*, de Paul Robert, tome 2, Robert Laffont, 1980), en passant des petites annonces dans *Le Monde* et *Le Figaro*. Il s'agissait d'un concours auquel Alain Rey répondit sur la foi de l'entrefilet proposant des *« travaux paralittéraires à Alger »*. Dans ses mémoires, Paul Robert se souvient de la brillante réponse d'Alain Rey et aussi de l'arrivée d'un tout jeune homme *« un peu timide et dépaysé »*. Lequel lui confie, écrit-il, *« qu'il a pour ambition de devenir écrivain et que son mobile en venant travailler à* [son] *dictionnaire est de se perfectionner dans le maniement de la langue. Il* [lui] *avoue franchement qu'il n'a jamais ouvert le Littré. »*

Un peu plus tard, c'est Josette Debove qui fait son entrée dans le cénacle, après avoir fourni un texte *« dénotant chez son auteur de rares qualités de style et de perspicacité »*, observe Paul Robert. Celle-ci se rappelle parfaitement l'accueil réservé par son employeur, qui s'était, entre-temps, transporté au Maroc pour des raisons fiscales. *« L'annonce demandait un rédacteur pour faire un dictionnaire de langue à Casablanca*, explique Josette Rey-Debove. *Ma première réaction fut de me dire que je ne parlais pas l'arabe. Quant à ma mère, elle avait peur de la traite des Blanches ! Lorsque je suis arrivée, Paul Robert a fait des commentaires sur mon habillement. »*

TANDIS qu'Alain cumule, en parfait esthète, un diplôme de Sciences-Po, une licence de lettres, des certificats d'histoire de l'art du Moyen Age et de littérature américaine, Josette vient de l'éducation nationale, où elle a enseigné les lettres grâce au Capes (elle soutiendra, par la suite, une thèse de doctorat sur le métalangage). Tous deux font leurs armes de lexicographes sur le tas, d'un article à l'autre du Grand Robert, qui doit d'abord paraître en fascicules. *« Notre rôle a consisté à rapprocher le premier fascicule d'un dictionnaire*, remarque Alain Rey. *Paul Robert n'avait pas prévu les prononciations, les étymologies ni les datations. »* L'ambiance est sympathique et les relations avec le « maître » plutôt cordiales, même si ses rédacteurs lui reprochent d'être trop traditionnel dans ses références et de n'avoir pas mesuré les dimensions réelles de son projet. *« Entre nous, nous l'appelions le "Facteur Cheval" à cause de sa naïveté. C'était un peu le concours Lépine »*, souligne Josette Rey-Debove. Paul Robert, reconnaissent-ils cependant, était un intuitif qui savait travailler dans le détail et possédait un sens très sûr de la définition. Un homme ouvert aussi, qui fit entrer le XX[e] siècle dans le Grand Robert et y accepta des citations d'auteurs avec lesquels il n'avait pas d'affinités particulières.

Quarante ans après, ils en parlent avec un amusement teinté d'affection, même s'ils n'oublient pas tout à fait que le créateur de la maison Robert fut aussi le bénéficiaire d'une entourloupe qui leur a coûté cher. Quelque temps avant la parution du Petit Robert, en 1967, le conseil d'administration de la société offrait à son président un contrat lui accordant 10 % sur les ventes de l'ouvrage dont les uniques auteurs étaient en fait Alain Rey, Josette Rey-Debove et Henri Cottez. *« Comme s'il ne s'agissait absolument pas d'un ouvrage collectif »*, constate Alain Rey. Josette et lui demeureront donc simples salariés du Robert, privés des bénéfices réels d'une œuvre qui s'est, à ce jour, vendue à six millions d'exemplaires. Maintenant consolé, le couple qui fut la cheville ouvrière de la maison se concentre sur les satisfactions intellectuelles apportées par ses recherches. Mise en discours de la syntaxe, formation du discours littéraire, la fabrication d'un dictionnaire pose la totalité des problèmes linguistiques connus et en soulève d'autres. Alain Rey et Josette Rey-Debove s'enorgueillissent d'avoir, les premiers, *« rendu compte de* [leur] *travail en faisant passer le message lexicographique dans la linguistique, c'est-à-dire en donnant accès à* [leur] *recette »*. Aucune rigidité, pourtant, chez ces experts sans vanité : *« Nous ne nous considérons pas comme les gardiens du temple*, affirme Alain Rey, *mais comme les observateurs d'une matière évolutive, impossible à maîtriser. »*

« Nous ne nous considérons pas comme les gardiens du temple, mais comme les observateurs d'une matière évolutive, impossible à maîtriser »

ENCORE aujourd'hui, ils vivent à l'affût des mots nouveaux, des tournures inédites, des citations qu'ils ont accumulées par milliers. *« Récemment, nous avons par exemple ajouté des noms de pommes, telles que la granny smith ou la boscop, et aussi des noms de pommes de terre*, explique Josette Rey-Debove. *Si nous avions le temps, nous irions enregistrer les conversations sur les marchés. »* Crayon en main, calepin en poche, ils lisent sans relâche, des livres de toutes sortes, mais aussi le tarif des douanes – *« une aubaine ! »*, s'exclame Josette Rey-Debove –, décortiquant la presse et fouillant la banque de données terminologiques européenne située à Luxembourg. Leur connivence avec les mots, toutefois, ne relève pas des mêmes appétits, ni des mêmes rêves. *« On pourrait dire que Josette est une spécialiste du solfège, alors qu'Alain, c'est le tempo, la texture, la gestion des silences et la coloration des voix »*, résume Michel Legrain, ancien directeur général du Robert. Alain Rey : *« Je me suis toujours intéressé à l'histoire sociale des mots. Josette, elle, est plus du côté de la description fonctionnelle actuelle. »*

Josette Rey-Debove : *« Mon hypothèse est que l'on peut parler parfaitement une langue sans en connaître l'histoire, qui est un boulet lourd à traîner. L'étymologie, je m'en fous. Ça explique la société, mais pas le langage. »*

Alain Rey : *« Oui, mais moi, le langage sans dimension sociale, je m'en fous. »* Riant : *« En gros, Josette est saussurienne, et moi je continue d'être marxiste ! »*

Saussurienne, peut-être. Explosive, à coup sûr. Issue d'un milieu modeste, attelée très vite à des petits boulots qui la faisaient *« horriblement souffrir »*, sauvée de justesse d'un avenir de comptable, Josette Rey-Debove n'aime rien tant que les *« happenings »*. Quitte à les provoquer elle-même en créant des mini-scandales *« à cause de toutes petites choses qui ne sont pas dans le code social »*. Comme de déclarer, à la radio, que le Petit Robert n'a pas été fait sur la base du *Dictionnaire* de l'Académie française puisque cette assemblée ne compte aucun professionnel de la langue. Ou encore de faire trembler sur leurs bases les diverses commissions auxquelles on l'invite à participer, même lorsqu'elle adhère au but recherché.

« Bref, je m'ennuie », déclare avec une impétuosité souriante celle qui affichait, dans sa chambre de jeune fille, une citation de Paul Valéry : *« Qui se hâte a compris. »* Il y a, aussi, que le groupe lui fait horreur. *« C'est une cote mal taillée. Toute formation de groupe recèle un mensonge, une erreur ou une trahison. Et il faut déjà raconter assez de mensonges comme cela pour gagner sa vie. »* Pas de militantisme, donc, et pas non plus de fidélité particulière en amitié, par défiance pour la routine et le *« manque d'informations nouvelles »*. La solitude lui convient assez, dans la maison du Morvan où elle passe une partie de ses vacances. A l'époque de la chasse, elle y tire au 22 long rifle sur des boîtes de conserve et, en toute saison, se promène dans les bois munie d'une antique canne-épée. Histoire de parer aux mauvaises rencontres.

Si l'histoire l'intéresse, c'est dans sa dimension scientifique, pour le plaisir de *« reformer des raisonnements dont on a perdu des chaînons »*. Chercheuse dans l'âme, elle l'est des lois du langage *« pour faciliter la vie »*, de ces régularités qui attirent souvent moins le regard que les exceptions. Ce qui ne l'incite pourtant pas à vouloir *« légiférer sur la langue »*, puisqu'elle se sent, au contraire, *« subjuguée par elle »*. Outre différents ouvrages de linguistique, des activités universitaires et un dictionnaire très original pour les enfants, son œuvre personnelle majeure est un *Robert méthodique*, paru en 1982. *« En appliquant le point de vue linguistique à un dictionnaire, j'ai éliminé les mots dont l'étymologie ne convenait pas au sens. Avec 1 734 éléments, j'ai pu étudier 60 % de la langue française. »*

AUX antipodes, Alain Rey se régale des aspects ludiques de son travail. Autant sa femme est passionnée de clarté, autant lui l'est des mots cachés derrière les mots, de toutes ces zones d'ombre qui font de l'étymologie le plus vaste jeu de pistes que l'on puisse imaginer. Pour cet observateur des différentes strates qui forment un mot, une communauté langagière est d'abord une communauté culturelle. *« La langue contient autre chose qu'elle même*, affirme-t-il. *Savez-vous que le mot "ostracisme" vient du grec* ostracon, *un tesson sur lequel on inscrivait le nom des bannis ? Dans ce mot, il y a un rappel des procédures juridiques de la Grèce ancienne. »*

Amateur de bonne chère, fin bec, Alain Rey hume les mots, goûte en connaisseur et peut parler de leur saveur ou de leur composition avec une infinie délectation. N'a-t-il pas publié, en 1989, un livre de 350 pages sur le seul mot « révolution » ? (*Révolution : histoire d'un mot*, Gallimard) *« Et encore*, indique-t-il, *j'ai été obligé de couper. Mais on pourrait en faire autant pour chaque mot important de la langue française. »* Eclectique, il s'est intéressé au langage sous toutes ses formes et, au-delà, dans toutes ses profondeurs : depuis des textes théoriques sur la linguistique jusqu'à un dictionnaire des expressions et locutions, une biographie intellectuelle de Littré ou un livre sur le langage de la bande dessinée.

Mais son grand œuvre à lui, celui qui connut aussi le plus vaste succès, fut sans doute le *Dictionnaire historique de la langue française*, paru pour la première fois en 1992 aux Editions du Robert. Tiré à 3 000 exemplaires au début de novembre, cet imposant ouvrage s'arracha tant et si bien qu'il fallut le réimprimer cinq fois avant Noël. Vendu depuis à 100 000 exemplaires, le dictionnaire propose une approche des mots qui ne se contente pas de remonter aux traditionnelles racines gréco-latines. Il va fouiller le temps jusqu'à des sources perdues, mettant en scène les points de jaillissement indo-européens du français contemporain. *« Il contient aussi*, dit Alain Rey, *un message politique, puisqu'il montre qu'un nombre considérable de nos mots sont empruntés à d'autres langues. »*

Lui qui voulait devenir écrivain s'est fait historien de la langue, géologue des mots. Sans grand regret. Et Josette Rey-Debove, qui soumet parfois une page de fiction à son mari, préfère finalement les aphorismes : plus nets, plus incisifs. Chacun embrassant, à sa façon, un même objet d'amour, chacun cherchant à en sonder les mystères.

Raphaëlle Rérolle

Photo : Gaston Bergeret/Le Monde

هكذا من الاصل

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Dopage : un juste combat

EN s'installant au ministère de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet a rapidement montré qu'elle avait pris la juste mesure du problème que constitue le dopage et qu'elle était *disposée* à trouver les moyens de juguler ce phénomène. C'est du moins ce qu'elle avait clairement dit dans les colonnes du *Monde*, le 6 novembre.

Il est donc assez surprenant qu'elle se soit désolidarisée du contrôle effectué sur six joueurs de l'équipe de France de football en stage à Tignes. Le 26 décembre n'est pas un jour plus inconvenant qu'un autre pour contrôler des sportifs rassemblés ès qualités par leur fédération, eussent-ils les pieds dans la neige et fussent-ils en famille. Pour un spécialiste de la lutte antidopage comme le professeur Escande, c'est même une excellente occasion.

En désignant à la vindicte de son équipe le médecin chargé de faire les prélèvements et les services antidopage du ministère de la jeunesse et des sports, Aimé Jacquet, entraîneur redoutablement dépourvu de charisme, a peut-être trouvé une occasion pour mobiliser sa troupe contre un ennemi commun.

Mais, au bout du compte, il n'aura réussi qu'à alourdir le soupçon d'illégitimité sur la lutte antidopage, instillé depuis la révélation de six cas d'usage de nandrolone, un puissant anabolisant, difficilement détectable. Rien de tout cela ne serait sans doute arrivé si, à la faveur d'un changement de direction, le laboratoire de Châtenay-Malabry, seul accrédité en France pour faire les contrôles antidopage, ne s'était pas mis à détecter un produit dont tous les internautes pouvaient trouver en cinq minutes le mode d'emploi et la façon de le masquer.

Sans cette précision nouvelle des analyses, on aurait sans doute continué à faire comme si le FBI n'avait pas entrepris une chasse à grande échelle contre le trafic de nandrolone, sur l'extension duquel il a été alerté par le Comité international olympique.

Le problème est grave. Ne voudrait-on pas le voir afin de ne pas risquer de nuire à la *bonne organisation de la* Coupe du monde de football ? Ou par crainte de découvrir une terrible situation ? Historiquement, le monde sportif s'est singularisé dans son rapport avec les produits qui peuvent avoir un effet sur la performance physique. Il s'est, partout, choisi une éthique. Il s'est toujours interdit d'introduire tout stimulant qui pourrait constituer un élément de distorsion dans la compétition.

Ne serait-ce que pour cette raison, il faut éradiquer le dopage. Mme Buffet s'est engagée à juste titre dans cette voie. Sauf à ruiner cette pédagogie et à céder le pas aux démagogues, elle ne peut plus reculer.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La mort de Victor-Emmanuel III

C'EST dimanche 28 décembre que Victor-Emmanuel III est décédé à Alexandrie, dans sa villa. L'ex-roi d'Italie a succombé aux suites d'une congestion pulmonaire. Victor-Emmanuel III, né à Naples le 11 novembre 1869, reçut un enseignement militaire. Le 29 juillet 1900, après l'assassinat de son père, le roi Humbert Ier, il monta sur le trône à l'âge de trente-deux ans. Lié à la fois aux empires centraux par la Triple Alliance et à la France, où il fut reçu en 1903, il déclara la guerre à la Turquie en 1911 et, au cours de la première guerre mondiale, à l'Autriche le 24 mai 1915.

On se rappelle que l'ancien souverain permit à Mussolini la « marche sur Rome » en refusant de décréter l'état de siège le 22 octobre 1922. Il passa alors au second plan, se bornant à avaliser toutes les décisions du gouvernement fasciste. En 1935, il déclara la guerre au Négus et, après la conquête, fut couronné empereur d'Ethiopie. Au moment de la première affaire des Sudètes, il fut promu maréchal de l'empire, c'est-à-dire commandant suprême des forces armées. En mai 1938, il reçut Hitler à Rome. Couronné roi d'Albanie la même année, il déclara le 10 juin 1940 la guerre à la France et à l'Angleterre, puis à la Grèce, à la Yougoslavie, à l'URSS en 1941, aux Etats-Unis en 1942 et, après l'armistice de septembre 1943 et le revirement qui en résulta dans la politique italienne, à l'Allemagne et au Japon.

Victor-Emmanuel s'était retiré de la vie politique le 6 juin 1944, confiant la régence à son fils Humbert. Le 9 mai 1946, il abdiquait en faveur de ce dernier et se retirait en Egypte.

(30 décembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le mouvement HLM tout frein bloqué

AVEC le retour de la gauche au pouvoir, le mouvement HLM a repris ses marques. La lune de miel avait commencé dès le discours de politique générale du premier ministre, le 19 juin. Elle s'est poursuivie, mercredi 17 décembre, avec la signature très solennelle de trois protocoles d'accord, en présence de Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, et de Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement (*Le Monde* du 19 décembre). Entre-temps, le gouvernement a affiché un budget du logement en augmentation de 6,7 % par rapport à 1997, dans lequel est clairement affirmée la priorité sociale.

Un vaste programme de réhabilitation du parc HLM est lancé, avec, pour 1997, une dotation exceptionnelle de 750 millions de francs. Les aides personnalisées au logement (APL) sont revalorisées après quatre années de gel. Enfin, la baisse du taux de la TVA (de 20,6 % à 5,5 %) va désormais s'appliquer aux gros travaux de rénovation que les organismes HLM réalisent sur leurs fonds propres. Trois des principales revendications de l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM (Unfohlm) ont ainsi été satisfaites en *six mois. Les responsables de* l'Union ne s'y sont pas trompés. Ils ont salué *« l'effort exceptionnel »* consenti par l'Etat en faveur du logement social, qui équivaut à 5 milliards de francs supplémentaires en année pleine.

Cette atmosphère d'euphorie tranche nettement avec la période précédente. Fragilisé par les affaires et la mise en cause d'élus locaux dans la gestion des logements sociaux, interpellé par l'opinion sur ses missions, le mouvement HLM avait dû composer avec un ministre (RPR) du logement, Pierre-André Périssol, qui *n'hésitait pas à s'appuyer sur ce* déficit d'image pour imposer ses réformes. Ralliés tardivement à la dynamique d'un « plan d'urgence » conduit tambour battant en 1996, peu présents dans la préparation du projet de loi de cohésion sociale, les représentants du monde HLM sont restés, pendant toute cette période, enfermés dans *une attitude défensive*.

Les pouvoirs publics réclamaient-ils alors une ouverture plus grande du parc social aux ménages en situation précaire ? Les associations exigeaient-elles davantage de transparence sur les attributions des logements ? Le même argument était brandi : le parc social logeait déjà les pauvres, les chômeurs et les RMIstes ; la précarisation des 13 millions de personnes logées en HLM allait croissant.

DOSSIER DES ATTRIBUTIONS

Personne, évidemment, ne conteste ce fait, largement étayé, même si les indicateurs de l'occupation sociale du parc HLM demeurent lacunaires, au moins dans la forme où ils sont rendus publics. La mission historique du mouvement HLM, créé pour aider à la promotion sociale des classes populaires et des couches moyennes, *n'est plus d'actualité. Le parc* public de logements accueille, effectivement, toujours plus de chômeurs, de RMIstes et de familles d'origine étrangère. Une fraction importante de sa clientèle reste captive des logements aux plus bas loyers, des cités les plus dégradées.

Mais cette évolution justifie d'autant plus que soient remises à plat les missions du parc social et que les organismes HLM s'expliquent sur leurs choix et sur leurs pratiques. Or, sur le dossier symbolique et urgent des attributions de logement, les dirigeants de *l'Union font du surplace*. Et le gouvernement n'aura pas exigé grand-chose en contrepartie de la manne financière accordée.

L'accord sur les attributions, signé le 17 décembre, repose essentiellement sur la *« concertation »*, le *« volontariat »* et *« l'expérimentation »* locale. Est-il encore temps, alors qu'on en parle depuis quatre ans, d'évoquer *« la mise en place concertée, entre organismes et avec leurs partenaires publics, d'outils de connaissance de l'occupation sociale, de la demande et des flux d'attribution »* ? Peut-on sérieusement déclarer qu'il *« convient d'expérimenter dans quelques départements un système d'enregistrement unique des demandes »*, alors qu'il s'agit là d'une exigence minimale réclamée depuis des années par les associations, qui récupèrent, au bout de la chaîne, des ménages inscrits partout, acceptés nulle part ?

Le dossier des attributions piétine depuis des années et la quasi-totalité des mesures affichées sont déjà expérimentées et, pour la plupart, inscrites dans la loi depuis 1991. Depuis le vote de la loi Besson sur le droit au logement, les dispositifs censés organiser la concertation entre les élus, les organismes HLM, les représentants *de l'Etat et les associations se sont* multipliés : conférences communales ou intercommunales du logement, protocoles d'occupation du patrimoine social (POPS), plans départementaux pour le logement des personnes défavorisées, etc. Le problème est qu'ils ne sont pas, ou peu, utilisés. Ou qu'ils le sont par des communes, des organismes ou des élus confrontés aux mêmes problèmes de ghettoïsation de leur parc social.

La loi prévoit, par exemple, que les organismes HLM communiquent aux préfets la liste des logements vacants et aux maires *celle des attributions réalisées sur* leur commune. Le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées fait régulièrement remarquer que cette disposition légale reste lettre morte.

« MIXITÉ SOCIALE »

Les conférences intercommunales du logement ont été instaurées par la loi Besson comme un outil de régulation – et de contrôle par l'Etat – de la fameuse *« mixité sociale »* dont se réclament les responsables du mouvement HLM. Elles n'ont été mises en place que dans une quinzaine de départements. *« L'Etat ne doit pas hésiter à imposer le logement des personnes défavorisées lorsque localement les responsables sont réticents »*, soulignait le Haut Comité, alors présidé par Louis Besson, en 1995. Toute idée de contrainte semble désormais écartée. Y compris en ce qui concerne l'accueil des ménages défavorisés et la mixité sociale, censés se résoudre grâce à *« l'initiative locale, la concertation et la voie contractuelle »*, comme le précise l'accord signé le 17 décembre.

Cet accord apparaît nettement en retrait par rapport aux propositions qu'avait, à grand-peine, négociées le précédent gouvernement et âprement combattues le mouvement HLM, notamment sur le rôle des préfets dans les procédures d'attribution. D'éventuels *« garde-fous législatifs »* ou des *« mesures plus contraignantes »* pourraient être intégrés au futur projet de loi de lutte contre l'exclusion qui doit être débattu au printemps, a précisé M. Besson. Il lui faudra alors batailler ferme avec les élus, de gauche comme de droite, qui président des offices HLM, et qui préféreront, comme les reponsables de l'Union, la carotte au bâton.

Christine Garin

Castoriadis, un titan de l'esprit

Suite de la première page

L'idée politico-sociale d'autogestion va s'approfondir dans l'idée philosophique d'autonomie, laquelle conduira Castoriadis à une grande mutation philosophique. L'autonomie – se donner à soi-même ses propres lois – comporte par-là même l'auto-création, et nous met en face du mystère de la création elle-même, qui, pour Castoriadis, est plus qu'une combinaison d'éléments préexistants : le surgissement d'une nouveauté radicale, constituant une discontinuité inattendue. Et, à la source de toute création, il y a l'imaginaire, inventeur d'un monde de formes et de significations, qui chez l'individu est imagination radicale, et, dans la société, imaginaire social *instituant. Imagination et création* sont liées, y compris à la source de la pensée.

A la différence des conceptions dominantes, pour qui l'imaginaire n'est qu'illusions ou superstructures, Castoriadis le réintroduit à la racine de notre réalité humaine, de même que, à la différence des conceptions inaptes à concevoir la notion de sujet, Castoriadis retrouve les constituants du sujet (le *« pour soi »*, le fait que chacun crée son monde et est doté d'imagination) et il souligne l'importance radicale de l'émergence du sujet autonome dans la démocratie athénienne il y a deux mille cinq cents ans.

Sa pensée, qui s'affirme à partir de *L'Institution imaginaire de la société* (Le Seuil, 1975) jusqu'au dernier volume des *Carrefours du labyrinthe, Fait et à faire* (Le Seuil, 1997), prend forme épistémologique : rien de ce qui est vivant, humain et social n'est exhaustivement et systématiquement réductible à notre logique classique, qu'il appelle ensembliste-identitaire. Castoriadis voit dans ce qu'il appelle magma, substance sans forme mais créatrice des formes, le substrat génésique de toute création.

Cette reconstruction philosophique non seulement n'efface pas les critiques radicales que Castoriadis porte, de façon différente, au totalitarisme et au néolibéralisme, mais elle enracine la grande aspiration à laquelle il n'a cessé d'être fidèle : celle d'une société autonome constituée d'êtres autonomes. Et il voit de façon étonnamment profonde que la conscience de notre mortalité est la condition de cette autonomie : *« Ce n'est qu'à partir de cette conviction indépassable – et presque impossible – de la mortalité de chacun d'entre nous et de tout ce que nous faisons que nous pouvons vivre comme des êtres autonomes, voir dans les autres des êtres autonomes et rendre possible une société autonome. »*

> Il était homme de culture ample et épanouie, amoureux de musique, de poésie et de lecture

« Corneille » – comme nous l'*appelions – se ressourçait sans* discontinuer dans les textes de Platon et d'Aristote, mais il n'était pas philosophe intra muros : il s'efforçait de penser les composantes de la culture et du savoir de son temps. Il ne suffit pas d'ajouter les uns aux autres les termes de philosophe, sociologue, psychanalyste, économiste, politologue pour définir son esprit encyclopédique. Il était encyclopédique non au sens additif du terme, mais au sens originaire grec, qui articule les savoirs disjoints en cycle. Il n'a pas fait que démontrer une compétence professionnelle comme économiste à l'OCDE, puis comme psychanalyste. Il a démontré de façon éclatante que, contrairement au dogme établi, il est possible au XXe siècle de se constituer une culture à condition d'aller aux pensées génératrices, aux problèmes-clés, aux grandes œuvres. Il était homme de culture ample et épanouie, amoureux de musique, de poésie et de lecture, lecteur de revues scientifiques.

Penseur de l'autonomie, il a traversé le siècle d'une démarche autonome, étranger aux marxismes officiels, au positivisme scientifique comme au positivisme logique, au lacanisme (auquel il a consacré un pamphlet corrosif et désopilant, aussitôt recouvert par les silences indignés ou consternés), au structuralisme, au post-structuralisme, au post-modernisme. D'une violence polémique que je jugeais parfois excessive, il haïssait la foire aux vanités, les réputations boursouflées. Il avait horreur de la futilité, de la parisianité, et, dans un livre récent, il dénonça la *« montée de l'insignifiance »*.

Que de discussions de table tonitruantes n'avons-nous pas eues ! Que d'agapes plaisantes ! Quelle fraternité dans les révoltes et les désespérances ! Et comment ne pas me rappeler dans les larmes d'aujourd'hui nos rires à l'occasion de son 70e anniversaire quand je récitais mon *« Ode à Corneille »*. Et que d'affinités entre ses idées et les miennes ; comme lui, je crois en l'autonomie, que j'appelle auto-organisation ; comme lui, je refuse de laisser dissoudre l'idée de création ; comme lui, je crois au caractère réel et radical de l'imaginaire ; comme lui, je crois en la possibilité d'une culture qui mette en cycle le savoir ; comme lui, je crois en la nécessité et en l'insuffisance de la logique classique ; comme lui, je crois en la vertu génésique de ce qu'il nomme magma, et, ce qu'il appelle labyrinthe, je l'appelle complexité.

« Corneille » n'entra pas dans les cadres qui semblent normaux à la majorité des intellectuels, universitaires, politiques. Il était énorme, hors normes. Lisez les Histoires comme-il-faut du monde intellectuel, vous ne trouverez que marginalement cité ce grand penseur.

Il tenait de la présence de ses ancêtres dans le monde ottoman une démarche de paysan balkanique, mais c'était bien un Athénien du siècle de Périclès, à considérer l'alacrité de son intelligence ; c'était en même temps un chaleureux Méditerranéen, un authentique européen de culture, portant en lui l'Orient et l'Occident ; et cet immigré devenu français a contribué à la richesse et à l'universalité de la culture française. Il resta, jusqu'à la fin, bouillonnant, ardent, fougueux, passionné, jeune ; il aimait répéter le mot de Wilde : *« Ce qui est terrible quand on vieillit, c'est qu'on reste jeune. »*

Après trois mois d'une lutte incroyable de tout son être contre la mort, ce titan s'est éteint, veillé par sa compagne, Zoé, leur fille, Cybèle, sa fille, Sparta, sa belle-fille, Dominique et Rilka, leur mère. Du fond de l'amitié, du fond de la foi en la créativité humaine, du fond de l'espérance et de la désespérance, je salue l'œuvre, la pensée, la personne de Cornelius Castoriadis.

Edgar Morin

AU COURRIER DU « MONDE »

VIOLENCE ET MÉPRIS

Le CNPF vient de porter un « tueur » à sa tête. Et ce tueur – fût-ce à l'épée – a été élu dans l'enthousiasme après une campagne conduite sur un seul mot d'ordre : s'opposer aux 35 heures. Opposition on ne peut plus politique à un texte auquel il est reproché d'être politique. Ce n'est pas la première fois que le patronat français montre avec beaucoup de candeur que la lutte des classes n'est pas toujours là où elle est attendue.

(...) Lundi 15 décembre, cinq cent mille Franciliens de la banlieue sud trouvent les stations de RER fermées. Nul n'a été prévenu, et il est dans bien des cas trop tard pour trouver des solutions de rechange. Dans la journée, on apprend que l'enjeu est de six conducteurs de plus dans six mois. Pour ces six conducteurs de plus, cinq cent mille personnes vont subir une gêne considérable dans leurs activités, beaucoup d'entre elles vont perdre une partie de leur salaire, certaines vont être sanctionnées. (...) Et cela une semaine après les élections prud'homales qui nous ont montré MM. Blondel et Viannet pleurer une nouvelle désaffection des organisations syndicales ; comment peuvent-ils ignorer qu'ils paient ainsi leur irresponsabilité ! Violence verbale des dirigeants du CNPF, mépris de leurs responsabilités sociales et sociétales. Prise d'otages par les conducteurs de RER et leurs organisations professionnelles, mépris de leurs concitoyens tout juste bons à financer des rentes de situation. Ces jeunes des banlieues qui attaquent des bus, volent, violent ou dealent n'ont pas à faire preuve d'imagination ; ils ne font que s'approprier les modèles proposés par des adultes, dont certains se prétendent nos élites, qui n'ont plus de respect de l'autre, et donc d'eux-mêmes, et sont en passe de perdre le nôtre.

Michel Sallé
par courrier électronique

RECTIFICATIF

BANQUES BELGES

Le président du conseil d'administration de la Banque Bruxelles-Lambert se nomme Jacques Roulaert, et non Marcel Roulaert, comme nous l'avons écrit par erreur dans l'article intitulé « Le rachat de Bruxelles-Lambert par ING enterre le projet de grande banque belge » paru dans *Le Monde* daté 21-22 décembre.

DISTRIBUTION Rallye, la société de Jean-Charles Naouri, et Promodès, qui se disputaient en Bourse le contrôle du groupe Casino depuis quatre mois, ont annoncé, lundi 29 décembre, la conclusion d'un accord pour régler à l'amiable leur différend. ● PROMODÈS renonce à son action en justice contre l'OPA de Rallye et s'engage à ne pas donner suite à sa propre OPA sur Casino, qui court jusqu'au 30 janvier. ● CASINO et Rallye, son premier actionnaire, retirent aussi leurs plaintes et acceptent d'ouvrir le capital de la filiale polonaise de Casino à Promodès, en échange d'une participation équivalente dans une filiale étrangère de ce dernier. ● CET ARMISTICE entre les deux groupes marque la victoire totale de M. Naouri sur Promodès. Le financier va devenir l'actionnaire majoritaire de Casino, qu'il contrôlait jusqu'ici grâce au soutien de la famille Guichard.

Promodès renonce à son projet de rachat de Casino

Le groupe normand a signé un accord avec Jean-Charles Naouri, qui va pouvoir prendre le contrôle de l'entreprise stéphanoise, dont il est déjà le principal actionnaire. Les deux distributeurs sont toutefois convenus de coopérer à l'international

SIMPLE ARMISTICE ou véritable traité de paix ? Rallye, la société de Jean-Charles Naouri, premier actionnaire de Casino, et Promodès ont annoncé, lundi 29 décembre, qu'ils avaient conclu un accord, approuvé par la Commission des opérations de Bourse (COB) et visant à *« mettre fin au différend qui les opposait »* à propos de Casino. Les deux entreprises s'en disputaient le contrôle depuis quatre mois à coups d'offres publiques d'achat (OPA). Un communiqué commun précise le contenu de cet accord, qui se veut consensuel, mais qui entérine *de facto* la victoire de Rallye sur Promodès.

Les deux groupes devaient se retrouver devant la cour d'appel de Paris, lundi 5 janvier, pour défendre leurs OPA respectives et attaquer celle de l'adversaire. Même si, pour les juristes, il y avait peu de doutes sur une issue favorable à Rallye – dès lors que les autorités boursières avaient donné leur feu vert à son offre –, un infime risque subsistait, pour la société de M. Naouri, de voir la justice casser son OPA ou l'obliger à surenchérir. C'est donc d'une oreille attentive que le financier a écouté les offres de sortie négociée faites par Paul-Louis Halley, PDG de Promodès, qui ne tenait pas, lui non plus, à se voir désavouer par le tribunal.

Aux termes de leur accord, les parties *« se désistent réciproquement de toutes les instances judiciaires en cours sur Casino »*. Côté boursier, Promodès, qui ne peut formellement retirer son OPA – celle-ci court jusqu'au 30 janvier –, annonce qu'il maintient la condition d'obtention de plus de 50 % des droits de vote, posée dès le premier jour de son offre, et que, *« ne pouvant les atteindre,* [il] *n'acquerra pas les titres qui lui seront présentés »*. Les actionnaires de Casino souhaitant vendre leurs titres devront les apporter à l'offre de Rallye.

En échange de ce retrait en bon ordre de Promodès, Casino accepte d'adhérer, à compter du 1er janvier 1998, à la centrale internationale d'achats de produits non alimentaires de Promodès (ce qui représente un volume d'achats de 1,5 à 2 milliards de francs par an). Le groupe stéphanois consent également à céder 50 % du capital de sa société d'exploitation polonaise, créée en 1996, au groupe normand, qui s'associera au développement de l'enseigne Géant (les hypermarchés de Casino) dans ce pays. En retour, Promodès ouvrira à Casino la moitié d'une filiale équivalente, dans *« un pays émergent »*, qui reste à préciser, comparable à la Pologne, c'est-à-dire *« où l'activité des hypermarchés est nouvelle et dispose d'un fort potentiel de développement »*. Enfin, *« Casino et Promodès sont convenus de se consulter avant toute décision engageant de façon significative l'évolution de leur capital »*, précise le communiqué. Cette clause n'est en aucun cas un droit de préemption, précise-t-on dans l'entourage de M. Naouri.

Les deux parties ont commenté sobrement cet épilogue d'une bataille qui a tenu en haleine les milieux boursiers depuis le 1er septembre, date de dépôt de la première double-OPA de Promodès sur Casino et sur Rallye (le groupe normand a renoncé à cette dernière fin octobre). M. Naouri, joint par *Le Monde*, a le triomphe modeste. S'il se félicite que cette sortie négociée ne se traduise par aucune concession qui mette en cause l'indépendance de Casino, il reconnaît qu'*« il était temps, pour les deux entreprises, de fermer la parenthèse de ces quatre mois, assez coûteux financièrement »*. Au plus fort de la bataille, Promodès et Rallye-Casino ont dépensé plusieurs dizaines de millions de francs en campagnes de publicité agressive pour vanter les mérites de leur propre offre et dénoncer les promesses de leur adversaire. La COB avait d'ailleurs dû les rappeler à l'ordre. Chez Promodès, on veut continuer à croire à la possibilité de *« mettre en œuvre des synergies avec Casino »*, ce qui était le but de la tentative de rachat lancée par M. Halley, qui espérait forger le premier groupe français de grande distribution, dépassant en volume les leaders actuels, Carrefour et Leclerc.

Rallye n'aura même plus besoin, formellement, du soutien de la famille Guichard, dont certains membres avaient pris leurs distances avec lui

Promodès s'était heurté très rapidement à l'hostilité, non seulement des dirigeants et des salariés de Casino, mais aussi à celle du maire et d'une bonne partie des habitants de la ville de Saint-Etienne, berceau du groupe de distribution créé au siècle dernier par Geoffroy Guichard. Les 405 descendants de ce dernier, encore actionnaires, consultés à quatre reprises par leur chef de famille Antoine Guichard, avaient fini, après quelques flottements, par adopter une attitude de neutralité bienveillante à l'égard de M. Naouri.

Soucieux de faire oublier ses jugements parfois durs portés sur le management de Casino et son actionnaire principal, le patron de Promodès a tenu à inclure au communiqué sa phrase de conclusion : *« Paul-Louis Halley et Jean-Charles Naouri marquent leur conviction que leurs groupes pourront, à partir de ces nouvelles bases, nouer des relations harmonieuses et fructueuses, et y voient les prémices de développement à plus long terme. »*

Dans les faits, M. Naouri va se retrouver, d'ici à quelques semaines, seul maître à bord du groupe de distribution, et il entend bien se comporter comme tel. Grâce à l'exercice de ses droits de vote double, autorisé par les autorités boursières, et après la clôture de l'OPA de Rallye (le 20 février), l'actionnaire principal de Casino n'aura même plus besoin, formellement, du soutien de la famille Guichard, dont certains membres avaient pris leurs distances avec lui. A l'adresse de ceux qui continuent à voir en lui un pur financier – comme l'avaient fait un peu hâtivement les conseillers de M. Halley –, M. Naouri prévient : *« J'espère avoir démontré, au prix fort, que je ne suis pas vendeur. Je prends le contrôle de Casino et c'est pour le long terme. »*

Pascal Galinier

Quatre mois de guérilla boursière

● **1er septembre** : Promodès lance une double OPA sur Casino et Rallye, actionnaire à hauteur de 28 % de Casino.
● **12 septembre** : Rallye, dirigé par Jean-Charles Naouri, lance une contre-OPA sur Casino.
● **25 septembre** : alors que le Conseil des marchés financiers (CMF) juge l'offre de Casino trop complexe, Promodès relève de 10 % son offre sur Casino.
● **13 octobre** : Promodès et Rallye attaquent mutuellement en justice leurs offres concurrentes sur Casino.
● **18 octobre** : la majorité de la famille Guichard (14 % du capital), réunie pour la quatrième fois, décide de ne pas vendre ses actions à l'un ou l'autre camp. Cette neutralité fait le jeu de Rallye.
● **21 octobre** : 7 000 à 8 000 personnes manifestent à Saint-Etienne pour s'opposer au rachat de Casino, première entreprise de la ville, par Promodès.
● **29 octobre** : le CMF autorise Rallye à exercer ses bons de souscription sur Casino, détenus depuis plusieurs mois, ce qui donne à Rallye un contrôle de fait de 40,3 % du capital de Casino et assure la victoire de son offre, avec l'appui des salariés-actionnaires et des Guichard.
● **31 octobre** : la cour d'appel de Paris repousse la date de clôture de l'OPA de Promodès au 31 janvier et de celle de Rallye au 20 février.

DÉPÊCHES

■ **PACKARD BELL-NEC** : le fabricant américain d'ordinateurs personnels, filiale du groupe japonais NEC, qui a récemment porté sa participation dans son capital à 49 %, devrait supprimer un peu plus de 1 000 emplois sur 6 000, selon le *Nihon Kenzai Shimbun* du 29 décembre.

■ **JAPON** : les groupes d'électronique NEC, Toshiba et Fujitsu ont l'intention de réviser à la baisse leurs investissements dans les semi-conducteurs, certains ayant déjà taillé dans leurs programmes pour l'exercice en cours, selon le *Nihon Keizai Shimbun* du 29 décembre. Ce dernier indique par ailleurs que Toshiba pourrait se transformer, d'ici trois à quatre ans, en une holding contrôlant quatre sociétés (télécommunications et informatique, semi-conducteurs et cristaux liquides, électroménager et électronique grand public, unités de production).

■ **FORD** : le constructeur américain serait intéressé par la reprise du groupe automobile sud-coréen, en difficulté, Kia Motors, dont il détient déjà 18 %, selon le journal *Korea Economic Daily*. Kia a démenti l'information, tandis que le gouvernement coréen confirme étudier le dossier.

■ **KLM** : la compagnie aérienne néerlandaise pourrait prendre une participation dans Alitalia lorsque la compagnie italienne sera privatisée et n'exclut pas à terme une fusion, a affirmé, samedi 27 décembre, Leo Van Wijk, directeur général de la KLM, dans un entretien au quotidien *Il Sole 24 Ore*. Les deux compagnies viennent de signer une lettre d'intention sur une alliance commerciale.

■ **ACHMEA** : l'assureur mutualiste néerlandais vient d'acquérir la banque belge Europabank et sa filiale dans le crédit-bail, EB-Lease. Cette banque, dont le siège est à Gand, dispose d'un réseau de 24 agences, dans les Flandres et la région de Bruxelles. *« Après l'acquisition de la banque Colbert au Luxembourg, le développement des activités bancaires fait totalement partie de la stratégie du groupe »*, souligne un communiqué d'Achmea, membre du groupement Eureko, qui s'intéresse au GAN.

■ **GAN LIFE** : l'assureur américain Lincoln National Corp serait candidat au rachat de la filiale britannique du GAN, selon l'hebdomadaire britannique *Sunday Telegraph* du 28 décembre.

Quand le CERN se veut aussi laboratoire social

COMMENT réduire le temps de travail de gens qui ne prennent déjà pas leurs vacances, tout en créant des emplois dans un contexte de rigueur budgétaire ? Seuls, probablement, des scientifiques étaient en mesure de résoudre cette équation sociale d'un type particulier. C'est en tout cas au CERN, le Laboratoire européen pour la physique des particules, situé près de Genève, à cheval sur la frontière franco-helvétique, que l'expérience est tentée.

Organisme international auquel contribuent dix-neuf Etats, le CERN n'est régi ni par le code du travail français ni par les règles suisses, mais par une convention collective qui lui est propre. Ses 2 800 salariés – dont la moitié sont des chercheurs – ont le statut de fonctionnaires internationaux dont les salaires *« sont compris entre ceux des fonctionnaires suisses pour les mieux payés et ceux des agents d'EDF-GDF pour les moins bien payés »*, résume Michel Vitasse, président de l'association du personnel. Si l'avenir du CERN est assuré depuis que les Etats membres ont décidé d'investir près de 11 milliards de francs dans un accélérateur de particules géant, le Large Hadron Collider (LHC), auquel les Américains viennent de s'associer (*Le Monde* du 19 décembre), ses effectifs diminuent. De 3 800 personnes en 1975, ils devraient passer à 2 000 en l'an 2005, date à laquelle la nouvelle machine fournira ses premiers faisceaux. Pourtant chacun sait que les recrutements de jeunes talents sont encore plus nécessaires là qu'ailleurs.

C'est dans ce contexte que la direction et l'association du personnel viennent de mettre en place un compte-épargne-temps original. Chaque salarié volontaire peut acheter des jours de congés – par tranche de 5,5 jours – en diminuant son salaire. Une tranche coûte 2,5 % du salaire. Un salarié peut acheter, au maximum, quatre tranches, c'est-à-dire 22 jours de congés supplémentaires, ce qui entraîne une réduction de salaire de 10 %. Ces congés supplémentaires peuvent se cumuler sur plusieurs années, voire jusqu'à la retraite et doivent être pris en accord avec la direction. Les salariés peuvent s'engager pour un, deux ou trois ans ou pour une période indéterminée. Ils peuvent revenir sur leur décision mais avec un préavis de six mois. En échange de quarante tranches achetées (soit 180 jours de congés et 100 % d'un salaire annuel), la direction s'engage à embaucher un jeune.

Sur 2 400 personnes concernées par le dispositif, environ 1 300 se sont portées volontaires. Au dernier pointage, elles avaient acheté 1 547 tranches. La direction espère parvenir à 1 600 tranches dans les jours qui viennent, ce qui permettra d'embaucher quarante jeunes. *« Nous aurions parlé de réduction du temps de travail, les gens n'auraient pas suivi, car ils sont passionnés par leurs recherches et ne comptent pas leurs horaires, mais la capitalisation de congés les intéresse »*, se félicite Michel Vitasse, convaincu que le CERN peut également être un laboratoire social.

Frédéric Lemaître

Des banques étrangères renforcent leur présence en Algérie

TROIS BANQUES étrangères, dont la Société générale, devraient sous peu s'implanter en Algérie en dépit d'une guerre civile qui a déjà fait 60 000 morts. Dans les six prochains mois, la banque américaine Citibank devrait transformer son bureau de représentation actuel en une banque de plein exercice. C'est avec le soutien de l'International finance corporation (IFC), le bras armé de la Banque mondiale pour le secteur privé, que l'Arab banking corporation (ABC), banque basée à Bahrein, et la Société générale vont renforcer leur présence en Algérie.

La banque française a un bureau de représentation à Alger depuis le milieu des années 80. Elle négocie actuellement un tour de table pour créer une banque, dans lequel entrerait l'IFC à hauteur de 10 %, la Banque africaine de développement (BAD), et des intérêts privés algériens. Les participations respectives de ces partenaires ne sont pas encore définies. Seule certitude, la Société générale en serait l'actionnaire de référence, avec une participation de l'ordre de 49 %. Un dossier a été déposé auprès du Conseil de la monnaie et du crédit en vue d'obtenir un agrément préalable pour ce projet.

En cas de réponse favorable, le bureau actuel viendrait s'agréger à la nouvelle entité. Une agence d'une vingtaine de personnes, dirigée par des cadres de la Société générale, devrait pouvoir s'ouvrir à Alger à la mi-1998. Une autre agence pourrait voir le jour ultérieurement à Oran. Cette nouvelle banque s'intéressera au financement du commerce international, au suivi du processus de privatisations et au lancement d'émissions obligataires pour le compte des entreprises.

LIBÉRALISATION EN MARCHE

Le retour en force des banques étrangères en Algérie intervient alors que la libéralisation économique du pays est en marche et nécessite un système financier efficace. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international sont des supporters convaincus des réformes économiques algériennes, malgré les critiques émises sur la destination de l'aide financière consentie. Selon ses détracteurs, cette dernière aurait été utilisée pour renforcer l'armée gouvernementale.

Selon Mansour Kelada-Antoun, responsable de l'IFC pour l'Afrique du Nord, l'agence est prête à investir en dehors du secteur financier si des projets viables lui sont présentés.

ABC devrait apporter 70 % des 100 millions de francs de capital de sa banque. Comme pour la Société générale, 10 % seront consentis par l'IFC, le solde provenant d'investisseurs algériens.

Pour la Citibank, dont le bureau de représentation, ouvert depuis 1992, est installé dans un hôtel d'Alger et dirigé par un Algérien, l'ouverture d'une vraie banque lui permettra, selon ses responsables, d'accompagner le développement de l'industrie pétrolière et gazière.

Le gouvernement algérien s'est bruyamment félicité de l'arrivée des banques étrangères, preuve de sa capacité à attirer des investissements étrangers malgré la violence et la violation permanente des droits de l'homme dans le pays.

Babette Stern

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 29 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 janvier
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+1,51 %
CAC 40 : 2914,71

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P.)	960	975	+ 1,56	+ 1,77
Cr.Lyonnais(T.P.)	915	915	—	+ 32,26
Renault (T.P.)	1790	1765	- 1,39	+ 80,31
Rhone Poulenc(T.P.)	2280	2260	- 0,87	+ 19,52
Saint Gobain(T.P.)	1261	1258	- 0,23	+ 8,71
Thomson S.A (T.P.)	915		—	+ 10,73
Accor	1118	1113	- 0,44	+ 69,40
AGF-Ass.Gen.France	316,60	317,30	+ 0,28	+ 89,55
Air Liquide	899	910	+ 1,22	+ 12,34
Alcatel Alsthom	732	741	+ 1,22	+ 77,78
Atos (ex.Axime) CA	750	750	—	+ 4,29
Axa	461	464,70	+ 0,80	+ 40,81
Bail Investis	798	780	- 2,25	+ 5,26
Bancaire (Cie)	999	950	- 4,90	+ 38,85
Bazar Hot. Ville	526	530	+ 0,76	+ 19,39
Bertrand Faure	428	428,10	+ 0,02	+ 117,62
BIC	412	421	+ 2,18	+ 8,32
BIS	490	490	—	- 8,06
B.N.P.	306,40	318,40	+ 3,91	+ 58,56
Bollore Techno.	760	750	- 1,31	+ 31,57
Bongrain	2500	2500	—	+ 24,36
Bouygues	672	672	—	+ 24,90
Bouygues Offs.	243,50	243,50	—	+ 83,06
Bull#	62,90	62,30	- 0,95	+ 94,95
Canal +	1115	1121	+ 0,53	- 2,28
Cap Gemini	480	477	- 0,62	+ 90,11
Carbone Lorraine	1851	1864	+ 0,70	+ 68,81
Carrefour	2946	2981	+ 1,18	- 11,76
Casino Guichard	327		—	+ 35,34
Casino Guich.ADP	260		—	+ 36,84
Castorama Dub.(Li)	706	708	+ 0,28	+ 20,71
C.C.F.	405	408,70	+ 0,91	+ 38,28
Cegid (Ly)	620	619	- 0,16	+ 4,20
Cerus Europ.Reun	35	35	—	+ 8,62
Cetelem	817	830	+ 1,59	+ 38,38
CGIP	1950	1936	- 0,71	+ 35,29
Chargeurs	332,30	339	+ 2,01	+ 37,98
Christian Dalloz	695	705	+ 1,43	+ 14,37
Christian Dior	571	581	+ 1,75	+ 30,58
Ciments Francais	223,10	225	+ 0,85	+ 55,17
Cipe France Ly #	179,80		—	- 12,62
Clarins	431	437,90	+ 1,60	- 36,86
Club Mediterranee	401,10	411,50	+ 2,59	+ 22,17
Coflexip	662	672	+ 1,51	+ 144,36
Colas	862	870	+ 0,92	+ 7,10
Comptoir Entrep.	11,90	12,40	+ 4,20	+ 29,16
Comptoirs Mod.	2983	2990	+ 0,23	+ 6,78
CPR	482	482	—	+ 10,48
Cred.Fon.France	86	86	—	+ 27,40
Credit Lyonnais CI	291	314,50	+ 8,07	+ 136,48
Cred.Nat.Natexis	341	342,50	+ 0,43	+ 14,52
CS Signaux(CSEE)	181,90	184,50	+ 1,42	- 21,45
Damart	3900	3930	+ 0,76	- 5,30
Danone	1069	1069	—	+ 47,85
Dassault-Aviation	1346	1339	- 0,52	+ 14,44
Dassault Electro	589	588	- 0,16	+ 52,13
Dassault Systemes	177,70	179,20	+ 0,84	+ 49,37
De Dietrich	274,20	272	- 0,80	+ 39,33
Deveaux(Ly)#	662	663	+ 0,15	- 7,91
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,50	44,10	- 3,07	+ 1,37
Dexia France	678	685	+ 1,03	+ 51,54
DMC (Dollfus Mi)	106,90	112,90	+ 5,61	- 10,25
Dynaction	145,20	146,20	+ 0,68	+ 19,73
Eaux (Gle des)	805	815	+ 1,24	+ 27,51
Eiffage	284	285,50	+ 0,52	+ 39,26
Elf Aquitaine	664	668	+ 0,60	+ 41,43
Eramet	232	230	- 0,86	+ 15,44
Eridania Beghin	938	959	+ 2,23	+ 14,85
Essilor Intl	1783	1791	+ 0,44	+ 13,71
Essilor Intl.ADP	1620	1650	+ 1,85	+ 26,92
Esso	469	472,50	+ 0,74	+ 11,18
Eurafrance	2435	2435	—	+ 4,60
Euro Disney	7	7	—	- 32,08
Europe 1	1170	1224	+ 4,61	+ 11,27
Eurotunnel	5,85	5,80	- 0,85	- 15,32
Fimalac SA	480,20	480,50	+ 0,06	- 0,31
Finextel	106	106,50	+ 0,47	+ 32,79
Fives-Lille	340,30	354	+ 4,02	- 27,75
France Telecom	209,40	212,60	+ 1,52	
Fromageries Bel	4301	4340	+ 0,90	+ 0,97
Galeries Lafayette	2930	3000	+ 2,38	+ 82,51
GAN ex.dt sous.	145,70	145	- 0,48	+ 49,33
Gascogne (B)	468	473	+ 1,06	+ 3,50
Gaumont #	402,90	407	+ 1,01	- 5,34
Gaz et Eaux	2528	2465	- 2,49	+ 22,25
Geophysique	777	785	+ 1,02	+ 118,85
G.F.C.	522	515	- 1,34	+ 9,89
Grandvisionex.GPS#	239	238,10	- 0,37	+ 15,24
Groupe Andre S.A.	585	582	- 0,51	+ 45,86
Groupe GTM	450	436	- 3,11	+ 81,66
Gr.Zannier (Ly) #	135	136	+ 0,74	+ 16,04
Guilbert	822	820	- 0,24	- 19,21
Guyenne Gascogne	1840	1820	- 1,08	- 31,86
Hachette Fil.Med.	1280	1270	- 0,78	+ 9,95
Havas	417,10	424,10	+ 1,67	+ 18,51
Havas Advertising	780	778	- 0,25	+ 35,30
Imetal	711	735	+ 3,37	- 4,84
Immeubl.France	364	364	—	+ 18,95
Infogrames Enter.	179	179,90	+ 0,50	+ 49,91
Ingenico	115	118	+ 2,60	+ 35,63
Interbail	160	162	+ 1,25	- 28,60
Intertechnique	1250	1280	+ 2,40	+ 65,16
ISIS	656	648	- 1,21	—
Jean Lefebvre	376	370	- 1,59	+ 36,28
Klepierre	778	775	- 0,38	+ 11,67
Labinal	1455	1470	+ 1,03	+ 48,33
Lafarge	375,50	383	+ 1,99	+ 23,03
Lagardere	195,20	196,20	+ 0,51	+ 37,28
Lapeyre	341	343	+ 0,58	+ 15,10
Lebon	287	290	+ 1,04	+ 69,49
Legrand	1109	1116	+ 0,63	+ 26,24
Legrand ADP	730	730	—	+ 27,17
Legris Indust.	203,90	203,20	- 0,34	+ 7
Locindus	737	752	+ 2,03	+ 1,82
L'Oreal	2136	2170	+ 1,59	+ 11,85
LVMH Moet Hen.	953	973	+ 2,09	- 32,85
Marine Wendel	655	655	—	+ 37,60
Metaleurop	61,50	62,20	+ 1,13	+ 47,56
Metrologie Inter.	15,55	15,95	+ 2,57	+ 2,17
Michelin	293	296,90	+ 1,33	+ 5,99
Moulinex #	146,30	146,20	- 0,06	+ 29,46
Nord-Est	115,60	118	+ 2,07	- 8,59
Nordon (Ny)	381,50	398	+ 4,32	+ 8,64
NRJ #	840	840	—	+ 27,65
Olipar	67		—	- 18,98
Paribas	501	510	+ 1,79	+ 45,34
Pathe	1117	1135	+ 1,61	- 9,20
Pechiney	226,90	230,10	+ 1,41	+ 5,84
Pernod-Ricard	346,40	345,80	- 0,17	+ 20,48
Peugeot	718	715	- 0,41	+ 22,43
Pinault-Print.Red.	3092	3225	+ 4,30	+ 56,70
Plastic Omn.(Ly)	755	756	+ 0,13	+ 3,88
Primagaz	488,40	490	+ 0,32	- 19,80
Promodes	2414	2490	+ 3,14	+ 69,96
Publicis #	498	495,90	- 0,42	+ 9,21
Remy Cointreau	104	101,30	- 2,59	- 31,08
Renault	167,20	168,30	+ 0,65	+ 59,84
Rexel	1800	1804	+ 0,22	+ 14,53
Rhone Poulenc A	255	258,80	+ 1,49	+ 46,29
Rochette (La)	24,85	25	+ 0,60	- 3,28
Rue Imperiale(Ly)	4880	4940	+ 1,22	- 3,15
Sade (Ny)	195	195	—	+ 3,85
Sagem SA	2634	2644	+ 0,37	- 15,52
Saint-Gobain	814	827	+ 1,59	+ 17,82
Salomon (Ly)	515		—	+ 16,40
Salvepar (Ny)	459,70	458	- 0,36	+ 34,38
Sanofi	635	640	+ 0,78	+ 24,03
Sat	1650	1680	+ 1,81	+ 8,73
Saupiquet (Ns)	575	576	+ 0,17	- 23,89
Schneider SA	312,20	317	+ 1,53	+ 32,13
SCOR	280	284	+ 1,42	+ 55,61
S.E.B.	815	815	—	- 19,86
Sefimeg CA	310	310,20	+ 0,06	- 17,59
SEITA	213,90	206,70	- 3,36	- 4,74
Selectibanque	66,10	66,50	+ 0,60	- 0,50
SFIM	1000	1007	+ 0,70	- 2,23
SGE	154,50	152	- 1,61	+ 35,71
Sidel	390	390,50	+ 0,12	+ 9,38
Silic CA	815	798	- 2,08	+ 7,40
Simco	401	401,40	+ 0,09	- 11,39
S.L.T.A.	1120	1140	+ 1,78	+ 3,83
Skis Rossignol	107,80	107,60	- 0,18	- 25,12
Societe Generale	797	803	+ 0,75	+ 43,33
Sodexho Alliance	3113	3180	+ 2,15	+ 11,95
Sommer-Allibert	203	205	+ 0,98	+ 32,25
Sophia	227,50	228,50	+ 0,43	+ 20,26
Spir Communic. #	360	370	+ 2,77	- 25,08
Strafor Facom	380	391,90	+ 3,13	+ 2,05
Suez Lyon.des Eaux	641	654	+ 2,02	+ 35,43
Synthelabo	745	740	- 0,67	+ 31,98
Technip	630	638	+ 1,26	+ 31
Thomson-CSF	183,40	184,90	+ 0,81	+ 9,86
Total	622	637	+ 2,41	+ 50,94
UIF	408	406,50	- 0,36	- 4,81
UIS	210,50	210,10	- 0,19	+ 20,05
Unibail	605	601	- 0,66	+ 36,47
Union Assur.Fdal	784	782	- 0,25	+ 22,18
Usinor	81,95	85	+ 3,72	+ 12,58
Valeo	378,60	386	+ 1,95	+ 83,62
Vallourec	336	353	+ 5,05	+ 28,56
Via Banque	173	173	—	+ 8,58
Worms & Cie	440	440	—	+ 38,90
Zodiac ex.dt divid	1363	1369	+ 0,44	- 13,58
Elf Gabon	976	1011	+ 3,58	- 23,69

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	115,50	116,40	+ 0,77	+ 36,78
Adecco S.A.	1563	1566	+ 0,19	+ 38,06
Adidas AG #	798	799	+ 0,12	+ 74,63
American Express	504	510	+ 1,19	+ 80,22
Anglo American #	250	245	- 2	+ 33,42
Amgold #	240	233	- 2,91	- 40,75
Arjo Wiggins App.	15,90	15,35	- 3,45	+ 7,80
A.T.T. #	369	375,70	+ 1,81	+ 73,06
Banco Santander #	173,50	187	+ 7,78	+ 88,18
Barrick Gold #	111,30	112,80	+ 1,34	+ 2,88
B.A.S.F. #	205	209,80	+ 2,34	+ 4,95
Bayer #	218,40	216,90	- 0,68	+ 2,29
Crown Cork ord.#	285,20	285,10	- 0,03	+ 1,20
Crown Cork PF CV#	262	262	—	+ 1,55
Daimler Benz #	403	412	+ 2,23	+ 14,37
De Beers #	120	120,30	+ 0,25	- 37,05
Deutsche Bank #	400,10	412,50	+ 3,09	+ 70,37
Diageo Plc #	56,05	56	- 0,08	+ 48
Dresdner Bank	271	267,70	- 1,21	+ 78,71
Driefontein #	40,65	40,50	- 0,36	- 36,36
Du Pont Nemours #	352,90	341,20	- 3,31	+ 38,98
Eastman Kodak #	338,60	342,90	+ 1,26	+ 20,20
East Rand #	1,33	1,35	+ 1,50	- 34,54
Echo Bay Mines #	16,75	16,30	- 2,68	- 52,83
Electrolux #	424	414	- 2,35	+ 39,50
Ericsson #	210	214,10	+ 1,95	+ 32,98
Ford Motor #	275	276,10	+ 0,40	+ 64,34
Freegold #	28,65	29	+ 1,22	- 36,76
Gencor act.regr.	9,70	9	- 7,21	[illegible]
General Elect. #	421	421	—	+ 61,02
General Motors #	370,10	375	+ 1,32	+ 28,33
Cie Belgique #	550	563	+ 2,36	+ 40,71
Hanson PLC reg.	25,35	25,70	+ 1,38	[illegible]
Harmony Gold #	14,15	14,40	+ 1,76	- 64,75
Hitachi #	41,95	40,75	- 2,86	- 15,20
Hoechst #	199	200,60	+ 0,80	+ 10,71
I.B.M #	602	605	+ 0,49	+ 51,25
I.C.I #	94,20	92,50	- 1,80	+ 44,53
Ito Yokado #	286,10	297,50	+ 3,96	- 22,84
Kingfisher plc #	84	84,90	+ 1,07	+ 92,97
Matsushita #	83,85	86	+ 2,56	+ 3,95
Mc Donald's #	272,10	273,30	+ 0,44	+ 34,35
Merck and Co #	609	616	+ 1,14	+ 45,97
Mitsubishi Corp.#	43,50	42,55	- 2,18	- 18,40
Mobil Corporat.#	422	421,10	- 0,21	+ 38,57
Morgan J.P. #	657	664	+ 1,06	+ 26,95
Nestle SA Nom. #	8610	8860	+ 2,90	+ 59,06
Nipp. MeatPacker #	68,60	77	+ 12,24	+ 18,46
Nokia A	404	404	—	+ 34,21
Norsk Hydro #	274	280,40	+ 2,33	+ 0,83
Petrofina #	2205	2220	+ 0,68	+ 34,95
Philip Morris #	259	259,20	+ 0,07	+ 29,08
Philips N.V #	353,50	360	+ 1,83	+ 72,24
Placer Dome Inc #	75,80	73	- 3,69	- 38,70
Procter Gamble #	470,50	465	- 1,16	+ 62,02
Quilvest	301	301	—	+ 4,69
Randfontein #	9,75	9,85	+ 1,02	- 63,51
Rio Tinto PLC #	75,80	71,45	- 5,73	- 12
Royal Dutch #	313,50	322	+ 2,71	+ 43,91
Sega Enterprises	119	105	- 11,76	- 35,82
Saint-Helena #	18	18	—	- 40
Schlumberger #	436	436,90	+ 0,20	+ 63,32
SGS Thomson Micro.	349	361	+ 3,43	- 1,63
Shell Transport #	42	41,65	- 0,83	+ 35,95
Siemens #	350,60	357,70	+ 2,02	+ 48,48
Sony Corp. #	520	530	+ 1,92	+ 55,88
Sumitomo Bank #	67	65,95	- 1,56	- 9,03
T.D.K #	454,20	444,10	- 2,22	+ 30,61
Telefonica #	178,90	176,80	- 1,17	+ 44,32
Toshiba #	23,60	23,50	- 0,42	- 26,44
Unilever act.Div.#	353	359	+ 1,69	+ 57,62
United Technol. #	415	420,90	+ 1,42	+ 18,56
Vaal Reefs #	255	252	- 1,17	- 25,66
Volkswagen A.G #	3300	3309	+ 0,27	+ 52,48
Volvo (act.B) #	157,20	160	+ 1,78	+ 52,29
Western Deep #	119	119	—	- 25,82
Yamanouchi #	121		—	+ 115,23
Zambia Copper	13,40	13,15	- 1,86	+ 115,57

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 29 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	1,455
CEPME 9% 89-99 CA#	107,20	3,353
CEPME 9% 92-06 TSR	—	4,759
CFD 9,7% 90-03 CB	121,35	8,796
CFD 8,6% 92-05 CB	119	7,680
CFF 10% 88-98 CA#	104,50	1,978 o
CFF 10,25%90-01CB#	115,30	8,228
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,30	3,340
CLF 9%88-93/98 CA#	100,38	8,260
CNA 9% 4/92-07	124,50	5,992 d
CRH 8,6% 92/94-03	116,25	4,406
CRH 8,5% 10/87-88#	105	7,856
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,20	7,563 o
EDF 8,6% 92-04 #	117,90	6,315
Finansder 9%91-06#	124,20	0,912 d
Finansd.8,6%92-02#	114	8,871
Floral9,75% 90-99#	—	4,32[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	100,01	2,569
OAT 9/85-98 TRA	100,05	1,392 d
OAT 9,50%88-98 CA#	102,64	4,977
OAT TMB 87/99 CA#	100	3,152 d
OAT 8,125% 89-99 #	105,28	4,942 d
OAT 8,50%90/00 CA#	—	6,921
OAT 85/00 TRA CA#	—	1,681
OAT 10%5/85-00 CA#	112,50	6,807
OAT 89-01 TME CA#	101,10	4,569
OAT 10% 90-01 ecu	115	8,493 o
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	3,306
OAT 8,5% 91-02 ecu	112,90	6,823 o
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,84	0,885
OAT 8,50% 89-19 #	134,25	3,807
OAT.8,50%92-23 CA#	—	5,868
SNCF 8,8% 87-94CA	104,75	8,055 o
Suez Lyon.Eaux 90	978	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	◆	40	40
Baccarat (Ny)		495	496
Bains C.Monaco		529	532,20
Bque Transatlant.		197,90	198,10
B.N.P.Intercont.		869	868
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy		354,90	[illegible]
Champex (Ny)	◆	22,60	22,60
CIC Un.Euro.CIP		481	485
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2449	2449
Generali Fce Assur		1201	1198
Continental Ass.Ly.		499	497
Darblay	◆	545	545
Didot Bottin		669	669
Eaux Bassin Vichy		3195	3195
Ecia		1200	1195
Enc.Mag. Paris		1150	1150
Fichet Bauche		39	38,50
Fidel		30,10	30,20
Finalens		261,10	261,10
F.I.P.P.	◆	270,80	270,80
Fonciere (Cie)		579	579
Fonc. Lyonnaise #		697	697
Foncina #		539	545
Francarep		270	270
France S.A		1155	1156
From. Paul-Renard		950	950
Gevelot	◆	1150	1150
G.T.I (Transport)		207	[illegible]
Immobail		150	[illegible]
Immobanque		600	593
Locamion (Ly)	◆	413,30	413,30
Lucia		56,50	56,50
Monoprix		300	1300
Metal Deploye	◆	340	340
Mors		4,80	5
Navigation (Nle)	◆	133	133
Optorg	◆	330,10	330,10
Paluel-Marmont		520	520
Exa.Clairefont(Ny)	◆	813	813
Parfinance		242	242,40
Paris Orleans		260	250,50
Promodes (CI)		1858	1870
PSB Industries Ly		500	500
Rougier #		303	303
Saga		152	152
S.I.P.H.	◆	302	302
Sofragi	◆	4540	4540
Taittinger		3340	3330
Tour Eiffel		260	260
Vicat		500	500
Caves Roquefort	◆	1850	1850
Elyo		307	308
Finaxa		375	369
Gaillard (M)	◆	1501	1500
Givaudan-Lavirotte	◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	143,60	143,60
Gd Moul.Strasbourg		1806	1806
Hotel Lutetia		372,10	372,10
Hotels Deauville		556	560
Immeubl.Lyon (Ly)		500	502
L.Bouillet (Ly)	◆	300	300

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 29 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		41	39,95
AFE #		511	518
Aigle #		326	326
Albert S.A (Ns)		150	143
Altran Techno. #		1740	1740
Arkopharma#		300	296,20
Montaignes P.Gest.	◆	1965	1965
Assystem #		188	189
Bque Picardie (Li)	◆	735	735
Bque Tarneaud(B)#		315,50	317
Bque Vernes	◆	151	151
Beneteau #		1110	1111
B I M P		100	96
Boiron#(Ly)		326,50	333
Boisset (Ly) #		341	348
But S.A.		273	272
Cardif SA		1033	1025
C.E.E #		68,30	70,70
CFPI #		380	380
Change Bourse (M)		225	225
CNIM CA#		196	200
Codetour		354	354
Comp.Euro.Tele-CET		276	276
Conflandey #		285	285
C.A. Hte Normandie		317	317
C.A. Paris IDF		798	790
C.A.Ille & Vilaine		300	299
C.A.Loire Atl.Ns #		285	285
C.A.Pas de Calais		540	540
C.A.du Nord#(Li)		492	491
C.A. Oise CCI		316,10	317
C.A. Somme CCI		310	310
C.A.Toulouse (B)		425	420
Devanlay		625	625
Devernois (Ly)		548	545
Ducros Serv.Rapide		32	29,90
Emin-Leydier (Ly)#		347	341,30
Europ.Extinc.(Ly)		390	389
Expand s.a		749	744
Factorem		620	620
Faiveley #		165	173
Finacor		54	53,80
Fininfo		705	700
Assur.Bq.Populaire		655	655
Gautier France #		254,50	254,90
Gel 2000		35,60	35,80
GEODIS #		290	295
GFI Industries #		1105	1085
Girodet (Ly) #	◆	18	18
GLM S.A.		218	210
Gpe Guillin # Ly		200	203,70
Kindy #		155	158
Guerbet		200	200
Hermes Internat.1#		391	387
Hurel Dubois		655	650
ICBT Groupe #		186,50	186
I.C.C.		140	139,50
ICOM Informatique		528	515
Idianova	◆	75	75
Int. Computer #		41,80	41
IPBM		59	59
M6-Metropole TV		635	625
Manitou #		699	696
Manutan		430	436
Marie Brizard #		580	579
Maxi-Livres/Profr#		39,50	39
Mecelec (Ly)		52,75	52,80
MGI Coutier #		249,90	249
Monneret Jouet Ly#		165	164,90
Naf-Naf #		77	77
Norbert Dentres.#		697	679
NSC Groupe Ny		773	775
Onet #		882	868
Paul Predault #	◆	121,50	121,50
P.C.W.	19	—	
Petit Boy #		79	79,90
Phyto-Lierac #		215	202,20
Pochet		759	750
Poujoulat Ets (Ns)		225	224
Radiall #		610	613
Robertet #		993	991
Rouleau-Guichard		218	218
Securidev #		99,70	104
Smoby (Ly)#		510	509
Sofco (Ly)	◆	9	9
Sofibus	◆	371	371
Sogeparc (Fin)		384	390
Sopra #		610	619
Steph.Kelian #		64,80	64,80
Sylea		550	560
Teisseire-France		155	153
TF1		601	599
Thermador Hol. #		300	300
Trouvay Cauvin #		101	99,80
Unilog		796	800
Union Fin.France		573	575
Viel et Cie #		150,10	150,10
Vilmorin et Cie #		475	466
Virbac		434	459

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 29 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		16,50	17
Belvedere		603	603
BVRP		245	247
Coil		125	125,10
Electronique D2		508	500
FDM Pharma n.		165	165
Genset	◆	360,10	360,10
Guyanor action B	◆	7	7
High Co.	◆	144	144
Infonie		65,90	62
Joliez-Regol	◆	75	75
Mille Amis		38,40	38,40
Naturex		71	68,10
Olitec		735	750
Picogiga	◆	175	175
Proxidis		18,50	19,60
R21 Santé		385	390
Stelax		6,05	6,05

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 29 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI.	◆	835	835
Générale Occidentale	◆	178	178
Sté lecteurs du Monde	◆	128,10	128,10
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,90

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 26 décembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		140,09	133,42
Agipi Actions (Axa)		119,73	114,05
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◇	2401,56	2366,07
BNP — 3615 BNP			
Natio Court Terme		14398	14398
Natio Epargne		2249,60	2227,33
Natio Oblig. M.T. C/D		873,76	865,11
Natio Ep. Croissance		3256,30	3192,45
Natio Ep. Patrimoine		141,97	139,19
Natio Epargne Retraite		164,63	161,40
Natio Epargne Trésor		11450,54	11429,68
Natio Euro Valeurs		1067,30	1046,37
Natio Euro Oblig.		1045,30	1024,95
Natio Euro Opport.		1054,66	1033,98
Natio Inter		1116,30	1094,41
Natio Opportunités		191,11	187,36
Natio Revenus		1121,71	1110,60
Natio Sécurité		11310,99	11310,99
Natio Valeurs		1386,05	1358,87
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		93741,34	93741,38
Oblig. ttes caté.		281,43	277,27
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)			
Livret Bourse Inv. D PEA	◆	862,77	837,64
Nord Sud Dévelop. C	◆	2608,65	2603,44
Nord Sud Dévelop. D	◆	2464,89	2459,97
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C	◇	317,59	311,36
Patrimoine Retraite D	◇	307,98	301,94
Sicav Associations C	◆	2449,03	2449,03
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C	◇	19940,76	19940,76
Mutual. dépôts Sicav C	◇	19556,90	19537,96
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA	◇	290,32	285,63
Écur. Capitalisation C	◇	259,62	259,62
Écur. Expansion C	◇	84205,85	84205,85
Écur. Géovaleurs C	◇	3631,40	3560,20
Écur. Investis. D PEA	◇	231,69	227,15
Écur. Monépremière	◇	11492,26	11492,26
Écur. Monétaire C	◇	13190,50	13190,50
Écur. Monétaire D	◇	12226,19	12226,19
Écur. Trésorerie C	◇	323,75	323,75
Écur. Trésorerie D	◇	311,17	311,17
Écur. Trimestriel D	◇	2037,07	2037,07
Éparcourt-Sicav D	◇	195,94	195,94
Géoptim C	◇	13271,79	13075,66
Géoptim D	◇	12190,68	12010,52
Horizon C	◇	2311,27	2265,95
Prévoyance Écur. D	◇	107,05	107,05
Sensipremière C	◇	13821,57	13787,10
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C	◇	12261,38	12236,91
Écur. Sécuripremière C	◇	12176,27	12164,11
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM			
Amplia	◇	121341,17	121341,17
Atout Amérique		190,18	185,54
Atout Asie		86,17	84,07
Atout France Europe		866,68	845,54
Atout France Monde		219,34	213,99
Atout Futur C		830,42	810,17
Atout Futur D		781,74	752,67
Coexis		1996,03	1962,66
Dièze		2237	2199,61
Elicash	◇	963773,77	963773,77
Eurodyn		2693,37	2627,68
Indicia	◆	1757,38	1714,23
Moné.J C	◇	12099,75	12099,75
Moné.J D	◇	11462,36	11462,36
Oblifutur C		566,45	556,98
Oblifutur D		542,77	533,70
Oraction		1450,60	1415,22
Revenu-Vert		1204,81	1184,67
Sévéa	◆	115,42	112,60
Synthésis		18961,76	18626,46
Uni Associations	◇	119,54	119,54
Uni-Foncier		1434,69	1399,70
Uni-Garantie C		1944,59	1912,88
Uni-Garantie D		1487,30	1462,44
Uni-Régions		1620,45	1580,93
Univar C	◇	313,58	313,58
Univar D	◇	300,53	300,53
Univers Actions		247,33	241,30
Univers-Obligations		256,62	252,33
CIC BANQUES			
Francic		148,94	146,74
Francic Pierre		139,81	135,74
Europe Régions		234,22	230,76
CIC PARIS			
Associc	◇	1140,72	1140,72
Cicamonde		1560,02	1514,58
Converticic		406,99	400,98
Ecocic		1707,84	1658,97
Mensuelcic		10129,62	10029,33
Oblicic Mondial		3983,10	3924,24
Oblicic Régions		1211,97	1194,06
Rentacic		164,64	162,21
CRÉDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1379,36	1365,70
Lion 20000 C		17363,57	17363,57
Lion 20000 D		16245,16	16245,16
Lion-Associations C		11225,93	11225,93
Lion-Associations D		11225,93	11225,93
Lion Court Terme C		26783,29	26783,29
Lion Court Terme D		23596,36	23596,36
LionPlus C		1615,18	1583,51
LionPlus D		1540,73	1510,52
Lion Trésor		2526,54	2501,52
Oblilion		2245,72	2223,49
Sicav 5000		735,63	721,21
Slivafrance		1244,68	1220,27
Slivam		589,87	578,30
Slivarente		253,11	248,15
Slivinter		800,67	784,97
Trilion		5127,64	5061,84
CRÉDIT MUTUEL			
Avenir Alizés	◆	2417,68	2370,27
CM Option Dynamique	◆	135,21	133,38
CM Option Equilibre	◆	269,25	266,25
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	◆	159,88	155,60
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	◆	933,83	933,83
Créd.Mut.Ep.Ind.C	◆	144,99	141,11
Créd.Mut.Ep.J		23230,33	23230,33
Créd.Mut.Ep.Monde	◆	1689,08	1643,87
Créd.Mut.Ep.Oblig.	◆	1919,25	1881,62
Créd.Mut.Ep.Quatre	◆	1087,86	1066,53
Fonds communs de placements			
CM Option Modération	◆	105,41	102,39
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		544,06	520,63
Saint-Honoré Capital		20507,69	19910,38
St-Honoré March. Emer.		708,91	678,38
St-Honoré Pacifique		647,18	619,31
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1853,08	1853,08
Stratégie Actions	◆	1132,38	1088,83
Stratégie Rendement	◆	2036,51	1972,41
LA POSTE			
Amplitude Amérique C	◇	115,49	112,67
Amplitude Europe C	◇	170,87	166,70
Amplitude Europe D	◇	168,01	163,91
Amplitude Monde C	◇	1018,62	993,78
Amplitude Monde D	◇	971,77	948,07
Amplitude Pacifique C	◇	88,51	86,35
Élanciel D PEA	◇	187,67	183,09
Émergence Poste D PEA	◇	153,93	150,18
Géobilys C	◇	688,87	678,69
Géobilys D	◇	651,76	642,13
Kaleis Dynamisme C	◇	1114,04	1092,20
Kaleis Équilibre C	◇	1085,47	1064,19
Kaleis Sérénité C	◇	1051,22	1030,61
Latitude C	◇	150,36	150,36
Latitude D	◇	136,98	136,98
Oblitys D	◇	639,25	629,20
Plénitude D PEA	◇	209,02	204,90
Poste Gestion C	◇	15077,15	15077,15
Revenus Trimestr. D	◇	5257,54	5205,49
Solstice D	◇	2360,54	2354,65
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38481,56	38481,56
Actimonétaire D		30487,43	30487,43
Cadence 1 D		1071,50	1060,89
Cadence 2 D		1060,34	1049,84
Cadence 3 D		1049,31	1038,92
Capimonétaire C		415,84	415,84
Capimonétaire D		375,20	374,87
Sogeoblig C/D		9472,64	9378,85
Interoblig C		7675,66	7599,66
Intersélection France D		743,97	729,38
S.G. France opport. C		2127,49	2085,77
S.G. France opport. D		2030,95	1991,13
Sogenfrance C		1999,46	1960,25
Sogenfrance D		1827,60	1791,76
Sogépargne D		301,53	298,54
Soginter C		2308,30	2263,04
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1441,44	1413,18
Sogeliance D	◆	1728,62	1711,50
Sogenfrance Tempo D	◆	238,16	233,49

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الاهل

SPORTS Le contrôle antidopage inopiné pratiqué vendredi 26 décembre, à Tignes (Savoie), où l'équipe de France de football se trouvait en stage d'oxygénation dans le cadre de sa préparation au Mondial 1998, a soulevé une vague d'indignation. ● LE PRÉSIDENT de la Ligue nationale (LNF), Noël Le Graët, a jugé l'initiative *« dégueulasse »*, le président de la Fédération française (FFF), Claude Simonet, l'a trouvée *« choquante »* et la ministre Marie-George Buffet *« regrettable »*. ● DEPUIS LES CONTRÔLES positifs à la nandrolone impliquant six champions, avocats et responsables sportifs n'ont eu de cesse de discréditer les procédures et les organismes chargés de les appliquer. ● LA DÉSINFORMATION a été utilisée, certains évoquant une fabrication naturelle de nandrolone par l'homme que les études scientifiques n'ont, jusqu'ici, jamais établie. *(Lire aussi notre éditorial page 10.)*

La lutte antidopage dans les méandres du juridisme

La vague d'indignation soulevée par le contrôle inopiné auquel ont été soumis six joueurs de l'équipe de France de football illustre les difficultés des pouvoirs publics dans la répression et la prévention du dopage. Ceux-ci se heurtent également à l'obstacle des recours juridiques

NAGUÈRE, les sportifs dopés n'avaient qu'un seul droit : celui de ne pas se faire prendre. En cas d'erreur, la sanction tombait à toute allure et leur carrière en prenait un sacré coup. La tendance s'est inversée. « Suspects », avocats, présidents de club et responsables fédéraux jouent la montre, font porter les soupçons sur les pouvoirs publics, *« coupables de légèreté dans l'exercice des tests antidopage »*, jugent *« dégueulasses »*, *« débiles »* ou *« mesquins »* les contrôles inopinés, comme celui opéré à Tignes lors du stage d'oxygénation de l'équipe de France de football, remettent en cause des théories scientifiques pourtant bien établies et manipulent l'information.

Cette stratégie est très récente. Le 3 avril 1997, le footballeur lillois David Garcion – un produit de l'école nantaise – était contrôlé positif à la nandrolone, un puissant anabolisant. Sanctionné par dix-huit mois de suspension dont neuf avec sursis, David Garcion a tenté d'épuiser toutes les voies de recours, mais on lui a vite fait comprendre que, pour le bien de sa carrière, il serait avisé d'accepter la sentence sans sourciller. Ce qu'il fit. Et, sans bruit, il a repris la compétition le 1er décembre.

Six mois plus tard, changement de décor. Le 10 octobre, le quotidien *Le Havre libre* révèle que l'attaquant du club local, Cyrille Pouget, ex-joker du Paris-Saint-Germain, a également été « pris » à la nandrolone. Son sort paraît réglé. D'autant plus que, après les contrôles positifs aux anabolisants de Vincent Guérin (PSG), Antoine Sibierski (AJ Auxerre), Dominique Arribagé (Toulouse FC), du judoka Djamel Bouras (PSG), champion olympique 1996, et du jeune handballeur Christophe Zuniga (PSG), l'ensemble du mouvement sportif français semble se mobiliser.

CONTRE-ATTAQUE

Il y a urgence. Au ministère de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet demande que le parquet soit saisi, et rappelle qu'elle a invité les fédérations, et notamment celle de football, à une grande fermeté. Elle annonce également un renforcement des crédits affectés à la détection et à la prévention et lance une réforme de la loi sur le dopage (raccourcissement des délais entre analyse et contre-expertise, garantie de l'anonymat des suspects, création d'une autorité indépendante devant connaître tous les cas).

Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) assure, lui, que tous les athlètes retenus pour les Jeux olympiques d'hiver à Nagano (7-22 février) subiront des examens médicaux et met en place une Agence de la prévoyance sportive chargée de faire des propositions en matière de lutte contre le dopage, *« en complémentarité avec l'action menée par le ministère »*. Bref, l'heure de la grande lessive semble bien avoir sonné.

Aurait-on mal entendu ? Les déclarations d'intention étant faites, il s'agit de gérer le présent. Le football français, qui doit accueillir une Coupe du monde (10 juin-12 juillet), et le judo national, qui veut devenir LA référence internationale, ne peuvent se permettre de voir leur image dégradée à ce point. S'il y a mobilisation, c'est donc pour contre-attaquer. La tactique est simple : il s'agit de couvrir les suspects sans en avoir l'air, d'épuiser les délais légaux et de faire endosser la responsabilité de la sanction au ministère.

Les avocats des présumés dopés se chargeront, eux, de discréditer les procédures de contrôle et les organismes qui les ont mises en oeuvre. En la matière, le cas Pouget est exemplaire. Après avoir plaidé la thèse farfelue du complot, le footballeur a choisi de mettre publiquement en doute la fiabilité des tests officiels, affirmant avoir subi des prélèvements capillaires – effectués dans une officine havraise non agréée – puis des examens sanguins *« qui n'ont révélé aucun problème »*. Il n'a évidemment pas pu fournir plus de détails.

Dans la foulée, son défenseur, Me Jean-Jacques Bertrand, a fait constater plus d'une vingtaine de vices de forme lors de la contre-expertise effectuée le 31 octobre par le laboratoire national de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) avant de réclamer un contrôle ADN des urines prélevées afin de savoir si elle appartiennent bien à son client, une erreur d'étiquetage faisant porter un doute relatif (car les scellés sont identiques) sur l'origine du deuxième échantillon utilisé pour cette analyse, qui a confirmé les résultats de la première : Cyrille Pouget a consommé de la nandrolone.

L'avocat relance alors un débat que d'aucuns croyaient scientifiquement clos : et si cet anabolisant était fabriqué naturellement par certains êtres humains ? La Fédération française de football (FFF) reprend à son compte la totalité de cet argumentaire et décide, le 9 décembre, de surseoir à statuer *« en raison du manque d'éléments nécessaires »*. Le docteur Jean-Yves Audureau, président de la commission de la FFF chargée d'examiner l'affaire pour sanction, avalise cette position.

DÉSINFORMATION

« Depuis le début, confie-t-il au *Parisien, nous étions gênés d'avoir à prendre position dans cette affaire alors que nous avions un doute sur la procédure de contrôle et sur la possibilité pour le corps de secréter de la nandrolone. »* Le mal est fait. Le 19 décembre, la Fédération française de judo (FFJDA) surseoit à son tour. Sa commission antidopage accorde quatre mois à Djamel Bouras pour *« établir un rapport scientifique complémentaire »* et faire éventuellement la preuve d'un empoisonnement par *« ingestion de produits alimentaires courants »*.

Entre-temps, on a assisté à une vigoureuse campagne de désinformation. D'abord, on dit que les quantités de nandrolone mesurées sont infimes : 5 nanogrammes (5 millionièmes de gramme) par litre. Faux. Il s'agit de nanogrammes par millilitre. Ensuite, on dit que le laboratoire de Châtenay-Malabry ne sera pas reconnu par la Fédération internationale de football (FIFA) pour le Mondial 98. Faux. La FIFA doit rétablir la vérité. Enfin, on dit que le Comité international olympique (CIO) a des doutes sur la fabrication endogène de nandrolone. Faux. Le CIO intervient pour rappeler sa doctrine.

LA SAISINE DU PARQUET

Alors que ces contre-feux s'allument, le ministère paraît sans réactions. C'est par respect de la délégation de pouvoirs des fédérations concernées : il agira, aux termes des délais légaux, par l'intermédiaire de la Commission nationale de lutte contre le dopage. Néanmoins, pour maîtriser la communication sur ce dossier, désormais seuls Jean Poczobut, ancien président de la Fédération d'athlétisme, membre du cabinet de Marie-George Buffet, et le docteur Alain Garnier, chef de la Mission de la médecine du sport et de la lutte antidopage, interviendront sur le sujet. Et d'une voix ils disent : *« Les sportifs se sont bien dopés. »* Le professeur Claude-Louis Gallien, président de la Commission nationale de lutte contre le dopage, ajoute : *« Ils disent qu'ils ne sont pas dopés. Alors, c'est leur entourage qui est en cause. »*

C'est justement pour faire la lumière sur les conditions d'approvisionnement en nandrolone que le ministère de la jeunesse et des sports avait demandé au ministère de la justice de saisir le parquet. Une mesure qui a abouti à l'ouverture par le parquet du tribunal de grande instance de Versailles (Yvelines) d'une enquête préliminaire confiée à la direction régionale de la police judiciaire (DRPJ) de Versailles, qui devrait entendre les six sportifs impliqués. Une manière musclée de montrer que les pouvoirs publics ne sont pas tout a fait désarmés face aux lenteurs des procédures.

Michel Dalloni

Le contrôle surprise de Tignes dérange le football français

DE LA FÉDÉRATION française de football (FFF) à la Ligue nationale (LNF) en passant par l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP), tous les responsables du football français ont condamné le contrôle antidopage qui s'est déroulé vendredi 26 décembre à Tignes, lors du stage « familial » de l'équipe de France (*Le Monde* du 28-29 décembre). Ce contrôle surprise auquel ont dû se soumettre Lionel Charbonnier, Fabien Barthez, Bruno N'Gotty, Franck Gava, Reynald Pedros et Florian Maurice, a été qualifié de *« dégueulasse »* puis de *« grotesque »* par Noël Le Graët, président de la LNF.

« Je trouve normal qu'il y ait des contrôles à l'entraînement, à l'issue des matches. Mais je pense qu'on ne peut pas faire cela pendant les vacances des joueurs. Cela ne se fait dans aucune profession » a-t-il déclaré avant d'ajouter : *« Je ne sais pas qui a décidé ça. On a l'impression qu'il y a un peu de vice, la recherche d'un scoop. Ce n'est pas dans l'esprit de la lutte contre le dopage. »* Claude Simonnet, président de la FFF, lui, s'est déclaré *« surpris »*, ajoutant : *« Je crois qu'il faut faire une différence entre un stage de convivialité et un stage de préparation. Là, les gens du ministère ont effectué leur travail devant les femmes et les enfants des joueurs. C'est choquant. »*

De son coté, l'UNFP s'est déclarée *« indignée »*, évoquant *« davantage une malveillance qu'une maladresse »*. Consciente de l'émoi provoqué, Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, a jugée l'initative *« regrettable »*. *« Je comprends parfaitement l'émotion que cela a pu susciter dans le contexte familial du rassemblement de Tignes »*, a-t-elle expliqué. Quelques heures plus tard, dimanche 28 décembre, l'équipe de France de hockey-sur-glace, réunie à Saint-Gervais pour le tournoi du Mont Blanc, a subi un contrôle préventif avant les Jeux olympiques de Nagano (7-22 février) sans que personne ne rechigne. – *(Avec AFP.)*

La nandrolone est un des stéroïdes anabolisants les plus utilisés par les sportifs

LES RÉCENTES affaires de dopage à l'hormone anabolisante nandrolone impliquant plusieurs sportifs français de haut niveau, au premier rang desquels le champion olympique de judo Djamel Bouras, soulèvent, sous une forme nouvelle et originale, la question des possibles erreurs des contrôles biologiques effectués dans la lutte contre l'utilisation de substances pharmacologiques et médicamenteuses prohibées. Parmi les arguments invoqués par les athlètes pour leur défense figurait, pour l'essentiel, la possible synthèse par l'organisme (production « endogène ») de cette hormone ou son administration par voie alimentaire (apport « exogène ») à l'insu des consommateurs. Qu'en est-il précisément ?

L'hypothèse d'une production endogène de nandrolone par un organisme humain suscite, quand elle ne fait pas sourire, les plus extrêmes réserves chez les spécialistes d'endocrinologie et de pharmacologie. *« Sans doute ne peut-on a priori réfuter aucune hypothèse. Pour autant, je suis, sur ce point, extrêmement sceptique,* a déclaré au *Monde* le docteur Patrick Laure, spécialiste de médecine sportive et des questions relatives au dopage (CHU de Nancy). *Parce que cette question m'intéresse au plus haut point, j'ai repris toute la bibliographie médicale et scientifique disponible sur la nandrolone depuis vingt ans. Et force est de constater que l'on n'a jamais décrit chez l'homme une sécrétion endogène de cette molécule. Les seules descriptions concernent la sécrétion de nandrolone, dans une configuration structurelle d'ailleurs différente, retrouvée dans l'urine de certains animaux femelles lors des premières semaines de la gestation. Une telle conclusion doit être d'autant plus prise en considération que la nandrolone, stéroïde anabolisant, est parmi les substances les plus utilisées dans le monde sportif à des fins dopantes et qu'à ce titre il s'agit d'une molécule parmi les plus étudiées et les mieux connues. »*

Cette conclusion est, pour les spécialistes, identique en ce qui concerne d'hypothétiques interférences métaboliques qui voudraient que d'autres médicaments consommés par l'athlète auraient en définitive pour conséquence d'induire une production endogène de cette hormone anabolisante. *« Et quand bien même une production endogène existerait, elle ne pourrait être qu'infinitésimale, à des concentrations de cent à mille fois inférieures à celles qui ont été retrouvées chez les athlètes français soupçonnés de dopage puisque les recommandations du Comité international olympique situent, pour la nandrolone, le seuil acceptable à 2 nanogrammes par millilitre d'urine »*, a pour sa part expliqué au *Monde* le professeur Jacques de Ceaurriz, directeur du Laboratoire national de dépistage du dopage (Châtenay-Malabry).

La question suivante est donc celle de la vraisemblance d'un apport exogène, autre que celui pratiqué consciemment à des fins dopantes. *« Le seul cas connu dans la littérature scientifique est celui résultant de travaux menés, au début des années 90, par des spécialistes belges de l'université de Gand. Ces derniers avaient fait consommer à des volontaires de la viande bovine qui, en dépit de la réglementation européenne alors naissante, avait été traitée par des stéroïdes anabolisants,* explique le professeur de Ceaurriz. *Une ou deux personnes avaient alors présenté des traces urinaires de métabolites de la nandrolone. Mais, là encore, cette hypothèse ne tient guère pour ce qui est des cas récents qui nous occupent et pour lesquels nous avons observé des résultats compris entre 5 et 10 nanogrammes par millilitre. »*

Dès lors, que conclure ? Sans vouloir définitivement trancher, les spécialistes du dopage interrogés par *Le Monde* rappellent que la nandrolone (ou, plus encore, l'un de ses précurseurs biologiques) est, en dépit des affirmations officielles, très facilement accessible.

« EN VENTE LIBRE »

« Certains experts ont, sur ce thème, proféré ces dernières semaines beaucoup d'inexactitudes, souligne le docteur Laure. *Il est totalement faux de dire que la forme injectable de nandrolone n'existe pas en France. Cette forme est, au contraire, facile à trouver sur le marché noir, la molécule provenant notamment des Pays-Bas et de Grèce. Elle existe soit sous un conditionnement pharmaceutique classique, soit sous la forme d'une contrefaçon. Il faut ensuite savoir qu'il existe, en vente libre, sous forme orale et commercialisée par la multinationale pharmaceutique Ciba-Geigy, disponible dans toutes les pharmacies au rayon vétérinaire, une nandrolone sous la marque Euforix. »*

On trouve par ailleurs, via Internet, outre des moyens de se procurer ce type de médicament, les recettes les plus précises concernant son utilisation à des fins dopantes. Ces recettes permettent une consommation *« optimale »* permettant de bénéficier des effets métaboliques et psychologiques (avec induction de modification de comportement à connotation agressive) sans pour autant prendre le risque d'être dépisté « positif » lors des possibles contrôles organisés dans le cadre des compétitions officielles.

Pour les spécialistes français du dopage, il est aujourd'hui du plus haut intérêt d'observer de quelle manière l'institution sportive (fédérations, mais aussi autorités gouvernementales concernées) réagira aux affaires en suspens. *« La situation actuelle est proprement "stupéfiante"*, estime le docteur Laure. *Dans tous les autres pays, le dopage à la nandrolone est systématiquement et fortement sanctionné par les fédérations. Ce n'est manifestement pas le cas en France dès lors qu'il s'agit de certains sportifs de haut niveau. »*

Jean-Yves Nau

Une championne olympique piégée à Annecy

La championne olympique 1996 de VTT, l'Italienne Paola Pezzo, vingt-neuf ans, a été contrôlée positive à la nandrolone, le 6 septembre, à Annecy, où se déroulait une des épreuves de Coupe du monde de la spécialité. La contre-expertise, effectuée le 18 décembre, par le laboratoire de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), a confirmé les premiers résultats. Paola Pezzo, très populaire en Italie depuis son titre olympique et sa victoire en Coupe du monde, a affirmé que les médecins français avaient commis une erreur lors de la manipulation des échantillons. Le Comité olympique national italien (CONI) a ouvert une enquête et devrait entendre la championne, le 2 janvier 1998. Par ailleurs, la nageuse ukrainienne Elena Lapunova, finaliste du 400 m nage libre aux championnats d'Europe 1997, qui a subi un contrôle positif à la mi-novembre, a été suspendue par la Fédération internationale (FINA) jusqu'à la fin de l'enquête et ne sera pas sélectionnée pour les championnats du monde, à Perth (Australie), en janvier 1998.

هكذا من الاصل

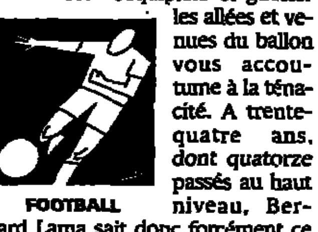
Bernard Lama ronge son frein dans l'East End londonien

Après plus de deux cents jours sans match, le gardien de but a enfin trouvé un club en signant pour six mois à West Ham United. Mais, pour le moment, il doit se satisfaire d'un rôle de remplaçant

A trente-quatre ans, Bernard Lama n'a pas de temps à perdre. Privé de club, donc de matchs, depuis près de six mois, le portier international *risquait fort de passer à côté de la Coupe du* monde de football 1998 (10 juin-12 juillet), organisée en France. Pour retrouver sa place au sein de la sélection d'Aimé Jacquet, l'ancien n° 1 du PSG se devait de renouer avec la compétition. Après avoir été annoncé en Espagne, en Turquie puis au Stade rennais, c'est en Angleterre, à West Ham United, qu'il a débarqué, pour six mois. Là-bas, il devait suppléer le Tchèque Ludek Miklosko, peu convaincant, et blessé de surcroît. Mais le remplaçant Craig Forrest a fait mieux que son devoir. Du coup, Bernard Lama a fait « banquette » deux rencontres de suite, une situation qu'il apprécie peu. *« Je ne suis pas venu pour être le remplaçant du remplaçant »*, a-t-il confié, dimanche 28 décembre, après le succès de ses coéquipiers (2-1) à Wimbledon.

LONDRES
de notre envoyé spécial

Un gardien de but, par définition, est un homme patient. Regarder *évoluer ses coéquipiers et guetter* les allées et venues du ballon vous accoutume à la ténacité. A trente-quatre ans, dont quatorze passés au haut niveau, Bernard Lama sait donc forcément ce qu'attendre veut dire. Cela tombe bien. Dimanche 28 décembre, l'ancien gardien de but du Paris-Saint-Germain et de l'équipe de France a vécu son 218e jour d'affilée sans jouer. Arrivé en milieu de semaine dernière à Londres, il a assisté, en remplaçant, à la victoire de West Ham United, son nouveau club, à Wimbledon (2-1). Deux jours plus tôt, c'est également du banc de touche qu'il avait vécu le succès sur Coventry (1-0).


FOOTBALL

Bernard Lama a donc enfin un employeur. Mais Bernard Lama ne joue pas. Au pied du bus qui doit lui faire traverser tout Londres avec ses coéquipiers, le Français n'a pas d'autre explication à donner que celle-ci, sorte de version officielle à laquelle il lui faut bien croire : *« Je n'ai pu m'entraîner que deux jours avec ma nouvelle équipe*, dit-il. *Cela faisait un délai trop court, étant donné qu'il y avait deux matches coup sur coup. Je suppose que c'est pour cette raison que l'entraîneur ne m'a pas fait jouer. »* Temporaire ou non, cette situation est un épisode supplémentaire à l'interminable feuilleton dont il est le héros malheureux depuis dix mois.

Tout commence un jour de février lors d'un stage de l'équipe de France à Clairefontaine. Un contrôle antidopage inopiné effectué à ce moment-là révélera la présence de cannabis dans les urines du gardien de but international. La sanction tombe : cinq mois de suspension, dont deux fermes. Bernard Lama doit payer son erreur. Mais sans s'en rendre compte, il va alors en commettre une autre, bien plus préjudiciable. Alors que le championnat de France tire à sa fin, il exprime le souhait de porter le maillot d'un grand club étranger.

CHAISES MUSICALES

En se plaçant lui-même, sur la liste des candidats au départ, Bernard Lama va négliger un détail important : en raison de la spécificité du poste, le transfert d'un gardien de but est chose difficile. Si une place ne se libère pas quelque part, inutile d'espérer trouver une cage à défendre. Dans les mois qui vont suivre, des rumeurs alimentées par les imprésarios du Français vont néanmoins l'annoncer alternativement en Espagne, en Angleterre, en Ecosse, en Italie, en Turquie... Entre pure extrapolation et contacts avérés, on assiste à un vrai-faux jeu de chaises musicales.

Ainsi quand le FC Valence fait savoir qu'il cherche un remplaçant au doyen Andoni Zubizaretta, Bernard Lama est-il pressenti. Idem lorsque Vitor Baia, le gardien du FC Barcelone, se blesse gravement. Ou quand David James, de Liverpool, amuse l'Angleterre de ses bévues à répétition. Et, lorsque l'actuel gardien du PSG, Christophe Revault, passe totalement à côté de deux rencontres importantes (contre le Bayern de Munich et contre Monaco), un retour en grâce est même évoqué. La chance de Bernard Lama survient finalement le 6 décembre dernier.

Ce jour-là, sur la pelouse de Derby County, le gardien titulaire de West Ham United, Ludek Miklosko, encaisse, à deux reprises, ce que le jargon appelle des « buts casquettes ». Pour finir, cet ancien international tchèque se blesse à un genou dix jours plus tard, et doit se faire opérer. Pas de sentiment, l'occasion est à saisir. A six mois de la Coupe du monde, Bernard Lama n'a plus le choix. S'il veut retrouver l'équipe de France d'Aimé Jacquet, il lui faut rejouer rapidement. L'affaire avec West Ham se conclut d'autant plus facilement que le PSG ne demande aucune indemnité de transfert et que le joueur accepte de réduire son salaire de moitié.

Que sait alors Bernard Lama de cette équipe de l'East End londonien avec laquelle il s'engage pour une durée de six mois ? Pas grand-chose. C'est tout le problème. Club fétiche de la *working class*, West Ham n'a ni le standing de ces géants anglais que sont Manchester United ou Arsenal, ni leur culture du « joueur vedette ». Est-ce un hasard si aucune des trois stars étrangères de la saison dernière – les Roumains Florian Raducioiu et Ilie Dimitrescu, le Portugais Paulo Futre – n'est restée ? Faut-il également s'étonner si, ces derniers jours, les journaux s'intéressaient davantage au premier contrat professionnel signé par un attaquant de dix-sept ans formé au club (un dénommé Joe Cole) qu'aux éventuels débuts de Bernard Lama ?

Pour le gardien français, le tableau s'est par ailleurs assombri dimanche après-midi, après l'excellente prestation du peu connu Craig Forrest. Doublure de l'infortuné Ludek Miklosko, ce Canadien de trente ans taillé dans un tronc de séquoia est devenu, du coup, un rival patenté. *« Je ne suis pas venu pour être le remplaçant du remplaçant »*, précisait, dimanche, l'ancien numéro un de l'équipe de France, sur un ton faussement décontracté. La patience des gardiens de but est grande, est-elle pour autant infinie ?

Frédéric Potet

A Noël, le football anglais ne perd pas l'appétit

LONDRES
de notre envoyé spécial

S'il fallait établir une comparaison, on dirait du *Boxing Day* qu'il est au football anglais ce que l'étape du 14 juillet est au Tour de France cycliste. Tout à la fois une sortie familiale, une épopée populaire et un événement de proximité à la dimension d'une nation. Chaque 26 décembre, tout ce que l'Angleterre connaît d'amateurs de ballon rond se rend ainsi au stade. Alors que partout ailleurs en Europe les footballeurs ont rangé leurs crampons, la mère patrie du sport le plus populaire de la terre ne connaît, ni trêve ni armistice.

Les festivités commencent donc chaque lendemain de Noël par une journée de championnat comme une autre à laquelle prennent part les quatre-vingt-douze clubs professionnels du pays, répartis en quatre divisions. Elles se poursuivent le 28 décembre par une autre journée de championnat. Vendredi 26 décembre, pour la 20e journée du championnat d'Angleterre, tous les stades de première division affichaient complet, la plus grande affluence étant enregistrée à Manchester United (55 000 spectateurs). En deuxième division, la rencontre entre Sunderland, classé cinquième, et Bradford, onzième, s'est jouée devant 40 000 personnes. Dernier exemple donnant la mesure du phénomène : le même jour, la lanterne rouge de D3, Carlisle, faisait match nul 1-1 avec Blackpool, onzième du classement, devant plus de huit mille témoins.

Pourtant, *Boxing Day* ou pas, ces chiffres ne sont pas exceptionnels. Cela fait quelques années que les stades anglais ne désemplissent plus tout au long de la saison. Au point d'apparaître trop exigus. A Leeds, à Newcastle, à Arsenal, à West Ham, des projets d'agrandissement des stades sont à l'étude. A Wimbledon, c'est la construction d'un nouvelle enceinte qui est évoquée. Les édiles locaux y étant toutefois opposés, le club envisage sérieusement de s'installer à Dublin où des enquêtes montrent qu'il sera facile de réunir cinquante mille spectateurs à chaque match.

Fantaisiste ? Le football anglais n'est pas à une folie près. Sa mue, en vérité, ne fait que se poursuivre. Elle avait commencé au début des années 90 avec le plan Taylor. Lancé au lendemain du drame du stade de Hillsborough à Sheffield (96 personnes avaient trouvé la mort, étouffées, le 15 avril 1989), ce programme est parvenu à rendre beaucoup plus sûrs les stades britanniques en diminuant leur capacité. Les tribunes étant à nouveau pleines, l'heure est venue, maintenant, de passer à l'étape suivante. Les nouveaux patrons du football anglais l'ont si bien compris qu'ils ne jurent plus que par l'introduction des clubs en Bourse.

F. P.

Diego Maradona souhaiterait revenir au « Napoli »... pour le diriger

LE FOOTBALLEUR ARGENTIN Diego Armando Maradona reviendra-t-il à Naples ? Le joueur qui, entre 1984 et 1991, devint un véritable dieu vivant sous le maillot bleu de l'équipe napolitaine, a laissé entendre sur une chaîne de télévision privée son intention de revenir au pied du Vésuve afin de prendre en charge le club italien, actuellement dernier du championnat de première division. *« Je suis prêt à devenir président du club. Un groupe d'industriels s'est proposé de racheter une majorité d'actions du Napoli et de me donner les pleins pouvoirs. Revenir à Naples me plairait beaucoup »*, a affirmé Maradona, qui, il y a deux mois, avait annoncé sa retraite définitive des terrains.

Peu après cette déclaration, les responsables de la Société sportive de Naples ont formellement démenti l'arrivée de l'ancienne idole : *« Le Napoli n'est pas à vendre. Les déclarations de Maradona ne peuvent que déstabiliser l'équipe, qui n'en a vraiment pas besoin actuellement... »*

« ABSURDE »

Selon l'Agence France-Presse, Nicola Rivelli, parlementaire de Forza Italia, était prêt, avec plusieurs industriels, à reprendre le club napolitain et à donner les pleins pouvoirs à l'Argentin. *« Maradona aime la ville*, a-t-il expliqué, *il connaît les supporteurs et s'est dit tout disposé à prendre en mains le club pour le relancer, surtout en ce moment, où la direction technique est confiée à son ami, Salvatore Bagni. Il faut songer aux intérêts du Napoli et le sauver de la relégation. »*

Dimanche 28 décembre, Salvatore Bagni, directeur sportif du Napoli, a qualifié l'éventuelle arrivée de Maradona d'*« absurde »*. *« Lorsque je parlerai à Diego*, a-t-il indiqué, *je lui expliquerai la situation en trente secondes. Maradona président, c'est absurde pour l'instant. Peut-être dans un an... D'autre part, le président Ferlaino a dit et répété à plusieurs reprises que le club n'est pas en vente, donc cette affaire est morte à peine née. »*

Le prodige australien Todd Reid absent de l'Orange Bowl

ILS SONT ENCORE des enfants et, comme tous les enfants, ils rêvent d'être des héros et de réaliser des choses mirifiques. Ces enfants-là, leurs parents, leurs agents ou leurs entraîneurs rêvent avec eux. Ils sont joueurs de tennis, ils ont entre onze ans et dix-huit ans, ils ont disputé l'Orange Bowl, une forme de championnats du monde juniors, cadets et minimes qui se disputent traditionnellement à Miami Beach (Floride), la dernière semaine de décembre.

TENNIS

Dans ce gigantesque tournoi, l'avenir du tennis mondial se dessine. L'Orange Bowl a connu des vainqueurs comme Björn Borg, Chris Evert, John McEnroe, Gabriela Sabatini ou Ivan Lendl, et des participants comme Boris Becker, Stefan Edberg, Jennifer Capriati ou Yannick Noah. Cette année, les lauréats s'appellent Lourdes Dominguez (cadette) Guillermo Ciora (cadet) Nicolas Massu (junior) et Tina Pisnik (junior). Ils sont espagnols, chilien ou slovène. Les équipementiers ne sauront rien leur refuser.

Todd Reid, lui, n'a pas disputé l'Orange Bowl. Cet Australien de treize ans est pourtant considéré comme la nouvelle perle rare du tennis mondial. Il s'entraîne chez Nick Bollettieri, il a déjà signé plusieurs contrats dont la totalité s'élève à une poignée de centaines de milliers de dollars. *« Je ne sais pas à quel point je suis bon »*, a expliqué le gamin au *New York Times*. Son coup droit en pleine croissance est attendu phénoménal dans les prochaines années, son sens du court est déjà très aiguisé. Avec son revers à deux mains et son intuition à retourner les services, Todd Reid rappelle Andre Agassi, comme son service déjà assez profilé rappelle celui de Pete Sampras. Jolies références.

Né à Coogee, en Nouvelle-Galles du Sud, Todd s'est révélé tôt comme un joueur de tennis très au-dessus de la moyenne. Dans un pays qui cherche des successeurs à Ken Rosewall, il a rapidement été repéré... comme le successeur potentiel de Patrick Rafter ou Mark Philippoussis, les actuelles vedettes du tennis « aussie ». Il gagne quelques tournois, fait tourner quelques têtes, son entraîneur lui conseille de quitter le pays pour aller chercher victoire aux Etats-Unis. Colbert, un ami de la famille, l'aide à convaincre ses parents. Il vend sa maison et déménage en Floride avec sa femme pour s'occuper du petit. Pour payer la scolarité et l'entraînement de Todd, il cherche des sponsors. La Qantas, ligne aérienne australienne, paie les premiers billets. Colbert devient tout naturellement l'agent de Todd. Aujourd'hui, celui-ci a déjà son tee-shirt Adidas – fournisseur officiel de l'Académie Bollettieri – criblé d'écussons, de la Qantas à KFC (Kentucky Fried Chicken).

NE PAS SE BRÛLER LES AILES

De son Australie, Bob, le père de Todd, s'en est alarmé : *« Il y a une différence entre exploiter un enfant et lui construire un futur confortable »*, a-t-il expliqué à Colbert. Les responsables de IMG-McCormak, la plus puissante société d'agents sportifs de la planète, ont conseillé à la famille de tempérer les ardeurs de Colbert. Même avec un tennis de rêve, Todd n'a que treize ans, ne compte aucune victoire probante puisqu'il ne joue pas encore en tournoi. Il a tout le temps pour se brûler les ailes.

Dans cette frénésie, la merveille garde la tête étonnamment fraîche. Todd joue au tennis, énormément, et étrille de nombreux adversaires plus vieux que lui. Il aime les Etats-Unis – *« en Australie, quand je dis que j'ai des sponsors, les enfants de mon âge ne comprennent pas, ici ils trouvent que c'est cool »*, dit-il –, il s'est fait à sa nouvelle vie de pensionnaire à l'académie. Il s'est fait de nouveaux copains, il a encore du mal à faire son lit, a compris qu'il ne fallait plus laisser traîner ses affaires sous peine de se les faire voler. Il dit : *« Vivre ici, c'est comme si j'étais un robot. Je me lève et je joue au tennis, mais je pense que cela doit être important. »* Même en dormant, Todd Reid impressionne son monde. L'enfant est somnambule.

Bénédicte Mathieu

Laetitia Sanchez manque de souffle

Laetitia Sanchez ne sera pas la cinquième cadette française dont le nom figurera au palmarès de l'Orange Bowl après Nathalie Dechy (1994), Sylvie Sabas (1988), Alexia Dechaume (1986) et Sybille Niox-Château (1985). En finale du Grand Tournoi de Miami, la jeune Lyonnaise n'a pu rester assez agressive longtemps face à une infatigable Espagnole, Lourdes Dominguez. Après avoir enlevé le premier set et mené 4-3 service à suivre dans la deuxième manche, la Française se mit à commettre des fautes qui remirent en selle l'Espagnole. Laetitia Sanchez pense que la victoire lui a échappé parce qu'elle a laissé trop de forces dans un échauffement de plus d'une heure. Son entraîneur, Gail Lovera, estime que *« Laetitia a besoin de matchs face à des joueuses aussi solides que Dominguez pour s'aguerrir. »* La jeune Française n'avait eu que quelques jours pour se préparer, une déformation osseuse à un pied lui ayant imposé d'être plâtrée pendant deux mois.

هكذا من الاصل

Diego Maradona souhaiterait revenir au « Napoli »... pour le diriger

l'Orange Bowl

Le jeune défi Yaka tente de décrocher son billet pour la prochaine Coupe de l'America

L'un des deux concurrents français recrute par l'intermédiaire de la Fédération de voile

La prochaine Coupe de l'America aura lieu dans la baie d'Auckland (Nouvelle-Zélande) en l'an 2000. La dernière édition de cette compétition internationale de voile n'a pas été brillante pour la France, l'équipage de Marc Pajot connaissant de nombreuses mésaventures sur le plan d'eau de San Diego sans pouvoir accéder aux éliminatoires. Pour relever le défi, des passionnés sélectionnent les futurs participants à l'aventure.

QUE FAUT-IL pour gagner la Coupe de l'America ? Il n'y a qu'à financer un navire d'entraînement et un bateau de course de haute technologie. Il n'y a qu'à entretenir un équipage habitué aux arcanes du match-racing. En résumé, 200 millions de francs suffisent. Pascal Herold, président de l'Union nationale pour la course au large (UNCL) qui a déposé le défi, Luc Gellusseau, directeur du défi, et son président Xavier de Lesquen, n'ont eu d'autre choix que de contourner ce problème.

VOILE

Il n'y a qu'à ceci, Yaka là... La quête de la Coupe de l'America n'est pas si simple. Si mythique qu'elle soit, elle apparaît aujourd'hui aux financiers comme exorbitante et un peu surannée. L'expertise de M. Gellusseau, directeur de l'écurie de voile Corum, leader de la Course au large en équipage, ou celle de Pierre Mas – actuellement sur la Whitbread à bord du voilier norvégien *Innovation Kvaerner* – ne sont pas un gage suffisant pour les mécènes, qui se raréfient.

CAISSES VIDES ET IMAGINATION

Et les pouvoirs publics, échaudés par leur association avec Marc Pajot *(French-Kiss, Ville-de-Paris, France-2 et 3)* lors des éditions 1987, 1992 et 1995, ne sont pas prêts à renouveler l'expérience. Le terme « Yaka » s'est rapidement imposé comme l'illustration des difficultés rencontrées. Cette onomatopée à l'accent insolent est devenu le nom d'un défi dont on s'efforce de combler les caisses vides avec de l'imagination.

Les moyens avec lesquels Yaka-France compte fonctionner – environ 50 millions de francs, dont seulement 18 ont déjà été trouvés avec le concours d'Havas Publicité –, ne lui permettent pas de rêver de s'approprier la célèbre aiguière d'argent du premier coup. *Le défi* mise sur le long terme : 2003. Pour tenir la distance, il lui faut *« de jeunes éléments* (trois quarts de l'équipage devra avoir moins de vingt-cinq ans au moment de la finalisation du projet, dans quelques mois), *motivés et libres »*. Pour embarquer sur *Yaka-France*, mieux vaut être passionné et désintéressé. On ne peut espérer de défraiement avant septembre 1999.

« Les gros muscles ne suffisent plus, préviennent les responsables, *l'informatique et l'électronique prennent une place prépondérante à bord. »* Pour autant, Yaka-France ne se privera pas de spécialistes – les noms de Thierry Peponnet et Bertrand Pacé sont avancés –, et les deux cent vingt quidams qui ont manifesté leur intérêt depuis octobre en remplissant les dossiers de candidature disponibles sur Internet (www.club-internet.fr/yaka-france) devront avant tout satisfaire à trois jours de tests en mer. A la demande de Luc Gellusseau, membre du comité directeur de la Fédération française de voile (FFV), l'instance nationale a mobilisé ses structures d'entraînement pour évaluer les candidats aux seize postes de navigants et aux dix postes de techniciens à terre.

Quel que soit leur niveau de voile, les aspirants « accélérateurs », « moteurs », « acrobates » et « pilotes » du voilier *Yaka*, qui n'existe encore que sur plan, doivent donc se rendre, à leurs frais, dans un des neuf centres nautiques de détection répartis sur la Manche, l'Atlantique et la Méditerranée.

Là, ils sont logés et nourris contre le versement d'une somme de 300 francs par jour, et des cadres techniques de la FFV analysent leur comportement lors de sessions de navigation en équipage. Il y aussi les tests physiques : grimper en tête de mât, footings et hissage de charges, ou encore enchaînement de vingt virements de bord en dix minutes, spécialité de la Coupe de l'America. Pour qu'aucun jeune talent méconnu n'échappe à Yaka, et dans l'espoir d'augmenter ses effectifs (environ 200 000 licenciés), la FFV pense poursuivre les évaluations jusqu'à la fin de 1999. *« Nous connaissons tous ceux qui ont un haut niveau en France,* dit Jean-Paul Roux, qui supervise le projet à la Fédération, *mais le défi Yaka sera peut-être le déclic pour d'autres et, s'ils ne conviennent pas, nous pourrons leur proposer un autre type de compétition au sein de notre structure. »*

Au-delà de leur niveau technique et sportif, une évaluation professionnelle des postulants sera assurée gracieusement par Proway, le cabinet de recrutement parisien de Patrice Roynette, ancien président de l'UNCL passionné de voile. *« La valeur en voile n'est pas suffisante,* explique Frédéric Boudet, consultant chez Proway, *nous devons nous assurer de la solidité du mental des candidats, de leur capacité à travailler en équipe et de leur motivation, car ils doivent se projeter dans le temps. Nous évaluons leur capacité à tenir leur poste ; ils devront être polyvalents et assumer un métier à terre dans les domaines de la météo, de la voilerie ou de la préparation physique. »*

EXPÉRIENCE ATYPIQUE

Il promet des tests simples et différents de ceux réservés aux cadres d'entreprise : *« Nous définirons des critères à remplir dont l'esprit d'équipe, la résistance au stress et à la crise, mais nous procéderons par entretiens de groupes de dix personnes, puis par entretiens individuels. »*

Selon lui, cette démarche peu ordinaire dans le milieu du sport n'étonne guère les candidats : *« Nombre d'entre eux ont fait des écoles d'ingénieurs ou de commerce. Quant aux baroudeurs, ils ont compris depuis le début que le défi Yaka est atypique. »*

Pour systématique qu'elle soit, cette sélection ne garantira pas l'efficacité sur le plan d'eau d'Auckland de l'équipage du défi Yaka. D'autant que son budget de 50 millions de francs interdit l'achat d'un bateau d'entraînement adapté. La somme réunie jusqu'à présent suffirait à démarrer la construction du bateau de course, mais les responsables du défi s'y refusent encore. Ils veulent profiter au maximum de l'avancée technologique. En outre, ils devront signer, le 31 janvier, un chèque de caution de 1,5 million de francs pour rester en lice pour les éliminatoires de la Coupe de l'America. S'ils n'ont pas réuni 70 % de leur budget total à cette date, ils sont convenus de remettre leur rêve à plus tard.

Patricia Jolly

Victoire australienne dans la course Sydney-Hobart

Le voilier australien *Brindabella*, barré par son propriétaire George Snow, a remporté lundi 29 décembre la cinquante-troisième édition de la course de 630 milles qui sépare les deux ports australiens de la mer de Tasman : Sydney et Hobart. Après le départ mouvementé – marqué par une collision entre deux 12-mètres – des 115 bateaux engagés dans la course, le favori de l'épreuve, *Brindabella*, un voilier de 22 mètres, a devancé le bateau de HongKong, *Exile*, d'un demi-mille nautique, soit moins d'un kilomètre.

Lors de l'édition de 1996, *Exile* avait déjà terminé deuxième derrière le bateau allemand *Morning Glory*, qui avait alors battu le record de l'épreuve en 2 jours 14 heures 7 minutes et 10 secondes. Cette année, des conditions climatiques moins clémentes n'ont pas permis d'inscrire de nouveaux chiffres sur les tablettes. Deux fois deuxième et deux fois contraint à l'abandon, George Snow n'avait jamais gagné Sydney-Hobart.

La dramaturgie du jeu de boules

LA PÉTANQUE est tenue en piètre estime par l'édition. A la FNAC, ne pointent que deux ouvrages sur le sujet. A côté, la rubrique « musculation » occupe plus de deux mètres de rayonnages. C'est dire si la production sur le plus populaire des loisirs est étique. A croire qu'aucun poète ou ethnologue n'a jamais bravé la foule un jour d'été au parc Borély, à Marseille, pour l'immémorial concours organisé par feu *Le Provençal*. Il aurait pourtant saisi là toute la dramaturgie de ce jeu.

BIBLIOGRAPHIE

Yvan Audouard, dans *Le Noble Jeu provençal* (éd. Autre temps, 100 F), affirme que *« le jeu de boules est à la Provence ce que le theâtre de Delphes était à la Grèce antique »*, ce qui est peut-être pousser un peu loin le bouchon. Incompris, le geste auguste du lanceur n'a souvent suscité qu'une prose incomplète. Dans cette grande misère, on s'intéressera donc au *Grand Livre de la pétanque* (Canal Plus Editions, 190 F), qui vient de paraître. On y puisera de quoi briller en société et, mieux encore, autour de la table de camping, sous les platanes, une fois les boules remisées au fond de la 204.

On y apprend que la pétanque naquit à La Ciotat, en 1910, place Béraud, sur le terrain d'Ernest Pitiot. Le jeu provençal se pratiquait alors avec trois pas d'élan sur une aire balisée de 15 à 20 mètres. Mais un jour s'improvisa une variante afin de permettre à Jules Le Noir, un joueur cloué sur une chaise par des rhumatismes, de participer à la partie. Le terrain fut raccourci et le lancer se fit les deux pieds au sol. Les *« ped tancos »*, « pieds tanqués » en provençal, marquaient leur premier point. En 1927, la pratique en fut codifiée. Elle répond aujourd'hui à trente-neuf lois, qu'il convient de connaître si l'on veut étayer la discussion à défaut de l'éteindre.

Le jeu ne nécessitant que 6 à 10 mètres de la croûte terrestre et un abordable cadeau de Fête des pères, la pétanque connut une pandémie nationale puis internationale. A La Ciotat a éclos un empire sur lequel le Soleil ne se couche jamais. Depuis l'Antiquité, le génie méditerranéen n'avait jamais été consacré aussi universellement, du Japon aux Amériques. Marius plus fort qu'Alexandre le Grand.

D'un personnage de Pagnol à l'autre, voilà qui conduit à aborder le délicat dossier de Fanny. La jeune fille aurait existé au début de ce siècle. Comme pour toute grande invention est née une chamaillerie sur la primeur de ce baiser impudique. Il y aurait en fait une paire de Fanny. L'une, à Lyon, vendait ses charmes sur la colline de la Croix-Rousse et était devenue le gage des boulistes malheureux. L'autre, dans l'Isère, était serveuse au Café des Remueurs du cochonnet, au Grand-Lemps. Défait lors d'une partie, monsieur le maire de la commune aurait un jour posé deux chastes hommages au revers de la dame. La gauloiserie se propagea et chaque club se doit aujourd'hui de posséder son saint tabernacle – sculpture rebondie ou tableau leste – où s'expient les 13-0.

AVEC DES CRÂNES HUMAINS...

Aux esprits supérieurs qui mépriseraient le jeu de boules, trop populaire à leur goût, ceci : en 1872, deux frères furent condamnés à huit jours de prison et 300 livres d'amendes pour avoir joué avec trois têtes de mort dans un cimetière. La tentative shakespearienne de la doublette n'aura échappé qu'au juge. La pétanque et sports associés aura également donné à la langue française de savoureuses expressions, dont Albert Mathieu tient un petit dictionnaire. On notera qu'un joueur peut *« faire l'aïoli »* (pilonner le terrain sans parvenir à toucher la boule) ou, au contraire, *« sulfater »* (réussir chaque coup) et qu'une boule peut *« avoir de l'asthme »* quand elle peine à atteindre le but, appelé encore petit, garri, bouchon, guignol, cochonnet...

Avertissements aux lecteurs : pour satisfaire son érudition, il lui faudra passer par dix-huit pages d'autopromotion pour le Trophée estival organisé par Canal Plus, hymne à la chaîne cryptée à la limite du hors-sujet. Il lui faudra supporter nombre de témoignages sans saveur pour pêcher quelques coups au but de Richard Bohringer (*« Porter la boule au creux de sa main, comme s'il s'agissait de l'univers, regarder au loin la terre »*) ou de Didier Van Cauwelaert (*« La pétanque, le plus souvent, hélas, m'a renvoyé à ma pesanteur terrestre »*). Expurgé de ses agaçants copinages, *Le Grand Livre de la pétanque* aidera à passer un morceau d'hiver. Puis le redoux nous rendra enfin à notre rite estival.

Benoît Hopquin

La neige est enfin tombée sur les sites olympiques de Nagano

LA NEIGE a commencé de tomber dimanche 28 décembre sur les sites olympiques de Nagano, où doivent se disputer les Jeux d'hiver du 7 au 22 février 1998. Les flocons sont arrivés 24 heures après qu'une cérémonie eut été organisée dans un temple shintoïste par Nabuyuki Fukushina, maire de Hakuba, le village où auront lieu les épreuves alpines et nordiques. Avec les représentants de l'hôtellerie locale, il a demandé aux cieux de mettre un terme aux effets d'« El Nino » (phénomène climatique lié au déplacement de masses d'eaux chaudes dans le Pacifique), qui, en retardant les chutes de neige, privait la commune des 30 000 touristes qui la fréquentent habituellement à cette période de l'année. Les premières chutes de décembre avaient été insuffisantes et avaient fondu. La nouvelle couche semble plus abondante au moins au-dessus de 700 m d'altitude. – *(AFP, AP.)*

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : arrivé à La Corogne en août 1996, l'international** français Michael Madar, 29 ans, va quitter le Deportivo pour le club d'Everton (D1 anglaise), actuellement 18e du classement. Karel Poborsky, international tchèque de l'actuel leader du championnat anglais, Manchester United, a signé un contrat avec le Benfica Lisbonne. Côté français, un accord de principe a été conclu pour le transfert de Stanley Menzo, gardien de but néerlandais de Bordeaux, à Lierse en Belgique. A Marseille, le défenseur central italien Alberto Malusci sera prêté pour six mois au club transalpin de Foggia (qui évolue en deuxième division).

■ **HOCKEY SUR GLACE : l'équipe de France a été tenue en** échec par la Suisse B, 3 à 3 après prolongation, samedi à Megève pour son premier match dans le Tournoi du Mont-Blanc. Face à une équipe au jeu engagé, les Tricolores ont bien souvent manqué de réalisme devant la cage adverse. Cette contre-performance qui surgit à un mois et demi des Jeux olympiques d'hiver, inquiète sérieusement Philippe Bozon, qui fêtait pour l'occasion sa 200e sélection et qui déclarait dans les colonnes du *Journal du dimanche* : *« Le groupe a toujours donné le maximum. Cela devient de plus en plus difficile* (...) *J'espère me tromper, mais je suis assez pessimiste sur notre avenir... »* Lors de la troisième et dernière journée du Tournoi du Mont-Blanc, qui aura lieu lundi, la France sera opposée au Japon.

■ **PATINAGE DE VITESSE : lors des épreuves de qualification pour les Jeux olympiques de Nagano**, la Canadienne Le May Doan a amélioré de 19 centièmes de seconde le record du monde du 500 mètres (37 secondes 71 centièmes contre 37 secondes 90 centièmes). Le May Doan, patineuse de Saskatoon, avait déjà amélioré ce mois-ci le record du monde du 1 500 mètres.

■ **RUGBY : Gwyn Jones, le capitaine de l'équipe du pays de Galles**, est contraint de renoncer à sa carrière de rugbyman après avoir été gravement blessé à la colonne vertébrale, samedi 13 décembre, lors d'un regroupement au début du match Cardiff-Swansea. Agé de vingt-cinq ans, le flanker du XV de Galles, étudiant en médecine, souffre d'une compression de la moelle épinière au niveau des vertèbres cervicales.

■ **Les joueurs de Brive**, champions d'Europe qui défendront leur titre le 30 janvier à Bordeaux face à Bath, se sont inclinés à Béziers dimanche 28 décembre (32 à 16). Dans le même temps, toujours pour le compte de la onzième du journée du championnat de France, Agen, finaliste de la Conférence européenne, est allé s'imposer à Grenoble (16 à 3).

■ **SKI ALPIN : déjà victorieuse du slalom de Val-d'Isère** (pour la première fois de sa carrière), la Suédoise Ylva Nowen a réussi à s'imposer dans les deux épreuves de la Coupe du monde disputées les 27 et 28 décembre à Lienz en Autriche. La jeune étudiante en psychologie conforte ainsi son avance au classement de la Coupe du monde de la spécialité, avec 380 points. Sa grande rivale, l'Italienne Deborah Compagnoni, n'en compte que 220. Laure Péquegnot, la première Française, s'est hissée à la neuvième place samedi et à la douzième dimanche. Au classement général de la Coupe du monde, la nouvelle vedette du slalom est quatrième derrière les spécialistes de la vitesse, les Allemandes Katja Seizinger (911 points) et Hilde Gerg (674 points), et Deborah Compagnoni, qui la devance de 30 points seulement.

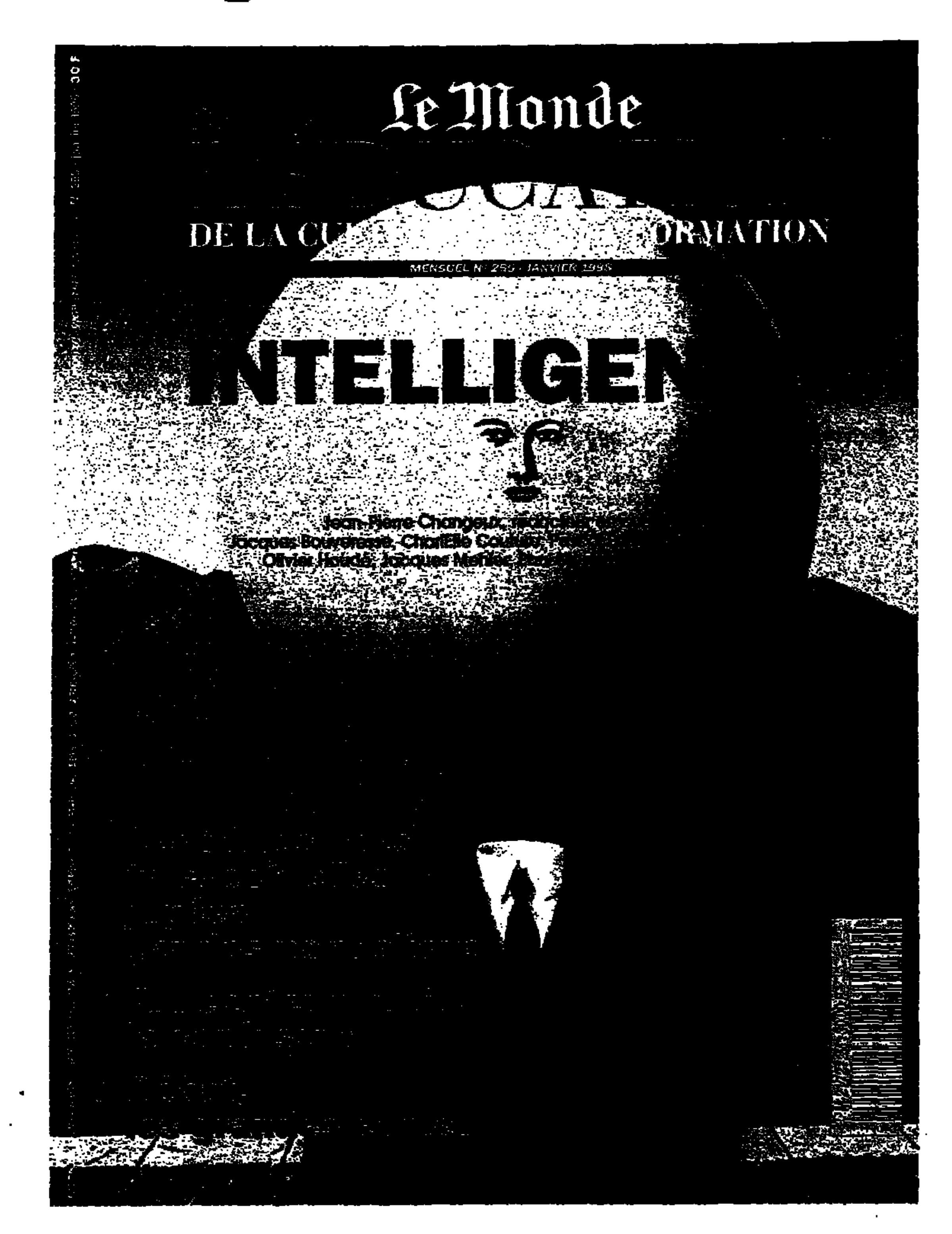
■ **ATHLÉTISME : la corrida de Houilles** a été remportée pour la huitième année consécutive par le Marocain Khalid Skah, ancien champion olympique du 10 000 mètres et ancien champion du monde de cross-country. Bouclant les 10 kilomètres en 27 minutes et 57 secondes, il a précédé l'Ethiopien Jifar et le Kenyan Nyariki. Le meilleur Français a été Mohammed Hezzer, qui est arrivé neuvième.

■ **LOTO : les tirages numéros 104** du Loto effectués samedi 27 décembre ont donné les résultats suivants :

● premier tirage : 5, 23, 31, 34, 42, 48, numéro complémentaire 15. Les rapports sont pour six bons numéros de 8 106 060 F, cinq numéros et le complémentaire : 65 650 F, cinq numéros : 7 545 F, quatre numéros et le complémentaire : 318 F, quatre numéros : 159 F, trois numéros et le complémentaire : 34 F, trois numéros : 17 F.

● second tirage : 2, 9, 16, 28, 39, 47, numéro complémentaire 13. Les rapports sont pour six bons numéros de 17 517 620 F, cinq numéros et le complémentaire : 60 975 F, cinq numéros : 7 365 F, quatre numéros et le complémentaire : 294 F, quatre numéros : 147 F, trois numéros et le complémentaire : 30 F, trois numéros : 15 F.

هكذا من الأصل



هكذا من الأصل

Nuages et petites pluies

LES PERTURBATIONS venant de l'Atlantique continuent à traverser la France. Elles apportent beaucoup de nuages, un peu de pluie, mais aussi une relative douceur.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. – Nuages et soleil se partageront la matinée. Les nuages prendront ensuite le dessus ; ils donneront de la pluie, tandis que le vent de sud se renforcera, atteignant 80 km/h en rafales en fin de journée. Il fera de 10 à 12 degrés.

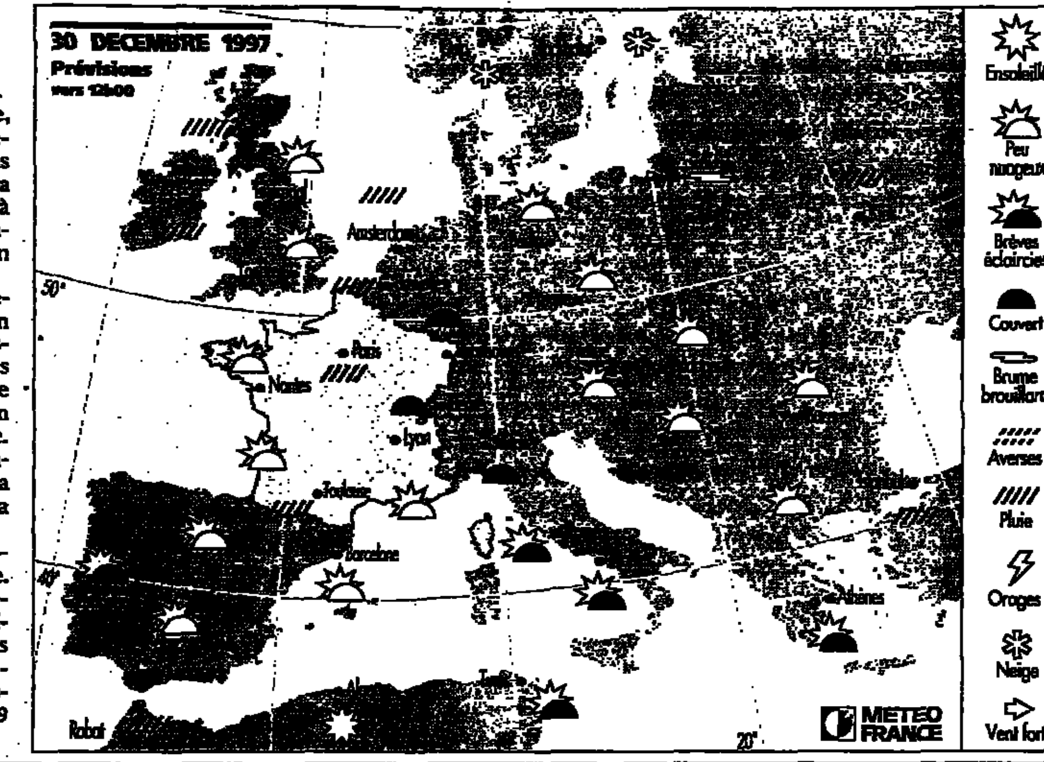
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages accompagnés d'un peu de pluie domineront. Une légère amélioration se fera sentir en fin d'après-midi. Il fera entre 8 et 9 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – En Champagne et en Lorraine, la journée sera grise, avec de faibles pluies. En Alsace, Bourgogne et Franche-Comté, la grisaille et les brouillards matinaux laisseront place à quelques éclaircies à la mi-journée. Il fera entre 5 et 7 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – En Midi-Pyrénées, les nuages domineront. Dans les autres régions, le temps sera gris et faiblement pluvieux jusqu'à la mi-journée, puis une amélioration se produira. Il fera environ 11 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Dans le Limousin et en Auvergne, la journée sera maussade. En région lyonnaise, après quelques éclaircies matinales, le ciel se couvrira pour donner un peu de pluie en fin de journée. Dans les Alpes, la matinée sera ensoleillée, puis le ciel se couvrira progressivement par l'ouest. Il fera entre 8 et 10 degrés en plaine.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Après quelques éclaircies en début de matinée, les nuages envahiront rapidement le ciel en toutes régions. Les températures resteront clémentes, atteignant l'après-midi 12 à 14 degrés sur le littoral, 9 à 11 degrés ailleurs.



PRÉVISIONS POUR LE 30 DECEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/30 S	KIEV	-3/2 P	VENISE	2/7 N	LE CAIRE	11/19 S		
				POINTE-A-PIT.	23/30 S	LISBONNE	11/13 S	VIENNE	-1/4 N	MARRAKECH	8/18 S		
				ST-DENIS-RÉ.	24/29 S	LIVERPOOL	9/11 N	AMÉRIQUES		NAIROBI	14/22 C		
				EUROPE		LONDRES	8/11 N	BRASILIA	19/30 S	PRETORIA	15/28 C		
				AMSTERDAM	3/9 P	LUXEMBOURG	1/6 P	BUENOS AIR.	16/25 S	RABAT	12/19 P		
FRANCE métropole		NANCY	1/6 P	ATHENES	8/13 N	MADRID	8/11 N	CARACAS	24/30 S	TUNIS	11/17 N		
AJACCIO	4/14 C	NANTES	7/11 N	BARCELONE	10/14 N	MILAN	2/4 C	CHICAGO	-6/-3 C	ASIE-OCÉANIE			
BIARRITZ	7/13 P	NICE	6/12 C	BELFAST	6/11 P	MOSCOU	-3/0 *	LIMA	23/27 C	BANGKOK	22/34 S		
BORDEAUX	7/12 N	PARIS	2/8 P	BELGRADE	1/7 N	MUNICH	-4/4 S	LOS ANGELES	13/21 C	BOMBAY	19/28 S		
BOURGES	3/8 P	PAU	4/11 P	BERLIN	2/5 N	NAPLES	6/14 N	MEXICO	5/17 S	DJAKARTA	26/31 C		
BREST	6/11 N	PERPIGNAN	6/13 C	BERNE	-4/7 C	OSLO	-4/-1 *	MONTREAL	-6/-3 *	DUBAI	17/24 S		
CAEN	4/8 N	RENNES	6/11 N	BRUXELLES	3/9 P	PALMA DE M.	10/16 P	NEW YORK	3/10 C	HANOI	19/24 N		
CHERBOURG	4/10 N	ST-ETIENNE	1/7 C	BUCAREST	-3/4 N	PRAGUE	0/3 N	SAN FRANCIS.	11/17 N	HONGKONG	20/24 N		
CLERMONT-F.	3/9 P	STRASBOURG	2/5 C	BUDAPEST	1/4 N	ROME	6/14 S	SANTIAGO/CHI	15/30 C	JERUSALEM	11/18 P		
DIJON	1/5 C	TOULOUSE	4/11 C	COPENHAGUE	2/4 N	SEVILLE	10/17 N	TORONTO	-7/-1 *	NEW DEHLI	7/13 P		
GRENOBLE	2/6 C	TOURS	4/9 P	DUBLIN	6/12 P	SOFIA	-2/3 N	WASHINGTON	2/9 C	PEKIN	-8/2 S		
LILLE	2/7 P	FRANCE outre-mer		FRANCFORT	2/7 C	ST-PETERSB.	-7/-6 N	AFRIQUE		SEOUL	1/8 S		
LIMOGES	3/7 P	CAYENNE	24/29 P	GENEVE	2/6 C	STOCKHOLM	-2/1 *	ALGER	8/18 S	SINGAPOUR	25/30 C		
LYON	1/7 C	FORT-DE-FR.	25/29 S	HELSINKI	-6/-4 *	TENERIFE	13/17 N	DAKAR	20/26 N	SYDNEY	21/25 N		
MARSEILLE	4/12 C	NOUMEA	26/30 P	ISTANBUL	5/8 P	VARSOVIE	-3/2 C	KINSHASA	22/30 P	TOKYO	7/9 P		

Situation le 29 décembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 31 décembre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **HÉBERGEMENT.** Voyagiste spécialisé dans la réservation de chambres et les séjours chez l'habitant dans plus de quarante et un pays ainsi qu'à Paris, la société Tourisme chez l'habitant assure désormais la promotion et la commercialisation de l'association Bed et Breakfast à Lyon qui, depuis plus de dix ans, gère un réseau d'accueil chez l'habitant dans cette ville. Réservation, pour Paris et Lyon, du lundi au samedi, de 9 à 18 heures au 01-34-25-44-44. Tarifs à partir de 157 F par personne et par nuit.

■ **COLORADO.** Les stations de ski des Rocheuses, réputées pour leur neige poudreuse, sont accessibles *via* Denver à partir de Paris-CDG chaque jour avec deux vols de United Airlines. Le vol Paris-Denver A-R est proposé à partir de 3 779 F. Renseignements au 01-41-40-30-30 (Paris) ou au 08-00-01-91-38 (province).

TECHNOLOGIE

Est-il prudent d'installer l'OS 8 sur son Macintosh ?

SAN FRANCISCO
correspondance

La première impression est plutôt favorable, mais les nouveaux venus à Mac OS 8, le système d'exploitation lancé au début de l'été par Apple pour revenir à niveau avec Windows 95, rencontrent trop souvent des difficultés. Les plus courantes, dans les premières semaines, étaient des incompatibilités d'humeur avec des logiciels aussi courants que Ram Doubler 2 (dopage de la mémoire) qui, par exemple, rendait inutilisable le lecteur de disquettes ou encore avec certaines parties de Now Utilities (menus hiérarchiques, recherche de fichiers, personnalisation des menus). La plupart de ces problèmes se sont résolus. After Dark (économiseur d'écran), QuickKeys et Sam Intercept (antivirus) ont mis un certain temps à trouver la parade. Le plus long aura été SpeedDoubler (dopage du processeur), qui vient seulement de mettre sur le marché sa version SD 8, spécialement conçue pour le Mac OS 8.

Les difficultés les plus sérieuses ont affecté les usagers possédant certains types de machines telles que les 6300/160, les Performa 5400 et 6400 et le modèle spécialement mis en vente à l'occasion du vingtième anniversaire d'Apple. Certains ne parvenaient pas à démarrer à partir du CD. Les plus infortunés ont été victimes de crashs fréquents, s'accompagnant parfois la destruction du contenu du disque dur. Au total cela représente près de 4 % du marché des Macintosh, et Apple n'a offert de « rustine » (minilogiciel permettant de régler le problème) qu'à la mi-octobre, trois mois après la sortie de Mac OS 8.

Alors que six mois se sont maintenant écoulés depuis le lancement de ce système d'exploitation, les problèmes les plus graves semblent avoir été réglés. Et pourtant un malaise demeure. Certains usagers reconnaissent avoir eu des crashs inexplicables, mais le plus difficile semble de mettre le doigt sur ce qui ne va pas. A Platinum Systems, réparateur exclusivement Mac de Berkeley, l'ingénieur de garde conseille de faire une réinstallation complète (*clean install*) et d'éliminer au maximum les applications non indispensables. Et il attend la version suivante. Même son de cloche chez un des fournisseurs d'accès locaux. Dans un cas comme dans l'autre, on finit en insistant par s'entendre dire que le système manque encore de « stabilité », ce qui confirme l'expérience de l'usager.

En juillet, Apple avait qualifié le Mac OS 8 *« d'amélioration la plus importante depuis 1984 »*, année de l'apparition du Mac. On a l'impression que la plupart des analystes ont emboîté le pas de l'entreprise de Cupertino sans vraiment vérifier. Le nouveau système permet aux usagers d'échanger plus rapidement des documents par l'Internet. Il permet une forme limitée de multitâche (pas au niveau du système central) mais ne gère pas automatiquement la mémoire virtuelle et n'empêche pas les programmes de se corrompre mutuellement.

Les améliorations les plus indiscutables semblent tenir au fait que c'est la première fois que le code du Finder est écrit directement pour les microprocesseurs PowerPC qui équipent les Mac les plus récents. Les vertus les plus séduisantes se situent peut-être au niveau de la présentation, avec notamment les dossiers *« montés sur ressort »*, qui permettent à l'usager de déplacer un dossier sans lever son doigt de la souris. Il lui suffit en effet d'amener un document sur une icône pour qu'elle s'ouvre automatiquement et le laisse accéder jusqu'au niveau voulu. Le fait de pouvoir garder des dossiers sur le bas de l'écran avec des onglets de classeur est commode. Et les icônes donnent une impression de 3D qui peut plaire.

Le fait que Mac OS 8 ait meilleure allure ne le rend pas pour autant plus efficace. L'ouverture des fenêtres et des icônes se fait plus lentement que sur le système précédent. Certains usagers dénoncent une fâcheuse tendance à la fragmentation de la mémoire qui réduit les performances. Et les « plantages » sont toujours aussi nombreux qu'incompréhensibles.

Cupertino devrait lancer, dans les premières semaines de 1998 (peut-être à l'occasion de l'exposition MacWorld qui doit se tenir début janvier), une amélioration de l'actuel OS avec gestion améliorée des documents et surtout la capacité de lire les DVD (*digital versatile discs*). Ils sont très demandés par les créateurs multimédia, qui restent le public favori d'Apple. Ils en apprécient la capacité d'enregistrement accrue (4,7 GB au lieu de 650 MB) et la meilleure qualité de reproduction du son et de la vidéo. Rhapsody, le futur système d'exploitation créé sur les fondements de la technologie rachetée à Next, devrait sortir à la mi-1998, de même qu'une nouvelle version du Mac OS connue sous le nom de code du Allegro.

Francis Pisani
<pisani@lemonde.fr>

★ Mac OS 8, environ 500 F chez les distributeurs.
★ Pour des conseils généraux: <http://macos.apple.com/macos/latebreak/new_information.html>
Les problèmes de compatibilité peuvent être vérifiés à : <http://macos.apple.com/macos/latebreak/compatibility.html>
Pour un suivi de l'ensemble des problèmes, consulter le rapport spécial de Macintouch : <www.macintouch.com/m8intro.html>

Un communauté discrète sur ses petits problèmes

Beaucoup d'utilisateurs de Mac OS 8 tendent à penser que c'est leur ordinateur qui a un problème quand ils rencontrent des difficultés. Sur un forum de discussions qui se consacre au Mac OS, on trouvait récemment un message d'un usager convaincu que le CD-ROM d'installation était défectueux. Probabilité infime, qui révèle en fait que l'installeur n'est pas très au point et que les installations sur mesure sont fortement déconseillées. Parmi les rares notes discordantes que l'on peut trouver dans un long rapport de Macintosh, on note quand même ce commentaire désabusé : *« Je ne comprends pas,* dit l'un, *que personne n'ait mentionné l'incroyable lenteur avec laquelle s'affiche le contenu des fenêtres. »* Manifestement, la « communauté » des usagers du Mac, qui prient pour la survie d'Apple, préfèrent rester discrets sur leurs « petits problèmes ». Deux faits les poussent à l'optimisme : la vente de plus de 2 millions d'exemplaires du Mac OS 8 et l'arrivée d'une génération de Power PC plus rapides.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97291

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II						■					
III			■						■		
IV						■					
V							■				
VI	■			■				■			■
VII					■						
VIII						■					
IX			■						■		
X						■					
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Son adresse s'exprime avec les pieds. – II. Apaise où ça fait mal. Grand pour le jeune rat. – III. Stocké par les vieux rats. Recommanda. Rejoint la mer du Nord. – IV. Sale coup pour le malade. Information militante. – V. S'exprime en chicotant. Architecte espagnol. – VI. Lady devenue princesse. Prise en connaissance. Préposition. – VII. Parcours plein d'embûches et de trous. Perturbation. – VIII. Coups du sort. Mise à plat. – IX. Personnel. Siège freudien inversé. Lettres de Parme. – X. Accueillit les impressionnistes dans son atelier. Attaque nos sens. – XI. Font de l'effet et s'attaquent à nos sens.

VERTICALEMENT

1. A la fin quand tout va mal. Maintient les formes et sauve les apparences. – 2. Son cours est stupéfiant. – 3. Personnel. Petit four. En bas de la gamme. – 4. Troublé par des éléments étrangers. Fit les foins. – 5. Dans un bouquet culinaire. Drapé indien. – 6. Met au-dessus. – 7. La dernière apporte la sagesse. S'acharna sur la bête. – 8. Victime du vol. Met de côté. – 9. Possessif. Qui ont déjà fait un beau parcours. En toutes lettres. – 10. Petit problème quotidien. – 11. Territoires. Laissés sur place.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97290

HORIZONTALEMENT

I. Omble. Bâcla. – II. Foie. Gras. – III. Frauduleuse. – IV. Rai. Eta. Esp. – V. Aisés. Colet. – VI. Nn. Xérès. Ri. – VII. Devin. Repas. – VIII. Elidera. – IX. Sicav. Rente. – X. Guirlande. – XI. Faste. Stars.

VERTICALEMENT

1. Offrandes. – 2. Moraine. Iga (gai). – 3. Biais. Vécus. – 4. Leu. Exilait. – 5. Désenivré. – 6. But. – 7. Lacéreras. – 8. Age. Osèrent. – 9. Cruel. Panda. – 10. Lassera. Ter. – 11. Aseptisée.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 50

La suite de nombres composés

TROUVEZ une suite de 1 997 nombres entiers consécutifs dont aucun n'est premier.

On rappelle qu'un nombre premier est un nombre n'admettant aucun diviseur hormis 1 et lui-même.

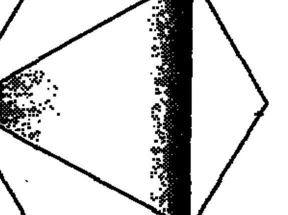
Un nombre qui n'est pas premier est appelé un nombre composé.

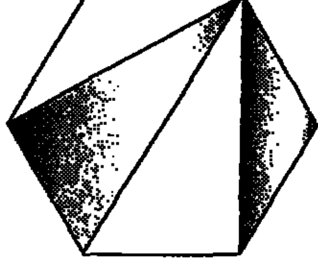
Elisabeth Busser et Gilles Cohen
©POLE 1997

Solution dans Le Monde *du 6 janvier 1998.*

SOLUTION DU PROBLÈME N° 49 (paru dans *Le Monde* du 23 décembre).
Il y a quatorze façon de découper l'hexagone :







Six selon ce modèle — *Deux selon ce modèle* — *Six selon ce modèle*

Pour l'heptagone (sept côtés), on trouve quarante-deux partages.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.

Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.
Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble.
Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.
Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.
Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

هكذا من الاصل

SCÈNE Le Théâtre du Soleil, à la Cartoucherie de Vincennes, vit depuis l'été sous le signe du Tibet. Acteurs, décorateurs, costumières... se sont immergés dans cet univers pour que jaillisse une création collective, *Et soudain, des nuits d'éveil*, donnée depuis le 26 décembre. ● CONSTRUIT *sur des improvisations, ce spectacle* refuse l'à-peu-près. L'exactitude est recherchée dans les costumes, les chants, les danses, les couleurs. ● HÉLÈNE CIXOUS, qui a écrit – et récrit – *les textes au gré du cheminement* des comédiens, explique au *Monde* la difficulté de placer des mots sur ces expériences : « *Ce serait comme une descendance d'un film muet (...). [Les acteurs] ont les mots dans le corps plutôt que dans une expression verbale.* » ● AU CŒUR de ce processus de création se trouve Ariane Mnouchkine, en qui se rassemblent les énergies et la cohérence de l'engagement.

Dans les coulisses du Théâtre du Soleil transfiguré en temple tibétain

Ariane Mnouchkine vient de commencer les représentations de « Et soudain, des nuits d'éveil », à la Cartoucherie de Vincennes. Cette création collective sur des textes d'Hélène Cixous, servie par vingt-six acteurs, veut croire au rétablissement des Tibétains dans leur souveraineté

LIBERTÉ, égalité, fraternité. Le drapeau français et le drapeau tibétain flottent au-dessus de la devise de la République. Théâtre public, édifice public. Le projecteur braqué sur les briques de la Cartoucherie indique un refuge, proclame un lieu *de veille et d'éveil. Dans l'obscur* matin de décembre, les comédiens, les costumières, les décorateurs, les musiciens s'acheminent vers lui. Ils poussent la porte du dernier des quatre bâtiments occupés par le Théâtre du Soleil, se posent brièvement autour de la table commune *où le café introduit à la scène quoti*dienne d'une entreprise de soixante personnes. Commentaire des nouvelles, premier partage d'une journée où tout ne sera pas théâtre, mais où il ne sera de chantier que pour lui, afin que commencent, le 26 décembre, les représentations de *Et soudain, des nuits d'éveil.*

Nous sommes encore à quelques jours de la première. Désormais, celle qu'ils n'appellent autrement qu'« Ariane » campe sur place vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Les répétitions occupent la grande salle tard le soir. Pendant que les comédiens jouent, les peintres, collés aux murs, un pinceau *fin* en main, achèvent les fresques à la lampe frontale. La construction des décors n'est possible que la nuit. A la quatrième d'affilée, Antonio, fidèle depuis vingt-cinq ans au Théâtre du Soleil,

Refus de l'à-peu-près, de la tricherie. Souci d'exactitude dans les costumes, les chants, les danses

ne cache plus sa fatigue. Quel changement depuis *1789*, la première création donnée à la Cartoucherie, en 1970 ? A l'époque tout était en bois. Maintenant, c'est le dur, le ciment, qui l'emporte. « *Un matériau qui correspond à la force d'Ariane* », commentera Danièle Heusslein-Gire, qui réalise les peintures.

Et soudain, des nuits d'éveil a commencé à prendre forme à l'été, durant un stage de formation visant à reconstituer la troupe dispersée après le *Tartuffe* (1995). Vingt-six comédiens sont sélectionnés parmi quelques centaines de candidats. Formation en grandeur réelle : « *Des Tibétains nous demandent asile et hospitalité. Notre théâtre et son public sont pris à témoin de leur drame. Une société à trois peuples s'improvise dans la nef.* » Ils attaquent la scène dans les costumes qu'ils se sont choisis. Acteurs, spectateurs, Tibétains, rôles spontanément différenciés. A partir des improvisations, des figures émergent.

Ariane Mnouchkine est là, qui « *capte ce qui l'intéresse pour créer un personnage* ». Chaque séance est filmée, discutée collectivement le *lendemain. Les dialogues*, retranscrits, sont polis par Hélène Cixous. Les comédiens disent comment certains personnages ont pris de l'épaisseur et appris à se situer par rapport aux autres. Et comment d'autres n'ont pas tenu jusqu'au spectacle. A ces chers disparus – *plusieurs dizaines* –, *ils ont édifié* un autel : « *Il y a l'ambassadeur de l'Inde, et même des spectateurs.* » Quant aux élus, « *dans l'ensemble, ce sont plutôt des gens biens* ».

Des livres, des images : dans les loges qui seront poussées sous la scène, seules les photos de Charlot paraissent pouvoir concurrencer encore l'icône du dalaï-lama. L'appétit de Tibet est sans fin. Pas un espace qui ne lui fasse signe. Si elle le jugeait nécessaire, Ariane Mnouchkine saurait faire bouger les fondations de la Cartoucherie. Rien n'est de trop lorsqu'il s'agit d'accueillir l'autre.

Au dehors, les peintres recouvrent le bleu méditerranéen de *Tartuffe* par le rouge du Toit du monde. D'emblée, la dominante est indiquée. A l'accueil, les couleurs vives du drapeau tibétain courent en filet autour de la salle immense et s'achèvent sur les reliefs d'une carte géante où le pays des neiges *paraît assiégé par ses puissants* voisins.

Sur une table, Danièle Heusslein-Gire consulte son ouvrage de référence, *La Couleur du Tibet*. Les murs auraient dû être d'un vert-jaune, couleur interdite de théâtre. Alors, elle a « *transposé* » en ocre rouge. Il se sera imposé en puissance avant qu'elle ne découvre, sur une illustration, son identique dans un monastère. « *Il faut que ce soit indiscutable. On n'a pas le droit d'être dans le faux. Le décor ne doit pas être un décor.* » Le plafond, rouge sang de taureau, qui date de *L'Indiade*, n'avait eu qu'à attendre son heure. Les couleurs sont étalées, superposées, pressées. Jus. Patines. Accélération du temps, pour mieux l'emprisonner ensuite.

Etat de recherche permanente : « *On ne travaille pas sur des maquettes mais sur le réel. Ariane est une visionnaire qui a besoin de visualiser ce qu'elle cherche* », commente Danièle Heusslein-Gire. Sur le plus vaste des murs, laissé à l'éblouissement des spectateurs, un visage de Bouddha a surgi, « *une apparition tout à fait magique* ». D'authentiques lamas venus de Dharmsala ne s'en sont pas étonnés. Ils y ont vu un signe protecteur.

Rejet du neuf, du clinquant. Pas de façade. Même les petites statues de Bouddha sont dorées une à une à la feuille en volume, bien qu'on ne puisse en voir que la face. Refus de l'à-peu-près, de la tricherie. Souci d'exactitude dans les costumes, les chants, les danses.

On répète la danse traditionnelle de *tashi shoelpa*. La petite silhouette *attentive au premier rang des gra*dins est celle de Dolma Choden. Depuis 1994, elle enseigne la danse au Tipa (Tibetan Institute for Performing Arts), la première institution créée à Dharmsala par le dalaï-lama. Elle est à demeure depuis trois mois, formant les acteurs aux danses et aux chants traditionnels, rectifiant leurs gestes et leur accent. Ce matin, leurs chants heurtent. Le musicien, Jean-Jacques Lemêtre, est appelé. Articulation, consonnes, nasalité, dynamique. Il rapproche les voix au plus près du diapason tibétain. Ariane Mnouchkine : « *Ça a une autre allure : on voyage un peu, là.* »

Le groupe se rompt. Cantine. Chaque jour le cuisinier (chinois) et son adjoint (cambodgien) testent auprès de la troupe les plats qui seront servis aux spectateurs. Ils décrivent les limites de la cuisine tibétaine, l'impossibilité d'adapter sa rusticité à la situation et aux goûts français. Ils aimeraient « *inventer des plats tibétains* », mais se rabattront peut-être sur une inspiration sino-indienne. Dans l'atelier de teinture, Isabelle a cherché des rouges inspirés par le Tibet. Puis elle a teint, « *comme à l'aquarelle* ». Il lui faut créer ensuite une usure, une histoire, une profondeur. Aux derniers jours, le rythme s'accélère.

Tension sensible dans l'atelier des costumes où l'on se souvient avoir bouclé les costumes de *Tartuffe* le jour de la première. Soies précieuses, tissages anciens. Une dizaine de jeunes femmes coupent, cousent, repassent, nettoient. Pas de maquettes. Le vêtement se dessine sur l'acteur. Il évolue avec le personnage. Et le personnage avec lui. Allers et retours qui exigent du temps. Ici aussi, les livres de référence sont étalés sur la table.

Qu'Ariane Mnouchkine apparaisse, et les questions se précipitent sur elle. De toutes provenances, de tous ordres. Examen, réponses posées, nouvelles questions. Elle seule reste à la confluence des personnes et des personnages, des murs et des décors, répondant d'un geste, d'un mot, d'une demande de précision. En elle se rassemblent les énergies, *la cohérence de l'engagement*, l'idée collective de création dont elle répond. Elle a eu beau effacer son nom de l'affiche, elle porte le Soleil dans sa chevelure. Nathalie Thomas, l'une des costumières, ne dit rien d'autre : « *Même si on est des créateurs, elle est la créatrice. Elle est au-dessus de nos espérances. Pour autant, ce n'est pas une création personnelle. Avec elle, tout est sur le plateau. Elle est garante de son unité.* »

J.-L. P.


« Et soudain, des nuits d'éveil », création collective sur le Tibet.

MARTINE FRANCK/MAGNUM PHOTOS

★ Et soudain, des nuits d'éveil. Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mercredi au samedi, à 19 heures ; le dimanche, à 13 heures. Tél. : 01-43-74-24-08. 150 F. Jusqu'au 30 mars.

Hélène Cixous, écrivain et dialoguiste

« Notre spectacle serait comme une descendance d'un film muet »

« Que recouvre la notion de "en harmonie avec Hélène Cixous", inscrite sur l'affiche ?

– C'est une proposition d'Ariane Mnouchkine pour essayer de nommer quelque chose qui ne peut pas avoir de nom justement, puisqu'il ne peut pas y avoir de nom d'auteur. C'est la singularité de ce spectacle : comment faire entendre ma participation qui n'est pas celle de l'auteur que je suis d'habitude au Théâtre du Soleil...

– Comment s'est engagée votre collaboration pour cette pièce ?

– On a commencé à travailler en avril. On a pris une certaine direction et puis on a bifurqué. C'est notre expérience depuis presque *vingt ans maintenant*.

» *Le noyau de départ était là*, caché. C'était le besoin d'inscrire la trace d'un événement réel : la présence des sans-papiers au Théâtre du Soleil à l'été 1996 et ce qui s'est ensuivi. Notre vocation propre est de rendre compte du présent.

» J'ai rencontré tous les sans-papiers, j'ai des dossiers haut comme ça, c'était passionnant. J'ai également travaillé sur notre troupe, pour entendre ce qu'elle *avait vécu. Je me suis mise* à la place de l'auteur qui est toujours derrière le cœur. Il faut en écouter les battements.

– Vous teniez votre matériau ?

– Alors, on s'est dit avec Ariane : ce n'est plus les sans-papiers, parce qu'on n'arrivait pas à décoller *de la réalité. On a commencé à louvoyer, et le Tibet est arrivé* très vite, ce qui nous est apparu tout à fait normal, parce c'est toujours l'Asie qui revient. C'est la tradition d'Ariane, son monde d'inspiration : chaque fois, on retourne puiser des images dans le continent du théâtre qu'est l'Asie.

» A ce moment, je pensais encore écrire une pièce. Je partais sur une donnée assez proche de la réalité : le théâtre veut monter *Le Roi Lear* et là-dessus arrivent les *Tibétains. Je me disais : Le Roi Lear* ne va pas se laisser faire comme ça. J'avais construit un récit qui s'appelait : *Impossibilité du "Roi Lear"*.

» Pendant ce temps-là, Ariane était en train de reconstituer une troupe. Les comédiens avançaient *en improvisations. Ils devaient* créer leurs personnages sur scène, dans une temporalité particulière, extrêmement brève. Une parenthèse. Celle du théâtre.

– Comment avez-vous travaillé dans ce contexte ?

– J'ai travaillé sur ce qu'ils apportaient. Je me suis mise à leur service. J'ai regardé les vidéos de A à Z. J'ai tout écrit vingt-cinq fois. Il y avait conjonction ou disjonction entre leurs improvisations et ce que j'étais en train d'écrire.

» Très vite, je me suis rendue compte que je ne pouvais pas proposer un texte, parce que le texte est une métaphore, il appartient à la théâtralité telle que nous la connaissons et qui est une transposition ; alors que là, mon plateau, qui est d'habitude un plateau très légendaire, très haut, épique, il a fallu que je le redescende par degrés, pour la bonne raison qu'on n'était pas du tout en train de raconter une légende, mais une journée précise. J'ai été obligée de revenir à plat.

– Cela suppose une approche différente ?

– Oui, cela suppose une forme de langue que je n'ai jamais pratiquée. Quand il n'y a pas un texte fixe, mais vingt-six auteurs en herbe *qui apportent* leur matériau, ça bouge tout le temps. Ces personnages de parenthèse n'ont ni commencement ni fin.

» En général, c'est le destin qui marque le théâtre. Ici, vous ne mettez pas en jeu la vie et la mort comme je l'ai fait dans les autres pièces. Et parce qu'il n'y a pas de logique interne implacable comme dans la tragédie, un déroulement puis un dénouement, il n'y a pas de racines dans le temps. Du coup, *ça bouge sans arrêt. On est pris* dans un mouvement, dans un suspense. Tout le monde est en agitation. Ce serait comme une descendance d'un film muet, un Charlot. Et pourtant ça parle. C'est un spectacle dansé, comme toujours au Théâtre du Soleil, mais là ils ont les mots dans le corps, plutôt que dans une expression verbale, parce qu'ils n'ont pas le temps.

– Quels mots ?

– En société, les gens envoient un message, *fragmentaire, et* ça n'a pas d'importance, parce que l'autre a compris. J'ai essayé de travailler dans l'économie, dans la brièveté. J'ai dû faire l'apprentissage de cette zone de langage, qui n'est pas la mienne dans la vie. Je me retrouve à la confluence de *l'écriture et de la parole, mais plu*tôt du côté de la parole. C'est très difficile parce qu'il faut abandonner toute ambition poétique, trouver une forme presque prélangagière.

– Et la question du Tibet ?

– Là dessus, il y a d'une manière *transcendentale* la *question du Ti*bet. Mais qui, elle aussi, est prise de manière extrêmement oblique. Ça fait horizon. Tout se passe sous ce toit, et, en fait, ce n'est pas le toit du *monde, c'est le toit du* théâtre. J'ai appelé texte un moment de conversion. C'est un moment seulement. Parce qu'évidemment personne ne va sortir de là *révolutionné. Ça dure* un moment et puis chacun rentre chez soi. »

Propos recueillis par Jean-Louis Perrier

هكذا من الأصل

landestins kurdes de l'« Ararat »
...illis dans des centres de Calabre

... constitutionnelle turque
...tuer sur le parti islamiste

...nt chinois meurt
...irconstances « suspectes »

A Mantes, le Val-Fourré fait son cinéma

Des chômeurs de la ZUP ont pris la caméra pour donner leur vision de la ville et du travail

FAUT-IL continuer à filmer une vieille dame dépendante quand elle se met à pleurer, ou un jeune chômeur tendu qui se rend à un entretien d'embauche ? Est-ce le réalisateur ou le monteur qui a le dernier mot ? Que faire si l'on se voit refuser des autorisations de tournage ? Pendant six mois, jusqu'en mai 1997, treize jeunes chômeurs de la ZUP du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie (Yvelines) se sont confrontés aux métiers du cinéma, au cours d'un stage d'insertion inhabituel : ils ont pris la caméra, pour donner leur propre vision de la ville et du travail, à travers des courts métrages documentaires réunis sous le titre *Devant la gare*, sous la direction de Stéphane Le Gall.

Dans *Quel boulot de chercher du boulot*, Corinne Lenette suit Christophe, frais émoulu d'une école de design publicitaire. Inscrit à l'ANPE de Mantes-la-Jolie, il a accès au « club des jeunes diplômés ». *« Avant de faire ce film, je ne savais pas que ce service existait dans mon ANPE »*, explique Corinne. *« Quand j'ai vu les rushes, j'étais révoltée*, lance Sandrine Bury, une autre stagiaire. *Parce qu'ils ont des diplômes, ils disposent d'un club avec petits bureaux, ordinateurs, photocopieuse, téléphone, Minitel, courrier gratuit. Nous, simples petits chômeurs à 2 000 francs par mois, nous payons les timbres de chacune de nos lettres de candidature et nous faisons trois heures de queue à l'ANPE pour accéder à la photocopie et au téléphone. »*

Corinne a suivi son jeune diplômé pendant plusieurs semaines, et s'est réjouie quand il a trouvé un travail, comme les autres diplômés qu'elle a croisés pendant le tournage. *« La monteuse voulait que je termine mon film par un point sur ma situation, montrant que je n'avais pas retrouvé d'emploi. J'ai refusé car ce n'était pas le sujet de mon film. Après tout, c'était moi la réalisatrice. »*

Sandrine, elle, a essuyé une cascade d'interdictions de tourner. *« D'abord, j'ai voulu filmer mon gardien d'immeuble. Son métier n'est pas facile et c'est un personnage passionnant, avec plein d'histoires à raconter. D'habitude, on parle beaucoup. »* A la vue de la caméra, le bavard s'est tu, par timidité et par crainte de heurter les locataires de son HLM. Fidèle cliente de l'hypermarché Auchan, Sandrine envisage alors un documentaire sur ce magasin *« qui nourrit des milliers d'habitants de Mantes »*. Elle tourne une journée, accompagnée par un membre du personnel. Sans explication, le lendemain, la direction lui interdit de continuer. Qu'à cela ne tienne, elle suit les animateurs de colonies de vacances de la ville qui manifestent devant la mairie car ils craignent de perdre leur emploi. Quand la délégation entre dans la mairie, entourée de mères de famille en colère, un employé vient mettre sa main devant l'objectif, exigeant l'arrêt de la prise de vue et la remise de la cassette vidéo.

De tout cela, Sandrine Bury a tiré un court métrage ironique. *« On a senti que les images pouvaient être une arme. C'était notre petite puissance »*, commente Julien Perrine, qui a réalisé *Dis, maman, c'est quoi ton taf ?*, un documentaire plein de sensibilité sur le travail de sa mère, aide-ménagère à domicile chez des personnes âgées.

« LAISSER DES TRACES »

Avec des cadrages superbes, Lahcen Dalhoumane suit le combat de boxe d'un gamin du Val-Fourré, depuis les séances d'entraînement jusqu'à la descente du ring. Les ateliers de musique pour enfants ont inspiré Hervé Clérin, qui s'attarde sur un orchestre mené par une batteuse haute comme trois pommes. Zohra Boumedanne raconte la tragédie d'un jeune ouvrier de sa cité : après plusieurs années de travail abrutissant en usine, il découvre les délices de l'oubli procurées par l'héroïne... jusqu'à l'accident fatal. Comme dans les autres films qui forment *Devant la gare*, c'est le regard aigu de ces réalisateurs occasionnels, et leur travail à la fois modeste et percutant, qui surprennent et séduisent.

Pendant que ces demandeurs d'emplois préparaient *Devant la gare*, un autre groupe du Val-Fourré était mobilisé par la réalisation d'un film de fiction, *Boulevard des mythes*, de Maryel Ferrand et Filip Forgeau, parrainé par Patrick Grandperret. Ce moyen métrage onirique, autour du mythe d'Orphée, a été mis en scène par les professionnels, avec les jeunes de Mantes comme acteurs. *« Avec ces deux films, nous voulons laisser des traces du quartier pour l'avenir »*, affirme Saïd Babij, l'animateur culturel qui a fait le lien entre jeunes et professionnels. Les deux films ont été réalisés dans le cadre des « projets culturels de quartier » financés par le ministère de la culture et ont été présentés à la Vidéothèque de Paris à la mi-décembre.

A Mantes, l'expérience se révèle aussi riche que ponctuelle : cette ville de 50 000 habitants (dont 30 000 dans la ZUP) est sous-équipée en centres culturels, qui permettraient, par exemple, de capitaliser cet apport en installant un atelier vidéo permanent. *« Les stagiaires ont acquis de véritables compétences professionnelles »*, témoigne Gilles Chevalier, réalisateur, qui a accompagné les jeunes de *Devant la gare*. Julien Perrine dit qu'avant il avait *« les yeux fermés »*. Il est heureux de les avoir ouverts mais il fait observer que la vie, à Mantes, n'a pas changé : les places de cinéma du centre-ville coûtent toujours 46 francs alors qu'il « gagne » 2 000 francs par mois.

Catherine Bédarida


D.R.
Le petit boxeur de Mantes-la-Jolie filmé par Lahcen Dalhoumane.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : une organisation exige l'interdiction du film *Lolita* en Allemagne.** Initiative Kim, une association constituée après le meurtre et le viol, en janvier 1997, d'une enfant de dix ans, Kim Kerkow a dénoncé le film comme *« une tentative pour promouvoir la pédophilie »* et *« une injure à toutes les victimes et leurs proches »*. Adapté du roman de Vladimir Nabokov sur la relation amoureuse et tragique d'un homme et d'une enfant de douze ans, le film du Britannique Adrian Lyne, avec Jeremy Irons, est attendu sur les écrans allemands le 1er janvier.

■ **CHANSON : le ténor italien Luciano Pavarotti espère chanter avec les Spice Girls** à l'occasion du concert de charité qu'il organise dans sa ville natale de Modène en juin 1998, selon le journal britannique *The Observer*. Les fonds récoltés – environ 1,5 million de livres (13 millions de francs) selon les prévisions – devraient aller à l'organisation non gouvernementale War Child pour la construction d'un village destiné aux enfants victimes de la guerre au Liberia.

■ **ROCK : la veuve de John Lennon, Yoko Ono, a affirmé,** dans une émission diffusée par la BBC, que Paul McCartney était à son compagnon ce que le compositeur *« Antonio Salieri a pu être à Mozart »*. Pour Yoko Ono, McCartney se bornait à appeler les autres membres du groupe par téléphone pour s'assurer de leur présence aux séances d'enregistrement. *« John était le visionnaire et c'est pour cela que les Beatles ont existé »*, a-t-elle ajouté.

Londres célèbre les cent ans de « Cyrano de Bergerac »

LONDRES
de notre correspondant

Les théâtres londoniens faisant relâche le dimanche, les acteurs de la Royal Shakespeare Company (RSC), qui jouent présentement *Cyrano de Bergerac*, ont célébré avec six jours d'avance, lundi 22 décembre, le centenaire du chef-d'œuvre d'Edmond Rostand. A cette occasion, acteurs, metteur en scène et quelques amis ont découpé un énorme gâteau en forme de nez que n'auraient renié ni l'auteur du *Voyage dans la Lune* ni le pâtissier Ragueneau, un de ses compagnons d'aventure. Ni sans doute Gérard Depardieu, qui avait envoyé un message de sympathie d'outre-Atlantique.

La RSC a créé le 3 septembre à Stratford-upon-Avon, avant de la reprendre depuis le 25 novembre au Lyric Théatre, la version *« traduite et adaptée »* par Anthony Burgess. Cet écrivain anglais si doué pour l'utilisation rythmique des phrases et des mots s'est même permis de récrire *Cyrano* en vers libres. Bien que fortement anglicisée, shakeaspearisée – par le ton comme par le jeu des acteurs –, la pièce de Rostand, qui pratique un mélange des genres si prisé de ce côté-ci du Channel, a conservé son charme et sa vivacité. On s'étonne même d'entendre la version anglaise de la tirade des nez : *« The poem ends, and then I hit »* (*« A la fin de l'envoi, je touche »*). Mais on peut regretter que celle du baiser soit passée par pertes et profits d'une mise en scène au demeurant bien enlevée.

A voir le metteur en scène, Gregory Doran, cheveu long et barbe aux reflets dorés, couper le gâteau-nez, on l'aurait pris pour notre héros. Mais c'est Anthony Sher, barbe noire et boucles de jais, qui incarne un Cyrano râblé et à l'appendice nasal colossal. A lui seul, il porte la pièce sur un rythme d'enfer dans des décors sobres qui semblent s'ouvrir et se refermer comme des tiroirs. Meilleur acteur anglais et nommé pour les Tony Awards de New York en 1996, il a joué Shakespeare (*Richard III, Le Marchand de Venise, Le Roi Lear*), Molière (*Tartuffe*) ou le rôle de Disraeli dans *Mrs Brown*, film récent sur la passion vieillissante de la reine Victoria pour son valet. Truculent et émouvant, il efface tous les autres acteurs, à commencer par Roxane (Alexandra Gilbreath). Cette dernière donne à la précieuse un air d'oie blanche à la mode qui se remue comme Fergie – l'ex-duchesse d'York – et parle un peu comme Lady Di.

LES CASCADES D'UN VÉTÉRAN

Les Anglais ont toujours fait de *Cyrano* un succès, pièce jouée à Londres dès 1899 et reprise régulièrement depuis, en particulier en 1983 par Derek Jacobi – pour qui Burgess avait écrit la première version de sa traduction. Le Festival d'Edimbourg en a donné, en 1992, une version en dialecte de Glasgow, due au poète Edwin Morgan ; le National Theatre en a présenté une autre, sise dans l'Inde des années 30, et destinée à la vedette de Hollywood Naseeruddin Shah. C'est à Cyrano que l'on doit l'introduction du mot *« panache »* dans le vocabulaire anglais. Notons pour terminer que l'on doit les cascades de la version RSC à un vétéran né alors que Rostand était encore dans la fleur de l'âge : Johnny Hutch a été anobli cette année pour ses soixante-dix ans de théâtre après avoir travaillé avec Judy Garland, Joséphine Baker, Danny Kaye, Bob Hope, Benny Goodman et Duke Ellington. Il n'a pas perdu la main.

Patrice de Beer



Une « Traviata » pince-sans-rire triomphe à l'Opéra-Bastille

La mise en scène de Jonathan Miller met brillamment en pièces les conventions

La soprano Angela Gheorghiu parfaite dans le rôle de Violetta, un Orchestre de l'Opéra jamais pris en défaut sous la direction de James Conlon : la *Traviata* de Verdi que propose l'Opéra-Bastille est un *plaisir rare*. Elle doit beaucoup à la mise en scène de Jonathan Miller, pleine d'humour et de clins d'œil, qui dynamite en douceur les *conventions* de l'opéra. Décors et costumes sont à la hauteur d'un spectacle complet.

LA TRAVIATA, opéra de Verdi. Avec Angela Gheorghiu (Violetta Valéry), Ramon Vargas (Alfredo Germont), Alexandru Agache (Giorgio Germont), Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris. James Conlon (direction). Jonathan Miller (mise en scène). Ian MacNeil (décors). Clare Mitchell (costumes). OPÉRA-BASTILLE, le 27 décembre. Prochaines représentations les 1er, 5, 7 et 10 janvier. Complet.

La publicité de sa maison de disques l'affirme ; *« Une très grande voix d'aujourd'hui. Retrouvez le meilleur de la* Traviata *avec Angela Gheorghiu. »* Suit évidemment la référence du coffret de deux CD Decca enregistrés par la soprano roumaine – Mme Alagna à la ville – sous la direction de Sir Georg Solti : 448 119-2. On hésite d'autant moins à la donner que France-Musique, *« partenaire officiel »* de l'Opéra de Paris (comme s'il n'allait pas de soi que l'argent de la redevance serve à enregistrer les spectacles subventionnés), *diffusera cette* production le 10 janvier. Ceux qui n'ont pas 300 F à dépenser sont prévenus. Qu'ils préparent leurs cassettes.

Car Angela Gheorgiu est la plus émouvante, la plus digne Violetta Valéry qu'on puisse imaginer. Voix parfaite sur toute la tessiture, moelleuse, ronde, irradiante, une lumière aux reflets infinis ; technique irréprochable, souffle inépuisable : *Gheorghiu a sa place au* Pavillon de Breteuil, à côté du mètre étalon. Notez que l'on aimerait mieux ne pas la voir mise sous globe : Gheorghiu est d'une beauté, d'une tenue en scène captivantes. La façon qu'elle a de construire musicalement son personnage sans jamais surjouer, ni se livrer à des effets dramatiques démagogiques sont sans équivalent, comme son absence d'appréhension *devant les difficultés* d'un rôle effrayant. Certains regretteront qu'elle escamote un aigu fameux... Le sérieux de la soprano lui a fait choisir la version originale de l'ouvrage.

A part Alexandru Agache, Germont père, un peu trémulant de voix, la distribution est sans reproche et même mieux que ça. Ramon Vargas est un Alfredo aussi parfait styliste que bon musicien et ténor rayonnant – sa difficile cabalette de l'acte 2 n'a pas été coupée comme à l'habitude. Mais mieux vaut ne pas trop le regarder : acteur pataud, il ne paraît *à l'aise que quand il chante face* au public. Il ne manque alors à Vargas qu'un petit mouchoir blanc et 80 kilos pour avoir la silhouette du divin Pavarotti. A moins que ce ne soit la mise en scène de Jonathan Miller, qui joue parfois sur la mise en pièces des conventions avec un humour très pince-sans-rire, qui ait imposé cette direction d'acteur au Mexicain... Comme elle ridiculise au *deuxième acte le ballet obligé en* faisant toréer les deux choristes les moins poids plume du chœur (magnifique) de l'Opéra. On n'oubliera pas non plus de sitôt le pa*villon de chasse anglo-normand et* le tulle peint de la scène entre Violetta et Germont... Très Châtelet, ère Francis Lopez. Et encore moins l'hôpital du dernier acte et la *feuille* de température accrochée au pied du lit !

Miller est un metteur en scène qui dynamite en douceur l'opéra de papa. Sur le même scène, sa *Bohème* fut un triomphe. Sa *Traviata* en est un nouveau, d'autant *que costumes et lumières sont* splendides. L'Orchestre de l'Opéra joue avec une perfection jamais prise en défaut – la Philharmonie de Vienne dans ses grands soirs – *mais James Conlon manque de* tension, de sécheresse survoltée quand il le faudrait. Comme s'il voulait redorer le blason d'une musique dont il privilégie trop la ligne mélodique et l'élégance plastique au détriment du drame. *Mais que c'est beau !*

Alain Lompech

Le cirque Romanès, l'univers nu d'un ami des poètes

LE CIRQUE ROMANÈS, passage Lathuile, Paris 18e. Mo Place-de-Clichy. Pendant les vacances *scolaires, tous les jours à* 15 heures et à 20 h 30. Hors vacances : mercredi et samedi à 15 heures et à 20 h 30, dimanche à 15 heures et à 17 heures. Tél. : 01-43-87-16-38. De 50 F à 110 F. Jusqu'à fin janvier.

Lorsque la nuit vient de tomber, on aperçoit au fond d'une impasse, derrière la brasserie Wepler, à Paris, une guirlande de lampions qui souligne d'une gaieté à peine esquissée l'entrée d'un *chapiteau bleu. La masse immo*bile et silencieuse est elle-même menacée par l'ombre patibulaire d'un parking en hauteur et mélancoliquement éclairée par le néon d'un petit club, le Beverly... L'image semble avoir été dérobée à un *scénographe*. Il demeure dans ce quartier de Clichy beaucoup d'éléments de décor qui ont défini la poésie des films interlopes de Melville, des romans ambigus de Carco et de Genet.

Jean Genet, justement. C'est lui *qui nous amène au cirque*. Car Alexandre Bouglione-Romanès, directeur du cirque tsigane, était un ami de Jean Genet. Ils se sont rencontrés, comme le rappelle Edmund White dans sa biographie de l'écrivain (Gallimard, 1993), en *1976. Alexandre avait été déshérité* au profit de sa sœur. Il sympathisa avec Genet, qui avait, grâce à son ami le funambule Abdallah, mort tragiquement en 1964, des liens profonds avec ce monde.

Alexandre était familier du mi*lieu littéraire*, à travers sa première femme, Lydie Dattas, auteur de plusieurs recueils de poèmes d'amour mystique : *La Nuit spirituelle, Le Livre des anges I et II* (Arfuyen, 1990, 1994 et 1995). La correspondance avec Jean Genet, avec qui il se querella en 1984, lui abandonnant une valise de manuscrits inachevés, sera bientôt publiée.

PASSÉ LITTÉRAIRE

Reste-t-il, dans le cirque Romanès, des traces de ce passé littéraire ? Il est, en tout cas, certain que son esthétique admirablement dépouillée et sûre, son rythme vif sans complaisance ni mièvrerie obéissent à une conception poétique du spectacle. Chaque numéro, soutenu par un orchestre tsigane présent sur la piste, se mouvant avec raffinement, est comme une échappée de vers lyriques, soudain repris en main par un trait d'humour, un sourire, un regard.

Alexandre circule entre les siens, veillant à l'équilibre de la table sous la très jeune contorsionniste, Nadège, maintenant la corde raide autour de laquelle danse, avec son anneau, Laure, *avant de tourbillonner* de façon hallucinante. Il manipule d'une gaule un projecteur pour saisir dans son faisceau les volutes et voltiges de Tina la trapéziste. Et pendant que leur fille de trois ans, Alexandra, se balance déjà sur son *mini-trapèze dans un coin de la* piste, Delia Romanès chante les mélopées bouleversantes de *« la tribu prophétique aux prunelles ardentes »*.

Il y a peu, la présence de Yehudi Menuhin ajoutait un mystère à *l'émotion que tous ressentaient* quand le violoniste Costel exécutait devant lui ses airs tsiganes, accompagné par l'accordéonniste Marian ou Georges le clarinettiste. Les spectateurs, enfants et adultes, rejoignaient le rêve de l'instant, celui de l'exploit, du rire ou de l'angoisse, à travers la culture du *« peuple des promeneurs »*, pour reprendre le titre du livre qu'Alexandre Bouglione-Romanès va publier au Temps qu'il fait, en janvier.

L'un des artistes les plus spectaculaires est Marin, qui se hisse au sommet du chapiteau à la force des poignets. Lorsqu'il jette, avec une brutalité ironique, son tee-*shirt pour découvrir ses muscles*, les musiciens et les acrobates, l'entourant sur la piste, poussent un cri d'admiration forcée qui ranime l'image éternelle du Zampano de *La Strada*.

La vibration des instruments et des voix donne sa pulsation au spectacle. Mais il y a autre chose qui est la pauvreté volontaire, la netteté du dépouillement, le don de la nudité. Les vêtements, parce qu'ils se contentent de quelques reflets mordorés de velours, de quelques paillettes distraites, d'un *peu de mousseline virevoltante* quand la contorsionniste Nadège ébauche une danse indienne, la tête entre les pieds, contiennent la grâce naturelle des corps, au lieu de l'exposer avec la vulgarité habituelle aux cirques plus « modernes ».

Le sourire rêveur du jongleur Vincent, qui joue d'une feinte maladresse, contraste avec la rudesse délibérée du clown Jean-Marie, qui, lui, va donner une leçon étonnante d'école de cirque à des enfants pris au hasard dans le public.

Parmi les aphorismes par lesquels Alexandre définit sa famille, le voyage, le jeu des apparences, la noblesse et la crânerie gitanes : *« Mon père disait que le cirque, c'était pire que le bagne. Quand on lui demandait pourquoi, il répondait : "Parce qu'au bagne, on dort la nuit." »*

René de Ceccatty

★ *Passage Lathuile,* récit romanesque et photographies de Christian Louis. Editions Clémentine (1996), 70 pages, 95 francs.









SORTIR

PARIS

Dédale
Habitué des théâtres fermés, marionnettiste de formation et manipulateur souvent de minuscules figurines, Philippe Genty, auteur et metteur en scène de *Dédale*, avait créé cette production, à la logique singulière et inexorable, cet été au Festival d'Avignon dans la Cour d'honneur du palais des Papes, dont il avait maîtrisé l'étendue et les possibilités d'éclairages. C'est le dernier volet d'un triptyque commencé avec *Ne m'oublie pas* et poursuivi avec *Voyageur immobile*. *Dédale*, qui, comme son titre l'indique, évoque un parcours labyrinthique, débute sur une image de ciel étoilé reproduit sur la scène avec un quartier de lune, un avion traversant cet espace et un homme se « fondant » dans cet espace après une chute vertigineuse.
Avec Laurent Bariteau, Jonathan Chasseigne, Nathalie Decrette, Iréné Panizzi, Vendula Prager, Rodolphe Serres, Anatol Sternberg, Guillaume Viry et Sophie Weiss.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Les 29 et 30, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

Alain Jean-Marie
Biguine Reflections
Tous les jazz lui vont à merveille, avec une petite préférence pour le post-bop et la ballade. Et pour rappeler ses racines culturelles – il est né à Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, en 1945 –, le pianiste Alain Jean-Marie a fondé Biguine Reflections, un trio avec une rythmique basse et batterie. Sans exotisme, avec une suprême élégance, une manière d'aborder le rythme qui appelle les mouvements du corps.
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Les 29, 30 et 31, 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Before and After
de Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1 h 40), avec Meryl Streep, Liam Neeson, Edward Furlong, Alfred Molina, Julia Weldon, Daniel von Bargen.
Le Comédien
de Christian de Chalonge (France, 1 h 37), avec Michel Serrault, Charles Aznavour, Daniel Prévost, Nathalie Serrault, Maria de Medeiros.
La Dernière Cavale
de Kiefer Sutherland (Etats-Unis, 1 h 41), avec Vincent Gallo, Mykelti Williamson, Kiefer Sutherland, Kevin Pollack, Kim Dickens, Grace Philips.
Francorusse
d'Alexis Miansarow (France, 1 h 15), avec Marc Citti, Mathilde Seigner, Pierre Lacan, Antoine Chappey, Pierre-Henry Salfati, Bruno Todeschini.
Plaff ! !
Sortilège à Cuba ?
de Juan Carlos Tabio (Cuba, 1 h 50), avec Daisy Granados, Thais Valdes, Luis Alberto Garcia, Raul Pomares.
Spiceworld le film
de Bob Spiers (Grande-Bretagne, 1 h 35), Emma Bunton, Geri Halliwell, Victoria Adams, Melanie Brown, Melanie Chisholm, Richard E. Grant.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

REPRISES

La Croisée des destins
de George Cukor, avec Ava Gardner, Stewart Granger, Bill Travers.
Américain, 1955, couleurs (1 h 50).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).
L'Extravagant Mr. Deeds
de Frank Capra, avec Gary Cooper, Jean Arthur, George Bancroft.
Américain, 1936, noir et blanc (1 h 55).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Le Grand Sommeil
de Howard Hawks, avec Humphrey Bogart, Lauren Bacall.
Américain, 1946, noir et blanc (1 h 54).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
Le Limier
de Joseph L. Mankiewicz, avec Laurence Olivier, Michael Caine.
Américain, 1972, couleurs (2 h 18).
VO : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
Mon épouse favorite
de Garson Kanin, avec Cary Grant, Irene Dunne, Randolph Scott, Gail Patrick.
Américain, 1940, noir et blanc (1 h 28).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Un Américain à Paris
de Vincente Minnelli, avec Gene Kelly, Leslie Caron, Georges Guètary, Nina Foch, Oscar Levant.
Américain, 1951, couleurs, copie neuve (1 h 53).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).
La vie est belle
de Frank Capra, avec James Stewart, Donna Reed, Thomas Mitchell, Lionel Barrymore, Ward Bond.
Américain, 1946, noir et blanc, copie neuve (2 h 19).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
La Belle Hélène
d'Offenbach. Fabienne Masoni, Anne Barbier, Myriam Boucris (Hélène), Pierre Catala, Fernand Fédronic, Stuart Patterson (Pâris), Eric Perez (Calchas), Eric Vignau, Christophe Crapez (Ménélas), Christophe Duringer, Jean-Claude Sarragosse (Agamemnon), chœur et orchestre Opéra-éclate, Dominique Trottein, Joël Suhubiette (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-45-31-10-96. 180 F.
Eduardo Serrano el Guito,
Carmen Linares
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 29, 30 et 31 à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 210 F.
Big Joe Turner
and his Memphis Blues Caravan
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. Le 29, à 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 130 F.
Naturel Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 29, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Cuarteto Cedron
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. Le 29, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.
André le Magnifique
d'Isabelle Candelier, Loïc Houdré et Patrick Ligardes, mise en scène des auteurs, avec Isabelle Candelier, Loïc Houdré, Patrick Ligardes, Jean-Luc Porraz et Michel Vuillermoz.
Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Paris 8e. Mo Villiers. Le 29, à 21 heures. Tél. : 01-45-22-08-40. De 70 F à 200 F.

RÉSERVATIONS

La Fania All Stars
Avec Celia Cruz, Johnny Pacheco, Willie Colon, Paulito, Feliciano, Roberto, Roena, Larry Harlow, Bobby Valentin, Andy Montanez.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 16 janvier, à 21 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 220 F.
Véronique Sanson
Palais des Sports, porte de Versailles, Paris 15e. Mo Porte-de-Versailles. Du 9 au 25 janvier, à 20 h 30. Tél. : 01-48-28-40-10. Location Fnac et Virgin. 220 F.
Mano Solo
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Opéra. Du 15 au 17 janvier, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 176 F.
Aragon/Philippe Caubère
Deux epoques :
Le Communiste (poèmes de 1929 à 1954) ; Le Fou (poèmes de 1954 à 1973.
Les Gémeaux, 49, avenue Georges Clemenceau, 92 Sceaux. RER Bourg-la-Reine, fléchage. Les 8 (Le Communiste) et 9 janvier (Le Fou), à 20 h 45 ; le 10 (intégrale + bal populaire) à 19 h 30. Tél. : 01-46-61-36-67. 140 F et 110 F. Intégrale : 155 F et 185 F.
Arcadia
de Tom Stoppard, mise en scène de Philippe Adrien.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Du 13 janvier au 22 février. Tél. : 01-44-39-87-00. 110 F et 160 F.
Dans la jungle des villes
de Bertolt Brecht, mise en scène de Stéphane Braunschweig.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du 8 janvier au 22 février. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

DERNIERS JOURS

31 décembre :
Philippe Soupault
Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mo Bourse. Tél. : 01-47-03-81-10. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche et fêtes. Entrée libre.
4 janvier :
Frantisek Drtikol (1883-1961)
Musée d'Orsay, niveau médian, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. 39 F.
4 janvier :
Gilbert & George
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. 40 F.
4 janvier :
La lune se couche (Moonlight)
de Harold Pinter, mise en scène de Karel Reisz, avec Jean-Pierre Marielle, Nelly Borgeaud, Maryvonne Schiltz, Jean-Pierre Moulin, Sylvie Testud, Fabien Orcier et Quentin Baillot.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi, à 20 h 30 ; le mercredi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-95-98-10. De 80 F à 180 F.

LUNDI 29 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 **Le Plaisir** ■■■
De Max Ophuls (France, 1951, N., 100 min). Ciné Cinéfil

20.30 **Le Dialogue des carmélites** ■■
De Philippe Agostini et du père Bruckberger (France - Italie, 1959, N., 115 min). Festival

20.45 **Les Temps modernes** ■■■
De Charlie Chaplin (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 85 min). Arte

20.50 **Cyrano de Bergerac** ■■■
De Jean-Paul Rappeneau (France, 1989, 145 min). France 3

21.00 **La Petite Boutique des horreurs** ■
De Roger Corman (Etats-Unis, 1960, N., v.o., 80 min). Paris Première

22.05 **Drôles d'espions** ■
De J. Landis (EU, 1985, 105 min). RTL 9

22.10 **Les 5000 doigts du docteur T** ■■■
De Roy Rowland (Etats-Unis, 1952, 84 min). Canal +

22.10 **Monty Python, la vie de Brian** ■■
De Terry Jones (Grande-Bretagne, 1979, v.o., 95 min). Arte

22.10 **Le Souper** ■
D'Edouard Molinaro (France, 1992, 90 min). RTBF 1

22.15 **Bob Roberts** ■■
De Tim Robbins (Etats-Unis, 1992, 100 min). Canal Jimmy

22.25 **Spartacus** ■■
De Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1960, v.o., 185 min). Ciné Cinémas

22.30 **La Légion saute sur Kolwezi** ■■
O De Raoul Coutard (France, 1979, 100 min). M 6

23.00 **La Guerre du feu** ■■■
De Jean-Jacques Annaud (France - Canada, 1981, 95 min). Histoire

23.35 **Quand les étoiles rencontrent la mer** ■■
De Raymond Rajaonarivelo (France - Madagascar, 1996, 80 min). Canal +

23.35 **La Maîtresse du lieutenant français** ■■
De Karel Reisz (Grande-Bretagne, 1981, 125 min). TMC

23.50 **Freddy und die Melodie der Nacht** ■
De Wolfgang Schleif (Allemagne, 1960, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

0.15 **Queen Kelly** ■■■
D'Erich von Stroheim (Etats-Unis, 1928, N., muet, 100 min). Arte

0.45 **Cyrano de Bergerac** ■
De Michael Gordon (Etats-Unis, 1950, N., 110 min). France 3

1.20 **L'Honorable Monsieur Sans-Gêne** ■■
De Sidney Gilliat (Grande-Bretagne, 1945, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Spécial procès Papon. Invités : André Glucksmann ; Stéphane Rozès ; Tzvetan Todorov. Histoire

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
20.00 20 h Paris Première. Paris Première

DOCUMENTAIRES

18.30 Histoires de zoo. La Cinquième
19.00 Envoyé spécial, les années 90. Portrait de Berlin, future capitale réunifiée ? Histoire
19.35 Ils étaient une fois à Berlin-Est... Planète
20.00 Reportage. Assise au lendemain du tremblement de terre. Arte
20.00 Expédition Pôle Sud. TV 5
20.00 L'Histoire oubliée. Les harkis. [5/6] L'abandon. Histoire
20.10 Femmes familles fanfares. Muzzik
20.35 Jérusalem, le syndrome Borderline. Planète
20.55 Si la mode m'était contée. Plus chic que jamais. Téva
21.40 Lonely Planet. Tanzanie et Zanzibar. Planète
22.20 Stars en Scope. Jack Nicholson. Paris Première
22.25 La Flaca Alejandra. Planète
22.45 BZH, questions bretonnes. TF 1
23.15 ▶ La Grande Fête. Les représentations de *Cyrano de Bergerac* en Europe. France 3
0.20 Anges et démons de la cité. Planète
0.50 Céline Dion : « D'Eux ». France 2

MUSIQUE

18.15 Ecoute le monde. Salif Keita. Paris Première
20.45 Chants de Noël. France Supervision
21.00 Cosi fan tutte. Muzzik
21.15 Music for Christmas. France Supervision
23.25 La Dame de pique. France Supervision
23.55 Garth Live in Central Park. Canal Jimmy
0.10 Barbara Hendricks. Récital à Paris. Téva
0.35 Jazz 6. Hommage à Stéphane Grappelli. M 6

THÉÂTRE

20.35 Lily et Lily. Mise en scène de Pierre Mondy. TMC

TÉLÉFILMS

20.10 Les Nouveaux Robinson. De Troy Miller. Disney Channel
20.50 Le Rouge et le Noir. De Jean-Daniel Verhaeghe [2/2]. TF 1
21.00 Henri IV. De Paul Planchon. Histoire
22.25 Pour trois jours de bonheur. De Jacques Otmezguine. Festival
22.35 Bouvard et Pécuchet. De Jean-Daniel Verhaeghe [1/2]. TV 5
22.45 ▶ Un amour inachevé. De Fabrice Cazeneuve. France 2

SÉRIES

20.45 Le Caméléon. Indice d'écoute. Série Club
20.50 Entre terre et mer. [2/6]. France 2
21.25 New York Police Blues. Tom et Geri. Canal Jimmy
21.30 Madigan. Enquête à Park Avenue. Série Club
21.50 Dark Skies : l'impossible vérité. Le lapin blanc. TSR
22.40 Murder One : L'Affaire Jessica. TSR
22.45 Bugs. Contrôle absolu. Série Club
23.00 Nos meilleures années. Le père d'Elliot. Téva
23.25 NYPD Blue. La femme calcinée. TSR

NOTRE CHOIX

● **18.15 et 23.40 Paris Première**
Ecoute le monde
Salif Keïta en concert, filmé au Festival Musiques métisses d'Angoulême. Mardi, à 18 h 40 et 0 heure, toujours à Angoulême, un autre grand musicien malien : Ali Farka Touré.

● **20.30 Ciné Cinéfil**
Le Plaisir
Dans les années 1880, un homme portant un masque qui le fait paraître jeune danse jusqu'à la mort dans un bal populaire. La patronne d'une maison close emmène ses pensionnaires à une première communion, à la campagne. Un peintre s'éprend du modèle qui l'inspire. Devenu riche, il veut la quitter. Trois contes de Maupassant sur l'envers du plaisir et la condition féminine pour un admirable triptyque signé Max Ophuls. Mise en scène des faux semblants de la société et de l'amour. Superbe interprétation. – *J. S.*

● **20.30 Festival**
Le Dialogue des carmélites
Mai 1789. Une jeune noble entre au carmel de Compiègne pour échapper au monde dont elle a une terreur maladive. La prieure, qui a décelé en elle une âme d'élite, meurt, en proie, elle aussi, à la peur pendant son agonie. La Révolution éclate, les persécutions religieuses commencent. En 1947, Philippe Agostini et le R. P. Bruckberger avaient tiré un scénario d'un roman historique de Gertrud von Lefort, dont Georges Bernanos écrivit les dialogues. Après la mort de celui-ci, ses héritiers tirent éditer son texte. Cette adaptation cinématographique très soignée, très sobre, historiquement vraisemblable et remarquablement interprétée, fut pourtant très controversée. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
20.50 Le Rouge et le Noir. Téléfilm de Jean-Daniel Verhaeghe [2/2].
22.45 BZH, questions bretonnes.
23.55 La Nuit en fête. Tout Robin au Casino de Paris.
1.00 TF1 nuit, Météo.
1.10 Histoire du rire. [3/6] Un rire différent.

FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.50 Entre terre et mer. Feuilleton d'Hervé Baslé [2/6].
22.45 ▶ Un amour inachevé. Téléfilm de Fabrice Cazeneuve.
0.35 Journal, Météo.
0.50 Céline Dion : « D'Eux ».
1.55 Histoires courtes.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 0.15 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 ▶ Soirée Cyrano de Bergerac.
20.50 Cyrano de Bergerac ■■■ Film de Jean-Paul Rappeneau.
23.15 La Grande Fête.
0.25 Soir 3.
0.45 Cyrano de Bergerac ■ Film de Michael Gordon.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Ace Ventura en Afrique. Film de Steve Oedekerk.
22.00 Flash infos.
22.10 Les 5000 doigts du docteur T ■■■ Film de Roy Rowland.
23.35 Quand les étoiles rencontrent la mer ■■ Film de Raymond Rajaonarivelo.
0.55 767 en détresse. Téléfilm de Jorge Montesi.

ARTE

19.00 La Bible en images.
19.30 7 1/2.
20.00 Reportage. Assise au lendemain du tremblement de terre.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Temps modernes ■■■ Film de Charles Chaplin (version sonorisée par Chaplin).
22.10 Monty Python, la vie de Brian ■■ Film de Terry Jones.
23.45 Court circuit.
0.15 Queen Kelly ■■■ Film muet d'Erich von Stroheim.

M 6

18.25 Lucky Luke : Daisy Town ■ Film de Morris et René Goscinny.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Susan !
20.35 Décrochages info, 6 sur 6.
20.50 La Plus Grande Aventure de Tarzan. Film de John Guillermin.
22.30 La Légion saute sur Kolwezi ■■ Film O de Raoul Coutard.
0.10 Culture pub. Spécial Noël.
0.35 Jazz 6. Hommage à Stéphane Grappelli.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Françoise Wagener.
21.00 ▶ Hommage à Léon Poliakoff.
22.10 Fiction. Les poèmes et chansons de Philippe Soupault.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert. *Le Voyage à Reims*, de Rossini.
22.30 Musique pluriel. *Bethlehem*, oratorio de Pantillon.
23.07 Le Bel aujourd'hui. Œuvres d'Hosokawa.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Roméo et Juliette. Œuvres de Tchaïkovski, Prokoviev, Bellini, Berlioz, Gounod, Pierson, Delius.
22.40 Concert. Œuvres de Gesualdo, Huber.

MARDI 30 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

13.40 **Freddy und die Melodie der Nacht** ■
De Wolfgang Schleif (Allemagne, 1960, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

14.45 **Le Nouveau Testament** ■■
De Sacha Guitry (France, 1936, N., 100 min). Festival

15.15 **Le Plaisir** ■■■
De Max Ophüls (France, 1951, N., 95 min). Ciné Cinéfil

16.30 **Les Aventures de Robin des Bois** ■■
De Michael Curtiz et William Keighley (EU, 1938, 95 min). La Cinquième

17.00 **Une journée particulière** ■■
D'Ettore Scola (Italie, 1977, v.o., 105 min). Ciné Cinémas

17.35 **L'Or de Mackenna** ■
De Jack Lee-Thompson (Etats-Unis, 1968, 139 min). M 6

18.30 **L'Honorable Monsieur Sans-Gêne** ■■
De Sidney Gilliat (Grande-Bretagne, 1945, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil

18.45 **Il faut tuer Birgit Haas** ■
De Laurent Heynemann (France, 1981, 105 min). Ciné Cinémas

19.00 ▶ **Alice au pays des merveilles** ■
De W.W. Young (Etats-Unis, 1915, N., muet, 50 min). Arte

19.00 **La Guerre du feu** ■■■
De Jean-Jacques Annaud (France - Canada, 1981, 120 min). Histoire

20.10 **Echec au roi** ■
De Harold French (Etats-Unis, 1953, 90 min). Disney Channel

20.30 **Stolen Hearts** ■
De Bill Bennett (Etats-Unis, 1996, 90 min). Canal +

20.30 **La Femme du bout du monde** ■■
De Jean Epstein (France, 1937, N., 70 min). Ciné Cinéfil

20.30 **Personne ne m'aime** ■
De Marion Vernoux (France, 1994, 95 min). Ciné Cinémas

20.35 **Lucas** ■
De David Seltzer (Etats-Unis, 1986, 110 min). RTL 9

20.35 **Les Rois du soleil** ■
De Jack Lee-Thompson (Etats-Unis, 1963, 110 min). TMC

20.50 **L'As des as** ■■
De Gérard Oury (France, 1982, 105 min). TF 1

20.50 **Les Valeurs de la famille Addams** ■■
De Barry Sonnenfeld (Etats-Unis, 1993, 105 min). France 2

20.55 **Quatre bassets pour un danois** ■
De Norman Tokar (Etats-Unis, 1965, 95 min). M 6

20.55 **Stella** ■■
De Laurent Heynemann (France, 1983, 100 min). Téva

21.00 **La Crise** ■■
De Coline Serreau (France, 1992, 95 min). RTBF 1

21.40 **Carmen** ■
De Carlos Saura (Espagne, 1983, 105 min). France Supervision

21.40 **Wayne's World** ■
De Penelope Spheeris (Etats-Unis, 1992, 95 min). TSR

22.00 **Shining** ■■■
De Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980, v.o., 120 min). Paris Première

22.05 **The Guinea Pig** ■
De Roy Boulting (Grande-Bretagne, 1948, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

22.35 **Le Grand Saut** ■■
De Joël Coen (Etats-Unis, 1993, 110 min). France 2

22.35 **La Lumière du lac** ■
De Francesca Comencini (France - Italie, 1987, 85 min). Téva

23.45 **J'ai le droit de vivre** ■■■
De Fritz Lang (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

0.05 **Il faut vivre dangereusement** ■
O De Claude Makovski (France, 1975, 95 min). TSR

0.30 **La Nuit fantastique** ■
De Marcel L'Herbier (France, 1941, N., 90 min). Festival

5.15 **Love, etc.** ■
De Marion Vernoux (France, 1996, ◆, 104 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.00 20 h Paris Première. Invitée : Simone Veil. Paris Première
14.00 Cap'tain Café. Invités : Rachid Taha ; Little Bob ; Elli Medeiros. France Supervision
17.10 A bout portant. Les frères Jolivet. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
20.00 20 h Paris Première. Gérard Depardieu. Paris Première
22.35 Les Années belges. Le sacre du ballet. RTBF 1
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Histoire
0.05 Zone interdite. Allô ! Les pompiers ? M 6

DOCUMENTAIRES

17.30 J'ai du bon Tibet. Planète
18.00 Le Chagrin et la Pitié. [2/2]. Le choix. Planète
18.00 L'Histoire oubliée. Les harkis. [5/6] L'abandon. Histoire
18.10 Patti Smith. L'océan des possibles. France Supervision
18.30 Haute surveillance. La Cinquième
19.00 Les Musiciens du quatuor. [4/4]. Dernier mouvement, reprise. Muzzik
20.10 Rythmes du monde. Planète
20.35 Les Nouveaux Explorateurs. Le FA-18, naissance d'un avion. Planète
20.45 Gipsy Kings. France Supervision
21.00 Je m'appelle Jacques Brel. Paris Première
21.00 Petrouchka, journal d'une chorégraphie. Muzzik
21.25 The Soul of Stax. Musique au cœur de Memphis. Canal Jimmy
21.35 Télé radio magie. Planète
21.55 Katia et Volodia. Muzzik
22.30 Ils étaient une fois à Berlin-Est... Planète
22.55 Comme les oiseaux... Muzzik
23.15 ▶ De plus en plus curieux. Lewis Carroll, 1898-1998. Arte
23.15 Festin à Jérusalem. TSR
23.30 Jerusalems, le syndrome Borderline. Planète

SPORTS EN DIRECT

2.00 Basket-ball. Championnat de la NBA. Orlando Magic - New York Knicks. Canal +

DANSE

0.40 Le Cygne. Ballet. Muzzik
0.55 L'Adage. Ballet. Muzzik

MUSIQUE

18.00 Brundibár. Enregistré à l'Opéra-Bastille en 1997. Muzzik
18.40 Ecoute le monde. Ali Farka Touré. Paris Première
20.30 Czech Christmas Music from Trebechovice. Concert enregistré à Prague. Muzzik
22.35 Turandot. Mise en scène de Charles Roubaud. TV 5
23.25 L'Enfant et les Sortilèges. France Supervision
0.15 La Nuit en fête. Concert Yanni. TF 1

TÉLÉFILMS

18.00 Ellis Island, les Portes de l'espoir. De Jerry London [2/3]. Téva
18.30 La Grotte des orphelins. De Gavin Millar. RTL 9
20.00 ▶ Un amour inachevé. De Fabrice Cazeneuve. TV 5
20.30 Saint-Just ou la force des choses. De Pierre Cardinal [1 et 2/2]. Festival
20.45 ▶ Alice au pays des merveilles. De Harry Harris. Arte
22.15 ▶ Quand le chat sourit. De Sabine Azema. Arte
22.30 Protection rapprochée. De David Hemmings. M 6
23.30 Cœur de père. D'Agnès Delarive. Festival
23.50 Mauvaises affaires. De Jean-Louis Bertucelli. Canal +
0.20 Mercedes. De Yousry Nasrallah. Arte

SÉRIES

17.45 Le Caméléon. Un virus parmi nous. TSR
17.55 Les Gens de Mogador. TMC
18.20 Vegas. Nous avons de la visite. Série Club
18.50 La Famille Boussardel. [5/5]. Festival
19.00 Walker, Texas Ranger. Cours privés. TF 1
19.10 Daktari. Le mangeur d'hommes. Série Club
20.00 Un cas très spatial. Toute vérité n'est pas bonne à dire. Canal J
20.45 Murder One : L'Affaire Jessica. Série Club
21.30 Twin Peaks. Série Club
22.15 Colorado. Les bergers. Série Club
22.35 Angela, 15 ans. Premier chagrin d'amour (v.o.). Canal Jimmy
23.00 Fabien de la Drôme. Série Club
23.25 Star Trek : la nouvelle génération. Vengeance (v.o.). Canal Jimmy
23.50 Jason King. Une page avant de mourir. Série Club
0.00 Nos meilleures années. La dette. Téva

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **12.10 Odyssée**
BZH, questions bretonnes

Un siècle de luttes identitaires

A PRÈS DE QUATRE-VINGT-DIX ANS, vêtu comme un fantôme du passé, Herri Caoussin cabotine devant la caméra : « *Ce n'était pas notre guerre à nous. Que vouliez-vous qu'on y fasse ?* » L'ancien secrétaire du célèbre abbé Perrot, qui bénissait les jeunes nationalistes, ne regrette rien de ses compromissions avec l'occupant allemand. « *Nos deux ennemis s'affrontaient. Il fallait bien tirer parti des circonstances* », nuance à peine un ancien directeur du journal *La Bretagne*. Résultat : « *Après la guerre, toute revendication bretonne apparaissait suspecte* », commentent Marie Hélia et Olivier Bourbeillon, auteurs de ce documentaire en deux volets qui relate un siècle de revendications identitaires.

Fruit de quatre ans d'enquête, *BZH, questions bretonnes*, met en scène des générations différentes, lycéens de Diwan et pionniers de la télévision en langue bretonne. Mais, des premiers mouvements séparatistes – menés depuis Paris au début du siècle, tant l'immigration poussée par la faim était forte – aux aspirations culturelles actuelles, c'est le passage consacré à la seconde guerre mondiale qui se détache. En évoquant ces quelques centaines d'hommes du Parti nationaliste breton qui s'engagèrent aux côtés des nazis, les réalisateurs grattent là où ça fait mal. Les images d'après-guerre sont moins surprenantes. Selon les auteurs, l'action militante, à gauche toute cette fois, a tendance à se dissoudre dans les mouvements culturels bretons. Dommage de ne pas donner à voir l'engouement d'aujourd'hui – à l'assise plus populaire que le renouveau vindicatif des années 70 – pour le patrimoine, mais aussi pour une création régionale vivante.

En Bretagne, où il a reçu deux prix régionaux, *BZH, questions bretonnes*, a suscité plus d'intérêt que de réactions hostiles.

Martine Valo

★ Autres diffusions : lundi, 0.20 ; mercredi, 14.20 ; jeudi, 16.25 ; vendredi, 18.15 ; samedi, 19.55.
Première diffusion du deuxième volet : dimanche 4 janvier, 21.35.
TF 1, coproducteur avec Lazennec Bretagne, diffuse une version courte, lundi 29 décembre, à 22 h 45.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 Côte Ouest.
16.40 Tarzan.
17.15 Seaquest, police des mers.
18.00 Pluto Dingo.
19.00 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.50 L'As des as ■■ Film de Gérard Oury.
22.35 Plein les poches pour pas un rond. Film de Daniel Daert.
0.15 La Nuit en fête. Concert Yanni.

FRANCE 2

13.50 et 14.50 Derrick.
15.50 Tiercé.
16.05 La Chance aux chansons.
17.00 Des chiffres et des lettres.
17.25 GLLOQ.
17.30 Don Camillo en Russie. Film de Luigi Comencini.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.45 Point route.
20.50 Les Valeurs de la famille Addams ■■ Film de Barry Sonnenfeld.
22.35 Le Grand Saut ■■ Film de Joel et Ethan Coen.
0.25 Journal, Météo.
0.40 Discorama. Barbara.
1.05 ▶ Groosland. Ballet.
1.35 Sauvés par le gong.

FRANCE 3

13.40 Blanche. Feuilleton de Charles Biname [8/11].
14.25 La Rivière Rouge. Téléfilm de Richard Michaels.
16.05 Lucky Luke.
17.05 Minikeums.
17.50 Un monde de chiens.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.45 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Questions pour un champion. Les Masters de bronze.
22.55 Soir 3.
23.15 Lido Bravissimo.
0.15 Tex Avery.
1.05 Tous sur orbite.

CANAL +

13.35 Ace Ventura en Afrique. Film de Steve Oedekerk.
15.05 Gaspard, le gardien du parc.
15.30 Derniers paradis sur Terre.
16.25 Excès de confiance. Film de Peter Hall.
17.50 Nawak.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.20 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Stolen Hearts, pour l'amour de l'art ■ Film de Bill Bennett.
22.00 Flash infos.
22.15 Super Noël. Film de John Pasquin (v.o.).
23.50 Mauvaises affaires. Téléfilm de Jean-Louis Bertucelli.
1.25 Danse avec les dauphins.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.25 Après-midi thématique. Il était une fois l'espace. 13.30 Météorites [1/2]. 14.20 Les Grandes Aventures du XX[e] siècle. 14.50 Big Bang [2/6].
15.45 Cellulo.
16.15 Il était une fois.
16.30 Les Aventures de Robin des Bois ■■ Film de Michael Curtiz et William Keighley.
18.05 Journal de la météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 ▶ Alice au pays des merveilles ■ Film muet de W.W. Young.
19.30 7 1/2.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique. Alice au pays des merveilles.
20.45 Alice au pays des merveilles. Téléfilm de Harry Harris.
22.15 Quand le chat sourit. Téléfilm de Sabine Azéma.
23.15 De plus en plus curieux. Lewis Carroll, 1898-1998.
0.10 Jabberwocky.
0.20 Mercedes. Téléfilm de Yousry Nasrallah.

M 6

13.30 La Caverne de la rose d'or IV. Téléfilm de Lamberto Bava et Andrea Piazzegi [1/2].
15.25 Les McKenna.
16.10 Sonny Spoon.
17.00 Rintintin junior.
17.35 L'Or de Mackenna ■ Film de Jack Lee-Thompson.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Susan !
20.35 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.55 Quatre bassets pour un danois ■ Film de Norman Tokar.
22.30 Protection rapprochée. Téléfilm de David Hemmings.
0.05 Zone interdite. Allô ! Les pompiers ?
1.50 Culture pub. Spécial Noël.

RADIO

FRANCE-CULTURE

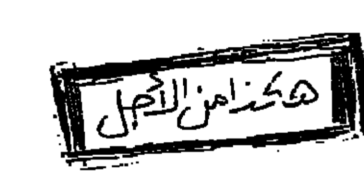
19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Armel Louis.
21.00 Poésie studio. Archives : Kiosque.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Philippe Dagen.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte.
19.30 Concert. Prom's. *The Gondoliers*, de Gilbert et Sullivan.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Campo, Greif, Dufour, Savouret.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Mstislav Rostropovitch, violoncelle. Œuvres de Haydn, Mozart, Brahms, Bach, Bloch.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Dvorak, Tchaïkovski, Bernstein, Borodine, Chostakovitch



هكذا من الاصل

Le Monde
MARDI 30 DÉCEMBRE 1997

Le FN menace de recourir à des « mesures de légitime défense »

LE FRONT NATIONAL a menacé, samedi 27 décembre, de prendre des *« mesures de légitime défense »* si des actes comme ceux commis vendredi contre Jean-Marie Le Pen en Martinique (*Le Monde* daté 28-29 décembre) se reproduisaient pendant la campagne des régionales et des cantonales. Le président du parti d'extrême droite, en transit entre Paris et Porto-Rico, avait été pris à partie par une cinquantaine de militants indépendantistes et antiracistes. *« Si de tels événements devaient se reproduire (...), le gouvernement et les autorités de la République en porteraient la responsabilité directe, de même que la responsabilité des mesures de légitime défense que les militants nationaux seraient amenés à tirer de cet état de fait, ainsi que des conséquences qui en résulteraient »*, a indiqué le FN dans un communiqué.

De son côté, M. Le Pen, de Porto-Rico, a implicitement accusé Jean-Pierre Chevènement en déclarant : *« Les ministres de l'intérieur changent, leurs méthodes ne changent pas. »* Il a aussi indiqué que *« Les élus du Front national ne confondent pas la population des Antilles, dont ils ne cessent de défendre les intérêts au Parlement européen, (...) avec une minorité d'émeutiers stipendiés »*. Juste après l'échauffourée, il avait menacé de *« tenir compte de cette attitude »* à Strasbourg. Dimanche, le FN a demandé le départ du préfet de Martinique, Jean-François Cordet. *« Qu'il soit simplement incompétent ou que son laxisme ait ouvertement couvert une opération de voyous, [sa] responsabilité est lourdement engagée »*, écrit Huguette Fatna, secrétaire nationale aux DOM-TOM du FN.

Les associations de chômeurs occupent toujours neuf antennes des Assedic

Une manifestation nationale est prévue le 16 janvier

NI LES MESURES d'aides *immédiates aux chômeurs les plus démunis*, annoncées par le ministre de l'emploi et de la solidarité, ni l'intervention du premier ministre, vendredi 26 décembre, n'ont pour le moment diminué la grogne des militants des associations de défense des chômeurs. Plusieurs actions sont envisagées à Paris et en province avant la préparation d'une grande journée de manifestions, prévue le 16 janvier, normalement jour de l'examen par les députés d'une proposition de loi d'Alain Bocquet (PC) concernant l'indemnisation des chômeurs âgés.

Neuf antennes Assedic sont toujours occupées, lundi 29 décembre. Huit dans les Bouches-du-Rhône, à l'initiative du Comité national des privés d'emploi de la CGT, plus une à Arras, par des militants du collectif AC ! (Agir ensemble contre le chômage) du Pas-de-Calais. Ces *chômeurs continuent* de réclamer « une prime de fin d'année » de 3 000 francs. Plusieurs préfets ont déjà programmé pour la semaine en cours des réunions de cellules d'urgence avec les différents services et organismes sociaux. Il s'agit, en application de la circulaire que Martine Aubry a adressée, mercredi 24 décembre, aux préfets, d'apporter une aide au cas par cas aux demandeurs d'emploi en détresse.

Ainsi à Arras, où la direction départementale des Assedic est occupée depuis le 15 décembre, le préfet a prévu de réunir lundi une cellule d'urgence pour *« apporter les solutions les plus rapides aux situations individuelles les plus difficiles »*. Dans le Nord, une réunion similaire a été annoncée pour mardi, alors qu'à Epinal (Vosges) le préfet avait réuni une première table ronde dès vendredi.

La CGT, qui a demandé *« la convocation rapide de réunions dans toutes les préfectures »*, entend *« s'efforcer d'amplifier les initiatives convergentes entre chômeurs et salariés »*. Les associations de chômeurs AC ! APEIS, proche des communistes, et MNCP (Mouvement national des chômeurs et précaires) sont aussi décidées à maintenir la mobilisation après la confirmation d'une hausse de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) dont bénéficient 500 000 chômeurs en fin de droits. Cette hausse de 3 %, (2 % *rétroactivement au 1er juillet 1997, soit* une majoration de 45 francs par mois, plus 1 % au 1er juillet 1998) a *été confirmée par un décret paru* dimanche au *Journal officiel*.

A l'initiative d'AC !, des manifestations locales de protestation devraient avoir lieu, lundi 29 à Arras, mardi 30 devant l'Opéra-Bastille à Paris, mercredi à Saint-Dié (Vosges) et samedi au Mans (Sarthe) pour obtenir le versement de la prime de 3 000 francs.

DES MESURES « EN PRÉPARATION »

A Marseille, le comité des privés d'emplois CGT a appelé à un rassemblement lundi 29 au matin devant la préfecture. Dans la cité phocéenne, où toutes les antennes Assedic sont fermées depuis 15 jours, et où le numéro vert mis en place pour les chômeurs venant pointer est saturé, la CFDT-ANPE a *demandé que* les agences locales pour l'emploi délivrent aux chômeurs une attestation de passage afin qu'ils puissent faire valoir leurs droits et ne soient pas radiés des listes.

Estimant que *« la recherche de véritables solutions à ces situations dramatiques ne peut relever des seules aides financières d'urgence à très court terme »*, Lionel Jospin, dans une lettre adressée à Alain Bocquet, a rappelé que des mesures sont *« en préparation »* afin d'assurer *« l'amélioration des conditions d'attente de la retraite des chômeurs de longue durée à l'ASS et au RMI, ayant validé 40 années au titre de l'assurance-vieillesse »*. Pour les associations de défense des chômeurs, un geste doit aussi venir de l'Unedic, qui reste silencieuse depuis le début de leurs protestations. Elles ont demandé, tout comme la CGT, un rendez-vous à Nicole Notat, présidente de l'Unedic, mais n'ont toujours pas reçu de réponse.

A. B.-M.

TROIS QUESTIONS À

CHRISTOPHE AGUITON

1 Quelles sont les revendications des chômeurs défendues par AC ! (Agir ensemble contre le chômage), dont vous êtes l'un des animateurs ?

La première revendication est la demande d'une prime de fin d'année de 3 000 francs par chômeur. Mais, derrière cette prime, c'est l'ampleur du chômage, sa durée et la réelle misère que connaissent les chômeurs qui est en jeu. N'oublions pas que près de 80 % des chômeurs touchent moins de 3 000 francs par mois.

2 Qu'attendez-vous du gouvernement ?

D'abord de régler l'urgence. Nous demandons de réelles tables rondes avec les organismes sociaux, les associations et les syndicats présents dans la lutte. Nous demandons aussi une réunion extraordinaire du conseil d'administration de l'Unedic pour prendre les mesures qui s'imposent. Le silence total et l'absence d'initiative des responsables de l'Unedic depuis le début du conflit est incroyable ! Nous demandons ensuite au gouvernement de s'attaquer concrètement au chômage et à la misère. Il faut pour cela créer des emplois, et nous serons particulièrement vigilants lors du vote de la loi sur les 35 heures : le pire serait que la flexibilité limite le nombre des embauches. Mais il faut aussi donner à tous et à toutes les moyens de vivre. Le SMIC a été augmenté de 4 % et l'ASS (allocation de solidarité spécifique) de 3 % seulement, soit 2 francs par jour. Nous demandons une remise à plat de tout le système d'indemnisation du chômage, ainsi que des minima sociaux. Sans attendre, nous revendiquons une augmentation de 1 500 francs des minima sociaux et le droit au revenu pour les jeunes de moins de 25 ans, aujourd'hui exclus du RMI.

3 Quelles suites comptez-vous donner au mouvement ?

Nous envisageons une journée de manifestations à Paris, probablement le 16 janvier. Nous allons contacter pour cela les différentes forces syndicales.

Propos recueillis par Alain Beuve-Méry

Gare du Nord : le trafic est progressivement rétabli

LE TRAFIC ferroviaire de la gare du Nord reprend progressivement après les perturbations provoquées, depuis le samedi 27 décembre, par un incendie dans un local technique qui a détruit des câbles utilisés pour les aiguillages, les télécommunications et la signalisation. Les installations du secteur banlieue de la gare ont été les plus affectées. La SNCF souligne ainsi que, *« malgré les moyens importants mis en œuvre et en raison de la complexité des installations touchées et de leur difficulté d'accès, les réparations demanderont plusieurs jours »*. Le retour à la normale est envisagé entre le 31 décembre 1997 et le 2 janvier 1998.

Lundi 29 décembre, le trafic est normal sur les lignes Eurostar, Thalys et TGV Nord-Europe. Un train sur deux en moyenne devait circuler sur les grandes lignes et les liaisons Amiens-Creil-Paris, Saint-Quentin-Compiègne-Creil-Paris et Beauvais-Paris. Sur la ligne Laon-Soissons-Paris, les voyageurs devaient être acheminés par autocar jusqu'à la gare RER B de l'aéroport Charles-de-Gaulle I. En revanche, les difficultés devaient subsister sur le réseau banlieue : un train sur trois devait circuler sur la ligne B du RER au départ de l'aéroport Charles-de-Gaulle et de Mitry-Claye, un train par heure était prévu sur la ligne D du RER et les lignes Valmondois-Persan-Beaumont vers Paris-Nord. Les autres voyageurs du réseau banlieue sont invités à utiliser des itinéraires de remplacement, comme la ligne de Paris-Saint-Lazare au départ de Pontoise, la ligne C du RER au départ d'Ermont-Eaubonne ou la ligne de Paris-Est via Bondy au départ d'Aulnay-sous-Bois.

Hausse à la Bourse de Paris

***LA BOURSE** de Paris a entamé* la journée du lundi 29 décembre sur une hausse de 0,61 % de l'indice CAC 40 dans un marché très peu animé en cette période de trêve des confiseurs. En milieu de journée, le CAC 40 accentuait sa progression et gagnait 1,29 % à 2 908,42 points.

La bonne orientation du dollar à 5,9350 francs donnait aux rares investisseurs présents sur le marché des raisons d'acheter. Promodès était en hausse de 3,2 %, tandis que les cotations de Casino et Rallye étaient suspendues, les groupes de distribution ayant décidé d'enterrer la hache de guerre mettant un terme aux actions judiciaires en cours au sujet de Casino. Le certificat d'investissement Crédit lyonnais gagnait 7,7 % sur des informations selon lesquelles l'Etat vendrait l'an prochain une partie du capital de la banque.

Enfin, auparavant la Bourse de Tokyo avait terminé en très léger recul de 0,18 %, l'indice Nikkei cédant 27,38 points à 14 775,22. Le Nikkei a opéré un net redressement en fin de journée après avoir perdu plus de 200 points touchant un nouveau plus bas de l'année à 14 488,21 points.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10 h 15	29/12 Titres échangés	Capitalisation en F
Paribas	63318	31987608
France Telecom	111120	23336476,50
Axa	47018	21803850
LVMH Moet Hen.	19511	18699755
Societe Generale	21493	17184817
B.N.P.	48799	15159185,70
Total	24141	15031164
Alcatel Alsthom	18114	13472142
Carrefour	4344	12922198
Promodes	5161	12873326

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 23/12	% 22/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,6500	-0,03	322	346
Écu	6,6170	-0,08	—	—
États-Unis (1 usd)	5,9484	-0,28	5,6400	6,2400
Belgique (100 F)	16,2180	-0,03	15,6300	15,7300
Pays-Bas (100 fl)	296,9800	-0,02	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4110	-0,09	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	87,8300	-0,02	82	92
Irlande (1 iep)	8,6340	-0,48	8,1800	9,0200
Gde-Bretagne (1 L)	9,9105	-0,26	9,4500	10,3000
Grèce (100 drach.)	2,1225	-0,16	1,8000	2,3000
Suède (100 krs)	76,3400	-0,20	70	80
Suisse (100 F)	414,3800	-0,14	401	425
Norvège (100 k)	81,6600	-0,15	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,5640	-0,02	46,0500	49,1500
Espagne (100 pes.)	3,9540	-0,01	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2700	-0,15	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,1438	-0,39	3,8500	4,4500
Japon (100 yens)	4,5778	+0,20	4,3700	4,7200

PARITÉS DU DOLLAR	29/12
FRANCFORT : USD/DM	1,7746
TOKYO : USD/Yens	130,4000

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 24/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,37	5,24
Allemagne	3,12	5,23
Grande-Bretagne	7,12	6,22
Italie	6,19	5,55
Japon	0,40	1,84
États-Unis	5,40	5,71

MATIF

Échéances 24/12	volume	dernier prix

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 29 décembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	14775,22	-0,18	-23,69
Honk Kong index	10502,99	+1,55	-21,92

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

14775,22

29 sep. 13 nov. 29 déc.

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 29/12	Var. en % 26/12	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2914,71	+1,51	+25,87
Amsterdam CBS	896,87	+1,88	+38,35
Bruxelles	16502	+1,63	+56,11
Francfort Dax 30	4188,09	+1,61	+44,98
Irlande ISEQ	—	—	—
Londres FT 100	5042,20	+0,56	+22,43
Madrid Ibex 35	7151,15	+1,44	+38,73
Milan MIB 30	24493	+1,58	+56,04
Zurich SMI	6127,70	+1,34	+55,44

Tirage du *Monde* daté dimanche 28-lundi 29 décembre 1997 : 553 909 exemplaires 1 - 3

Un mort et 110 blessés au cours d'un vol entre le Japon et Hawaï

UNE JAPONAISE a été tuée et 110 autres passagers ont été blessés à bord d'un Boeing 747 de la compagnie américaine United Airlines qui a traversé une zone de fortes turbulences, dimanche 28 décembre au soir, au-dessus du Pacifique, au cours d'un vol entre le Japon et Hawaï. Selon les propos du pilote, rapportés par les responsables de l'aéroport international de Tokyo-Narita, l'appareil, qui transportait 393 personnes dont 374 passagers, a plongé de 300 mètres avant de reprendre de l'altitude, ce qui a projeté vers le plafond les passagers non maintenus par des ceintures de sécurité.

L'incident s'est produit alors que les passagers – principalement des Japonais, qui allaient passer le nouvel an à Hawaï – venaient de terminer leur repas. L'avion se trouvait alors à 10 000 mètres d'altitude et à environ 1 800 kilomètres à l'est de Tokyo. Des images vidéo prises par un passager et diffusées par la télévision japonaise ont montré des passagers hurlants projetés à l'intérieur de l'appareil, des masques à oxygène qui pendent du plafond et des portions de repas éparpillées. La passagère japonaise est décédée après son transport à l'hôpital près de l'aéroport japonais de Narita, où l'avion a pu retourner se poser lundi 29 décembre au matin. Une enquête va être menée par l'aviation civile américaine. – *(AFP, Reuters.)*

DÉPÊCHES

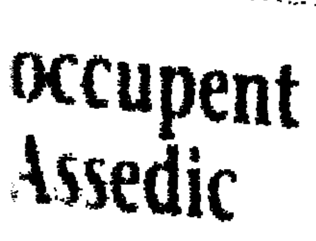
■ **IMPRIMERIE : *Jean Neveu succède à Pierre Péladeau*,** mort le 24 décembre, à la tête du groupe canadien Québécor (*Le Monde* daté 28-29 décembre). Jean Neveu, âgé de cinquante-six ans, est l'ancien président des imprimeries du groupe. Charles Cavell a été nommé chef de la direction d'Imprimeries Québécor, tandis que Pierre-Karl Péladeau est nommé vice-président exécutif de cette branche. Pierre-Karl, qui est l'un des fils de Pierre Péladeau, était le PDG de Québécor Europe. Le groupe canadien est depuis 1994 devenu le premier imprimeur commercial français et européen. Québécor est également présent dans la presse et l'industrie papetière.

■ **INSÉCURITÉ : les conducteurs d'autobus de Chambéry,** qui avaient partiellement cessé le travail durant le week-end à la suite de jets de pierres sur un autobus dans l'un des quartiers de la ville, ont reconduit leur grève lundi 29 décembre dans la matinée, a-t-on appris auprès des services de transport de l'agglomération chambérienne (STAC). Le trafic reste suspendu à Chambéry-le-Haut. *« Nous attendons que des décisions concrètes sur la sécurité soient prises »*, a indiqué à l'AFP un des délégués syndicaux de l'entreprise.

■ **DAIMLER-BENZ : le groupe allemand** a démenti, dimanche 28 décembre, avoir des difficultés techniques qui retarderaient le lancement de la nouvelle Classe S de Mercedes. Le magazine allemand *Focus* avait affirmé que le nouveau modèle, après la Classe A et la Smart, pourrait être retardé de six mois.

■ **ŒCUMÉNISME : quelque 100 000 jeunes Européens de toutes les confessions chrétiennes** sont attendus en Autriche, à Vienne, pour participer, du 29 décembre au 2 janvier, à la 20e rencontre de la communauté de Taizé (France). Le fondateur de la communauté, Frère Roger, 82 ans, s'adressera tous les soirs aux jeunes rassemblés pour une prière commune en 20 langues à midi et le soir. L'après-midi sera consacré à la méditation. Une forte progression des participants orthodoxes a été constatée cette année, selon un communiqué officiel.

■ **NUCLÉAIRE : un contrat pour la construction conjointe par la Russie et la Chine** d'une importante centrale nucléaire dans l'est de la Chine, d'un montant de 3 à 3,5 milliards de dollars, a été signé lundi à Pékin, a indiqué l'agence Chine Nouvelle. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

occupent
Assedic

Gare du Nord: le trafic est progressivemer rétabli

Le Monde

D'UNE ANNÉE À L'AUTRE

1997-1998

MÉFIONS-NOUS des prévisions. Qui imaginait, au seuil de 1997, une arrivée en force des socialistes, à l'initiative de Jacques Chirac, que rien ni personne n'obligeait à dissoudre l'Assemblée nationale ? Qui escomptait, en Asie du Sud-Est, une panique financière, atteignant les « dragons » l'un après l'autre, comme un jeu de dominos ? Et si l'on pouvait s'attendre à la mort de Deng Xiaoping et de Mère Teresa, tous deux malades et très âgés, que dire de la disparition d'une princesse amoureuse de trente-six ans, fauchée sous les projecteurs ?

De tous les événements de cette année, c'est la disparition de Diana qui aura fait couler le plus d'encre – et de larmes. Deuil planétaire pour une princesse morte, que l'on aura adulée et harcelée, avant de la sanctifier au-delà de toute mesure. A côté de cette exaltation collective, les autres « grands » disparus de 1997 (le commandant Cousteau, Jeanne Calment, Georges Marchais, Jimmy Goldsmith, Robert Mitchum, James Stewart, Stéphane Grappelli ou Barbara) auront donné l'impression de partir sur la pointe des pieds...

L'année qui s'achève a été marquée par la rétrocession de Hongkong à la Chine et par le blocage du processus de paix au Proche-Orient, dans lequel le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, porte une lourde responsabilité. Ailleurs dans le monde, plusieurs pays ont changé de dirigeant et de direction : c'est le cas du Royaume-Uni, bousculé par Tony Blair, qui l'a arrimé de nouveau à l'Europe ; de la Corée du Sud, avec l'élection à la présidence d'un ancien dissident, Kim dae-Jung ; et du Zaïre, devenu République démocratique du Congo, après la chute de Mobutu, renversé par Laurent-Désiré Kabila.

Rien de nouveau, malheureusement, en Algérie, si ce n'est l'extension des massacres et leur caractère de plus en plus barbare. L'Egypte, endeuillée elle aussi par le sanglant attentat de Louxor, a perdu du jour au lendemain une grande partie de ses touristes, c'est-à-dire sa principale ressource en devises.

La nouvelle année commence par une grande incertitude sur les marchés asiatiques, qui ne peut laisser indifférents les pays occidentaux. Elle sera marquée, à la mi-janvier, par la visite historique du pape à Cuba et, en septembre, par les élections allemandes où le chancelier Kohl jouera le poste qu'il occupe depuis 1982. Ce sera une année-clé pour la monnaie unique européenne, appelée à faire ses premières armes le 1er janvier 1999, après l'établissement de la liste des pays participants. Une année-clé aussi pour l'environnement, puisque le plan climatique, décidé au sommet de Kyoto pour réduire les gaz à effet de serre, va entrer en application.

En France, 1997 a été intimement associée à la figure de Lionel Jospin. Quoique pris de court par les élections législatives anticipées, le premier secrétaire du Parti socialiste a réussi à mobiliser la gauche, remporter la victoire puis gouverner en homme d'Etat aguerri, tout en offrant aux Français une image sereine de la cohabitation. Le ciel étant avec lui, il a bénéficié d'une embellie économique et sa cote de popularité a atteint les sommets. Ne lui restait plus, si l'on peut dire, qu'à résoudre les contradictions de son camp – et les siennes propres – sur quelques sujets brûlants, comme le chômage ou l'immigration.

Le gouvernement s'est engagé résolument dans la création d'emplois-jeunes et la mise en place des 35 heures hebdomadaires. Cela lui a valu critiques et sarcasmes à droite, tandis que le patronat s'étranglait de fureur et perdait dans cette bataille son chef, Jean Gandois, remplacé par plus « dur » que lui. De leur côté, chômeurs et RMistes n'ont pas manqué de faire entendre leurs protestations à la veille de Noël, et il a fallu les calmer par quelques mesures d'urgence.

Pendant la campagne électorale, les socialistes avaient imprudemment promis *« l'abrogation »* des lois Pasqua-Debré sur l'immigration. Le rapport d'un universitaire, Patrick Weil, les a conduits à adopter une politique plus mesurée. Cela n'a pas empêché la droite de déclencher un violent tir de barrage au Parlement lors de l'examen des nouvelles dispositions sur la nationalité et les conditions de séjour des étrangers. Lionel Jospin a dû enregistrer l'abstention de ses alliés communistes et écologistes. Sur ces thèmes propices aux surenchères, il n'a pas fini de souffrir...

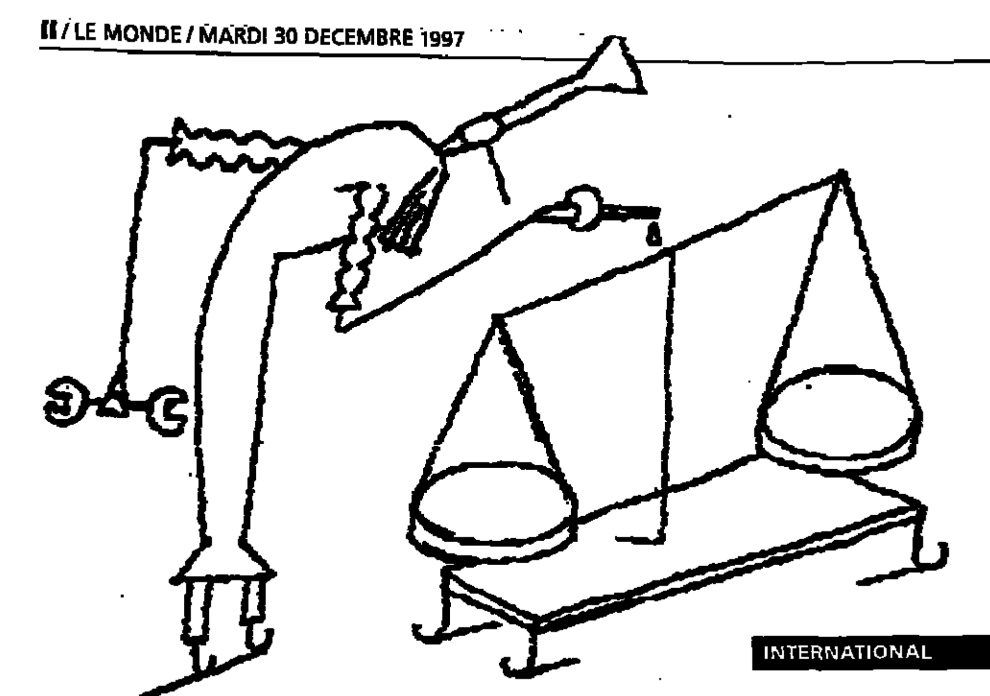
Si l'état de grâce est probablement terminé, la gauche espère beaucoup des élections cantonales et régionales de mars 1998. Ne détenant que deux régions sur vingt-deux, elle est en droit d'attendre une progression, d'autant que le scrutin proportionnel, favorable au Front national, gêne la droite parlementaire. L'année devrait être marquée aussi par un scrutin d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie, plusieurs réformes judiciaires, une loi contre l'exclusion, la mise en place d'une *« pastille verte »* pour combattre la pollution de l'air ainsi que diverses dispositions pour améliorer l'aménagement du territoire et les transports ferroviaires.

Le football sera roi en France, une partie de l'été, avec l'organisation du Mondial. Coup d'envoi le 10 juin, à 17 h 30, au stade flambant neuf de Saint-Denis, pour un match opposant l'Ecosse au Brésil. Sur ce sujet, et celui-là seulement, les prévisions sont permises. Ce sera évidemment... un succès d'affluence. Le *« dernier grand événement sportif du siècle »* annonce le troisième millénaire, qui n'en finit pas d'approcher : après les avancées techniques de 1997 – Dolly, la brebis clonée, et Sojourner, le robot débarqué sur Mars – que nous réserve 1998, à part le téléphone par Internet et la commercialisation à grande échelle du vidéodisque numérique, qui fait déjà, paraît-il, de nos CD des pièces de musée ?

Robert Solé

DESSINS : JOCHEN GERNER

Dans l'agenda



INTERNATIONAL

Lancement de l'euro

C'EST le 2 mai 1998 que sera connue la liste des pays appelés à participer au lancement, le 1er janvier 1999, de la monnaie unique européenne. Une majorité des membres de l'Union devrait l'adopter. On parle pour le moment de onze pays, y compris l'Italie. Cela devrait garantir à l'euro de devenir l'une des grandes monnaies de réserve mondiale avec le dollar.

La confirmation de cette liste devra attendre les avis de la Commission et de l'Institut monétaire européen, chargés de rendre en avril leurs rapports sur le résultat, pays par pays, des politiques de convergence économique que les Etats s'étaient engagés à mener lors de la conclusion, en 1992, du traité de Maastricht. Un sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement a été convoqué pour le 2 mai à Bruxelles. Il sera précédé d'une réunion du Conseil des finances puis du Parlement européen. Le 3 mai, les ministres des finances se réuniront à nouveau pour annoncer la composition du directoire de la Banque centrale européenne, qui prendra la succession à Francfort de l'Institut monétaire. La nomination du président de la Banque faisait l'objet de tractations serrées à la suite de la décision française de présenter la candidature du gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, contre celle du Néerlandais Wim Duisenberg, président de l'institut monétaire européen. Tout au long de l'année, les administrations et les acteurs économiques vont devoir redoubler d'efforts pour se préparer au basculement, en 1999, des opérations interbancaires dans la nouvelle monnaie.

En donnant au marché européen une nouvelle dimension, l'euro va obliger les entreprises à revoir leurs stratégies sans attendre que les monnaies nationales aient officiellement disparu, en 2002, date de l'apparition des futurs billets et pièces en euros.

Henri de Bresson

L'Allemagne aux urnes

L'ANNÉE électorale 1998 sera importante pour l'Allemagne, où des législatives sont prévues le 27 septembre. Arrivé au pouvoir en octobre 1982, le chancelier Helmut Kohl risque d'aborder cette échéance en position difficile. Les sondages donnent une avance confortable aux deux grands partis d'opposition, les sociaux-démocrates et les Verts, face à la coalition des chrétiens-démocrates, des chrétiens-sociaux de Bavière et du petit Parti libéral. Une grande coalition entre chrétiens et sociaux-démocrates, sans Helmut Kohl, n'est pas à exclure.

Le chancelier ne peut cependant être donné battu d'avance. S'il n'a jamais égalé les records de popularité, il a toujours su, dans les grandes occasions, montrer son sens de l'histoire et apparaître comme le garant de la stabilité. Les événements l'ont servi. Après la chute du mur de Berlin, en novembre 1989, il a su profiter de l'effondrement de l'ordre soviétique pour obtenir la réunification allemande. Au faîte de son art, il a joui d'une aura suffisante comme chancelier de l'unification pour ne craindre aucune adversité, imposant ses vues à une opinion hésitante sur l'unification européenne, sur l'abandon du deutsche mark au profit de la monnaie unique.

Il est probable toutefois que les élections de 1998 se joueront sur d'autres thèmes : la montée du chômage, les impôts, l'avenir du modèle social allemand. Le chancelier risque de souffrir d'une aspiration à un changement d'équipe. Le nom de celui qui conduira l'opposition ne sera connu qu'après les élections de Basse-Saxe, en mars. S'il n'y fait pas un faux pas, le jeune ministre-président, Gerhard Schroeder, en tête des sondages de popularité, devrait recevoir l'investiture social-démocrate. Le président du SPD, Oskar Lafontaine, qui a su en deux ans reconstruire l'unité de sa formation, reste néanmoins un outsider sérieux pour le chancelier.

H. de B.

Le pape chez Fidel Castro

UN choc de « géants ». Pour la première fois, Jean Paul II se rendra dans l'île de Cuba, chez Fidel Castro, du 21 au 26 janvier. Outre La Havane, il visitera les diocèses de Santa-Clara, Camaguey et Santiago. Le principe de cette visite avait été acquis lors du tête-à-tête entre les deux hommes qui avait eu lieu le 19 novembre 1996 au Vatican.

Très affaibli par la situation économique de son pays, le président cubain escompte de cette visite du pape une revalorisation de son image internationale, ainsi qu'une condamnation de l'embargo américain, que le Saint-Siège a toujours réprouvé. De son côté, le pape en attend une amélioration du statut de l'Eglise dans un pays où les catholiques représentent environ 60 % de la population.

A Cuba, contrairement à l'Europe de l'Est, les églises n'ont jamais été fermées et les relations diplomatiques n'ont jamais été rompues entre le Vatican et La Havane. La liberté de nomination des évêques a toujours été totale. Mais, dans les années 60 qui ont suivi la révolution cubaine, les expulsions de prêtres et la nationalisation des écoles catholiques ont durci les rapports entre l'Eglise et le régime castriste. Aujourd'hui encore, le nombre de prêtres est limité (260). L'Eglise n'a aucun accès aux médias officiels et ne peut ouvrir d'écoles. Son rôle est seulement cultuel et caritatif.

La perspective du voyage de Jean Paul II a détendu la situation. Plusieurs dizaines de prêtres étrangers ont été autorisés à entrer dans l'île. Fidel Castro a rétabli la fête de Noël, alors que le 25 décembre était jour ouvrable depuis vingt-huit ans. De même, pour la première fois, le 18 décembre, il a accepté de recevoir le chef de l'Eglise locale, le cardinal Jaime Ortega, et la conférence des évêques. Le 21 décembre, un message du pape au peuple cubain a été publié à la « une » de *Gramma*, le journal officiel du Parti communiste cubain.

Le président Castro multiplie les signes de bonne volonté. Les croyants s'interrogent cependant sur les risques de récupération politique de ce voyage historique.

Henri Tincq

FRANCE

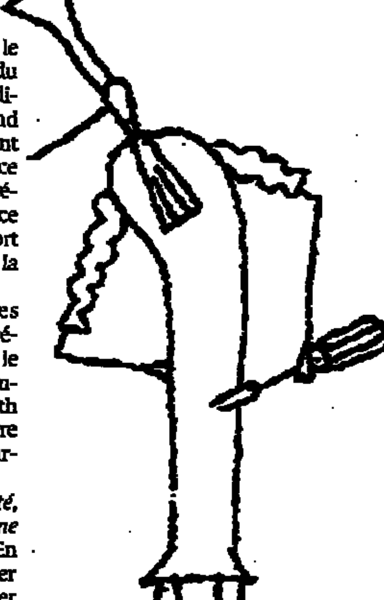
Espoirs électoraux à gauche

A peine tournée la page des élections législatives, les forces politiques se sont lancées dans la préparation des cantonales et des régionales, qui auront lieu les 15 et 22 mars 1998. Les conseils régionaux, pourvus au scrutin proportionnel de liste à un tour dans le cadre des départements, seront entièrement renouvelés le 15 mars. Simultanément, la moitié des conseils généraux seront soumis à renouvellement au scrutin uninominal à deux tours.

Contrairement à l'habitude, la majorité espère que cette première consultation après l'alternance se traduira par un succès pour elle. En effet, depuis la précédente élection des conseillers régionaux, en 1992, la gauche ne dirige que deux des vingt-deux régions métropolitaines. Victime de son effondrement et de la percée des listes écologistes, le Parti socialiste n'avait obtenu que la seule présidence du Limousin, tandis que les écologistes emportaient la présidence du Nord - Pas-de-Calais. Alliés au Parti communiste et aux Verts, avec qui ils s'efforcent de constituer le plus grand nombre de listes communes, les socialistes abordent la campagne électorale avec l'espoir de conquérir plusieurs régions. Pour l'opposition, ce scrutin ne tombe pas au moment le plus propice. Partant d'une position quasi monopolistique dans les régions, et très dominante dans les départements, le RPR, qui détient huit présidences de conseils régionaux, et l'UDF, qui en occupe douze, ne peuvent que perdre du terrain. Or, depuis le mois de juin, la droite n'a pas eu beaucoup de temps pour assimiler la défaite et tenter de reconstituer ses forces, face à un gouvernement qui demeure populaire. En outre, un recul trop important viendrait ternir l'effort de rénovation dans lequel Philippe Séguin a engagé le RPR. Pour la droite, enfin, le scrutin proportionnel en vigueur aux élections régionales est celui qui favorise le plus le Front national.

Cécile Chambraud

Des réformes judiciaires



EN matière de justice, l'année 1998 devrait être celle des réformes. Le garde des sceaux, Elisabeth Guigou, a présenté à l'automne un plan de rénovation qui prévoit de modifier le statut du parquet, les pouvoirs du juge d'instruction et la carte judiciaire. Le programme comprend également des mesures concernant la justice « de proximité » : relance de la politique d'accès au droit, réforme de la procédure de divorce par consentement mutuel et effort en faveur de la conciliation et de la médiation.

Le point fort des réformes concernera cette institution millénaire héritée de la royauté qu'est le ministère public. Au terme de plusieurs mois de réflexion, Elisabeth Guigou a exclu de mettre en œuvre une indépendance totale du parquet.

« Il faut maintenir la possibilité, pour le gouvernement, d'avoir une politique pénale », estime-t-elle. En revanche, elle a décidé de supprimer le droit, pour le ministre, de donner des instructions individuelles dans les dossiers particuliers *« afin de lever le soupçon »*. Cette réforme devrait être complétée par une modification des règles de nomination des magistrats du parquet. Actuellement, les procureurs sont nommés après un simple avis consultatif du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) tandis que les procureurs généraux sont nommés directement en conseil des ministres, comme les préfets. Si le projet est adopté, le ministre conservera le pouvoir de proposition mais il sera lié par l'avis conforme du CSM, pour les procureurs comme pour les procureurs généraux.

Pour équilibrer cette liberté nouvelle, la ministre prévoit d'accroître les garanties accordées aux justiciables. Les classements sans suite devront désormais être motivés et ils pourront faire l'objet de recours. Les justiciables mécontents pourront en outre s'adresser à une commission s'ils estiment qu'un magistrat *« a manqué aux devoirs de sa charge »*. Enfin, le juge d'instruction se verra retirer le pouvoir de mettre en détention, et les avocats pourront intervenir dès la première heure de garde à vue.

Anne Chemin

Nouvelle-Calédonie, année zéro

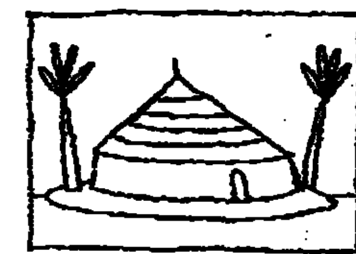
LE compte à rebours a commencé. Selon la loi référendaire du 9 novembre 1988, qui faisait suite aux accords de Matignon du printemps, les Néo-Calédoniens devront être invités à se prononcer, entre le 1er mars et le 31 décembre 1998, par un scrutin d'autodétermination, sur le maintien du territoire dans la République ou son accession à l'indépendance.

Pour éviter un « référendum-couperet », dont le résultat laisserait la minorité désemparée, voire humiliée, le chef de file des anti-indépendantistes, Jacques Lafleur, député (RPR), a convaincu ses interlocuteurs du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) de rechercher une *« solution consensuelle »* susceptible de faire vivre ensemble les différentes communautés qui peuplent le « Caillou ». Le sens du référendum en serait changé : il s'agirait alors de ratifier l'accord qui aurait été trouvé, à mi-chemin entre un statut de large autonomie et une formule d'Etat associé, qui reste à inventer et... à inscrire dans la Constitution.

La tâche est d'autant plus rude que le calendrier se resserre de jour en jour. Suspendues depuis avril 1996, les négociations politiques sont soumises à la levée du *« préalable minier »*, posé par le FLNKS pour favoriser la construction d'une nouvelle usine de traitement du nickel dans la province nord, et contribuer ainsi au nécessaire rééquilibrage économique du territoire. En dépit d'un accord trouvé, le 1er novembre, par le médiateur nommé par le gouvernement, Philippe Essig, pour permettre l'approvisionnement en minerais des deux principales sociétés qui exploitent le nickel calédonien, la situation demeure bloquée, du fait du FLNKS.

La proposition du secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, de réunir les anciens partenaires des accords de Matignon dans la deuxième quinzaine de janvier est restée sans réponse. Le mouvement indépendantiste, divisé, redoute de ne pouvoir atteindre l'objectif qu'il s'était donné en 1988 : dans dix ans, l'indépendance de Kanaky.

Jean-Louis Saux



Une loi contre les exclusions

PRÈS de trois ans se sont écoulés depuis que les principaux candidats à la dernière élection présidentielle, Jacques Chirac, Lionel Jospin et Edouard Balladur, se sont engagés à présenter au Parlement une loi exprimant la solidarité de la nation envers ses membres les plus démunis. Depuis, rien n'a abouti, alors que la pauvreté n'a cessé de s'étendre.

L'arrivée de la gauche au pouvoir n'a pour l'instant guère apporté davantage que de bonnes intentions. Au cours des derniers mois, le thème de l'exclusion a même semblé disparaître du débat politique, où il a été éclipsé notamment par les emplois-jeunes ou les 35 heures. Tant et si bien que le projet de loi de lutte contre les exclusions, annoncé par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, comme un des chantiers prioritaires de l'automne, ne devrait pas être adopté par le Parlement avant la fin du premier semestre 1998.

Cette loi d'orientation ne sera en fait que le cœur d'un dispositif plus large, fruit d'une vaste concertation interministérielle. Ce programme d'action engagerait le gouvernement pour deux ans. Outre les mesures qui ne relèvent pas du législatif, d'autres lois pourraient y figurer, notamment la réforme du texte sur le surendettement, ou l'instauration de l'assurance-maladie universelle. Pour la rédaction de ce programme, le gouvernement n'est pas parti de zéro. Il s'appuie sur les avancées du texte de « cohésion sociale » et surtout sur les critiques dont ce dernier avait fait l'objet. Ces griefs devraient inciter le ministère de l'emploi et de la solidarité à privilégier davantage la prévention, notamment dans le domaine du logement, qui devrait constituer le chapitre le plus fourni de la loi d'orientation.

Le programme devrait également insister sur l'information et la participation des plus démunis, tout en évitant de créer des droits spécifiques qui les stigmatiseraient un peu trop.

Jérôme Fenoglio

هكذا من الأصل

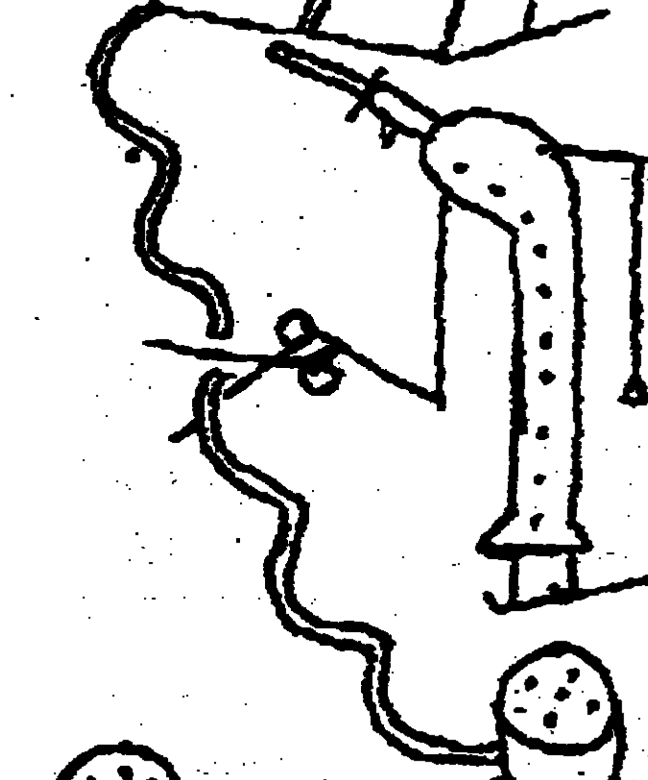
Dans l'agend[a] de 1998

ectoraux à gauche

...judiciaires

...édonie, année zéro

...re les exclusions



ENTREPRISES

Télécoms : marché libre

TÉLÉPHONES portables bradés, multiplication des formules d'abonnement : la guerre commerciale qui oppose les trois opérateurs français de téléphonie mobile – France Télécom, Bouygues Télécom et Cegetel – devrait bientôt s'étendre à tous les services de télécommunications. Au 1er janvier 1998, l'Union européenne ouvre à la concurrence le dernier segment du marché – et le plus important en chiffre d'affaires – qui était encore aux mains de grands monopoles : celui des communications vocales. Ainsi s'achève un processus de déréglementation entamé timidement, en 1990, avec l'ouverture du marché des services de transmissions de données informatiques.

Cette première réforme ne bénéficiait qu'aux seules entreprises. Les temps ont changé. Les particuliers auront désormais le choix de leur opérateur pour les communications longue distance, nationales ou internationales. En ce qui concerne les communications locales, qui nécessitent l'installation d'infrastructures pénétrant jusque chez l'abonné, la concurrence mettra plus de temps à s'installer.

En France, Cegetel (groupe Générale des eaux) sera le premier à s'opposer à France Télécom, à partir du 1er février. D'emblée, le nouveau venu lancera la guerre des prix : moyennant 10 francs par mois, l'abonné pourra payer ses communications longue distance de 10 % à 60 % moins cher qu'actuellement. Le groupe Bouygues devrait lui emboîter le pas un peu plus tard dans l'année, ainsi que d'autres prestataires de services comme Siris ou Omnicom.

Cette mise en concurrence n'a pas que des aspects positifs pour les particuliers. En vue d'une bataille dans les communications longues distances, les grands opérateurs issus des anciens monopoles nationaux ont progressivement réaménagé leurs tarifs. En France comme ailleurs, les prix des communications locales, qui représentent l'ordinaire de la consommation des ménages, ont été substantiellement relevés.

Anne-Marie Rocco

SPORTS

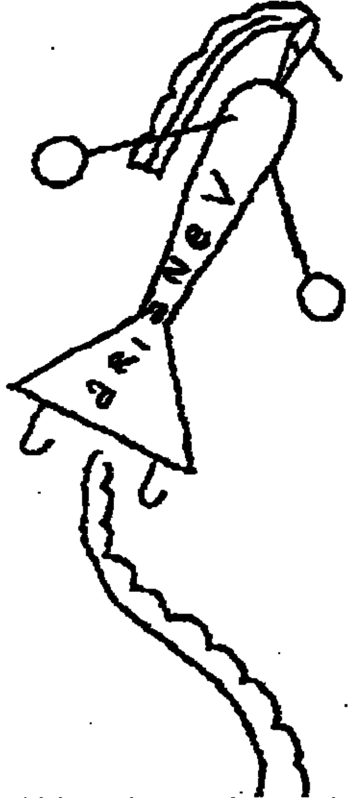
Pleins feux sur le Mondial

DEPUIS le tirage au sort du 4 décembre 1997, la Coupe du monde de football a enfin pris tournure. A plusieurs reprises au cours des mois précédents, des voix s'étaient élevées pour dénoncer un prétendu manque d'enthousiasme à l'égard de l'événement à venir. La page est tournée. On sait désormais que les festivités commenceront par un match entre le Brésil, tenant du titre, et l'Ecosse, le 10 juin à 17 h 30 au Stade de France, à Saint-Denis (dont l'inauguration aura lieu le 28 janvier). Les spécialistes sont, par ailleurs, tous d'accord pour dire que le groupe D (Espagne, Nigeria, Paraguay, Bulgarie) sera le plus difficile. Nul, enfin, n'ignore plus l'identité des premiers adversaires de la sélection d'Aimé Jacquet : Afrique du Sud, Arabie saoudite et Danemark.

Ce n'est pas la première fois que la France organise la Coupe du monde. En 1938, dix villes hôtesses déjà, le même nombre qu'aujourd'hui, avaient accueilli la compétition. Celle-ci s'étalait alors sur deux semaines et ne mettait aux prises que quinze équipes, la plupart étant invitées. Après soixante années de mondialisation du football, ce sont trente-deux équipes nationales (huit de plus que pour le Mondial américain de 1994) qui ont réussi à être sélectionnées, au terme de 623 matchs de qualification disputés en deux années. Le tournoi va durer 33 jours, durant lesquels 64 rencontres seront disputées. Et environ 37 milliards de téléspectateurs (en audience cumulée) suivront cette fête dont l'organisation aura coûté, au bas mot, 2,5 milliards de francs.

Le *« dernier grand événement sportif du siècle »* versera-t-il pour autant dans le gigantisme ? Hormis le Stade de France (80 000 places), construit pour l'occasion, et le Stade-Vélodrome à Marseille, dont la capacité va passer à 60 000 places, les huit autres sites, remis à neuf (Bordeaux, Lens, Lyon, Montpellier, Nantes, Parc des Princes, Saint-Etienne, Toulouse), pourront recevoir entre 32 500 et 49 000 spectateurs par rencontre, ce qui devrait donner à la manifestation le caractère de *« proximité »* souhaité par Michel Platini et Fernand Sastre, les deux coprésidents du Comité français d'organisation (CFO). Vu la manière dont on s'est arraché les premiers billets mis en vente, la Coupe du monde ne sera pas loin de faire le plein. Entre 500 000 et 800 000 visiteurs étrangers sont attendus en France entre le 10 juin et le 12 juillet.

Frédéric Potet



RÉGIONS

Le territoire réaménagé

SI le calendrier est respecté, Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, présentera entre le printemps et le début de l'été 1998 un projet de loi d'orientation sur l'aménagement et le développement du territoire (Loadt) qui a pour ambition non seulement de réviser la loi Pasqua de 1995, mais aussi d'inventer une nouvelle conception de l'aménagement du territoire.

Mme Voynet est également attendue sur plusieurs dossiers d'environnement comme la lutte contre la pollution de l'air, avec la mise en place de la « pastille verte », l'envoi à Bruxelles des sites retenus pour le réseau Natura 2000 et la réforme de l'ensemble de la politique de l'eau, chantier très important, qui devrait être annoncée en février.

Dans le domaine des collectivités locales, le ministre de l'intérieur prépare une réforme de l'intercommunalité. Celle-ci reprend une partie des orientations du gouvernement précédent, dont le projet de loi est resté dans les cartons pour cause de dissolution.

Le même sort a été réservé à la réforme des aides des collectivités à l'économie. La réforme de la fiscalité locale, dans le cadre de la réforme d'ensemble de la fiscalité, devrait intervenir en 1998, afin de pouvoir être mise en œuvre dès le projet de loi de finances pour 1999. Dans le domaine des transports, Jean-Claude Gayssot prépare un projet de loi qui devrait consacrer la volonté du gouvernement de rééquilibrage, d'une part entre le rail et la route, d'autre part entre les routes nationales et les autoroutes.

Auparavant, le ministre des transports aura dévoilé, au début de 1998, une sorte de *« plan rail »* avec notamment ses décisions pour les TGV Est et Rhin-Rhône, qui suscitent passions et débats, jusqu'au sein du gouvernement, entre les ministres originaires des régions traversées.

Jean-Louis Andreani

SCIENCES

Sus aux gaz à effet de serre !

LE réchauffement climatique oblige l'humanité à une première : réduire sa consommation d'énergie, laquelle constitue pourtant le fondement de la croissance et du progrès. Une inversion de tendance dont le développement économique est précisément responsable, en raison des mauvais gaz qu'il accumule dans la stratosphère. Emis pour l'essentiel par la combustion du pétrole et du charbon, ceux-ci piègent la chaleur que la terre renvoie dans l'espace et provoquent la hausse des températures. Redoutable « effet de serre ». Cette hausse (entre 1 et 5 °C selon les modélisations informatiques) est considérée comme suffisamment inquiétante dans ses effets déstabilisateurs pour le climat – modification du régime des pluies, aggravation des sécheresses et des inondations, multiplication des tempêtes, hausse du niveau de la mer – pour que la communauté internationale sonne l'alarme et prenne des dispositions radicales.

A Kyoto, en décembre 1997, 159 nations ont pris la décision historique de réduire les émissions de gaz à effet de serre des principaux pays industrialisés de 5,2 % d'ici une dizaine d'années. Cela n'a pas été sans mal et, en particulier, sans que les Etats-Unis et l'Union européenne s'affrontent sèchement. La décision prise, reste à l'appliquer, à partir de 1998, au cœur de l'économie, dans l'industrie et les transports. Plus facile à décider qu'à faire. Il va falloir ériger la sobriété énergétique en vertu et l'innovation technologique en excellence.

Jean-Paul Besset

L'heure de vérité pour Ariane-5

APRÈS un départ difficile, émaillé de retards et de problèmes techniques, le lanceur européen Ariane-5 s'apprête à entrer dans le monde des affaires. La tâche ne sera guère facile car il lui faut assurer la succession d'Ariane-4, qui règne sur le marché des lancements de satellites commerciaux, et tenir son rang face à une concurrence internationale de plus en plus dynamique. Or, lors de son premier tir, en juin 1996, Ariane-5 avait été victime d'un cuisant échec.

Seize mois plus tard, le deuxième exemplaire de la fusée a, le 30 octobre 1997, dissipé les inquiétudes des ingénieurs en dépit d'un petit manque de poussée du premier étage.

Coût de cette affaire : 2 milliards de francs, qui s'ajoutent aux quelque 40 milliards déjà engagés pour le développement de ce programme. Mais c'est le prix qu'il faut payer pour garder la confiance d'une clientèle soucieuse d'obtenir la meilleure qualité au plus juste prix.

1998 est donc l'année de la vérité pour Ariane-5. Le tir du troisième exemplaire, à la fin du printemps, devrait assurer la qualification définitive du lanceur, et le quatrième, prévu au plus tôt pour octobre, son entrée en service commercial. C'est la raison pour laquelle la société Arianespace, qui a passé commande en juin 1995 d'un lot de 14 Ariane-5, pourrait, si tout va bien, en commander un second, de 40 à 60 engins, jouant ainsi sur l'effet de série pour que le lanceur européen reste concurrentiel.

Jean-François Augereau

DVD, roi du multimédia

VÉRITABLE décollage du vidéodisque numérique (DVD) prévu en 1998. Un départ sans doute modeste. A l'instar de son ancêtre, le disque compact (CD), ce nouveau format mettra sans doute du temps à s'imposer.

Déjà, son lancement a été retardé par des tractations commerciales complexes entre les fabricants de matériel et les producteurs de films de Hollywood. C'est un effet paradoxal de la standardisation de la technologie. Les majors du cinéma craignaient de perdre la maîtrise du calendrier de lancement des titres sur les différents continents.

Néanmoins, l'année 1997 aura été marquée par l'apparition en France des premiers lecteurs de DVD vidéo (Thomson Multimédia, Panasonic, Denon) et de DVD-ROM pour l'informatique. Un lancement commercial timide du fait de l'absence des ténors du secteur, Sony, Philips et Toshiba. Ces derniers devraient lancer leurs produits en France d'ici au printemps 1998. A cette époque, le nombre de titres disponibles atteindra un niveau raisonnable. Ils ne dépassent pas aujourd'hui la cinquantaine.

En 1998, l'offre devrait se compter en centaines. Avec un potentiel de quatre films par disque (17 milliards d'octets de capacité), le DVD promet de devenir le support roi du multimédia, reléguant le CD-ROM et le Laserdisc aussi loin que le CD a repoussé le disque noir en matière de musique.

Sa version enregistrable devrait, dès 1999, commencer à remplacer la cassette vidéo.

Michel Alberganti

CULTURE

Delacroix au Grand Palais

AU printemps prochain, Paris fêtera le bicentenaire de la naissance de Delacroix, cette immense figure de la peinture du XIXe siècle, qui nous paraît familière et dont on ne sait pourtant pas tout. On connaît le peintre des *Massacres de Scio*, de *La Mort de Sardanapale*, de *La Liberté guidant le peuple* ou des *Femmes d'Alger dans leur appartement*, le Delacroix tour à tour romantique, révolutionnaire et orientaliste, le Delacroix des coups d'éclat des années de jeunesse qui traite de la guerre, de l'amour, de la mort ou de l'esprit républicain, autrement dit le peintre dont la dimension universelle n'est plus à révéler. Reste à faire apprécier un Delacroix plus classique, qui s'est assagi dans les années 1830. Reste le Delacroix des grandes décorations, auteur de commandes pour le Palais-Bourbon, le palais du Luxembourg, l'Hôtel de ville de Paris, la Galerie d'Apollon au Louvre, ou l'église Saint-Sulpice. Reste à découvrir par un large public le Delacroix religieux.

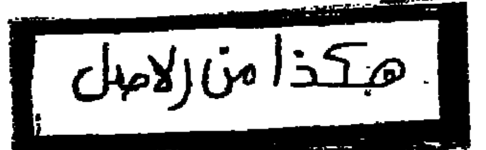
En 1963, le centenaire de la mort du peintre avait été marqué à Paris par une grande rétrospective. L'exposition de 1998, qui sera présentée au Grand Palais d'avril à juillet ainsi qu'au Musée de Philadelphie, sera limitée aux dernières années. Elle promet cependant de très grandes choses, susceptibles d'éclairer divers aspects encore méconnus de l'œuvre. Par exemple les répercussions qu'ont pu avoir les réalisations monumentales de Delacroix sur l'ensemble de sa peinture, ou l'évolution de celle-ci à la lumière d'une réflexion esthétique toujours marquée par la recherche de l'expression par la couleur, mais désormais profondément liée à une quête spirituelle.

Geneviève Breerette

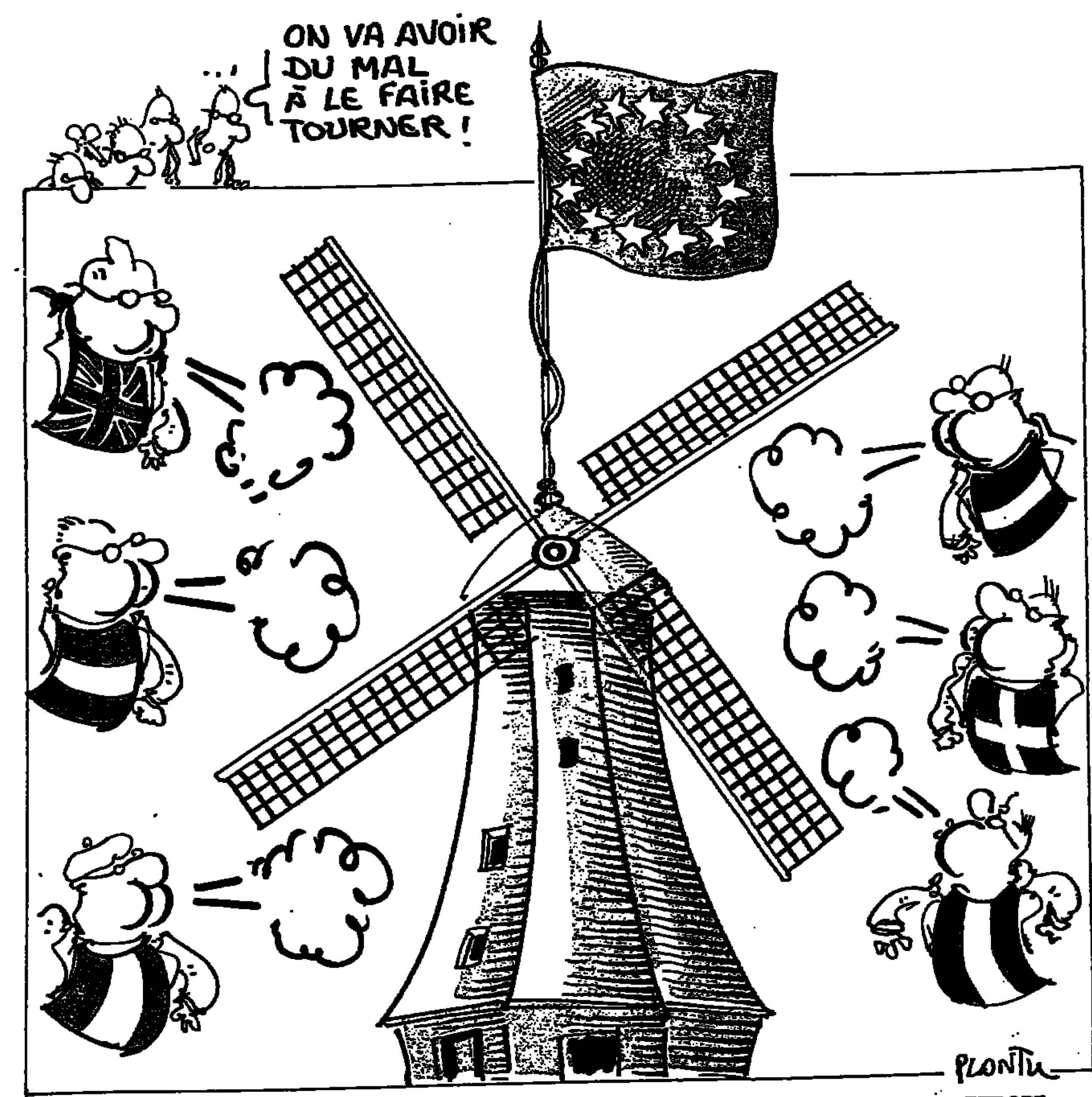


ANNIVERSAIRES

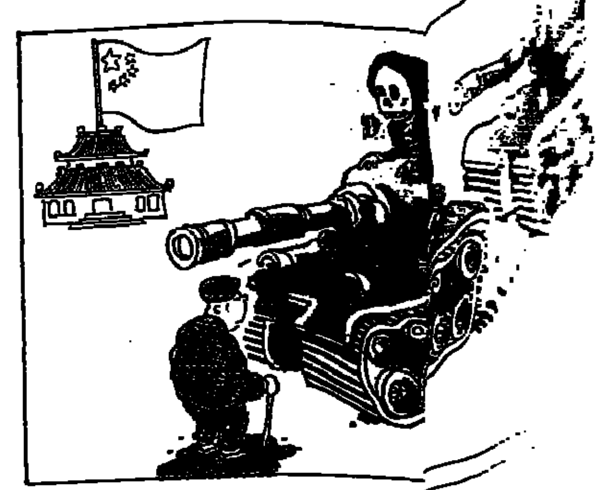
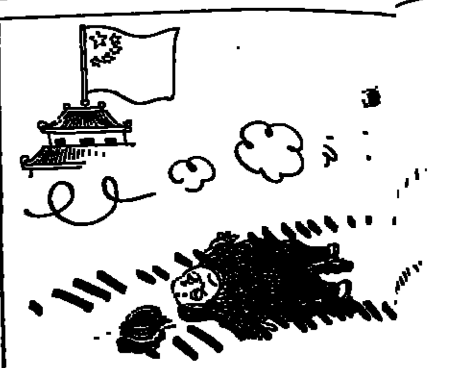
- *« J'accuse »* de Zola, 13 janvier 1898
- *Assassinat de Ghandi*, 30 janvier 1948
- Coup de Prague, 25 février 1948
- Manifeste du Parti Communiste, 24 février 1848
- Anschluss, 1er mars 1938
- Naufrage de l'*Amoco-Cadiz*, 16 mars 1978
- Enlèvement d'Aldo Moro, 16 mars 1978
- Assassinat de Martin Luther King, 4 avril 1968
- Edit de Nantes, 13 avril 1598
- Fermeture de l'université de Nanterre, 2 mai 1968
- Putsch d'Alger, 13 mai 1958
- Naissance d'Israël, 14 mai 1948
- Blocus de Berlin, 6 juin 1948
- Expédition d'Egypte, 2 juillet 1798
- Encyclique *Humanae Vitae*, 25 juillet 1968
- Les chars russes à Prague, 20 août 1968
- Accords israélo-arabes de Camp David, 17 septembre 1978
- Constitution de la Ve République, 28 septembre 1958
- Accords de Munich, 30 septembre 1938
- Election de Jean Paul II, 22 octobre 1978
- Fachoda, 7 novembre 1898
- Armistice, 11 novembre 1918
- Loi sur le RMI, 30 novembre 1988
- Déclaration universelle des droits de l'homme, 10 décembre 1948
- Création du nouveau franc, 28 décembre 1958



L'année Plantu



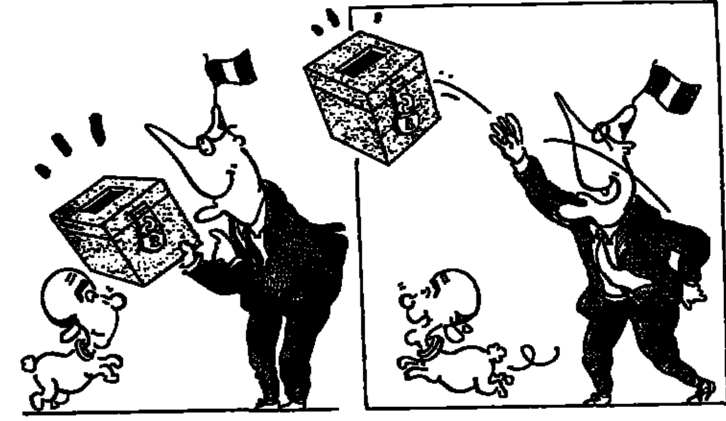
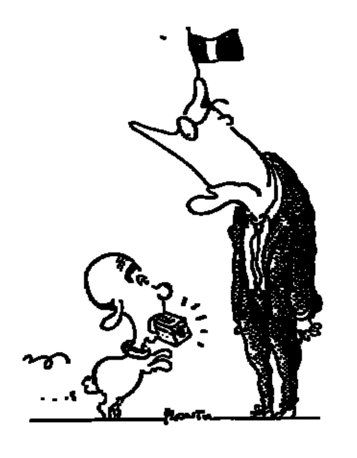
● *EUROPE : sommet de La Haye.*

● *CHINE : mort de Deng Xiaoping.*

Qui, mieux que Plantu lui-même, pouvait sélectionner des dessins parus en première page du *Monde* au cours de l'année 1997 ? En voici une douzaine, côte à côte, sans aucun respect du calendrier. Clins d'œil amusés y voisinent avec un regard plus grave sur des événements qu'on aurait aimé oublier.

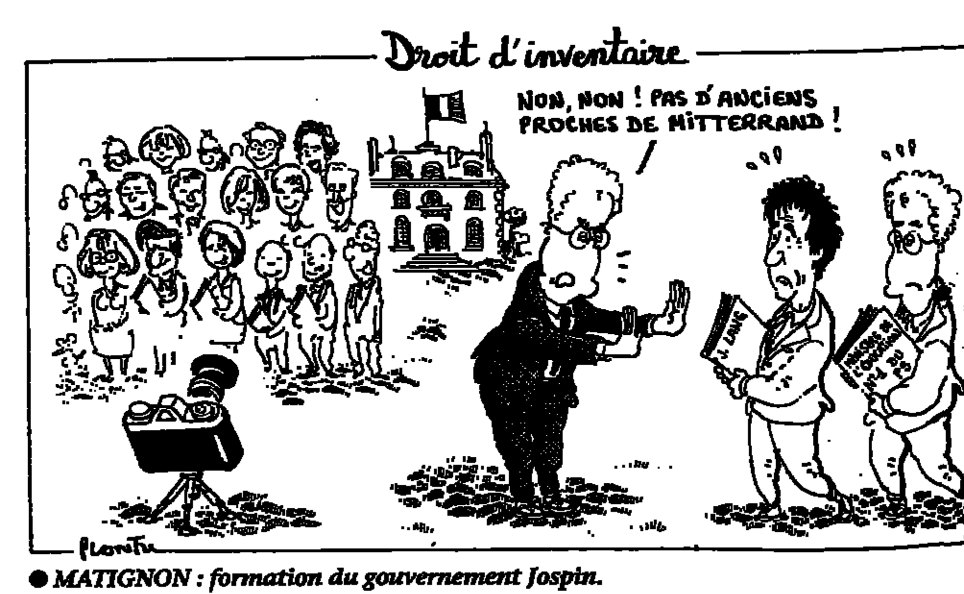



● *DISSOLUTION : échec de la droite aux législatives.*



● *GIA : nouveaux massacres en Algérie.*



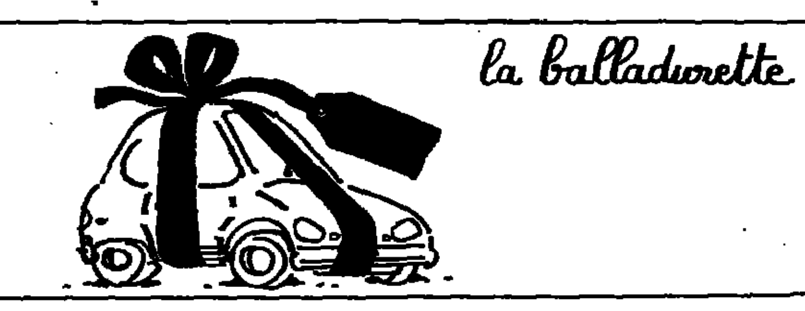
● *MATIGNON : formation du gouvernement Jospin.*



● *JUSTICE : les nouvelles mesures d'Elisabeth Guigou.*

هكذا من الاصل

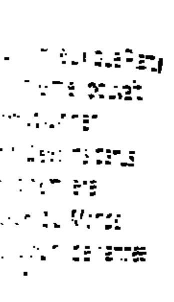

● RENAULT : licenciements à Vilvorde.

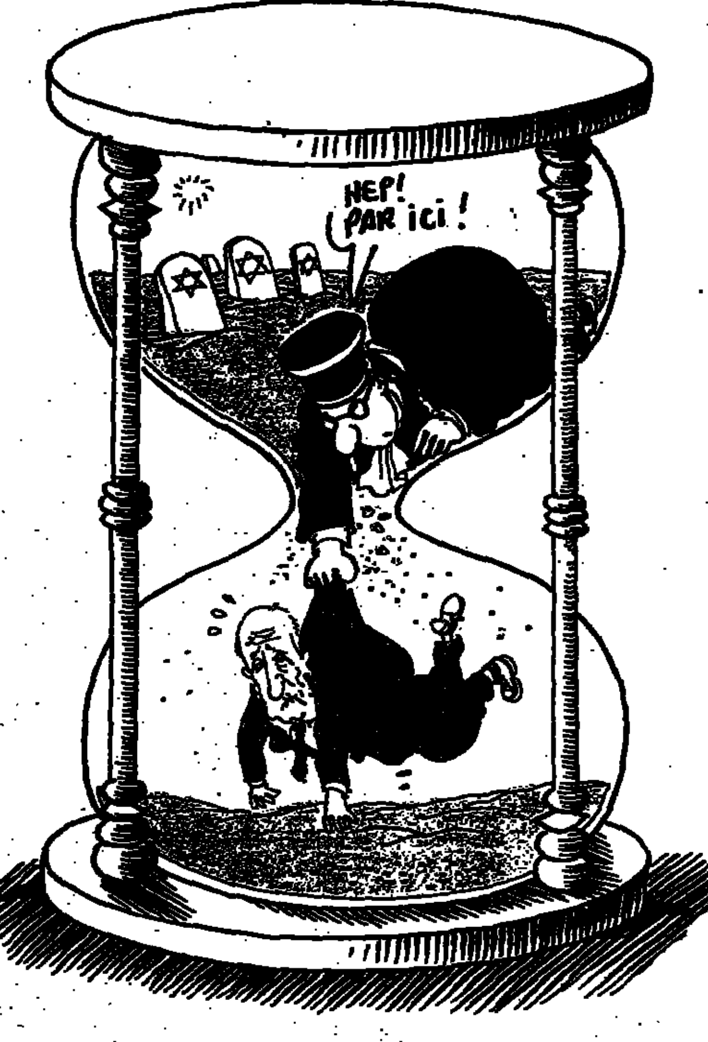






● ZAÏRE : Laurent Désiré Kabila remplace Mobutu Sese Seko.



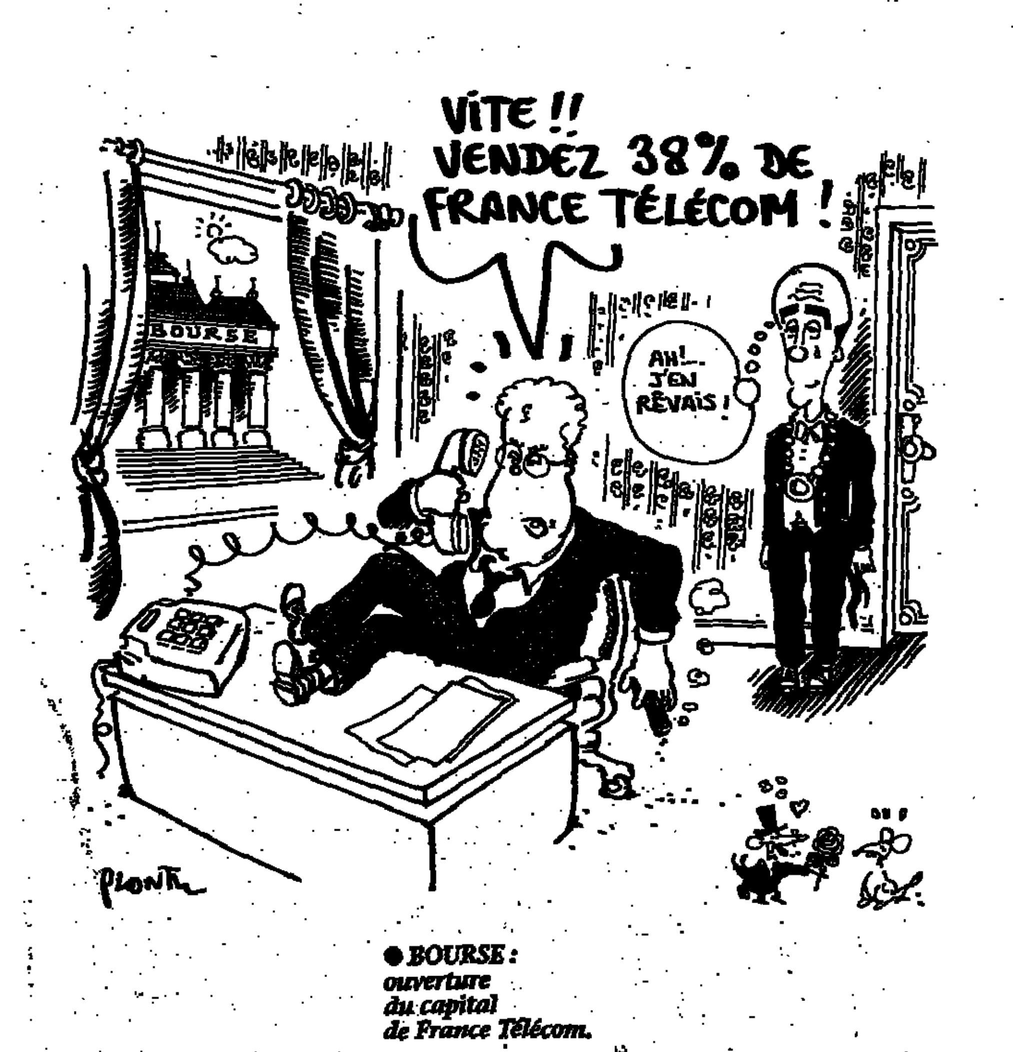


● VICHY-BORDEAUX : procès Papon.



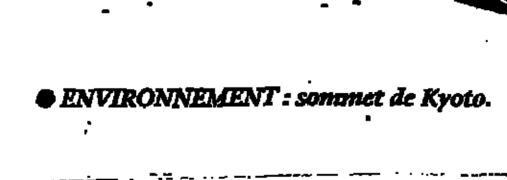
● LADY DI : disparition de la princesse de Galles.





● BOURSE : ouverture du capital de France Télécom.

LA SITUATION EST GRAVE, MAIS NOUS FERONS LE MOINS POSSIBLE !


● ENVIRONNEMENT : sommet de Kyoto.

هكذا من الأصل

Les figures



CHIRAC-JOSPIN

Le pari perdu du président

CELA avait été la surprise de l'élection présidentielle de 1995 : on attendait Edouard Balladur et Jacques Delors, on avait vu arriver Jacques Chirac et Lionel Jospin. Après leur affrontement, sans suspense, au second tour, chacun pressentait qu'entre ces deux-là l'histoire ne faisait que commencer. Le président de la République tentait de faire vivre sa victoire et, d'abord, de la faire accepter par tous dans son propre camp. Redevenu premier secrétaire du Parti socialiste, M. Jospin entreprenait de reconstituer autour de lui une formation politique que sa défaite de 1993 avait achevé de déboussoler.

C'était une course, dont l'arrivée devait être jugée aux élections législatives de mars 1998. La présidentielle gagnée par M. Chirac déboucherait-elle sur une construction politique cohérente et efficace, qui emporterait l'adhésion des Français ? L'apparence de rénovation qu'avait représentée la candidature Jospin se muerait-elle en modernisation véritable du PS et le ferait-elle sortir du marasme dans lequel il s'était enfoncé après le congrès de Rennes, en 1990 ?

Le succès irait au plus convaincant. Le chef de l'Etat crut sans doute la partie, sur ce terrain, irrémédiablement perdue. Il lui restait une ressource : gagner de vitesse son adversaire.

Ce fut la dissolution de l'Assemblée nationale, annoncée le 21 avril 1997, à un moment où M. Chirac pensait détenir les atouts les plus sûrs : M. Jospin était pris de court ; le mouvement qu'il avait imprimé au Parti socialiste marquait le pas ; il était en contradiction, au sujet de l'immigration et de la lutte contre l'extrême droite, avec une partie de la gauche ; les candidats désignés par son parti pour les élections législatives étaient souvent nouveaux, et donc peu connus dans leurs circonscriptions. Pour la droite, des élections avancées n'étaient pas forcément gagnées, mais des élections à leur date avaient toute chance d'être perdues.

Voilà comment M. Chirac en fut réduit à nommer premier ministre, le 2 juin, M. Jospin. Entre les deux hommes, qui n'ont guère d'affinités, une nouvelle partie s'est engagée. Pour le premier ministre, il s'agit d'acclimater à la mondialisation une gauche venue d'un autre âge. Le président ne peut avoir, lui, qu'un espoir : que cette fin de siècle use la gauche comme elle a épuisé la droite. Il revendiquerait le mérite d'avoir pris acte de l'échec des uns et prévu celui des autres. A qui d'autre que lui les électeurs pourraient-ils alors s'en remettre ?

Patrick Jarreau

Il n'est pas simple de choisir parmi les dizaines de figures, nationales et internationales, qui ont marqué l'année 1997. Bill Clinton et Boris Eltsine ne méritaient-ils pas d'y figurer, comme d'ailleurs le nouveau président iranien, Mohammed Khatami, partisan d'une politique plus ouverte ? En France, on aurait pu citer les époux Mégret, vainqueurs de l'élection municipale de Vitrolles. Ou encore Bernard Tapie, qui a fait plusieurs mois de prison... Peut-on oublier les inondations catastrophiques en Europe orientale ? Et le tremblement de terre qui a abîmé les trésors de la basilique d'Assise ? La liste des exploits – comme l'Oscar hollywoodien de Juliette Binoche ou la victoire de Luc Alphand en Coupe du monde de ski – serait longue aussi.. Il faudrait beaucoup de pages pour viser l'exhaustivité, sans l'atteindre évidemment...

KABILA

Le Congo succède au Zaïre



PETIT et rondouillard, le cheveu ras et le visage glabre, Laurent-Désiré Kabila a l'air bon et malicieux d'un papy quinquagénaire. C'est en apparence un homme simple et modeste. Il n'arbore aucun signe extérieur de richesse et se présente souvent vêtu d'un pantalon de coton et d'une chemisette-saharienne coordonnée de couleur discrète, bleu ou beige. Il affectionne les chaussures de sport et les sandales de cuir, les chapeaux à large bord et les casquettes américaines.

Ancien disciple de Patrice Lumumba, il a été tiré des oubliettes de l'histoire à cinquante-six ans par les *Banyamulenges*, des descendants de Tutsis rwandais établis de longue date dans l'est de l'ancien Zaïre. Soutenus par l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et les Etats-Unis, les Banyamulenges, persécutés par les tribus locales et l'armée zaïroise, qui tentait de les refouler au pays de leurs ancêtres, lancent en septembre 1996 un mouvement de révolte armée. Ils humilient les Forces armées zaïroises, s'en prennent aux extrémistes hutus et aux réfugiés rwandais et burundais agglutinés dans les camps du sud et du nord du Kivu. Le 25 octobre 1996, les Banyamulenges affirment subitement vouloir renverser le maréchal Mobutu Sese Seko. Ils annoncent avoir été rejoints par d'autres opposants zaïrois à la tête desquels se trouve... Laurent-Désiré Kabila.

Celui-ci pousse son avantage et finit par déboulonner la statue du commandeur. Le maréchal Mobutu quitte Kinshasa à la veille de l'entrée des troupes de M. Kabila dans la capitale zaïroise le 17 mai 1997. Laurent-Désiré Kabila se proclame chef de l'Etat et la République démocratique du Congo succède au Zaïre.

Le nouveau pouvoir – conseillé au plus près par une élite rwandaise civile et militaire d'origine tutsie – prend peu à peu en mains les destinées du pays. Les atteintes multiples aux libertés individuelles et politiques l'empêchent de jouir de la confiance de la communauté internationale et de l'aide qu'elle pourrait lui apporter pour relancer l'économie congolaise.

Frédéric Fritscher

PAPON

La collaboration en procès



AU terme d'une instruction qui aura duré seize ans, le procès de Maurice Papon, secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944, s'est ouvert, le 6 octobre, à Bordeaux. La justice lui reproche d'avoir apporté son concours à l'arrestation puis à la déportation de plusieurs centaines de juifs qui, après avoir été transférés à Drancy, ont quasiment tous péri à Auschwitz.

Dans son arrêt de renvoi, la chambre d'accusation de Bordeaux a estimé que Maurice Papon, tout fonctionnaire subalterne qu'il fut, avait *« dès les premières opérations menées contre les juifs, acquis la conviction que leur arrestation, leur séquestration et leur déportation vers l'est les conduisaient inéluctablement à la mort »*. Dès les premières heures du procès, l'état de santé de l'accusé, âgé de quatre-vingt-sept ans, a pesé sur les débats. Remis en liberté au nom de son *« grand âge »* et de la *« grave altération de son état de santé »*, Maurice Papon a été atteint d'une pneumopathie.

Les débats ont été suspendus à plusieurs reprises. Après un long défilé de témoins de moralité, la cour d'assises de la Gironde s'est penchée sur le fonctionnement du régime de Vichy et de la préfecture de Bordeaux avant d'en venir, le 9 décembre, aux faits directement reprochés à Maurice Papon. Les familles des juifs déportés dans les convois de l'été 1942 ont alors pris la parole, racontant jour après jour le *« deuil perpétuel »* des déportations, selon le mot de l'une des parties civiles, Henri Librach.

Anne Chemin

TONY BLAIR

Une autre Angleterre

IL est le premier chef de gouvernement travailliste depuis dix-huit ans et le plus jeune premier ministre britannique depuis le début du XIX[e] siècle. Tony Blair est arrivé, le 1[er] mai 1997, à la tête du Royaume-Uni sous les meilleurs auspices. Succédant à une administration conservatrice usée et discréditée par le pouvoir, cet avocat de quarante-quatre ans, diplômé d'Oxford et député depuis 1983, s'est vite fait une image de dirigeant dynamique, imaginatif et ouvert sur le monde. Sous sa houlette, le Parti travailliste – qu'il appelle désormais *« Labour nouveau »* – a abandonné son vieux credo collectivisteet s'est recentré vers les classes moyennes.

Bénéficiant d'une majorité écrasante à la Chambre des communes, Tony Blair a engagé des réformes fondamentales. Tout d'abord sur le plan constitutionnel, en faisant adopter par référendum un processus de *« dévolution »* (décentralisation) du pouvoir à des assemblées élues en Ecosse et au pays de Galles ; il a aussi l'intention d'abolir le droit de vote des pairs héréditaires à la Chambre des lords et réfléchit à une modification du système électoral. Sur le plan international, il a mis fin à de longues années d'opposition stérile à l'Union européenne, dont le Royaume-Uni est pourtant membre.

Dès son élection, le premier ministre s'est montré comme un leader ouvert aux idées européennes, tout en demeurant soucieux de préserver la spécificité britannique. Ainsi est-il favorable à la monnaie unique... pour la prochaine législature, après 2002, si elle fonctionne et si ses électeurs n'y sont pas opposés. Sur le plan social, en revanche, si les objectifs de M. Blair semblent plus généreux que ceux des tories, sa politique demeure plutôt conservatrice.

Patrice de Beer

DIANA

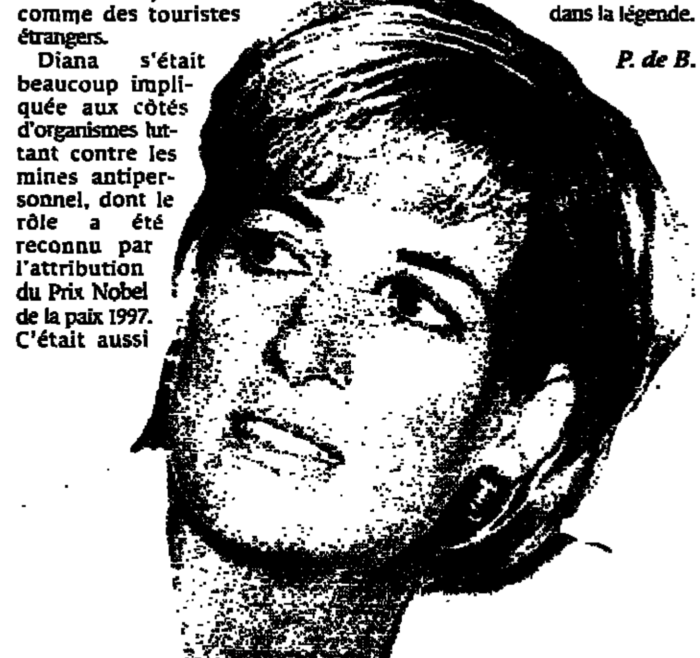
Deuil planétaire pour une princesse

DIANA, princesse de Galles, aura défrayé la chronique toute l'année 1997. D'abord à propos de sa vie personnelle mouvementée, au lendemain de son divorce avec le prince Charles, et de ses activités caritatives hautement médiatisées ; ensuite, par sa mort tragique lors d'un accident de voiture dans le souterrain du pont de l'Alma, à Paris, dans la nuit du 30 au 31 août ; enfin, par l'impact de sa disparition sur une monarchie britannique compassée. L'enquête se poursuit sur les circonstances de l'accident dans lequel ont aussi péri son compagnon du moment, Dodi Al Fayed, fils du propriétaire des grands magasins Harrods, et un chauffeur français pris de boisson.

Par sa présence comme par sa dramatique disparition, la mère du prince héritier William aura servi de révélateur des relations délicates entre les Britanniques et leur monarchie. Si l'émotion a été intense à travers le monde, elle a dépassé en Grande-Bretagne tout ce que l'on pouvait imaginer. Les Anglais ont défilé par millions devant sa dépouille mortelle.

Surnommée la « princesse du peuple » car elle paraissait plus proche que les autres membres de la famille royale et qu'elle attirait la curiosité des lecteurs de la presse populaire, elle a symbolisé cette Angleterre moderne qui coexiste de plus en plus avec des traditions encore appréciées des générations moins jeunes tout comme des touristes étrangers.

Diana s'était beaucoup impliquée aux côtés d'organismes luttant contre les mines antipersonnel, dont le rôle a été reconnu par l'attribution du Prix Nobel de la paix 1997. C'était aussi une femme frivole, passionnée de gymnastique et de mode, très soucieuse de son image et poursuivie par des paparazzi qu'elle avait longtemps courtisés. Sa disparition en pleine jeunesse – elle n'avait que trente-six ans – l'aura fait entrer dans la légende.



P. de B.

NETANYAHOU

La paix bloquée au Proche-Orient

UN an et demi après son élection, Benyamin Nétanyahou est devenu l'homme du blocage des discussions israélo-palestiniennes à la suite du lancement, le 14 mars, du projet de la colonie juive de Har Homa dans la partie orientale et annexée de Jérusalem. Le premier ministre se retrouve en fait pris en tenaille entre les exigences de ses alliés politiques les plus extrémistes et les impératifs de la paix. Vilipendé par la gauche travailliste, qui l'accuse d'être le fossoyeur des espoirs suscités par le processus de paix, le premier ministre israélien est désormais accusé par les « faucons » de sa coalition d'être prêt à trop céder à l'Autorité palestinienne.

Cette impasse politique découle de la contradiction majeure dans laquelle se débat M. Nétanyahou depuis son arrivée au pouvoir. Hostile aux accords d'Oslo mais lié par la signature de ses prédécesseurs travaillistes, Itzhak Rabin et Shimon Pérès, le premier ministre n'a de cesse de réécrire le processus de paix, fût-ce aux dépens de ses propres engagements. C'est le cas avec la reprise massive de la colonisation des territoires occupés palestiniens. C'est encore plus manifeste lorsque M. Nétanyahou signe avec Yasser Arafat, en janvier, un accord prévoyant trois retraits de Cisjordanie et qu'il décide de proposer, dix mois plus tard, un seul retrait, sans préciser son calendrier ni son ampleur. Le bilan de cette politique des pas en arrière n'est pas à son avantage. La paix est durablement en panne, et les attentats-suicide ont encore endeuillé Jérusalem et Tel-Aviv, entraînant en représailles des bouclages des territoires occupés et autonomes qui ont rendu exsangue l'économie palestinienne. A l'extérieur, M. Nétanyahou a du mal à convaincre ses interlocuteurs de sa volonté de parvenir à une paix juste et durable.



Contre vents et marées, de crise ministérielle en crise ministérielle, le premier ministre est resté l'homme des trois « non », hostile à la fois à un Etat palestinien, à la moindre solution de compromis sur Jérusalem comme au gel de la colonisation, et au retrait israélien du Golan. Des « non » qui sont loin de faire une paix.

Gilles Paris

● *PHOTOGRAPHIES AFP* de Johnny Eggitt, Gérard Fouet, François Guillot, Menahem Kahana, John MacDougall, Olivier Matthys, Neil Munns, Joël Saget, Abdelhak Senna, Stephen Shaver, Francis Silvan.



هكذا من الاهل

Les figures marquantes de 1997

Le Congo succède au Zaïre

Une autre Angleterre

e au Proche-Orient

FRANK GEHRY

Musées-villes

L'UN est revêtu d'un parement en pierre de Tivoli : il est aux Etats-Unis, à Los Angeles. L'autre est recouvert de porphyre de Patagonie : il est en Suisse, à Riehen, près de Bâle. Le troisième est une fleur aux pétales de titane : il entend redonner un peu de modernité au vieux port espagnol de Bilbao. Ainsi sont les musées devenus. Ils existent moins aujourd'hui pour exposer des œuvres que pour mettre en valeur les villes qui les accueillent.

Trois musées ont donc marqué l'année 1997 : le centre Paul-Getty, bâti sur la colline de Brentwood, en Californie ; le musée Guggenheim, vaisseau échoué sur la rive gauche du Nevrion, en Pays basque espagnol *(notre photo)* ; et la fondation Beyeler, qui s'insère avec une exceptionnelle discrétion au milieu des champs de la campagne bâloise.

Des trois, ce dernier seul possède une véritable collection, accumulée avec patience et passion depuis 1945 par l'un des plus grands marchands d'art du monde, Ernst Beyeler. Renzo Piano, également auteur du Centre Georges-Pompidou (avec Richard Rogers) et du bâtiment de la Menil Collection à Houston, lui a donné un écrin fonctionnel et confortable.

Beyeler voulait un lieu de calme, de luxe et de volupté. Il l'a eu. Le gouvernement basque espérait que l'architecte Frank Gehry lui construirait une vitrine internationale capable de donner du plus grand port d'Espagne, aux activités industrielles vieillissantes, une image moderne. Désormais, la planète entière connaît Bilbao et le bâtiment de Gehry fera date dans l'histoire de l'architecture.

Quant au Getty, que Richard Meier a déposé en souplesse sur 45 hectares d'une colline boisée dominant Los Angeles, il répond à un double objectif : dépoussiérer l'image ringarde d'une fondation créée par un milliardaire américain dont le goût n'égalait pas la fortune, et donner à la mégalopole californienne un centre vers lequel puissent converger les éléments les plus créatifs de la cité.

Harry Bellet

PATRICK WEIL

Intégrer les immigrés

BIEN des rapports commandés par les gouvernements servent d'alibis à l'inaction et finissent au fond des tiroirs de la République. De ce point de vue, le travail sur la nationalité et l'immigration de Patrick Weil fait exception. Commandé le 1er juillet par Lionel Jospin à ce directeur de recherches en histoire au CNRS, le document fut remis au premier ministre trente jours plus tard. Moins de cinq mois après, il a été très largement traduit dans les projets de loi Guigou et Chevènement votés par l'Assemblée nationale. Autant dire que les futures législations dans ces domaines seront, en grande partie, des « lois Weil ».

Tout désignait Patrick Weil, quarante et un ans, auteur d'une thèse sur les politiques de l'immigration en France et professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, pour conseiller le gouvernement socialiste sur ce sujet épineux. En 1981, alors responsable des jeunes du Ceres (la gauche du PS, animée par Jean-Pierre Chevènement), il participe à la gestion de l'opération de régularisation des clandestins en tant que chef de cabinet de François Autain, secrétaire d'Etat aux immigrés. Quatorze ans plus tard, une note de la Fondation Saint-Simon, remarquée par Lionel Jospin, synthétise sa réflexion et ses propositions : instauration du « parler vrai » pour contrer le FN, prévention des flux par l'assèchement du travail clandestin, coopération avec les pays d'origine, abandon des tracasseries inutiles, ouverture à l'égard des étudiants étrangers... Convaincu de l'existence d'une communauté de pensée républicaine minimale sur ces sujets, Patrick Weil inspire la stratégie du consensus mise en œuvre par le gouvernement, sans grand succès apparent. Mais le rapport Weil, devenu une référence, a obligé chacun à reconnaître la légitimité de certains flux d'immigrés.

Philippe Bernard

DOLLY

Une brebis clonée

LE 23 février 1997, le monde entier apprend la naissance de l'agnelle Dolly, premier mammifère créé par clonage à partir d'une cellule adulte. Des semaines durant, la nouvelle défraie la chronique. Le rêve réalisé au Roslin Institute, dans la banlieue d'Edimbourg (Ecosse), ouvre la voie au clonage de tous les animaux supérieurs, homme compris. D'où les espoirs et les craintes suscités par cette prouesse, que la revue américaine *Science* n'a pas hésité à sacrer événement majeur de l'année 1997.



Evénement scientifique, mais aussi technologique et plus encore pharmacologique. La firme PPL Therapeutics, filiale commerciale du Roslin Institute, ne s'en est jamais cachée : son but essentiel est la réalisation de véritables *« usines animales »*, troupeaux de brebis ou de vaches génétiquement programmées pour fournir dans leur lait des médicaments à haute valeur ajoutée. Des animaux « transgéniques » dont l'obtention restait jusqu'alors aléatoire mais que la maîtrise du clonage animal pourrait rendre quasiment routinière. A preuve : après avoir salué en juillet 1997 la naissance de Polly, première agnelle clonée et dotée d'un gène humain, la société écossaise a annoncé la venue au monde de trois autres clones.

Des agnelles, toujours, dans le génome desquelles a été greffé le gène humain d'un facteur de coagulation sanguine employé dans le traitement d'une forme d'hémophilie. Le docteur Ron James, directeur général de PPL, n'avait-il pas récemment déclaré son intention de produire, en Nouvelle-Zélande, tout un troupeau de brebis « pharmaceutiques » ?

Catherine Vincent

DR MAHATHIR

Krach financier en Asie

RÉSIGNÉ, lors d'un sommet régional à Kuala Lumpur, il déclarait à la presse, le 16 décembre : *« Quand vous faites face à des forces contre lesquelles vous ne pouvez pas vous battre, il n'y a pas grand-chose à faire. »* Celui qui a fait de la Malaisie un « bébé tigre » asiatique, le Dr Mahathir Mohamad, soixante-douze ans, dont plus de seize à la tête du gouvernement, gardera dorénavant son amertume pour lui-même.

En août, quand l'effet de domino produit par le flottement du baht thaïlandais est devenu l'évidence, Mahathir réagit avec vivacité. Il s'en prend aux *« manipulateurs »* des monnaies et des Bourses. Il affirme que les pays riches ne veulent pas que les pauvres rejoignent leurs rangs. A Hongkong, en septembre, il déclare les marchés monétaires *« inutiles, improductifs et immoraux »* au cours d'un échange d'amabilités avec George Soros, le financier américain. Mahathir en vient même, avant d'affirmer que ses propos ont été incorrectement rapportés, à dénoncer un complot juif. Parce que nous sommes musulmans, aurait-il dit.



Chaque fois qu'il parle, le ringgit malaisien et la Bourse de Kuala Lumpur perdent des points. Son successeur désigné et vice-premier ministre, Anwar Ibrahim, doit intervenir pour tenter de corriger le tir. Plus pragmatique que ne l'indique ses discours, Mahathir doit entériner des mesures d'austérité de plus en plus sévères. *« Nous sommes revenus dix ans en arrière »*, constate-t-il. Avant de se taire.

Sa popularité est cependant quasi intacte, notamment parmi les Malais qui forment la moitié de la population. Le Dr Mahathir, qui a bâti la Malaisie moderne, n'est pas homme à s'en aller sur un échec. Il compte bien redresser la situation avant de se retirer. De préférence sans l'aide du FMI.

Jean-Claude Pomonti

KAREL GACOMS



L'homme de Vilvorde

BIEN que n'étant pas salarié de Renault, Karel Gacoms restera comme l'homme-symbole du conflit de Vilvorde. Responsable régional de la métallurgie à la FGTB (le syndicat socialiste), cet homme de quarante ans, doté d'un réel talent de tribun et d'un sens politique aigu, s'est rapidement imposé comme le porte-parole des salariés belges de cette usine de 3 100 salariés dont Renault a annoncé la fermeture le 28 février 1997. Si celle-ci a fermé ses portes fin juillet, à la date souhaitée par Louis Schweitzer, PDG de l'entreprise, la lutte menée par les salariés de Renault-Vilvorde restera comme l'un des conflits les plus importants de la décennie.

Le soutien très actif des syndicats français dans ce conflit transforme celui-ci en *« euro-grève »*. Soutenus par l'opinion publique, tant en France qu'en Belgique, et par une grande partie de la classe politique – Lionel Jospin participe à la manifestation du 16 mars qui rassemble 70 000 personnes à Bruxelles –, les *« Vilvorde »* apparaissent comme les *« symboles d'une Europe qui n'est pas sociale »*, selon la formule de Karel Gacoms.

La fermeture de cette usine au nom de la rationalité économique sera d'autant plus contestée qu'elle était rentable et que l'outil de production était très performant. Le rôle joué par le comité d'entreprise européen de Renault, qui n'hésitera pas à attaquer avec succès la direction devant les tribunaux, restera également dans les annales du droit social européen.

Frédéric Lemaître

TUNG CHEE-HWA



Hongkong rétrocédé

APRÈS 156 ans d'administration britannique, Hongkong est retourné à la Chine le 1er juillet, conformément à la déclaration conjointe signée en 1984 entre Deng Xiaoping et Margaret Thatcher. Le Parlement élu, qui incarne les premiers pas d'une démocratie sur un territoire géré de façon autoritaire par les gouverneurs britanniques, a été supprimé sans grand émoi, le 30 juin : la population aura été la grande absente de l'événement.



Un chef d'entreprise de soixante ans, Tung Chee-hwa, a été choisi par Pékin pour diriger le territoire, en remplacement du dernier gouverneur, Chris Patten. Ce milliardaire a fait fortune du temps de la colonisation britannique. Sa compagnie de transport maritime avait cependant été sauvée de la banqueroute par des fonds attribués indirectement par Pékin. M. Tung est ainsi devenu l'homme de la situation quand a sonné l'heure de la rétrocession de Hongkong.

Si la transition « en douceur » a rassuré, la crise a surpris : en novembre, Hongkong est touché par la crise financière qui a éclaté en Thaïlande. Les autorités réussissent à défendre la parité fixe entre le dollar de Hongkong et le dollar américain. Mais la Bourse perd jusqu'à 40 % de sa valeur. Pour la population de Hongkong, l'année 1997, commencée dans l'euphorie, s'est donc achevée sur une note sombre.

Valérie Brunschwig

UNE ALGÉRIENNE

Femme parmi d'autres

QUEL meilleur symbole de la tragédie algérienne que ce visage de femme capté par un photographe de l'AFP devant la grille de l'hôpital d'El Harrach, à la périphérie d'Alger ? Le cliché a fait le tour du monde. Il été pris le 23 septembre, au lendemain du massacre de plusieurs centaines de personnes à Bentalha.

La jeune femme vient d'apprendre que ses huit enfants ont été tués. *Pietà* tragique, elle s'affaisse, bouche ouverte, le regard perdu dans un au-delà mystérieux. Elle est vivante, une autre femme la soutient, mais sous l'effet de la douleur elle semble appartenir à un autre monde.

En Algérie, les femmes ne sont pas que des madones condamnées à pleurer la mort de leurs enfants, victimes de la folie meurtrière des terroristes présumés ou de celle des hommes en uniforme. Certaines se sont engagées et ont opté pour un camp. Les armes à la main parfois. La presse a raconté par le menu la dérive d'une détrousseuse de cadavres faite prisonnière par les forces de sécurité. Complice des « terroristes », elle récupérait les bijoux et l'argent sur les corps des victimes des massacres. D'une autre, les journaux ont voulu en faire la rivale de Zitouni, le chef éphémère du Groupe islamique armé (GIA).

Deux femmes incarnent « la » ligne de fracture de la société politique, entre les « dialoguistes », avocats d'une solution politique à la crise, et les « éradicateurs », partisans de la manière forte. Naguère, elles partagèrent les mêmes combats. Aujourd'hui, tout sépare Louisa Hanoune, *député* d'extrême gauche, de la pasionaria Khalida Messaoudi, elle aussi député mais proche du dirigeant kabyle Saïd Sadi et de son combat contre les islamistes.

Preuve que les femmes algériennes savent se faire entendre, à défaut d'être écoutées : c'est à l'une d'elles, une journaliste, Salima Ghezali, qu'a été décerné en fin d'année le prix Sakharov des droits de l'homme par le Parlement européen.

Elle aussi milite en faveur d'une solution politique pour que la douleur algérienne ne fasse plus la « une » des journaux.

Jean-Pierre Tuquoi

EL NIÑO

Le climat déréglé

UN phénomène climatique appelé « El Niño » (l'Enfant Jésus en espagnol) a fait son apparition en avril. Depuis lors, il mobilise l'attention des scientifiques, des responsables politiques et des médias, en raison de ses effets parfois catastrophiques.

Provoqué par le déplacement d'une masse d'eau chaude grande comme les Etats-Unis, de l'ouest vers l'est du Pacifique, El Niño déplace également vers l'est le régime des pluies tropicales et des cyclones, déréglant le climat mondial. Il entraîne des pluies diluviennes sur les côtes du Pérou et du Chili, et une sécheresse catastrophique dans des régions au climat humide, telles l'Asie du Sud-Est, l'Indonésie, les Philippines et le nord de l'Australie.

Le Niño de 1982-1983 reste encore présent dans les mémoires, car il a provoqué la mort de milliers de personnes et des dégâts évalués à 13 millions de dollars. Celui de 1997-1998 ne s'annonce pas beaucoup mieux. Il a déjà provoqué une sécheresse catastrophique et des incendies de forêts en Indonésie, ainsi que de graves inondations au Chili et en Equateur.

Christiane Galus

JEAN PAUL II



Les jeunes dans Paris

UNE nuée de prêtres habillés par Castelbajac, l'hippodrome de Longchamp transformé en cathédrale de plein air, des flots de jeunes venus de cent cinquante pays, qui envahissent les métros et les artères caniculaires de Paris : du 18 au 24 août, la capitale et l'Eglise catholique vivent une folle semaine. Pour ces Journées mondiales de la jeunesse (JMJ), présidées par le pape en personne, les prévisions les plus optimistes du Vatican et des évêques de France ont été balayées : les participants sont un million pour la clôture de Longchamp.

Ce succès s'explique sans doute par la fièvre des rassemblements mondiaux – religieux autant que sportifs et musicaux – et par le magnétisme du pape, même très fatigué, venu proposer à une jeunesse parfois déboussolée des modèles proprement français du XIXe siècle : Frédéric Ozanam, un laïc engagé, qu'il a béatifié à Notre-Dame, et Thérèse de Lisieux, qu'il a promue docteur de l'Eglise. En dehors de ces temps exceptionnels de ferveur, comment retenir une jeunesse croyante mais mobile et fuyante ? La question n'a pas fini de tarauder les responsables des Eglises.

Henri Tincq



هكذا من الاصل

Le Monde

CHRONOLOGIE 1997

■ JANVIER

FRANCE

20. Épargne : le taux de rémunération des PEL ramené à 4,25 % (−1 point). **22. Justice** : vote de la réforme de la cour d'assises. **30. Service national** : adoption du rendez-vous citoyen, qui remplace l'ancien service national.

INTERNATIONAL

10-26. Israël : révélations du « Bibigate », marchandage politico-judiciaire entre Benyamin Nétanyahou et le parti religieux Shass. **17. Proche-Orient** : Hébron partiellement évacuée par l'armée israélienne. **18. Autriche** : démission de Franz Vranitzky de la chancellerie et de la présidence du Parti social-démocrate. Viktor Klima le remplace. **24. Albanie** : faillite de sociétés d'épargne déclenchant des émeutes. **27. Tchétchénie** : élection d'Aslan Maskhadov à la présidence de la République.

CULTURE

22. *Mise à pied* de *Gérard Paquet*, directeur fondateur du Théâtre national de la danse et de l'image de Châteauvallon. **23. Hector Bianciotti** reçu à l'Académie française.

■ FÉVRIER

FRANCE

3. Tapie : incarcération (match Valenciennes-OM). **7. SNCF** : vote de la réforme confiant l'exploitation à la SNCF et les infrastructures au Réseau ferré de France. **9. Election municipale partielle** : Catherine *Mégret (FN) élue à Vitrolles*. **10. Emploi** : accord sur les stages diplômants (conférence nationale pour l'emploi des jeunes). **20. Retraite** : vote du projet de loi créant des plans d'épargne-retraite. **27. Immigration** : vote du projet de loi Debré.

INTERNATIONAL

6. Equateur : destitution du président Abdala Bucaram. Election de Fabian Alarcon, président par intérim (11). **11. Serbie** : l'opposition re*connue victorieuse des élections* municipales de novembre 1996. **26. Proche-Orient** : projet de construction de six mille cinq cents logements pour les juifs, à Har Homa (Jérusalem-Est). **27. Génétique** : annonce du clonage du mouton Dolly.

CULTURE

8. Césars pour *Ridicule*, de Patrice Leconte, et *Microcosmos, le peuple de l'herbe*, de Claude Nuridsany et Marie Perennou. **13-24. Ours d'or** du Festival de Berlin à *Larry Flint*, de Milos Forman.

■ MARS

FRANCE

5. Affaires : mise en examen de Jean Tiberi (affaire du rapport rédigé par son épouse pour le conseil général de l'Essonne). **7. Renault** : première eurogrève contre la fermeture du site belge de Vilvorde, annoncée le 27 février. **11-31. Hôpitaux** : grève des internes dans les CHU contre le plan Juppé de novembre 1995. Suspendue le 15 avril. **29. *FN*** : *grande manifestation anti*-FN à Strasbourg, à l'occasion de son X[e] Congrès.

INTERNATIONAL

11. Albanie : Bashkim Fino (Parti socialiste, opposition) nommé premier ministre. Résolution 1101 de l'ONU autorisant le déploiement d'une force multinationale (28). **15. Zaïre** : prise de Kisangani. **21. Proche-Orient** : attentat-suicide du Hamas (quatre morts) dans un café de Tel-Aviv.

CULTURE

20. François Furet élu à l'Académie française. **24. Neuf Oscars** au *Patient anglais*, d'Anthony Minghella.

■ AVRIL

FRANCE

2. Tapie : abandon des poursuites pour banqueroute (affaire du *Phocéa*). **21. Dissolution** : Jacques Chirac annonce la dissolution de l'Assemblée nationale. **23. Immigration** : le Conseil constitutionnel censure deux dispositions de la loi Debré.

INTERNATIONAL

9. Zaïre : *prise de Lubumbashi*, puis de Kananga (12) et de Kolwezi (13). **11. Inde** : démission du gouvernement de H. D. Deve Gowda, et nomination d'Inder Kumar Gujral premier ministre (20). **15. Albanie** : déploiement de la force multinationale dans le cadre de l'opération *Alba*. **20. Israël** : la justice renonce à inculper Benyamin Nétanyahou (affaire du « Bibigate »). **22. Pérou** : libération des soixante-douze otages *retenus à l'ambassade du Japon* à Lima depuis le 17 décembre 1996.

CULTURE

3. Prix Femina du premier roman à Philippe Forest pour *L'Enfant éternel*, et celui de l'essai à Jean-Paul *Kauffmann pour La Chambre noire de Longwood*.

■ MAI

FRANCE

2. Elections anticipées : présentation du programme électoral du PS. **7. *Thomson*** : *offre de reprise* de Lagardère et Alcatel Alsthom alliés à Dassault Industries. **25. Elections anticipées** : au premier tour, la gauche obtient 44,28 % des suffrages exprimés.

INTERNATIONAL

1. Grande-Bretagne : victoire du Parti travailliste de Tony Blair aux élections législatives (43,17 %). **12. Tchétchénie** : signature d'un accord de paix avec le Russie. **16-29. Zaïre** : fuite du président Mobutu (16). Prise de Kinshasa (17). Laurent-Désiré Kabila chef de la République démocratique du Congo. **23. Iran** : victoire du modéré Mohamad Khatami (69 %) à l'élection présidentielle. **27. Russie-OTAN** : signature à l'Elysée de l'Acte fondateur régissant les relations entre la Russie et l'OTAN.

CULTURE

***7-18. Le Festival de Cannes** a cinquante ans.* Palme des Palmes d'or à Ingmar Bergman (11). Double Palme d'or au *Goût de la cerise*, de l'Iranien Abbas Kiarostami, et à *L'Anguille*, du Japonais Shoshei Imamura, Prix exceptionnel à *Destin*, de l'Egyptien Youssef Chahine (*18*).

■ JUIN

FRANCE

1. Elections anticipées : victoire de la gauche au second tour, avec 320 sièges, contre 256 à la droite, et 1 au FN. **2. Gouvernement** : démission d'Alain Juppé et nomination de Lionel Jospin comme premier ministre. Présentation, le 4, du gouvernement (huit femmes sur vingt-six membres, dont trois communistes). **19. Gouvernement** : déclaration de politique générale.

INTERNATIONAL

5. Congo : début de la guerre civile entre les partisans du président Pascal Lissouba et ceux de l'ancien président Denis Sassou Nguesso. **5. Algérie** : victoire du Rassemblement national démocratique du président Zeroual aux élections législatives. **6. République d'Irlande** : victoire de Fianna Fail de Bertie Ahern aux élections législatives anticipées. **16-18. UE** : sommet d'Amsterdam. Adoption d'une résolution sur la croissance et l'emploi faisant pen*dant au* « pacte de stabilité budgétaire ». **18. Turquie** : démission du premier ministre islamiste Necmettin Erbakan, remplacé par le chef de l'opposition Mesut Yilmaz (20).

CULTURE

19. Jean-François Revel élu à l'Académie française.

■ JUILLET

FRANCE

3. Renault : accord sur la fermeture du site de Vilvorde. **4. Tiberi** : annulation des poursuites engagées. **11. Thomson** : arrêt de la procédure de vente de gré à gré du groupe. **21. Finances publiques** : verdict de l'au*dit demandé par Lionel Jospin* : les déficits publics seront compris, pour 1997, entre 3,5 % et 3,7 % du PIB. **30. GAN** : feu vert de Bruxelles pour la restructuration avant la privatisation. **31. Immigration** : rapports de Patrick Weil.

INTERNATIONAL

1. Hongkong : les Britanniques rétrocèdent Hongkong à la Chine. **6. Albanie** : victoire des socialistes aux élections législatives. Sali Berisha démissionne de la présidence (23), le socialiste Rexhep Mejdani lui succède (24). **8. Algérie** : remise en liberté d'Abdelkader Hachani, numéro trois de l'ex-FIS, et le 15, d'Abassi Madani, chef historique. ***8-9.*** **OTAN** : sommet de Madrid. La Pologne, la Hongrie et la République tchèque invitées à rejoindre l'OTAN. **19. Irlande du Nord** : l'IRA accepte un cessez-le-feu. **30. Proche-Orient** : 17 morts dans un double attentat-suicide sur le marché juif de Jérusalem.

CULTURE

23. Incendie au Palais du Trocadéro à Paris.

■ AOÛT

FRANCE

21. Immigration : Lionel Jospin renonce à abroger les lois Pasqua et Debré. Elisabeth Guigou est chargée de rédiger un projet de loi sur le code de la nationalité rétablissant le droit du sol, et Jean-Pierre Chevènement, un autre sur l'entrée et le séjour des étrangers en France.

INTERNATIONAL

11. Albanie : fin de l'opération « Alba ». **18-24. *JMJ*** : Jean Paul II clôture les XII[e] Journées mondiales de la jeunesse à Paris par une messe qui rassemble plus d'un million de personnes. **28. Bourse** : jeudi noir des places boursières d'Asie du Sud-Est. ***29 Algérie*** : deux cents à trois cents personnes massacrées dans un village. **30. Sierra Leone** : embargo imposé par la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest contre la junte militaire au pouvoir depuis le 25 mai.

CULTURE

16. Léopard d'or du Festival de Locarno à *Ayneh* (*Le Miroir*), de l'Iranien Jafar Panahi.

■ SEPTEMBRE

FRANCE

5. Air France : démission du PDG Christian Blanc, partisan de la privatisation. **8. France Télécom** : annonce de la privatisation partielle. **16. Budget 1998** : annonce pour les *salariés d'une majoration de* 4,1 points de la CSG, contre une baisse de 4,75 points de la cotisation maladie. **17. Emplois-jeunes** : vote du projet de loi créant trois cent cinquante mille emplois. **22. Armée** : adoption du projet de loi *créant une journée d'appel à la pré*paration de la défense. **30. Juifs** : déclaration de repentance de l'épiscopat français.

INTERNATIONAL

11. Grande-Bretagne : référendum en Ecosse approuvant la création d'un Parlement autonome, et le 18, au Pays de Galles, approuvant la création d'une Assemblée locale. **15. Norvège** : défaite du Parti travailliste de Thorbjörn Jagland aux élections législatives, au profit d'une coalition de droite. ***21. Pologne*** : victoire de la coalition de droite, AWS, aux élections législatives. **22. Algérie** : deux cent cinquante-deux personnes massacrées à Bentalha.

CULTURE

6. Lion d'or de la Mostra de Venise à *Hana-Bi*, du Japonais Takeshi Kitano. **26. Tremblement de terre** à Assise provoquant des dégâts à la basilique Saint-François.

■ OCTOBRE

FRANCE

3. SFP : abandon définitif du processus de privatisation. **8. Papon** : ouverture du procès à Bordeaux. **10. Emploi** : conférence nationale sur l'emploi. Annonce d'une loi-cadre sur les 35 heures, et démission de Jean Gandois de la présidence du CNPF (13). **13. Thomson** : adossement au groupe Alcatel Alsthom, au détriment de Matra, de Jean-Luc Lagardère. **25. Sécurité** : création d'un conseil de sécurité intérieure. **28. Yann Piat** : le livre sur l'affaire Yann Piat, mettant en cause François Léotard et Jean-Claude Gaudin, est retiré de la vente. **29. Justice** : présentation des grandes lignes de la réforme.

INTERNATIONAL

2. *UE* : *signature du traité d'Amster*dam complétant le traité de Maastricht. **3-31. Bourse** : crise des places asiatiques. **17. Cuba** : inhumation des cendres de Che Guevara à Santa Clara. **23. Algérie** : victoire aux élections locales du Rassemblement *national démocratique du* président Zeroual. **25. Congo** : Denis Sassou Nguesso se proclame chef de l'Etat. **30. République d'Irlande** : élection à la présidence de Mary McAleese.

CULTURE

18. Inauguration à Bilbao du Musée Guggenheim, œuvre de l'architecte Frank Gehry.

■ NOVEMBRE

FRANCE

2-10. *Routiers* : grève des *camion*neurs. **6. Magistrature** : première grève des barreaux français. **12. Immigration** : les jeunes de treize ans nés en France de parents étrangers accéderont à la nationalité française par une démarche volontaire. **27. *PS*** : *élection de François Hollande* premier secrétaire.

INTERNATIONAL

13-20. Irak : expulsion (13) des six membres américains de l'Unscom. Bagdad accepte (20) le retour des inspecteurs. **17. Egypte** : *soixante*-huit morts, dont cinquante-huit touristes étrangers, dans un attentat à Louxor. **20-21. UE** : sommet extraordinaire sur l'emploi à Luxembourg. **28. Inde** : démission du gouvernement de coalition du Front uni d'Inder Kumar *Gujral*.

CULTURE

3. Prix Femina à Dominique Noguez pour *Amour noir*, Femina étranger au Chinois Jia Pingwa pour *La Capitale déchue*. Prix Médicis à Philippe Le Guillou pour *Les Sept Noms du peintre*, et Médicis étranger à l'Américain T. C. Boyle pour *America*. **10. Prix Goncourt** à Patrick Rambaud pour *La Bataille* et prix Renaudot à Pascal Bruckner pour *Les Voleurs de beauté*. **19. Prix Interallié** à Eric Neuhoff pour *La Petite Française*. **20. François Jacob** reçu à l'Académie française.

■ DÉCEMBRE

FRANCE

1. Immigration : projet de loi Guigou sur la nationalité adopté. Projet de loi Chevènement sur l'entrée et le séjour des étrangers adopté (17). **9. Automobile** : Toyota décide de s'implanter à Valenciennes. **10. Elections prud'homales** : la CGT reste en tête, progression de la *CFDT*. **16. Patronat** : Ernest-Antoine Seillière élu à la tête du CNPF. **Justice** : confirmation de la condamnation d'Henri Emmanuelli (affaire Urba).

INTERNATIONAL

1-11. *Environnement* : conférence de Kyoto. Accord sur une réduction moyenne de 5,2 % des rejets de gaz nocifs à effet de serre. **2-4. Mines antipersonnel** : cent vingt et un pays (sauf les Etats-Unis, la Russie et la Chine) signent à Ottawa le traité d'interdiction. ***10. Russie*** : hospitalisation de Boris Eltsine. **11. Irlande du Nord** : entrevue à Londres entre Gerry Adams (Sinn Fein) et Tony Blair. **12-13. UE** : sommet de Luxembourg sur l'élargissement à l'Est et la mise en place *du Conseil* de l'euro.

CULTURE

11. Prix Louis Delluc 1997 aux films *On connaît la chanson*, d'Alain Resnais, et *Marius et Jeannette*, de Robert Guédiguian. **16. le Centre Getty de Los Angeles**, œuvre de l'architecte Richard Meier, ouvre ses portes.

PRIX NOBEL

- Médecine : Stanley B. Prusiner (Etats-Unis).
- Littérature : Dario Fo (Italie).
- Paix : campagne pour l'interdiction des mines antipersonnel, à Jody Williams.
- Economie : Robert Merton, Myron Scholes (Etats-Unis) et Fisher Black (Etats-Unis).
- Physique : Claude Cohen-Tannoudji (France) et Steven Chu et William D. Phillips (Etats-Unis).

DISPARITIONS

- Jean-Edern Hallier, 60 ans (12 janvier).
- Louis Pauwels, 76 ans (28 janvier).
- René Huyghe, 90 ans (5 février).
- Deng Xiaoping, 92 ans (19 février).
- Victor Vasarely, 90 ans (15 mars).
- Jacques Foccart, 83 ans (19 mars).
- Roland Topor, 59 ans (16 avril).
- Narciso Yepes, 69 ans (3 mai).
- Marco Ferreri, 68 ans (9 mai).
- Jacques-Yves Cousteau, 87 ans (25 juin).
- Annie Fratellini, 64 ans (1[er] juillet).
- Robert Mitchum, 79 ans (1[er] juillet).
- James Stewart, 89 ans (2 juillet).
- Jean-Marie Domenach, 75 ans (5 juillet).
- François Furet, 70 ans (12 juillet).
- Jimmy Goldsmith, 64 ans (19 juillet).
- André Chamson, 72 ans (27 juillet).
- William Burroughs, 83 ans (2 août).
- Jeanne Calment, 122 ans (5 août).
- Jean Poperen, 72 ans (23 août).
- Lady Diana, 36 ans (31 août).
- Mère Teresa, 87 ans (5 septembre).
- George Solti, 84 ans (6 septembre).
- Mobutu Sese Seko, 76 ans (7 septembre).
- Roger Frey, 84 ans (13 septembre).
- Jean de Lipkowski, 77 ans (20 septembre).
- Samuel Fuller, 85 ans (30 octobre).
- Jacques Derogy, 62 ans (30 octobre).
- Edmond de Rothschild, 71 ans (3 novembre).
- Georges Marchais, 77 ans (16 novembre).
- Barbara, 67 ans (24 novembre).
- Stéphane Grappelli, 89 ans (1[er] décembre).
- David Rousset, 85 ans (1[er] décembre).
- Claude Roy, 82 ans (1[er] décembre).
- Jacques Fabri, 72 ans (24 décembre).
- Toshiro Mifune, 77 ans (24 décembre).
- Anita Conti, 98 ans (25 décembre).
- Giorgio Strehler, 76 ans (25 décembre).